This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

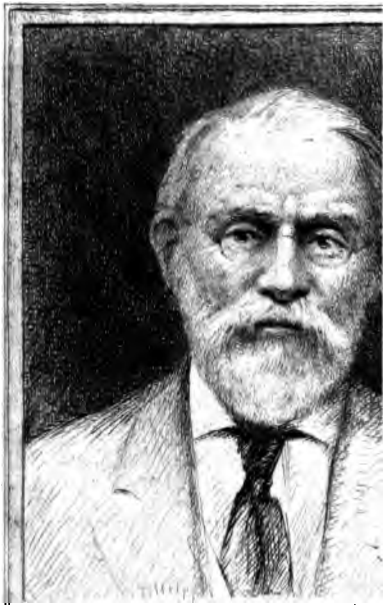

SILAS WRIGHT DUNN
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICH
GENERAL LIBRAR

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1760. I. vol.

AVIS.

Les seize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 s. Par la Poste port-franc 17 liv. 12 s.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poste port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui servir de supplément, relié en veau, 7 liv. 10 s. broché. Par la Poste port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaise & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les treize premiers Volumes, reliés en veau, 32 liv. 10 s.

On publiera dans le mois Décembre 1759, le XIV. Vol. relié en veau, 2 liv. 10 s. les XV. XVI. XVII. en 1760. reliés en veau, 7 liv. 10 s.

Les suivants, dont on donnera trois Volumes par année jusqu'à la fin de l'Ouvrage, seront de même prix. Ceux qui ne se seront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1760. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 757 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	1.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1760. I. vol.

ARTICLE I.

LA QUARTA EGLOGA di Virgilio ſpiegata da Giuſeppe Bartoli. In Roma M. DCC. LVIII. preſſo Giovani Generoſo Salomoni con

SI
UN

vé que ce Commentateur s'étoit trompé, du moins quant au nom du fils de Pollion. Ce Consul n'eut aucun fils nommé *Saloninus* : ce nom ne fut donné qu'à son petit-fils, qui n'étoit pas né dans le temps que cette Eglogue parut. Le fils de Pollion s'appelloit *Caius Asinius Gallus*, & non *Saloninus*. Ainsi ce prétendu *Saloninus*, fils de Pollion, est un personnage imaginé par Servius, ou du moins il n'a pû être appellé *Saloninus* lorsque cette églogue fut faite, puisque Salone ne fut prise que l'année d'après l'édition de ce Poëme. *Filium habuit nullum Saloninum nomine, sed nepotem qui certè cum edita est hæc Egloga nondum ortus erat..... Filius autem Pollionis dictus est C. Asinius Gallus, non Saloninus..... Ille igitur Pollionis Saloninus aut Servii commentum est, aut certè tunc, cum scripta est*

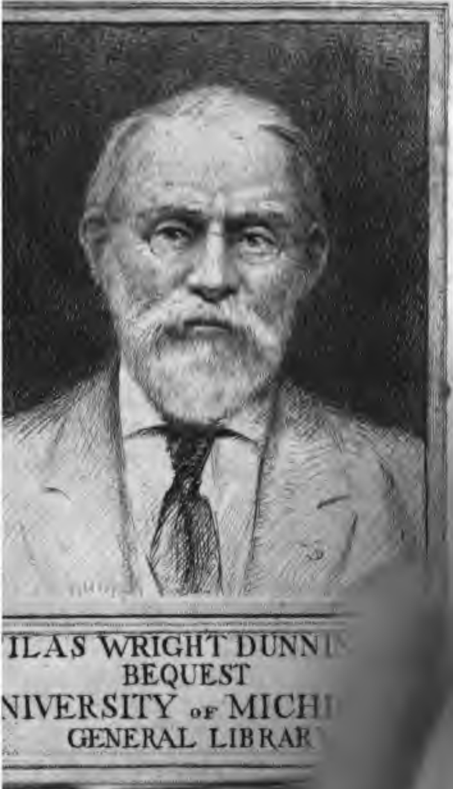
ILAS WRIGHT DUNN
BEQUEST
NIVERSITY OF MICH
GENERAL LIBRAR

tence de vérité présager si pompeusement la grandeur future. On crut l'avoir trouvé dans Drusus, fils de Tibère Néron & de Livie, lequel naquit, disoit-on, l'an 714 de Rome dans le Palais même d'Octave si connu sous le nom d'*Auguste*. Livie enceinte de Drusus, avoit épousé ce Triumvir du consentement de Tibère Néron son premier mari. Cette conjecture forme la matière d'une Dissertation * qui parut dans nos Mémoires au mois de Juillet 1702, Art. XI. La nouvelle explication fut d'abord très-bien reçue du Public : on applaudit à la manière ingénieuse dont elle exposoit le dessein de la quatrième Eglogue. Dès-lors la destinée brillante que Virgile promet à cet enfant ; l'Empire de l'univers

* M. Bartoli n'aura point connu cette Dissertation : il n'en parle pas.

dont il le flatte ; les louanges qu'il lui donne, rentroient dans l'ordre de la vrai-semblance, puisqu'il s'agissoit d'un enfant qui tenoit de si près à Auguste. * Quelque plausible cependant que fût cette conjecture, elle ne contenta pas le P. Catrou. Cet Auteur l'attaqua jusques dans les preuves qui lui servent de fondement & d'appui, il fit voir que ce nouveau systême ne pouvoit se concilier avec la Chronologie. En effet, la quatrième Eglogue, *dit-il*, a été composée l'an 714 de Rome sous le Consulat de Pollion : or *Drusus ne vint au monde*, sui-

* *On disoit publiquement à Rome qu'Auguste avoit eu quelque habitude avec Livie pendant qu'elle étoit avec son premier mari, & que Drusus étoit né de ce commerce.* (Dacier sur l'Ode *Qualem Ministrum*, du 4e Livre d'Horace.)

vant Dion, *qu'en l'année 716*, deux ans après que Pollion eût été Consul. (Dion Liv. 48. de l'Histoire Romaine.) Ce n'est donc pas la naissance de Drusus que Virgile célèbre dans cette Eglogue. Mais quel est l'heureux enfant dont cet Horoscope pronostique la gloire? Point d'autre, *répond le P. Catrou*, que Marcellus, ce Prince charmant qui fut simplement *montré par les destins* à l'Empire Romain. Lui seul réunit en sa personne tous les traits qui, dans l'Eglogue, caractérisent un enfant que sa naissance appelloit au Trône du monde entier. Nous n'entreprendrons pas d'exposer ici la manière dont le P. Catrou développe son sentiment, & les preuves raisonnées sur lesquelles il l'appuie: ce détail nous meneroit trop loin. Nous renvoyons à ses Notes sur la quatrième Eglogue, ceux qui

feront curieux de bien connoîtı son systême.

Cette conjecture fut adopté par l'Abbé de S. Remi, & paı M. Gresset dans les Traductions qu'ils nous ont données des Eglogues. Mais elle eut, dans M. Ribaud de Rochefort, un Adversaire bien redoutable. (Voyez une Dissertation qui fait partie de nos Mémoires, II. Volume de Juillet 1736.) M. Ribaud s'y déclare pour l'opinion de ceux qui veulent que Drusus soit l'enfant dont Virgile honore le berceau; il prouve très-bien, à ce qu'il nous paroît, contre le Père Catrou, que Marcellus n'est point né sous le Consulat de Pollion en 714; mais qu'il a dû naître vers la fin de 712, c'est-à-dire plus de deux ans avant que sa mère Octavie, sœur d'Auguste, épousât Marc-Antoine: ce qu'il faut bien observer, puisque la cir-

constance de ce mariage d'Antoine & d'Octavie est un des principaux moyens dont le P. Catrou fasse usage pour justifier son système. Il est très-difficile que ce Traducteur & Commentateur réponde d'une façon satisfaisante à l'objection que fournissent contre lui deux Vers de Properce. Ce Poëte contemporain, & qui étoit même de la Cour d'Auguste, nous apprend l'âge auquel mourut Marcellus, dans une Élégie composée sur cet évenement qui coûta tant de larmes aux Romains. Il dit en parlant de ce jeune Prince :

Occidit, & misero steterat vigesimus annus

Tot bona tam parvo clausit in orbe dies.

Il est mort dans sa vingtième année, un espace si court a borné tant de vertus.

Or, ſuivant Dion & Velleiu Paterculus, cette mort arriva dans l'arriere-ſaiſon de 731. Si Marcellus n'étoit né qu'en l'année 714, comment, entre ce terme aſſigné pour ſa naiſſance & celui de ſa mort en 731, trouvera-t-on les dix-neuf ans paſſés que Properce donne à Marcellus, lorſque ce Prince mourut? Ces deux Vers, dont on ne peut éluder la force & l'autorité, exigent donc néceſſairement que Marcellus ſoit né l'an 712, d'où l'on doit conclure qu'il n'eſt pas cet enfant célèbré par Virgile.

Le problême hiſtorique ſeroit réſolu, ſi, après avoir montré que Marcellus n'eſt point, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, le mot de l'énigme, M. Ribaud établiſſoit ſolidement la ſubſtitution qu'il fait de Druſus à Marcellus & au fils de Pollion; mais c'eſt ici l'endroit foible de la Diſſertation,

d'ailleurs estimable & remplie de recherches utiles. Il convient avec le P. Catrou, d'après Dion, que Drusus ne vint au monde qu'en l'année 716; il persiste, malgré cela cependant, à vouloir que la naissance de ce Prince ait été le sujet de l'Eglogue; parce qu'il prétend que cette quatrième Eglogue n'a point été composée en l'année 714, sous le Consulat de Pollion, mais en l'année 716. Pour accréditer une pareille prétention qui est unanimement contredite par tout ce qu'il y a de Commentateurs & d'Interprètes de Virgile, il en forme une seconde qui est encore, si cela se peut, moins fondée que la premiére. Car il veut que ce troisième Vers de l'Eglogue, *Si canimus sylvas, sylvæ sint Consule digna*, regarde *quelque Favori d'Auguste, & peut-être Auguste lui-même & non pas Pollion.*

Cette assertion purement gratuite nous paroît absolument insoûtenable. En effet, y eut-il d'ailleurs quelque difficulté à déterminer quel est le Consul désigné dans ce Vers,

> *Si canimus sylvas, sylvæ sint Consule dignæ*

Il faudroit en chercher la solution dans le Vers onzième de la même Eglogue, où il est dit:

> *Te que adeò, decus hoc ævi, te Consule inibit*
> *Pollio.*

Celui-ci serviroit de Commentaire & d'éclaircissement à l'autre. Il n'est pas douteux qu'il s'agit du même homme & du même Consul dans l'un & l'autre Vers. On est surpris que ces observations aient échappé à l'Abbé Desfontaines, qui suit & rapporte

en entier la Dissertation de M. Ribaud. Peut-être aussi n'a-t-il donné à la conjecture de celui-ci la préférence sur le système du P. Catrou, que par le penchant qu'il avoit à combattre tous les sentiments de ce dernier, penchant qui se manifeste dans toute sa Traduction de Virgile, quelquefois même avec assez peu de décence & d'équité.

Quoique M. Bartoli ne soit point entré dans le détail de ces différentes Dissertations, nous avons cru devoir en donner le précis à nos Lecteurs avant que de passer à l'examen de l'Ouvrage même.

Ce n'est point ici un nouveau sentiment qu'on veut établir. M. Bartoli entreprend seulement de venger l'opinion ancienne du mépris que quelques Auteurs modernes ont affecté de répandre sur elle. Il la rajeunit, pour ainsi

dire, par les nouveaux points de vuë ſous leſquels il la reproduit. Il commence par reconnoître, avec un grand nombre de Savants, parmi leſquels on compte Voſſius, Prideaux & Grotius, qu'il y a, dans cette Eglogue, beaucoup de caractères du Meſſie, empruntés des Prophéties de la Sybille de Cumes : caractères que Virgile détourne à un ſens profane, parce qu'il en ignoroit le véritable objet, de la même manière, à-peu-près, que Tacite, Suètone, & l'Hiſtorien Joſeph ont expliqué, par adulation, en faveur de Veſpaſien, les prédictions qui annonçoient la venue d'un Roi ſorti de la Judée, & deſtiné à étendre ſon Empire à tout l'univers. (Baronius Appar. ad Ann. Eccl. Num. 24.)

M. Bartoli établit enſuite que c'eſt d'un fils de Pollion qu'il eſt queſtion dans cette Eglogue.

Nous avons remarqué plus haut que c'avoit été l'opinion constante jusqu'au commencement de ce siècle, & l'on doit convenir que cela seul forme un grand préjugé en faveur de ce sentiment. Ce n'est pas tout : cette opinion a pour elle des autorités auxquelles il est bien difficile de se refuser. Macrobe, citant la quatrième Eglogue, dit que Virgile y parle d'un fils de Pollion : *Cum loqueretur de filiò Pollionis.* (Saturnal. L. 3. C. 7.) Les plus anciens Manuscrits de Virgile, que notre Auteur a consultés dans la Bibliothéque du Vatican, portent en marge de cette quatrième Eglogue les paroles suivantes : *In hâc Eglogâ laudat Virgilius filium Pollionis.* Virgile, dans cette Eglogue, loue un fils de Pollion. Ce fils de Pollion s'appelloit *Caius Asinius Gallus* ; & S. Jérôme dit aussi que Virgile en fait

mention dans ses Eglogues, *Cæsius Asinius Gallus..... Asinii Pollionis filius, cujus etiam Virgilius meminit in Bucolicis.* (Liv. 2. de la Chronique d'Eusèbe.) Sur quoi Scaliger observe que ce passage de S. Jérôme ne peut désigner que la quatriéme Eglogue. Enfin nous lisons dans Servius (Edition de Pierre Daniel) qu'Asconius Pedianus, Contemporain de Virgile, rapporte avoir oui dire à Gallus que cette Eglogue avoit été faite en son honneur : *Asconius Pedianus à Gallo audisse se refert, hanc Eglogam in honorem ejus factam.* Les partisans des nouvelles conjectures que nous avons exposées ci-dessus, ne peuvent rien opposer de solide à ces témoignages : peut-être même ne les ont-ils pas connus.

Quoiqu'il en soit, ce n'est que par des argumens négatifs qu'ils ont combattu le sentiment que

défend ici M. Bartoli. Est-il croyable, *ont-ils dit*, que Virgile, cet Esprit si sage, ce Poëte si habile dans l'Art délicat de manier la louange, se soit mépris au point de donner à un fils de Pollion des éloges que la flatterie la plus rampante auroit à peine employés pour un fils d'Auguste ? *c'eut été donner de l'encensoir au travers du visage de Pollion.* (Dissertation de M. Ribaud.) S'il n'eût été question que d'un fils de Pollion, quelle vaine emphase de paroles, *dit le P. Catrou*, n'auroit-on pas dû reprocher à Virgile ? Nous verrons bientôt comment notre Auteur répond à cette objection, & dans quel sens il veut qu'on entende ces promesses que Virgile fait à l'enfant, dont il chante la naissance. En attendant il nous paroît que M. B. auroit dû tirer parti de cette objection, & la tourner même con-

[illegible] des [illegible] que nous [illegible]

abile dans l'Art délicat de
ier la louange, se soit mépris
oint de donner à un fils de
ion des éloges que la flatte-
a plus rampante auroit à peine
loyés pour un fils d'Auguste ?
t été donner de l'encensoir
travers du visage de Pollion.
ssertation de M. Ribaud.) S'il
ût été question que d'un fils
Pollion, quelle vaine emphase
paroles, *dit le P. Catrou*, n'au-
-on pas dû reprocher à Vir-
? Nous verrons bientôt com-
t notre Auteur répond à cette
ection [illegible] il
t [illegible]

tre le P. Catrou & contre M. Ribaud. Il auroit pu leur dire : Vous ne voulez pas qu'un fils de Pollion soit le sujet & le héros de cette Eglogue, parce que vous soûtenez que les louanges & les promesses qu'elle renferme choqueroient trop visiblement la bienséance & la raison : & cependant vous voulez qu'elles s'adressent à Marcellus ou à Drusus : mais vous ne voyez par qu'en voulant épargner à Virgile le reproche d'un excès d'adulation prétendue, vous le faites, par vos systêmes, tomber dans l'imprudence la moins excusable. Ceci demande quelque développement.

On doit savoir que, quand cette Eglogue fut composée, Pollion n'étoit rien moins que l'ami d'Auguste. Il avoit été un des Lieutenants de Lucius Antonius contre Octave dans la guerre de Pérouse : & lorsque cette guerre fut termi-

née, il se retira avec sept légions auprès de Domitius Enobarbus, auquel il persuada de se donner à Marc-Antoine. Tout ceci se passa dans les années 712 & 713. Enfin si Pollion fut élu Consul, il ne dut cette dignité qu'à la faction de Fulvie, belle-sœur de Lucius Antonius, & ennemie d'Octave. Pollion même ne remplit pas tout le temps de son Consulat. Octave en abrégea le cours. (Voyez Dion L. 48. App. Bell. Civil. L. 5. Vell. Pat. L. 2.)

Ce n'est pas tout : à cette opposition générale d'intérêts s'étoient jointes des personnalités picquantes. Macrobe nous apprend que, dans le temps du Triumvirat, Auguste avoit fait des Vers satyriques contre Pollion : *Temporibus Triumviralibus cum Fescenninos in Pollionem Augustus scripsisset.* (Saturn. L. 2. C. 4.) On sait le mot ingénieux

de Pollion à l'occasion de ces *Satyres* d'Auguste. Je me tais, *dit-il*: car il n'est pas aisé d'écrire contre un homme qui peut proscrire: *At ego taceo, inquit Pollio; non enim est facile in eum scribere qui potest proscribere.* (Macr. ibid.) Virgile d'ailleurs qui, au temps dont nous parlons, ne connoissoit guères Auguste que par les maux * qu'il en avoit soufferts, ne pouvoit ignorer quels étoient alors les sentiments de Pollion pour le Triumvir. Le Poëte n'auroit eu garde d'adresser à Pollion une pièce remplie de complimens pour Auguste & pour quelqu'un de ses neveux. C'eût été s'y prendre très-mal adroitement pour

* Dans la distribution des campagnes assignées par les Triumvirs aux Soldats Vétérans qui les avoient suivis à la bataille de Philippes, Virgile perdit son petit patrimoine. Mais Pollion le lui fit restituer.

faire

faire sa cour à Pollion son unique Protecteur dans ce temps-là.

Après cette courte digression qui paroît utile dans la matière, nous revenons à notre Auteur. Caius Asinius Gallus, fils de Pollion, naquit sur la fin de l'an 713; Pollion n'étant encore que Consul désigné. La quatrième Eglogue parut au commencement de l'année suivante 714; & Pollion se trouvoit alors en possession du Consulat. Nous rappellerons ici en peu de mots quelles étoient les dispositions des Romains dans le temps que cette Eglogue fut composée; les vœux qu'ils formoient & les espérances dont ils aimoient à se flatter. Ce Tableau mettra les Lecteurs plus à portée de saisir le dessein que M. Bartoli prête ou suppose à Virgile dans cette pièce, & l'explication qu'il nous en présente.

Les Romains en proie aux hor-

reurs des guerres civiles & de la proſcription, après la mort de Céſar, ſentoient vivement la perte de leur liberté : ils regrettoient ces temps heureux où, gouvernés ſeulement par les Loix, ils n'avoient point d'autre Maître. La réconciliation des deux Triumvirs, Auguſte & Antoine, & la paix concluë à Pouzzoles entr'eux & Sexte Pompée, apporterent quelque adouciſſement aux malheurs des Romains, qui conçurent même à l'occaſion de ces deux évènements des eſpérances de recouvrer bientôt la liberté. Les deux Triumvirs craignant d'effaroucher des eſprits qui n'étoient pas encore faits au joug de l'eſclavage, laiſſoient entrevoir au Peuple qu'ils étoient dans la réſolution de rétablir la République quand ils l'auroient pacifiée, & qu'ils abdiqueroient le ſouverain pouvoir, à l'exemple de Sylla. On ſe per-

fuade aisément ce qu'on souhaite avec ardeur : on crut qu'ils agissoient de bonne foi, parce qu'on desiroit que cela fût. Ce qui sembloit justifier les espérances des Romains & la joie à laquelle ils se livroient, c'est que les Triumvirs avoient déclaré qu'ils ne prenoient point en main le Gouvernement de l'Etat pour toujours, mais pour cinq ans..... *Ipsi rebus administrandis præficerentur; idque non in perpetuum scilicet, sed in quinquennium.* (Dio. L. 49. p. 489.) Or ces cinq années étoient près d'expirer. Il arriva sur ces entrefaites que les prédictions des Livres Sybillins devinrent publiques dans Rome. Le Peuple toujours préoccupé de son objet, crut appercevoir dans ces Oracles de nouveaux présages & de nouvelles assûrances de cette liberté après laquelle il soupiroit. Ce concours de circons-

tances favorables parut le n
ment fixé par les déstins pour
rétablissement de la Républiqu
c'étoit l'opinion générale des R
mains.

Virgile partit de-là pour pren
dre l'idée de cette Eglogue. Ca
plusieurs Sénateurs, & Pollion en
particulier, l'ayant prié d'inter-
prèter & de mettre en Vers les
Oracles des Dieux, & spéciale-
ment les prédictions de la Sybille
de Cumes au sujet du nouveau
Royaume annoncé.... *Rogaverunt
Virgilium, & maximè Pollio,
ut sibi comptè carminibus nuntia-
ret quod cecinerunt Dei, & ma-
ximè Sybilla Cumaea de regno, &c.*
(Passage tiré d'un ancien Manus-
crit de Virgile, qui est dans la
Bibliothèque du Vatican Num.
1575.) le Poëte appliqua ces
Oracles & ces Prédictions au ré-
tablissement prochain de la Ré-
publique, soit qu'il fût lui-même,

comme les autres, persuadé de ce qu'il disoit, soit qu'il voulût seulement flatter les vœux de ses Concitoyens, en se prêtant à la disposition actuelle de leur esprit, & assûrer par-là le succès de sa Pièce. Quoiqu'il en soit, nous voyons que cette Eglogue, dans plusieurs anciens Manuscrits & dans quelques Editions rares, est intitulée : Interprétation du nouveau Siècle : *Interpretatio novi Sæculi*. Il adressa cette Eglogue à Pollion son Protecteur, qu'il savoit être zelé Républicain. En effet, cet illustre Romain avoit conservé, jusques sous le Despotisme des Triumvirs, cette franchise & cette hauteur d'ame qu'inspire la liberté. Après la mort de César, il écrivoit à Cicéron qu'il se déclaroit l'ennemi de quiconque entreprendroit sur la liberté des Romains. Je veux, *dit-il*, employer les légions que je com-

mande, à délivrer la République de l'oppreſſion ſous laquelle on la voit gémir &c. (Recueil des Lettres Famil. de Cicéron, L. 10. Lett. 31.) Et dans la ſuite, ſans craindre le reſſentiment d'Auguſte devenu maître du monde, on entendit Pollion, *dit Suètone*, condamner en plein Sénat des jeux établis par ce Prince. Il eut même le courage de faire rebâtir à ſes frais le Temple de la Liberté. (*Suet.* in vita Auguſti Cap. 29.) Son fils hérita de cette noble audace; mais elle lui devint funeſte ſous Tibère. Pollion faiſoit profeſſion de la Philoſophie Stoïcienne. On n'ignore pas que pluſieurs dogmes de cette école avoient beaucoup de rapport avec les prédictions de la Sybille de Cumes. Les Stoïciens, ſuivant Cicéron dans ſes Œuvres philoſophiques, croioient aux Oracles & aux Divinations: ils annon-

çoient aussi la venue d'un siècle qui devoit réparer les maux de l'univers. Par considération, pour les sentiments de son Protecteur, Virgile, dans cette Eglogue, fondit, pour ainsi dire, ensemble & les prédictions de la Sybille de Cumes, & les principaux articles de la doctrine Stoïcienne : il embellit ce mêlange de toutes les graces de la Poësie.

Ces Observations préliminaires & ces discussions historiques une fois admises, *dit M. Bartoli*, prenez & lisez la quatrième Eglogue : vous verrez disparoître toutes les difficultés qui jusqu'ici, dans tout autre systême, ont été le tourment & le désespoir de tous les Commentateurs. Dans l'explication que je propose, *continue-t-il*, rien n'embarrasse, rien n'est obscur ni forcé : tout se suit, tout s'arrange & s'accorde avec l'Histoire de ces temps-là. Cette Pièce

à l'aide de la clef que je préſente, ceſſe d'être inintelligible. Ne la regardez plus comme un monument d'adulation érigé à la gloire d'Auguſte, ou de Marcellus, ou de Druſus ; elle n'eſt que l'expreſſion des ſentiments qui pour-lors étoient dans l'ame de preſque tous les Romains. C'eſt une peinture ſublime, mais allégorique des biens & des douceurs qu'on eſpéroit goûter à la renaiſſance de la liberté. Les crimes, les fureurs des guerres civiles, & la tyrannie des Triumvirs ſont figurés par le ſiècle de fer dont il eſt parlé dans l'Eglogue. Les grands mois, le nouveau Peuple, le nouvel âge, le ſiècle d'or, toutes ces magnifiques promeſſes ne ſont que des emblêmes du bonheur parfait, dont le Peuple devoit jouir, lorſque Rome affranchie de la ſervitude, tranquille au-dedans & reſpectée au-

dehors, se croiroit ramenée aux temps fortunés de ses meilleurs Consuls ; lorsque la vertu, la justice, la candeur & l'égalité réglant tous les ordres de l'Etat, rappelleroient le Regne d'Astrée, mettroient le foible, sous la protection des Loix, à l'abri de l'oppression des Grands, étoufferoient le germe des discordes & des haines, banniroient la fraude & l'artifice, & réuniroient tous les Citoyens dans l'amour de la patrie &c. C'est dans l'Ouvrage de M. Bartoli qu'il faut chercher le développement de ce que nous ne pouvons qu'indiquer ici. On applaudira, sans doute, à la manière naturelle, vraie, ou du moins toujours vrai-semblable, dont il explique cette quatrième Eglogue. Il donne à son opinion toute la force dont une conjecture est susceptible. Chaque Vers est suivi de Commentaires qui

ſuppoſent dans l'Auteur une très grande lecture : peut-être auſſi (car il faut tout dire) trouvera-t-on que le ſavoir y eſt quelquefois prodigué juſqu'à l'étalage. Quoiqu'il en ſoit, il nous paroît qu'on peut appliquer au ſentiment de M. Bartoli ce proverbe de ſon pays : *Se non è vero è ben trovato.* Les Lecteurs en jugeront.

Quelques ſoins cependant qu'ait pris ce ſavant Auteur, pour rendre plauſible ſa découverte, il ne doit pas s'attendre à perſuader tous les Eſprits : il en eſt de ſi difficiles ! Un ſavant Anglois n'imprima-t-il pas, il y a quelques années, que cette quatrième Eglogue, qu'il dit d'ailleurs être un Poëme charmant, ne fut peut-être point entendue parfaitement des Romains au temps même qu'elle parut..... *Etiam tum cum primum ederetur, ſatis perfectè intelligi non potuiſſe;*

(Robert. Lowth dans son Traité *de la Poësie sacrée des Hébreux.*)

L'Ouvrage de M. Bartoli est terminé par une Traduction élégante & fidèle de cette Eglogue. Elle est en Vers Italiens libres ou non-rimés : l'Auteur annonce qu'il a traduit de la même façon les autres Eglogues. Nous en parlerons dans nos Mémoires, si elles parviennent jusqu'à nous.

Cet Article, devenu lui-même insensiblement une espèce de Dissertation, a déja passé les bornes ordinaires d'un Extrait. C'est ce qui nous empêche de rendre compte de quelques Observations de l'Auteur sur un bas-relief d'argent trouvé l'an 1758 dans les ruines d'Herculane. Ce bas-relief qui nous a paru du plus grand goût représente, selon M. Bartoli, la douleur & les allarmes de Venus, lorsque, malgré les instan-

ces & les prières de cette Déesse; Adonis part pour aller attaquer le Sanglier qui lui donna la mort. M. Bartoli a fait graver ce bas-relief, & il l'a mis à la tête de ses Observations.

ARTICLE II.

PREMIÉRE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur Ste Sophie de Constantinople. *

MM. RR. PP.

En suivant l'ordre des temps, je devrois aujourd'hui vous parler de nos Temples, tels qu'ils

---

* Cette Lettre & une seconde qui la suivra de près, sont la continuation de celles qu'on nous a écrites sur les Temples du Christianisme : on peut les revoir

ont été depuis la fin du XV^e siècle : peut-être même comptez vous trouver, dans cette Lettre, la description du plus beau Monument de l'univers, du premier Edifice sacré où l'Architecture Grecque triompha pleinement du Gothique, & reparut dans toute sa majesté, avec toutes ses graces & ses richesses. Pardonnez-moi, si je trompe votre attente ; j'ai cru ne devoir vous entretenir de S. Pierre de Rome, la merveille du XVI^e siècle, qu'après vous avoir donné une juste idée de Ste So-

---

dans nos Mémoires de l'année dernière. Nous pouvons ajoûter ici, sans intérêt particulier, puisque nous ne sommes point les Auteurs de ces Lettres, qu'elles ont eu l'approbation des personnes les plus intelligentes en cette matière, & que M. le Roy entr'autres, si connu par ses *Ruines de la Grèce*, nous en a témoigné sa pleine satisfaction.

phie de Conſtantinople, la merveille du VI^e. Il regne parmi quelques Amateurs un préjugé ſi favorable à celle-ci ; tant de gens l'égalent, la préferent même à celle-là, que je ne puis me diſpenſer d'entrer dans quelques détails ſur le genre, & le goût de ſa conſtruction. Replongeons-nous donc de nouveau dans les ténèbres de la barbarie, & rétrogradons juſqu'au ſiècle de l'Empereur Juſtinien. Y ſaiſirons-nous encore quelques moments des beaux jours de l'Architecture, ou trouverons-nous la longue nuit de douze cents ans déja commencée ? Nous en jugerons à la vuë du Monument qui épuiſa les tréſors du Prince-Fondateur ; qui exerça la plume des Hiſtoriens & des Poëtes, témoins de ſa fondation ; enfin qui, à ſix cents lieues de nous, excite encore notre admiration.

Le Temple de Ste Sophie, tel qu'il existe aujourd'hui, ne doit que son nom à Constantin. Ce Prince, après avoir transporté à Constantinople le siège de l'Empire, y fit construire une Eglise qu'il consacra au Fils de Dieu comme à l'éternelle Sagesse, Sainte par essence, & il lui donna le titre de Ste Sophie. Un tremblement de terre ayant renversé cet Edifice, Constantius le fit rebâtir plus grand & plus riche, & la Dédicace s'en fit trente-quatre ans après que les fondements en eurent été jettés. Sous l'Empire d'Arcadius, il fut presque entièrement réduit en cendres, dans la sédition qu'occasionna l'exil de S. Jean Chrysostôme. Il brûla encore pendant la minorité de Théodose le Jeune, & fut ensuite réparé par ce Prince. Enfin la cinquième année de l'Empire de Justinien, il fut absolu-

ment consumé par les flammes dans une sédition.

Justinien occupé à multiplier dans Constantinople le nombre des Edifices publics, tandis que dans l'Occident les Barbares travailloient à diminuer celui de ses Provinces, forma le projet d'un Temple qui surpassât les plus somptueux Edifices de l'Antiquité Payenne. Il chargea de l'exécution Anthémius de Tralles & Isidore de Milet, sans doute les plus habiles Architectes du siècle. Il paroît cependant qu'Isidore ne travailla qu'en second, puisque Procope dit positivement que le Dessein du Temple étoit d'Anthémius. Quoiqu'il en soit, les fondements du nouvel Edifice furent jettés l'an 532 de Jesus-Christ V^e^. de l'Empire de Justinien, & la Dédicace s'en fit les derniers jours de 537. Vingt & un ans après, Justinien regnant encore, un

tremblement de terre fit écrouler une partie de la Coupole. La réparation en fut confiée à un second Isidore, neveu du premier. Ce nouvel Architecte poussa la Coupole vingt pieds plus haut qu'elle n'étoit avant sa chûte, & changea un peu sa forme qui étoit à plein ceintre, & qu'il rendit ovale.

Ste Sophie n'éprouva aucun malheur considérable, & se soûtint dans toute sa richesse jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. en 1453. Ce fier Conquérant la changea en Mosquée, & les Turcs, sans toucher au fond de son Architecture, en dégraderent tous les ornements intérieurs. Voilà, MM. RR. PP., tout ce qu'il nous importe de savoir sur l'historique de Ste Sophie.

Examinons à présent, sous un point de vuë général, sa struc-

ture & ſa décoration. Une Deſcription détaillée demanderoit des Planches, pour être bien intelligible : vous me permettrez de vous renvoyer à celles qu'a fait graver Grelot, & que vous trouverez auſſi dans le ſecond Tome des Commentaires de D. Banduri. Ce ſont celles que j'ai ſuivies, &, ſi je me trompe dans mes Obſervations, les erreurs ſeront originairement ſur le compte du Deſſinateur. Ces erreurs, au reſte, s'il s'en trouve, ne ſauroient regarder que quelques petits détails : les grandes parties de l'Edifice paroiſſent bien repréſentées, & c'eſt à quoi nous devons nous attacher. *

* Nous ajoûtons ici que M. le Roy ayant vu & deſſiné, dans ſon voyage, cette fameuſe Egliſe de Ste Sophie, il ſeroit bien à ſouhaiter qu'il voulût donner au Public ce morceau particulier;

La forme extérieure de Ste Sophie est un-quarré-long : l'intérieur, avant la chute de la première Coupole, présentoit, au premier coup-d'œil, une Croix Grecque. La longueur, de l'Occident à l'Orient, c'est-à-dire du Portique d'entrée jusqu'au fond de ce que les Grecs appelloient le *Presbytère*, est de 260 pieds: celle du Midi au Nord est de 213. Sur le milieu de l'Edifice s'éleve une Coupole : elle pôse sur quatre grandes Arcades que soûtiennent quatre Piliers isolés jusqu'à une certaine hauteur, & dont les différentes faces déterminent la forme de Croix. Outre ces quatre principaux Piliers, il y en a encore deux à chacune des extrémités de l'Orient & de l'Occident. L'espace qui les sé-

c'est la suite nécessaire & le complément de ses *Ruines de la Grèce.*

pare des quatre premiers, eſt occupé par un double ordre de Colonnes diſpoſées en Hémicycles, parce que ces Piliers ne ſont pas ſur la même ligne que ceux qui portent la Coupole, & qu'ils rentrent un peu plus, ceux de l'Occident dans la Nef, ceux de l'Orient dans le Sanctuaire. Les branches de la Croix, au Midi & au Nord, ſont formées: 1° Par une des faces des quatre grands Piliers: 2° Par deux contreforts, dont la moitié ſaillit hors du mur d'enceinte, & l'autre moitié entre dans l'intérieur & ſe lie aux Piliers de la Coupole par une Arcade, qui laiſſe un paſſage pour faire en-dedans le tour du Temple. A l'extérieur, ces contreforts s'élevent [illegible] la naiſſance de la Co[illegible] laquelle ils bute[illegible] Arcade.

De cette [illegible]

en forme de Croix inſcrite dans un quarré, vous voyez qu'il réſulte quatre grands eſpaces, qu'en ſtyle de Blaſon, nous nommerions *Cantons*. Ici, ces eſpaces ſont à-peu-près triangulaires : ce qui vient des Colonnes diſpoſées en Hémicycles, dont j'ai parlé plus haut. On y a ménagé deux Salles, l'une baſſe, l'autre haute, diſtinguées à l'œil par le double Ordre, & réellement ſéparées par une Voûte que ſoûtiennent quatre Colonnes intérieures. La façade eſt compoſée d'un double Portique; l'un inférieur, par lequel on entre de-plein-pied dans le Temple; l'autre ſupérieur, qui communique aux Salles hautes, dans leſquelles les femmes aſſiſtoient au ſervice divin. Je ne vous parle point de l'*Atrium* qui étoit au-devant des Portiques, parce qu'il ne faiſoit point partie du Temple.

Pour la liaiſon des Pierres & des Briques, on n'employa ni Chaux, ni Bitume : du Plomb fondu, verſé dans les interſtices, donna à la Maçonnerie une ſolidité, qu'elle n'auroit point tirée des liaiſons ordinaires. Afin de prévenir pour toujours les incendies, il n'entra point de Bois dans les combles du Temple qui fut couvert de larges Tables de Marbre. La Coupole eſt de Brique blanche, ſpongieuſe, & ſi légère qu'au rapport de quelques Auteurs cinq Briques ne peſent pas plus qu'une de celles dont nous faiſons uſage. Juſtinien les fit travailler à Rhodes.

Dans l'intérieur, il n'y avoit pas une Colonne qui ne fût de Marbre rare, tel que le Porphyre, le Verd de Lacédémone & de Theſſalie, le Granit Oriental, d'Egypte &c. & en cette partie, Conſtantinople s'enrichit

un peu aux dépens de Rome. Une *Veuve* Romaine, nommée *Marsia*, fit présent à Justinien de huit Colonnes de Porphyre. Ce sont celles qu'on voit encore aujourd'hui aux extrémités de l'Orient & de l'Occident, & qu'on a armées de cercles de fer, parce qu'elles paroissoient prêtes à s'éclater par la violence des tremblements de terre. Toutes les murailles étoient revêtues de Marbre, incrustées d'Agathe, de Nacre de *Perles*, toutes les Voûtes couvertes de Mosaïques à fond d'or.

C'est ce Marbre, cet Or, ces Colonnes précieuses, cette Coupole dont il n'y avoit pas de modèle ; c'est cette multitude de Portiques & de Salles qu'envisageoient, dans Ste Sophie, l'Historien Procope, le Poëte Paul le Silentiaire, l'Empereur Justinien, lorsque les deux premiers décrivoient ce Temple comme la mer-

veille de l'univers, le plus parfait ouvrage qu'eût jamais produit l'Architecture, & que le troisième, en y entrant au jour de la Dédicace, s'écria avec transport : *Je t'ai vaincu, Salomon.* Ils n'y voyoient, à-peu-près, que ce que voient les enfants dans S. Pierre de Rome, beaucoup de richesse, du Marbre, de la Dorure, de la Peinture, une grandeur au-dessus de celle des Temples ordinaires. Aujourd'hui, ceux dont l'estime est fondée sur le préjugé & qui entendant parler d'un Temple construit par des Grecs, se rappellent Athènes & Corinthe, ceux-là croient voir quelque chose de plus dans Ste Sophie, c'est-à-dire un beau Dessein, bien exécuté, la justesse des proportions répondant à la hardiesse de la distribution, un goût égal à la magnificence. Ils ne se trompent que de la moitié, & j'espère qu'ils en conviendront,

dront, quand nous aurons examiné en détail ce qu'*ils* admirent sans assez le connoître.

Il ne suffit pas qu'un Edifice soit vaste, qu'il présente quelques morceaux hardis, qu'on y voie des fûts de Colonnes, pour pouvoir conclure qu'il est de bon goût dans l'exécution totale; qu'il est d'une Architecture vraiment Grecque; qu'il est comparable à S. Pierre de Rome. Presque toutes nos anciennes Cathédrales sont plus vastes que *Ste Sophie*: dans plusieurs, les Piliers imitent assez bien les Colonnes: quelques-unes ont des Clochers plus hardis que la Coupole d'Isidore; & de tout cela il ne résulte cependant qu'une merveille Gothique.

Il faut l'avouer, l'idée d'une Croix Grecque avec une Coupole est une belle idée. Elle nâquit dans une tête où il y avoit du génie; mais elle nâquit 400 ans

trop tard, pour être rendue avec toute la perfection qui lui convenoit. On l'a adoptée de nos jours, & si Anthémius reparoissoit aujourd'hui, il verroit que son ouvrage ne fut, pour ainsi dire, qu'une ébauche, en comparaison de ce qui s'est fait en ce genre depuis la renaissance des Arts. Venons à la preuve.

1°. En vain chercheroit-on, dans Ste Sophie, quelque chose qui approchât des Ordres d'Architecture inventés par les Grecs & les Romains. On y trouve bien des Colonnes; mais d'une proportion éloignée des régles, mais avec des Chapiteaux d'un goût si bisarre, qu'on ne sait à quel Ordre ils appartiennent; mais sans Entablement d'aucune espèce. C'est donc ici, comme dans S Paul de Rome dont je vous ai parlé, une suite de petites Arcades qui lient une Colonne à l'au-

tre, & dont les pieds-droits posent immédiatement sur le Chapiteau. L'espace qui sépare les Piliers de l'Orient & de l'Occident, de ceux qui portent la Coupole, est, comme je l'ai remarqué plus haut, occupé par un double Ordre de Colonnes. L'Ordre inférieur a deux Colonnes, le supérieur en a cinq, & voilà des porte-à-faux grossiers, sans compter le mauvais effet pour l'œil, même le moins Connoisseur.

Isidore, à qui l'on confia la réédification de la Coupole, & qui mit dans ce morceau plus d'élévation qu'il n'en avoit avant sa chute, chercha aussi le moyen de lui donner plus de solidité : & tel fut celui qu'il imagina. Entre les grands Piliers qui soûtiennent la Coupole, il planta au Midi & au Nord quatre grosses Colonnes de Granit de 40 pieds de fût. Sur ces Colonnes, il construisit, avec

le secours ordinaire des petites Arcades, un mur d'une hauteur médiocre : sur ce mur, il établit six Colonnes beaucoup plus courtes que les premiéres, puis encore un mur percé de trois rangs de Lucarnes, lequel s'éleve jusqu'au sommet de la grande Arcade, & en remplit toute la concavité. Le premier effet de cet échaffaudage est de dérober à l'œil la forme de Croix Grecque, puisque les branches du Midi & du Nord sont coupées par ces Colonnes & par ces murailles entassées les unes sur les autres. Ajoûtez encore ici les Porte-à-faux.

Tous ces Piliers que j'ai indiqués, étoient-ils au moins ornés de Pilastres, comme ils le sont dans nos Temples à Coupole ? Non : ils étoient revêtus de Marbre, incrustés de Mosaïques, coupés d'espace en espace par des cordons en bossages, ornés de

Sculptures ſemblables à celles de nos Piliers Gothiques. Du reſte, rien ne les couronnoit avec grace. Ils avoient commencé ſans Baſe, ils finiſſoient ſans Chapiteau & ſans Entablement ; à moins qu'on ne veuille donner ce nom à de gros modillons qui reſſemblent aux Creneaux de nos anciennes Fortifications, qui regnent tout-autour du Temple, & qui ſoûtiennent une Baluſtrade.

2°. La Coupole eſt le morceau le plus célèbre de Sainte-Sophie, parce qu'il eſt le plus extraordinaire, vû le temps auquel il fut conſtruit, & qu'à quelques égards il a ſervi de modèle à nos Architectes modernes. A en juger par cet endroit, il mérite ſa célébrité. Il la mérite encore, ſi l'on en conſidère la partie purement méchanique. Mais qu'il perd de ſon prix, ſi, en ce qui regarde le goût, les proportions, la forme,

on en juge par comparaison avec nos Coupoles !

Je ne sais si c'est à la forme des Piliers qui se terminent en angles droits, regardant le centre de l'Edifice, & qui ont plus de face d'un côté que de l'autre, qu'il faut attribuer l'effet peu agréable des fourches ou pendentifs de la Coupole. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les retombées des grandes Arcades, en se réunissant sur les Piliers qui les portent, présentent un angle extrêmement aigu ; que la base de la Coupole en paroît trop foible ; & que, si l'on a raison de regarder toute Coupole en général comme un Porte-à-faux, celle de Ste Sophie, plus que toute autre, rend ce reproche plausible. L'Historien Procope voyoit bien le défaut de ces angles aigus, mais sans savoir que c'en fût un, lorsqu'il disoit : Que telle étoit la

légèreté de la Coupole de Ste Sophie, qu'elle paroissoit suspendue à une chaîne qui partoit du Ciel. Aujourd'hui, nous voulons que les Edifices construits sur la terre aient aussi leurs points d'appui sur la terre, & que ces points d'appui s'apperçoivent. S'ils sont invisibles, nous nous mocquons de l'esprit de l'Architecte, & nous en appellons au bon sens. Nos Architectes ont senti l'inconvénient des Piliers à Angle, tels que ceux de Ste Sophie. De-là vient que, quand ils ont voulu construire de grandes Coupoles, ils ont fait les Piliers à pans. Par-là ils se sont ménagé naturellement un espace raisonnable entre les retombées des Arcades, ils ont donné du pied à leurs pendentifs, ils ont par conséquent fortifié, même à l'œil, la base immédiate de la Coupole, & enfin ils ont tracé pour base générale de toute la masse, non

pas un quarré comme à Ste Sophie, mais un Octogone, forme plus analogue à celle de la Coupole, plus dégagée, plus agréable, plus susceptible de décoration.

A proprement parler, on ne trouve point, dans la Coupole de Ste Sophie, ce que nous appellons, dans les nôtres, le Tambour, c'est-à-dire la partie où se ménagent les grandes fenêtres pour éclairer l'intérieur. Sa courbure ou son ceintre naît presque sur les Arcades qui la portent, & l'on ne peut mieux la comparer qu'à la Voûte d'un Four. On lui donne 75 pieds de diamètre, & seulement 38 pieds depuis le sommet des Arcades jusqu'à son centre: on voit dès-lors combien elle est écrasée. Malgré le grand nombre de ses fenêtres, elle est obscure; parce que ces fenêtres sont basses & étroites, comme toutes les autres de l'Edifice.

3°. Tout préjugé à part, & avec la meilleure volonté du monde d'admirer le bon où il se présente; quelle idée pouvons-nous nous former de la Peinture en Mosaïque du VI^e siècle? Celle du temps de l'Empereur Adrien n'étoit excellente, que parce que la Peinture en général l'étoit. Quand un genre tomba, tous les autres tomberent aussi: & assurément on ne peut pas croire que l'invention, le dessein, le coloris se soûtinssent dans la Mosaïque, lorsqu'on ne les connoissoit plus dans la détrempe & la fresque. Le talent de réunir de petites pierres colorées est peu estimable, si l'on n'y joint celui de tirer de bons Tableaux de cette réunion. Au temps du Cimabué, on peignoit mal en Mosaïque, parce qu'on peignoit mal en tout genre. Le Giotto peignit beaucoup mieux que tous ses prédéceſſeurs; & le

progrès de l'Art se montre aux dans le grand morceau de Mosaïque qu'on voit au Portique de S. Pierre, & qui est du Giotto. Les Grecs, sous Justinien, ne firent pas mieux en ce genre à Constantinople, qu'ils ne firent dans la suite à Rome jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle. Ceux qui ont été dans cette dernière Ville, se rappelleront, sans doute, les Tribunes de S. Jean de Latran, de S. Paul, de Ste Marie Majeure, la façade de Ste Marie *in Trastevere* &c. Ont-ils trouvé de bons Tableaux dans un assemblage de figures trop longues ou trop courtes, ayant les yeux égarés, les pieds sans consistence, les bras paralytiques, les mains pointues; sans dessein, sans expression, sans air de tête, sans mouvement, ne faisant groupe nulle part, presque toujours placées sur le même plan, & allant à la file comme en

procession ? Il y a quatre cents ans qu'on admiroit tout cela à Rome, & il y en a onze ou douze cents qu'à Constantinople Paul le Silentiaire chantoit avec enthousiasme quelque chose d'aussi mauvais. Il est inutile d'appuyer sur la Sculpture de Ste Sophie : quand nous n'aurions, pour en juger, que les Médailles du Regne de Justinien, elles suffiroient pour nous décider sur le talent de ses Sculpteurs.

4°. Si l'intérieur de Ste Sophie étoit riche, l'extérieur étoit très-pauvre. Si l'on excepte le double Portique d'entrée, tout le reste étoit nud, & ne présentoit qu'une maçonnerie assez grossière. Les quatre contreforts qui buttent contre la Coupole, en font toute la décoration ; & les Minarets qu'y ont ajoûtés les Turcs, y mettent de la richesse. Que les Musulmans aient renversé les Statues & dégradé les

Peintures, ils n'ont détruit en cela que des accessoires, dont un Edifice bon par sa forme & par ses ornements essentiels ne tire que peu de mérite, & qui, pour des gens instruits, ne suppléent ni aux régles, ni au vrai goût de l'Architecture Grecque. J'aurois encore quelque chose à ajoûter sur Ste Sophie, mais cette Lettre devient longue : ainsi vous me permettrez de vous entretenir du même sujet la premiére fois que j'aurai l'honneur de vous écrire. Je suis, &c.

20. Novembre 1759.

ARTICLE III.

ΜΕΛΕΑΓΡΟΥ ΓΑΔΑΡΗΝΟΥ ΕΙΣ ΤΟ ΕΑΡ ΕΙΔΥΛΛΙΟΝ. Meleagri Gadareni in Ver Idyllium. Joan. Bapt. Zenobbetius edidit & illustravit. *Idylle de Méléagre sur le Printemps, donnée au Public & enrichie de Notes par M. Zénobetti.* (In-4°. pag. 32.) A Rome, chez Salomoni. M. DCC. LIX.

VOici un morceau d'Antiquité qui mérite l'accueil des gens de Lettres. 1° C'est du Grec & de bon Grec, antérieur d'environ cent ans à l'Ere Chrétienne : car Méléagre de Gadare vivoit sous le dernier Séleucus vers la CLXX. Olympiade. 2° C'est une jolie Pièce sur le Printemps : objet qui égaie toujours l'imagination, pour

peu qu'il soit bien traité. 3° C'est une découverte qui a été faite dans un Manuscrit du Vatican, tout rempli d'Epigrammes Grecques, les unes déja imprimées, les autres, en plus grand nombre, demeurées dans l'oubli, parce qu'on a négligé d'en faire une Edition. 4° M. Zénobetti, qui nous donne l'Idylle de Méléagre, l'enrichit tellement de Notes & de Citations, que ce petit Ouvrage est une source d'érudition pour quiconque le lit de suite. Ici la broderie couvre presque toute l'étoffe. Pour 23 Vers Grecs, on a 30 pages *in*-4°. de doctrine.

Méléagre étoit de Gadare, Ville de Syrie. Il habita en divers lieux, sur-tout à Tyr, & dans l'Isle de Cos où il mourut, quoique ce soit la Patrie d'Hippocrate. Il prit la peine de recueillir les Epigrammes Grecques de XLVI.

Auteurs plus anciens que lui, & il appella ce Recueil la *Couronne*. De temps en temps, on y trouve aussi des traits de son génie, c'est-à-dire des Vers de sa façon. Cette *Couronne*, qui existe encore en tout ou en partie dans des Manuscrits, est précédée d'une espèce de Prologue en 56 Vers Elégiaques, où tous les Auteurs des Epigrammes, qui forment la *Couronne*, sont nommés. Fabricius, au second Tome de sa Bibliothèque Grecque, transcrit & traduit cette Pièce dont M. Zénobetti a eu, sans doute, connoissance, quoiqu'il n'en fasse pas mention.

Nous ne pourrions rien dire dans cet Article, si nous supprimions l'Idylle même de Méléagre, ou plutôt si nous ne la rapportions pas en entier. C'est le cas de dire aux Antagonistes du Grec : *Odi profanum vulgus &*

arceo. Ce que nous allons préſenter, n'eſt point fait pour eux, mais pour les bons Littérateurs, qui ſeront bien aiſes d'avoir ſous les yeux un morceau qu'ils n'avoient jamais vu. C'eſt d'ailleurs une manière toute naturelle d'étendre l'Edition de M. Zénobetti, & de la faire paſſer entre les mains de ceux qui ne peuvent ſe procurer l'Exemplaire de Rome.

ΕΙΣ ΤΟ ΕΑΡ
ΕΙΔΥΛΛΙΟΝ.

ΧΕΙΜΑΤΟΣ ΗΝΕΜΟΕΝΤΟΣ ΑΠ ΑΙ-
ΘΕΡΟΣ ΟΙΧΟΜΕΝΟΙΟ
ΠΟΡΦΥΡΕΗ ΜΕΙΔΗΣΕ ΦΕΡΑΝΘΕΟΣ
ΕΙΑΡΟΣ ΩΡΗ·
ΓΑΙΑ ΔΕ ΚΥΑΝΕΗ ΧΛΟΕΡΗΝ
ΕΣΤΕΨΑΤΟ ΠΟΙΗΝ
ΚΑΙ ΦΥΤΑ ΘΗΛΗΣΑΝΤΑ ΝΕΟΙΣ
ΕΚΟΜΙΣΣΕ ΠΕΤΑΛΟΙΣ
ΟΙΑ ΑΠΑΛΗΝ ΠΙΝΟΝΤΕΣ ΑΕΞΙΦΥ-
ΤΟΥ ΔΡΟΣΟΝ ΗΟΥΣ
ΛΕΙΜΩΝΕΣ ΓΕΛΟΩΣΙΝ ΑΝΟΙΓΟ-
ΜΕΝΟΙΟ ΡΟΔΟΙΟ

ΧΑΙΡΕΙ ΚΑΙ ΣΥΡΙΓΓΙ ΝΟΜΕΥΣ ΕΝ
ΟΡΕΣΣΙ ΑΙΓΑΙΝΩΝ
ΚΑΙ ΠΟΛΙΟΙΣ ΕΡΙΦΟΙΣ ΕΠΙΤΕΡΠΕ-
ΤΑΙ ΑΙΠΟΛΟΣ ΑΙΓΩΝ
ΗΔΗ ΔΕ ΠΛΩΟΥΣΙΝ ΕΠ ΕΥΡΕΑ
ΚΥΜΑΤΑ ΝΑΥΤΑΙ
ΠΝΟΙΗΙ ΑΠΗΜΑΝΤΩΙ ΖΕΦΥΡΟΥ
ΛΙΝΑ ΚΟΛΠΩΣΑΝΤΕΣ
ΗΔΗ Δ ΕΥΑΖΟΥΣΙ ΦΕΡΕΣΤΑ ΦΥ-
ΛΩΙ ΔΙΟΝΥΣΩΙ
ΑΝΘΕΙ ΒΟΤΡΥΟΕΝΤΟΣ ΕΡΕΨΑΜΕ-
ΝΟΙ ΤΡΙΧΑ ΚΙΣΣΟΥ
ΕΡΓΑ ΔΕ ΤΕΥΧΗΕΝΤΑ ΒΟΗΓΕΝΕΣ-
ΣΙ ΜΕΛΙΣΣΑΙΣ
ΚΑΛΑ ΜΕΛΗ ΚΑΙ ΣΙΜΒΛΩΙ ΕΦΗ-
ΜΕΝΑΙ ΕΡΓΑΖΟΝΤΑΙ
ΛΕΥΚΑ ΠΟΛΥΤΡΗΤΟΙΟ ΝΕΟΡΡΥΤΑ
ΚΑΛΛΕΑ ΚΗΡΟΥ
ΠΑΝΤΗΙ Δ ΟΡΝΙΘΩΝ ΓΕΝΕΗ
ΛΙΓΥΦΩΝΟΝ ΑΕΙΔΕΙ
ΑΛΚΥΟΝΕΣ ΠΕΡΙ ΚΥΜΑ ΧΕΛΙΔΟ-
ΝΕΣ ΑΜΦΙ ΜΕΛΑΘΡΑ
ΚΥΚΝΟΣ Δ ΕΠ ΟΧΘΕΣΙ ΠΟΤΑΜΟΥ
ΚΑΙ ΥΠ ΑΛΣΟΣ ΑΗΙΔΩΝ
ΕΚ ΔΕ ΦΥΤΩΝ ΧΑΙΡΟΥΣΙ ΚΟΜΑΙ
ΚΑΙ ΓΑΙΑ ΤΕΘΗΛΕΝ
ΣΥΡΙΖΕΙ ΔΕ ΝΟΜΕΥΣ ΚΑΙ ΤΕΡΠΕ-
ΤΑΙ ΕΥΚΟΜΑ ΜΗΛΑ
ΚΑΙ ΜΕΛΠΕΙ ΠΕΤΕΗΝΑ ΚΑΙ ΩΔΙ-
ΝΟΥΣΙ ΜΕΛΙΣΣΑΙ

ΚΑΙ ΝΑΥΤΑΙ ΔΕ ΠΛΩΟΥΣΙΝ ΔΙΟΝ
ΝΥΣΟΣ ΔΕ ΧΟΡΕΥΕΙ
ΠΩΣ ΘΥ ΧΡΗ ΚΑΙ ΑΟΙΔΟΝ ΕΝ
ΕΙΑΡΙ ΚΑΛΟΝ ΑΕΙΣΑΙ

Telle est la Pièce toute en lettres capitales, comme dans l'Edition de M. Zénobetti, qui a voulu représenter aussi le Manuscrit du IX^e ou du X^e siècle, où ce morceau est contenu. En voici la Traduction libre.

» Quand l'Hyver orageux se » retire, la riante saison du Prin- » temps & des Fleurs paroît. La » terre triste jusqu'alors, com- » mence à se couvrir d'herbes » verdoyantes, à recevoir la pa- » rure des nouvelles plantes qui » la couvrent. Les prairies boi- » vent la douce rosée de l'Au- » rore, & la Rose qui s'épanouit » fait la joie des campagnes. Le » Berger plein d'allégresse, joue » de la Flutte sur les montagnes; » & celui qui conduit les chèvres

» au pâturage, voit avec plaisir
» son troupeau nombreux & flo-
» rissant. Les Nautoniers se pré-
» parent à fendre les flots du
» vaste Océan, ils tendent leurs
» voiles pour recevoir le souffle
» bienfaisant de Zéphyre. Alors
» on célèbre les Orgies en l'hon-
» neur de Bacchus. Les Compa-
» gnons de ce Dieu paroissent
» couronnés d'une triple tresse de
» lierre, & chantent la vigne &
» le vin, bienfaits de leur Maître.
» Les Abeilles font artistement leur
» miel, & versent ce nectar déli-
» cieux dans les ruches où elles
» se reposent. De tous côtés, les
» Oiseaux en foule font retentir
» l'air de leurs chants. Les Alcyons
» font leur nid sur les ondes, & les
» Hirondelles s'établissent dans les
» maisons. Le Cygne habite le
» bord des fleuves, & le Rossi-
» gnol chante dans les Bois. Les
» Arbres se couvrent de feuilles,

» la Terre de fleurs. Le Berger
» continuant de jouer de la Flutte,
» goûte déja par avance les fruits
» d'une abondante récolte. Tous
» les Oiſeaux célébrent le retour
» du Printemps. Les Abeilles en-
» richiſſent leur Maître ; les Ma-
» telots tiennent la Mer ; le Dieu
» du vin danſe. N'y auroit-il
» donc que les Poëtes qui négli-
» geaſſent de bien chanter dans
» cette belle ſaiſon ? «

On voit que les idées de cette Poëſie ſont riantes & gracieuſes ; mais il y a un peu de *Battologie* & de répétitions. Du reſte, le ſtyle eſt coulant, naïf & tout-à-fait dans le goût d'Anacréon, quand il dit : *Tout boit, pourquoi ne boirois-je pas auſſi ?*

M. Zénobetti donne une Traduction littérale & fidèle de cette Idylle, & en façon de Notes, des Citations immenſes, comme nous l'avons déja remarqué. Son mo-

tif n'a pas été d'imiter l'imperti-
nente coûtume des Interprètes du
XVI[e] & du XVII[e] siècle, qui vou-
loient mettre dans un Commen-
taire tout ce qu'ils savoient; qui, à
l'occasion de tel ou tel passage
qu'ils n'expliquoient point, se jet-
toient dans des dépenses de doc-
trine, dont le Lecteur les auroit
dispensés aisément. Procédé into-
lérable, encore une fois, & qui a
mérité d'être à jamais corrigé ou
ridiculisé par l'ingénieuse Satyre
du *Chef-d'œuvre de l'Inconnu.*
M. Zénobetti a eu de très-bonnes
intentions. Ayant trouvé, dans
son Manuscrit du Vatican, plu-
sieurs belles Epigrammes qui n'ont
jamais été recueillies ni impri-
mées, il a cru devoir saisir le
moment de la renaissance litté-
raire du morceau de Méléagre,
pour relever aussi la gloire de
quantité d'autres illustres Epi-
grammistes cachés dans la nuit

des temps. Nous ne citerons point d'exemples, parce que ce ſeroit encore du Grec qu'il faudroit faire eſſuyer à nos Lecteurs. Mais nous reconnoiſſons que ce petit Recueil d'Epigrammes rend cette Edition fort précieuſe. M. Zénobetti l'orne d'ailleurs de la Gravure de quelques Antiquités & de Tables des mots, des Auteurs cités, des Gravures répandues dans la Brochure. On doit déſirer que ce beau petit préſent fait à la République des Lettres ſe répande dans nos Cantons & dans toute l'Europe. On peut auſſi inviter le ſavant Editeur à glaner encore dans ce Manuſcrit du Vatican, qui contient tant de choſes inconnues juſqu'ici.

ARTICLE IV.

INTRODUCTION à l'Histoire moderne générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, & la situation présente des différents Etats de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Commencée par le Baron de Pufendorff, augmentée par M. Bruzen de la Martinière ; nouvelle Edition, revuë, considérablement augmentée, corrigée sur les meilleurs Auteurs, & continuée jusqu'en 1750. Par M. de Grace. (Huit Volumes *in*-4°.) *A Paris, chez Merigot & Grangé, Hochereau l'aîné, Robustel, le Loup, &c.* *Janv.* 1760. I. vol.

M. DCC. LIII. & suiv. jusqu'en M. DCC. LIX.

IL n'est pas permis d'ignorer que le Baron de Pufendorff n'entreprit son *Introduction à l'Histoire de l'Univers*, que comme un Ouvrage qui devoit être le complément de son Traité du Droit de la Nature & des Gens. Ce Traité est une profonde théorie, dont les principes, méthodiquement enchaînés, forment, en quelque sorte, le code de toutes les Nations. Afin de juger de l'usage qu'on en doit faire, & des avantages qu'on en peut attendre, il étoit à propos de sonder les intérêts & les ressorts généraux & particuliers qui remuent les différents Peuples du monde. Il falloit connoître l'influence qu'ont eue & qu'ont encore sur leur Gouvernement, les principes du Droit Naturel. Il semble

femble qu'à cet égard les vuides qui reftent dans le Traité de Pufendorff, pourroient fe remplir à moins de frais, & qu'au-lieu d'une *Introduction à l'Hiftoire de l'Univers*, il eût fuffi de nous donner des Difcours Politiques fur l'Hiftoire de chaque Peuple; d'y fuivre le progrès de leur conftitution, les révolutions de leur Gouvernement, la nature & le développement des caractères nationaux, les variations arrivées dans les Mœurs, dans les ufages, dans la Religion, & de terminer chaque Difcours par un tableau des idées & des prétentions, des moyens & des facultés, des Loix & des Coûtumes, des Traités & des Alliances qui font la force ou la foibleffe actuelle de chaque Nation.

Cependant la vogue qu'eut dès fa naiffance l'*Introduction* de Pufendorff, fut très-grande : la ré-

putation de l'Auteur, plus que l'Ouvrage même, entraîna la faveur du Public. La Traduction Françoise que le Sieur Roussel en donna sur une Version Latine, ne laissa pas d'être favorablement accueillie, malgré les fautes qui en défiguroient le sens & le style. En 1721, M. Bruzen de la Martinière en publia une Edition où il eut soin de corriger la plûpart de ces fautes. En 1731, il en fit encore une autre Edition plus ample & plus correcte que les précédentes : elle est en neuf Volumes *in*-12. Il ne se contenta pas d'y faire des Additions considérables, & de conduire l'Ouvrage jusqu'au temps où cette Edition fut publiée : il réforma bien des endroits où Pufendorff se livroit trop à l'esprit de parti & de Nation. Ce Jurisconsulte n'étoit rien moins qu'un Ecrivain impartial. Il étoit fort pré-

venu contre quelques Puissances étrangères, & sur-tout contre la France. D'ailleurs c'étoit un Protestant très-sensible aux intérêts de sa Secte : il se permettoit aisément des digressions théologiques ; & il affectoit le style des controverses comme s'il eût été aussi versé dans ce genre que dans le Droit public. Son Introduction porte l'empreinte de tous ces préjugés : loin de les faire disparoître, son premier Traducteur François s'étoit fait un mérite de les fortifier. Plus zelé pour la vérité & pour la justice, plus jaloux de la gloire de son Original, M. de la Martinière a effacé du Texte plusieurs de ces taches, il a placé vis-à-vis de quelques autres des Notes qui en corrigent le venin.

M. de Grace a beaucoup enchéri sur le travail de ce dernier Editeur. L'Introduction de Pu-

fendorff sort de ses mains, continuée jusqu'à l'année 1750 : les autres corrections & additions sont encore plus considérables que la continuation ; puisque le tout forme un Ouvrage en huit Tomes *in*-4°. dont chacun contient plus de huit cents pages. Les préjugés de Nation, les intérêts de parti qui avoient tant influé dans la première composition, ont disparu sous la plume de M. de Grace : à peine en avons-nous trouvé le moindre germe en parcourant les huit Volumes, dont nous allons donner une légère Notice. Ainsi le Baron de Pufendorff est peut-être le seul Historien célèbre dont les Continuateurs aient amélioré le fond, rectifié la forme, & augmenté le prix. Du côté des ornements, il ne manque rien à cette Edition : les Fleurons, les Vignettes, les Culs-de-lampe sont d'un

très-bon goût. On n'a rien épargné pour la beauté des Caractères & pour la bonté du Papier. Il seroit à souhaiter que la correction Typographique fût plus parfaite. Les fautes qu'on y rencontre, ne tombent pas seulement sur les dates & sur les mots: elles influent quelquefois sur la construction des phrases, dont quelques-unes, indépendamment de ce défaut, pourroient aussi être plus chatiées & plus régulières, quoiqu'en général le style de l'Auteur ait la clarté & la simplicité qui conviennent à ces sortes d'Abrégés. Du reste, il nous paroît que M. de Grace a rempli fidèlement ce qu'il promet dans le titre de cette Edition.

Suivant la méthode de Pufendorff, on parle ici de chaque Peuple en particulier : ces morceaux d'Histoire ne s'accordent pas toujours entre eux ; & de-là

tion ſi éclairée. Rome lioit ſa Religion au bien public en ſuppoſant dans ſes Dieux une Providence : mais ce dogme étoit très-défiguré, ſur-tout par les ſuperſtitions dont les Augures repaiſſoient la crédulité populaire. Cependant il reſtoit encore aſſez de traces d'une vérité ſi capitale pour diriger les Citoyens dans les devoirs eſſentiels de la Religion & de l'humanité.

Nous ne rendrons point compte de ces VIII Volumes en inſiſtant ſur les détails; il faut ſe reſſouvenir que c'eſt ici un abrégé d'Hiſtoire générale, & que la plûpart des évènements qu'on y raconte, ſont connus de tout le monde. Ainſi nous nous croyons autoriſés à n'indiquer que quelques endroits, ſur leſquels on nous permettra de diſſerter en peu de mots. Cette méthode eſt analogue aux vuës de Pufen-

dorff & de ſon Continuateur.

Le premier Tome de cette Introduction ne contient que deux Chapitres, dont l'un comprend l'Hiſtoire d'Eſpagne & de Portugal, l'autre l'Hiſtoire de France. M. de Grace adopte la penſée de Varillas, qui, après avoir peint le caractère de Ferdinand le Catholique, ajoûte : C'eſt à ce Prince *qu'on doit attribuer le premier & ſouverain uſage de la Politique moderne.* C'eſt dire beaucoup ; cependant ces termes ſi énergiques ne préſentent au commun des Lecteurs qu'un ſens vague & confus : pour le fixer, il faut réfléchir ſur l'Hiſtoire & ſur les révolutions du ſiècle où regna Ferdinand. Après ſon mariage avec Iſabelle & la réunion des Royaumes de Caſtille & d'Arragon, après l'expulſion des Maures par les armes des Rois Catholiques, l'Eſpagne ceſſa d'être

un théâtre de troubles & de guerres éternelles, qui s'allumoient sans cesse entre tant de Monarques voisins, rivaux & ennemis. Le génie Espagnol, qui naturellement aime les armes, étoit d'autant plus guerrier que, dans le sein même de l'Espagne, il avoit toujours trouvé les occasions de se signaler. Mais trop occupés chez eux, les Espagnols ne pouvoient guères songer à inquiéter l'Etranger. Si Ferdinand n'eut point fourni d'aliment à cette bravoure nationale, elle eût pu devenir funeste à la tranquillité de son Regne. Indépendamment de l'Amérique, qui ouvrit alors un vaste champ de conquêtes, Ferdinand entreprit d'étendre aussi sa Puissance en Afrique & en Italie. Le progrès de ses armes le fit soupçonner d'aspirer à la Monarchie universelle. Une partie de l'Europe se ligua contre

un Prince qui sembloit devoir tout envahir & tout subjuguer. D'autres Etats crurent qu'il y avoit plus à gagner pour eux en s'associant avec l'Espagne, qui leur offroit de meilleures conditions qu'ils n'en pouvoient attendre en se liguant avec ses ennemis ; car Ferdinand savoit avancer ses affaires aussi bien par la voie de la négociation que par celle des armes. De-là, dans l'Europe, ces systêmes de Traités & d'Alliances, de balance & d'équilibre, qui sont la base de la Politique moderne. L'ascendant de la Puissance Espagnole en fit donc naître la nécessité, & Ferdinand sut s'en servir pour augmenter sa grandeur.

Dans l'Histoire de France, M. de Grace embrasse & soûtient l'opinion de M. Frèret, qui prétend que, long-temps avant le Regne de Clovis, les Francs

avoient fait des établiſſemens dans les Gaules, & par conſéquent ne s'étoient pas bornés à de ſimples excurſions. La France eſt de tous les Etats de l'Europe, celui où il eſt arrivé le moins de révolutions, parce que c'eſt le Royaume dont la conſtitution s'eſt le plus promptement & le plus conſtamment attachée à la forme d'une vraie Monarchie, & à un ordre de ſucceſſion le plus régulier, le plus naturel & le plus invariable. La puiſſance des grands Vaſſaux fit long-temps la foibleſſe du Monarque & le malheur de ſon Peuple victime de leurs révoltes, de leurs querelles & de leurs paſſions. L'abaiſſement de leur puiſſance réunit enfin au ſceptre toutes les forces de la Nation, dont le partage, ſource de tant de rivalités & d'inimitiés, avoit été ſi ſouvent funeſte au corps de l'Etat. Le Trône étant

devenu, de fait comme de droit, le centre de la puiſſance & de l'autorité, la Monarchie devint plus forte & plus tranquille, & les peuples plus libres & plus heureux. Voilà l'avantage de la France ſur tous les autres Etats de l'Europe : ſon Hiſtoire le conſtate, on ne ſauroit la lire & l'approfondir ſans en tirer ce réſultat, qui nous fait remonter à l'origine réfléchie & raiſonnée de ce penchant naturel, qui nous attache à nos Monarques. C'eſt auſſi-là le gage légitime de cette fidélité, qui fait la ſûreté de nos Souverains, & la gloire de notre Nation. Ces précieux principes n'ont jamais, parmi nous, ſouffert aucune altération durable ; les éclipſes qui en ont quelquefois obſcurci la lumière ; ont toujours été très-rares & très-paſſagères.

Outre l'Hiſtoire de la Lorraine,

dans le premier Chapitre, le Tom
second contient, dans six autres
l'Histoire de tous les Royaumes,
de tous les Duchés & de toutes
les Républiques d'Italie. A force
d'étendre son Empire, Rome enfin
n'eut plus d'ennemi qui pût
nourrir & exercer sa valeur. Ses
mœurs austères, qui avoient fait
la force de ses armes, dégénérerent
dans le sein des richesses dont
elle avoit dépouillé l'univers. Le
luxe & la mollesse éteignirent les
nobles sentiments de ces vertueux
Républicains, & enfanterent
des besoins inconnus aux
anciens Romains. Les Provinces
de l'Empire furent plus horriblement
ravagées par leurs Gouverneurs,
qu'elles ne l'avoient été
par leurs Conquérants. Ces Gouverneurs
avides transportoient à
Rome l'or qu'ils enlevoient aux
Provinces, & le prodiguoient en
débauches. Sous les Empereurs

le Romain devenu Courtisan cessa d'être Citoyen. N'étant plus que le siège des Beaux-Arts & des mauvaises mœurs, l'Italie offroit aux Barbares du Septentrion une proie trop riche & trop facile pour ne pas tenter leur avidité féroce & intrépide. Sur les débris de l'Empire Romain qu'ils avoient détruit par leurs brigandages, ces Barbares fonderent de nouveaux Royaumes. Délivrée enfin de ces tyrans passagers, l'Italie se divisa en plusieurs Etats, dont on doit, dans le Volume que nous parcourons, reconnoître l'origine, étudier les Loix, découvrir les intérêts, & mesurer les forces. On y verra les François, les Espagnols & les Allemands se disputer le Milanez, les Royaumes de Naples, de Sicile &c. & arroser de leur sang ces Etats qui étoient l'objet malheureux de leur ambition. On

y verra les Florentins, les Génois & les Venitiens ſacrifier à leurs rivalités le repos, la vie & le bonheur de leurs ſujets. Le Commerce eût enrichi tous ces Etats, s'il n'eût pas allumé entre eux des haines nationales, dont la fureur étoit encore plus impétueuſe que leur cupidité n'étoit inſatiable. Ils conſumerent long-temps les uns contre les autres, des forces dont la perte ne tourna qu'au profit de l'Etranger.

Pour rendre la lecture de cette Introduction plus utile & plus relative au but qui en fit naître l'idée à Pufendorff, il faut s'appliquer ſur-tout à connoître à fond le Gouvernement de chaque Etat, en ſaiſir l'eſprit & en obſerver les défauts & les vices. Nous trouvons un modèle de ces obſervations dans une Note où M. de Grace expoſe les réflexions de Machiavel ſur les trou-

bles qui s'éleverent si souvent à Florence entre la Noblesse & le Peuple. Le malheur de cette Ville étoit que ces disputes se terminoient toujours par les armes, & par la mort ou l'exil de plusieurs Citoyens : elles aboutirent enfin à mettre le Peuple au niveau des Nobles. Le Peuple, quand il peut s'unir & s'entendre, forme toujours le parti le plus fort. A Florence, il ne cherchoit qu'à exclure les Nobles de toutes les charges : ainsi ses prétentions, étant toujours injurieuses à la Noblesse, la rendoient d'autant plus opiniâtre à la défense, qu'elle en étoit plus vivement blessée. Le parti victorieux, quand il étoit rassasié de sang & de proscriptions, faisoit des loix, non pour ramener l'ordre public, mais pour affermir sa supériorité. Quand le Peuple l'emportoit, la Noblesse renonçoit à ses titres,

afin de parvenir aux emplois. Quand elle prévaloit à son tour, le Peuple restoit asservi & écrasé. Quand il reprenoit le dessus, la Noblesse se confondoit bientôt avec lui pour aspirer aux charges, & par conséquent se dégradoit & s'avilissoit. Dans l'ancienne Rome, au contraire, il ne résultoit guères des troubles intérieurs que de bonnes loix qui rétablissoient le calme, & si le Sénat étoit quelquefois humilié par le Peuple, jamais il n'étoit avili. Le Peuple lui-même toujours Citoyen, après ses avantages, devenoit plus noble & n'étoit plus insolent : de sorte qu'à Rome le Patricien vaincu, ne cessoit jamais d'être Patricien ; & le Plébéien vainqueur n'aspiroit qu'à devenir Patricien. La rivalité qui regnoit entre ces deux Ordres, ne se déployoit donc que sous le voile d'une ardente émulation pour le

bien public. Pour le procurer, l'un étoit jaloux de sa supériorité, & l'autre ne visoit à l'égalité que pour y contribuer davantage. Florence fut plus fortunée que Rome: la famille des Médicis lui donna des Chefs, qui firent sa gloire & son bonheur. Dans ses Empereurs, Rome eut souvent des Princes odieux ou foibles, qui ne savoient ni honorer, ni défendre leur Trône.

Il y auroit bien de semblables réflexions à faire sur l'Histoire de Venise & de Gènes, sur leurs rivalités réciproques, sur leurs guerres sanglantes & funestes, & sur les factions qui déchirerent le sein de ces deux Républiques. En parlant des démêlés qui, au commencement du XVII^e^ siècle, s'éleverent entre Paul V. & la République de Venise, M. de Grace dit que *cette querelle occasionna divers écrits*, & que *les*

plus célèbres furent ceux du
meux Gerson & de Fra-Pa
Le fameux Gerson étant r
avant le milieu du XV^e^ siè
ne pouvoit pas écrire sur
dispute qui ne s'éleva qu'au c
mencement du XVII^e^. Ce c
y a de vrai, c'est que, dans c
contestation, Fra-Paolo se
valut de l'autorité de Gers
qu'il traduisit en Italien le T
de ce Docteur sur la validité
excommunications, & qu'i
publia accompagné d'un C
mentaire de sa façon.

On parlera des Volumes
vants dans d'autres Article
ces Mémoires.

ARTICLE V.

***DISSERTATIONS** sur différents sujets de l'Histoire de France.* Par M. Bullet, Professeur Royal de Théologie, Doyen de l'Université de Besançon, Associé de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (Volume *in-*8°. pag. 226.) *A Besançon, chez Charmet..... à Paris, chez Guerin & Delatour..... à Lyon, chez Perisse.* M. DCC. LIX.

VOici encore des éclaircissements sur quelques points particuliers de notre Histoire. Quand ils portent, comme ceux-ci, sur des autorités reçues, sur des conjectures aussi probables qu'ingénieuses, on ne peut trop les multiplier. Onze Dissertations

plus ou moins prolixes sont la matière de ce savant Ouvrage, dont on peut dire, en quelque façon, qu'il contient plus de choses que de mots. Nous appuyerons un peu plus sur les deux premiéres, contents d'indiquer les suivantes.

Dans le premier Discours, M. Bullet rapporte divers sentiments sur l'origine des fleurs de Lis : mais aucun ne le satisfait. Est-ce à la fleur de nos Jardins ou de nos campagnes, appellée *Lys*, que nous attribuerons cette origine ? Il n'y a nulle ressemblance. *Sera-ce à un présent du Ciel fait à Clovis par notre Seigneur, envoyé par un Ange ?* C'est ce que Raoul de Presles, parlant à Charles V. Roi de France, raconte bonnement : & c'est *Deus è machinâ.* Un tel récit *dénué de preuves est mis aujourd'hui au rang des fables.*

On réfute plus sérieusement le P. Daniel. Cet Ecrivain, fondé sur un passage d'Agathias, Historien Grec du VI^e^ siècle, trouve cette origine dans une espèce de javelot à l'usage des anciens François : l'extrémité supérieure de ce javelot n'imitoit pas mal la figure des fleurs de Lys qu'on voit dans les armoiries de nos Rois. » A » l'extrémité qui est en-haut, *dit » le François d'après le Grec*, » il y a aux deux côtés de la » pointe du javelot deux autres » fers recourbés comme deux » crochets, qui s'éloignent du ja- » velot à droite & à gauche, & » dont la pointe est tournée vers » le bas. « A quoi le P. Daniel ajoûte : » On voit sur deux pièces » de monnoie, rapportées par » M. le Blanc, le fer de ce jave- » lot au milieu de plusieurs Lys ; » ces Lys qui y étoient joints, lui » firent donner le nom de fleur

» de Lys, comme s'il fut sorti
» de la même tige que ces
» Lys, &c. «

Dans tout ceci, M. Bullet voit des défauts de vrai-semblance qui qui sont assez sensibles ; mais nous ne pensons pas qu'on saisisse de même son principal argument. » Si les fleurs de Lys, *dit-il*, » n'étoient que le fer d'un dard » propre aux François, elles au» roient été particulières à la Na» tion. Il n'en est pas ainsi. Nous » voyons nos fleurs de Lys orner » les sceptres, les couronnes, les » habillements des Empereurs Ro» mains, Grecs, Allemands, des » Rois Lombards, des Rois d'Es» pagne & d'Angleterre. « Suit une longue & savante énumération de tous les Princes étrangers postérieurs à Clovis, & même antérieurs, pour qui la fleur de Lys a été ou un symbole ou un ornement.

Ces faits prouvent, sans doute, que nos Rois François n'ont pas été les seuls qui aient employé ce symbole, ni les seuls aussi peut-être qui se soient servis du javelot imité par la Fleur-de-Lys, mais la conséquence qu'on en tire est-elle sans réplique? D'autres que les François ont arboré les Fleurs-de-Lys: donc les François n'ont pu s'en faire une attribution spéciale. La conclusion n'est pas infaillible; n'est-ce pas comme si l'on disoit: Les armes de l'Empire sont l'Aigle Romaine: donc la Pologne n'a pu prendre cette même Aigle dans ses Armoiries?

Voici une autre conjecture de M. Chifflet adoptée par M. l'Abbé du Bos: elle est appuyée sur la découverte du tombeau de Childeric I. découverte faite à Tournay en 1653. Entr'autres ornements on y trouva quantité d'A-

beilles d'or, dont Chifflet croit que le Manteau Royal de Childeric avoit été parsemé. Les Abeilles étoient le symbole favori de la Nation, (ce qu'il faudroit prouver.) Or il a pu se faire que des Sculpteurs, des Peintres mal-habiles n'aient pas bien dessiné ces précieux insectes, lesquels ainsi défigurés auront passé pour des Fleurs-de-Lys. Telle est la pensée de ces Savants : elle réunit aussi bien des difficultés ; celle-ci entr'autres qu'indique M. Bullet : » c'est qu'on n'explique point comment on a pu » donner le nom de *Lys* à la » Fleur venue de ces Abeilles » mal dessinées : « puisqu'en effet le Lys naturel n'a nul rapport à la Fleur armoriée.

D'autres, après le même Chifflet & le P. Menestrier, datent l'époque de nos Fleurs-de-Lys du Regne de Louis VII. La beau

de ce Prince, au rapport d'Orderic Vital, lui fit donner, dans sa jeunesse, le nom de *Florus*: & comme anciennement Louis s'écrivoit *Loys*, on aura dit d'abord *Fleur-de-Loys*, ensuite *Fleur-de-Lys*, par corruption ou par abbréviation. Outre que cette explication n'est guères naturelle, M. Bullet fait voir que l'usage de la Fleur-de-Lys remonte bien plus haut que le Regne de Louis le Jeune.

L'idée du P. Hardouin n'est pas plus solide. » Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, donna » sa niéce Isabelle en mariage à » Philippe-Auguste avec l'Artois » pour dot, de manière que le » Lys (on dit aujourd'hui la Lys) » fut la borne des deux Etats. » Sur les bords de cette rivière » croît une espèce de Fleur parti- » culière, qu'on appelle *Iris* ou » *Flambe*. C'est cette Fleur, selon

» du Lys, ou que cette rivière
» terminoit leurs Etats. Voilà l'oc-
» casion pour laquelle Philippe
» prit pour symbole ces Flambes
» qui furent appellées Fleurs-de-
» Lys, du nom de la rivière aux
» bords de laquelle elles croif-
» sent. «

C'est ici le triomphe de M. Bul-
let, qui noie cette imagination
dans un déluge d'autorités. Com-
bien de Monarques François,
avant Philippe-Auguste, ont em-
ployé les Fleurs-de-Lys, non
comme armoiries, (elles n'exi-
toient pas encore) mais dans leu
ornements ou dans leurs devises
De ce nombre sont Charlem-
gne, Pepin son fils Roi d'Ital

Chauve, Lothaire Roi de France, Hugues Capet, Robert, le Duc de Bourgogne son second fils, Philippe I. Louis le Gros &c. On compte aussi Louis VI. & Philippe Auguste, mais ces deux Princes & tous ceux qui les suivent ne prouveroient rien, puisque le Regne de Louis VII. est la date même que le P. Hardouin donne à l'origine des Fleurs-de-Lys. Ce qu'on ajoûte des monnoies de beaucoup d'autres Princes postérieurs à ce Regne, tels que plusieurs Ducs de Bourgogne, Comtes d'Anjou, de Blois, de Chartres &c. qu'on voit *Fleurdelisées*, ne seroit pas plus concluant. Feudataires de la Couronne, parents pour la plûpart, ou du moins alliés de nos Rois, ils auront pu marquer d'une Fleur-de-Lys les monnoies qu'ils faisoient frapper, soit pour montrer leur dépendance, soit pour

Foncemagne. Elle se trouve dans son Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres, & inséré dans le XX^e Volume de cette savante Compagnie. On peut la réduire à ce qui suit.

1°. Dans la basse Latinité, le mot de *Lilium* a été pris souvent pour un ornement, soit général, soit particulier. On en rapporte deux exemples : l'un est tiré de la Vulgate au Livre de Judith; où ce mot *lilia* veut dire une certaine parure de femme. La vie de S. Benoît d'Aniane fournit le second : il y est fait mention de sept candélabres magnifiques, de *quorum stipite procedunt hastilia, sphærulæque ac lilia.* Pour les autres exemples, M. de Foncemagne renvoie au Glossaire de du Cange.

2°. Le terme générique *Flores* étoit pris quelquefois dans la signification particulière d'orne-

mens propres des Couronnes : Cum quibusdam Floribus Coronæ Imperatricis : *Avec certaines Fleurs appartenantes à la Couronne de l'Impératrice.* Ainsi parle l'Abbé Suger dans une espèce d'inventaire du Trésor de S. Denys.

3°. Il aura donc été naturel de joindre ces deux expressions *Flores* & *Lilia*, & d'en faire un seul mot pour exprimer les ornements appellés des Lys, *Lilia*. Les Ecrivains suivants trouvant dans les Chartes antiques *Flores Liliorum*, auront confondu ces Lys artificiels avec ceux de nos Jardins : c'est-ce que Rigord, Nangis, n'ont pas manqué de faire, & tous les autres après eux.

M. Bullet produit six passages tirés du Glossaire, & prétend qu'ils ne favorisent pas l'opinion de M. de Foncemagne, non plus que les deux autres ci-devant

cités. Mais qu'il nous soit permis de dire que nous ne pensons pas de même : nous y voyons d'anciens ornements désignés par ces mots *Lilia*, *Lilios*, & c'est tout ce que M. de Foncemagne a prétendu. Aussi son systême ne nous semble-t-il pas aussi solidement réfuté que les autres. Quoiqu'il en soit, » combattre toutes les » conjectures qui ont été propo- » sées sur un sujet, c'est s'impo- » ser, en quelque sorte, l'obliga- » tion d'en présenter une plus » satisfaisante ; & c'est véritable- » ment ce qu'on a eu en vue en » composant cet écrit. « L'Auteur s'embarque donc à son tour dans ce grand Océan des conjectures, & voici celle qu'il embrasse.

D'abord il convient avec tous les autres que, parmi nos anciens Artistes, ce terme *Fleur-de-Lys* marquoit souvent quelque ornement assez arbitraire, mais affecté

par préférence aux Sceptres, aux Couronnes, aux Manteaux, aux Sceaux de nos Rois. Il ſuppoſe enſuite ce qu'il a démontré ailleurs, que la Langue Celtique ſe parloit communément en France ſous les Monarques des deux premiéres races. Il ajoûte qu'en cette Langue le mot *Ly* ſignifioit *Roi, Souverain.* La preuve en eſt que ce terme conſerve encore la même ſignification dans les trois dialectes Celtiques qui nous ſont reſtés, le Gallois, le Breton & l'Irlandois. C'eſt ici qu'on nous donne une ſavante nomenclature des mots Irlandois, Bretons & Gallois, qui ont rapport au terme de *Lys*, & qui expriment tous ou le nom de *Roi* lui-même, ou quelque choſe qui y a trait. On rapproche toutes ces idées, pour en conclure enfin que *Fleur-de-Lys* anciennement ſignifioit la *même choſe qu'ornement* de Roi.

Au reste, les autorités de Rigord & de Nangis ne sont rien ici. S'ils n'ont point assigné cette origine, c'est qu'ils l'ignoroient : la Langue Celtique étoit confinée de leur temps dans un coin du monde, & oubliée de tout le reste.

M. Bullet, comme par surabondance de doctrine, nous apprend deux choses ; l'une est que dans le Chinois le mot *Li* a la même force. Nous trouvons en effet que le premier Tribunal de la Chine est nommé *Li-pou*, c'est-à-dire *Loi du Gouvernement.* Si l'on s'étonne de cette analogie, la surprise cessera bientôt quand on verra paroître le *Dictionnaire Celtique-François* de notre Auteur, où il promet de nous faire voir la conformité du Chinois avec le Celtique. Déja même on peut s'en convaincre, puisque l'Imprimeur de Besançon, le Sieur

Charmet, nous a fait espérer le premier Volume de ce Dictionnaire pour le mois de Juin dernier. L'autre observation de l'Auteur est au sujet du *Lit de Justice.* » Le terme François *Lit* ne présente point le sens de cette éclatante cérémonie : il faut donc le chercher dans l'ancienne » Langue de nos Pères. *Lit* en » Breton signifie *solemnité. Lith* » en Irlandois signifie *solemnel.* » *Lit de Justice* est donc solemnité de Justice, telle qu'elle est » lorsque le Souverain s'y trouve » en personne. « Nous ne donnons ici qu'une foible ébauche de l'érudition répandue dans toute cette Dissertation : il faut la lire pour estimer l'étendue & la singularité des recherches de notre savant Auteur.

Dans le Chapitre que nous venons d'extraire, M. Bullet avoit cité Matthieu Pâris sur la préémi-

nence de nos Monarques : cet Historien Anglois (ad an. 1254) appelle le Roi de France, LE ROI DES ROIS : *Dominus Rex Francorum qui terrestrium Rex Regum est, &c.* C'est cette prééminence & cette assertion qu'on se propose de justifier dans la seconde Dissertation qu'on nous donne ici. Elle présente une suite de textes & de monuments qui ne prouveroient pas ce qu'on se propose, s'ils n'avoient été tirés d'Auteurs étrangers fort indifférents pour notre gloire ; souvent même nos rivaux & nos ennemis, à qui la seule force de la vérité pouvoit arracher ces aveux.

A commencer par les souverains Pontifes, rien n'est plus connu que le mot du grand saint Gregoire à Childebert I. qui n'étoit cependant Roi que d'une partie de la France. *Quantò cæteros homines Regia dignitas ante-*

sedit, tantò cæterarum gentium Regna Regni vestri profectò culmen excellit. (L. 6. Ep. 5.) Et dans son Livre des Sacrements, la Prière qu'il a composée pour le Vendredi-Saint, ne fait mention que des deux Empires, des Romains & des François. *Respice ad Romanorum atque Francorum benignus Imperium, &c.* Une multitude d'autres Papes ont donné les plus authentiques témoignages de la haute idée qu'ils avoient de la Monarchie Françoise & des Souverains qui la gouvernoient.

Quant aux Empereurs & aux Rois, M. Bullet en produit un grand nombre qui se sont énoncés de la façon la plus glorieuse à nos Monarques. Par exemple, » les Empereurs d'Orient qui » donnoient aux Rois le titre de » *Nobilissime*, appelloient le Roi » de France *Preto-Nobilissime.* »

C'eſt ce qu'on voit dans une Lettre de Manuel Comnène. » Conſ» tantin Porphyrogenète, Empe» reur lui-même..... dit qu'on » avoit gravé, dans l'Egliſe de » Ste Sophie, une conſtitution du » grand Conſtantin, par laquelle » on défendoit aux Empereurs de » contracter des mariages avec » aucune Princeſſe étrangère, ex» cepté les Françoiſes. Quand » même cette loi auroit été fauſ» ſement attribuée au grand Conſ» tantin, ſon exiſtence qu'on ne » peut révoquer en doute, ſeroit » toujours un glorieux témoignage » de la haute eſtime que l'on » avoit de la Nation Françoiſe » dans l'Empire Grec. « La monnoie d'or de France étoit la ſeule anciennement qui eût cours dans cet Empire, au rapport de Procope. Voici ce que Suidas atteſte, c'eſt qu'en Grèce le Roi de France étoit appellé ſimple-

ment & par excellence PEE, LE ROI, sans spécifier de quelle Nation.

Nous voudrions pouvoir suivre jusqu'au bout une induction aussi flatteuse pour tout bon François. Mais, pour tout dire, il faudroit tout copier, & nous aimons mieux renvoyer à l'Ouvrage même.

La troisième Dissertation n'est qu'un dénombrement des divers Supports que nos Rois ont donnés à leurs armoiries. M. Bullet n'en connoît point de plus anciens que ceux de Philippe-Auguste, nouvelle preuve que les armoiries n'ont commencé que vers ce temps-là.

La quatrième roule sur la couleur royale, c'est le bleu d'azur. Dans la troisième race, tous les monuments en font foi. M. Bullet en trouve aussi des exemples pour la seconde & la première

race. Si quelqu'un lui demande : *Pourquoi ce goût, cette préférence?* Il conjecture que Clovis choisit cette couleur pour se conformer aux Gaulois, parmi lesquels elle étoit dominante. Et si l'on veut la raison ultérieure pourquoi cette couleur étoit commune dans les Gaules, il nous cite l'Histoire d'Amiens ; elle en apporte une cause bien simple. » C'est » qu'il croissoit dans ce pays-là » une grande quantité de Guédes » ou Pastels : ainsi ils pouvoient, » sans aucune dépense, teindre » en bleu. «

Le cinquième Mémoire traite de la Main de Justice : c'est un bâton d'or (ou doré,) long d'une coudée, terminé à l'extrémité par une main d'yvoire qui éleve le pouce, l'index, & le doigt du milieu, & qui plie les deux autres. Le premier de nos Rois qui l'ait portée est Hugues Capet. M. Bul-

let rapporte à ce ſujet les différentes conjectures, & conclut ainſi : » Cette Verge ou bâton..... » ſeroit-elle le ſymbole de la » Juſtice que le Prince promet à » ſon Peuple, comme le ſceptre » eſt la marque de ſon autorité? » C'eſt ce qui paroît de plus vrai» ſemblable. « C'eſt auſſi ce qu'il juſtifie par les paroles mêmes du Prélat conſécrateur, qui remettant cette marque de la dignité royale entre les mains du Prince, lui dit : *Accipe Virgam virtutis atque æquitatis, &c.* Il y a toute apparence que Hugues Capet, qui trouva le Royaume en déſordre, voulut faire connoître, par ce ſymbole, qu'il rendroit juſtice, & qu'il ſauroit, ſuivant les occurrences, pardonner & punir.

Il eſt queſtion, dans le ſuivant Diſcours, de notre ancien Cri d'armes, *Mont-joie S. Denys.*

M. Bullet, ici comme ailleurs, combat les autres ſentiments, & établit le ſien. Il fait bien voir que l'origine de ce cri ne ſauroit être *meum gaudium*, comme l'ont cru pluſieurs, mais *mons lætitiæ*, c'eſt-à-dire un monceau, un tertre, un monument érigé en ſigne de joie après quelque heureux évènement, ſur-tout après une victoire. De-là ce qu'on appelloit *pierres levées*, dont tant de reſtes ſe voient encore dans toutes les parties de l'Europe; & c'eſt ſur quoi l'Auteur ne laiſſe rien à deſirer. La totalité de ſes preuves forme une ſorte de démonſtration. Crier *Mont-joie* n'étoit donc autre choſe que demander la victoire, pour faire enſuite un *Mont de joie*. Quant à l'Addition de *S. Denys*, » on » l'y joignit pour implorer la » protection de ce Saint, qui eſt » devenu, ſous la troiſième race,

» le Patron de nos Rois & de leur » Royaume. «

L'Oriflamme fait la matière d'un autre Discours. C'étoit l'ancienne bannière militaire de l'Abbaye de S. Denys. Nos Rois qui succéderent aux Comtes du Véxin, dans la protection de cette Abbaye, en firent la leur, par dévotion au grand Apôtre de la France. Ils la recevoient à S. Denys dans les guerres qu'ils entreprenoient. Ce fut l'usage depuis Louis le Gros jusqu'à Louis XI. Au reste, cette Oriflamme si célèbre n'étoit qu'une pièce de Taffetas rouge & toute simple à trois pans ou découpures en forme de Gonfanon, attachée au bout d'une lance dorée. C'est de cette dorure & de cette couleur de feu, *disent le P. Daniel & M. du Cange*, que lui vint son nom d'*Oriflamme*. Cette étymologie

n'eſt pas du goût de M. Bullet; il aime mieux la déterrer dans ces anciens mots Celtiques, *Oll* toute & *Flam* rouge : ce qui donne du poids à ſon opinion, c'eſt qu'on trouve ſouvent, dans les vieilles Chartes, cet étendard nommé *Oloflamma*, ou bien *Oliflamma*. Il cite ſes autorités.

Le mot *Fer*, en Tudeſque, veut dire porter ; *Angons* étoit le nom antique de ces javelots à deux crochets retournés, dont nous avons parlé plus haut. De *Ferangons*, on aura fait aiſément *Frangons*. Auſſi c'eſt ſous ce nom de *Frangons* que furent connus les premiers François, comme on le voit dans quelques Textes de Ciceron & d'autres Auteurs. Ce huitième Mémoire fournit pluſieurs traits d'Antiquité ſur nos origines, que M. Bullet ne laiſſe pas échapper.

Les trois dernières Diſſerta-

tions roulent 1° sur la manière dont nos premiers Rois prenoient possession de la souveraine Puissance: 2° Sur l'Antiquité de leur Sacre : 3° Sur le Mortier des Présidents.

L'installation des Rois se faisoit ainsi par les anciens Francs. » Toute la Nation prenoit les ar» mes ; & s'assembloit en pleine » campagne. On élevoit alors le » Roi sur un bouclier, sur lequel » étant débout, il étoit porté trois » fois autour du camp, au mi» lieu des cris & des acclama» tions des Grands & du Peuple.« Pepin le Bref se contenta de se faire sacrer, en quoi il a été imité de ses successeurs.

Pour ce qui est de la cérémonie du Sacre, M. Bullet croit qu'elle a été pratiquée à l'égard de Childebert I. & de Clovis lui-même. Il apporte en preuve deux

ARTICLE VI.

HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours; où l'on expose le tableau & le développement des principales découvertes, les contestations qu'elles ont fait naître, & les principaux traits de la vie des Mathématiciens les plus célèbres. (Tome II. *in*-4°.) *Par M. Montucla, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.* A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, &c. *Dernier Extrait.*

LE premier Volume de ce grand Ouvrage contient l'Histoire des Mathématiques depuis le commencement du monde jusqu'à la

fin du XVI^e siècle : ce qui forme un espace d'environ cinq mille cinq cents ans. Le second Volume ne présente que l'Histoire de ces Sciences durant le XVII^e siècle, & les détails qu'on nous donne sur cet objet, égalent pour l'étendue & surpassent pour la beauté, pour l'utilité, pour l'agrément, tout ce que notre Historien a fait entrer jusqu'ici dans la composition de son Livre. Il faut d'abord entendre M. Montucla, & rendre à nos Lecteurs ce qu'il appelle le *point de vuë général des découvertes Mathématiques*, qui sont *dues au XVII^e siècle.*

» Quel spectacle brillant, *s'écrie-» t-il*, que celui qu'elles nous pré-» sentent ! Qu'il est ravissant & ad-» mirable pour un œil philosophi-» que ! Si nous nous attachons aux » Mathématiques pures, nous » trouvons d'abord dans les pre-

» miéres années de ce siècle, l'in-
» vention ingénieuse & plus utile
» encore des Logarithmes. Nous
» voyons bientôt après une nou-
» velle Géomètrie, naître entre les
» mains de Cavalleri, & cultivée
» par divers autres, s'élever à des
» recherches fort supérieures à
» celles qui occuperent l'Anti-
» quité. Cependant Descartes
» prend une autre route & appli-
» quant l'Analyse à la Géomè-
» trie, il donne à la Théorie des
» courbes, une étendue & une fa-
» cilité qu'elle n'avoit point en-
» core eues. Il invente diverses
» méthodes pour résoudre, par
» une voie certaine, les plus dif-
» ficiles problêmes qu'on puisse
» proposer en ce genre. Fermat,
» son rival & son contemporain,
» marche dans la même carrière,
» & propose aussi des inventions
» qui sont un germe fort déve-
» loppé des nouveaux calculs,

» Wallis, Barrow, Gregori en-
» richissent la Géomètrie d'une
» multitude de méthodes nou-
» velles & de découvertes. New-
» ton enfin donne naissance à
» cette sublime Géomètrie, pour
» laquelle ce qui avoit couté jus-
» ques-là tant de peines, n'est
» plus qu'un jeu; & qui est seule
» capable de donner accès dans
» les recherches difficiles dont
» s'occupent aujourd'hui nos Géo-
» mètres & nos Physiciens.

» Si de-là nous portons nos
» regards sur les Mathématiques
» mixtes, nous ne serons pas
» moins satisfaits de l'accroisse-
» ment que nous leur verrons
» prendre. La Méchanique nous
» offrira la découverte des loix
» du mouvement & de sa com-
» munication; de celles de l'ac-
» célération des corps graves; du
» chemin des projectiles; de l'ac-
» tion mutuelle & du mouve-

» ment des fluides. No
» rons s'accroître de
» théories profondes ,
» celles des centres d'o
» de la résistance des flu
» forces centrales &c.
» grès que fait l'Opti
» dant le même temps
» pas moins brillants :
» dont se fait la vision
» quée ; la loi de la
» découverte, & une
» Science s'élève sur
» ment. Le Telescope
» croscope offrent à l
» secours inconnus à l'
» La cause du phéno
» l'Arc-en-Ciel est so
» raison : la lumière est
» & la différente ré
» des couleurs est rec
» Télescope à réflexio
» venté & exécuté av
» L'Astronomie enfin
» sente d'abord la déc

e forme des orbites que
nt les Planètes, & des
i président à leurs mou-
s. Bientôt après, aidés
scope, on voit les Astro-
s'élancer, en quelque
dans les Cieux & y dé-
les taches du Soleil;
uvement de cet Astre
de son Axe; les phases
us & de Mercure; ces
Planètes qui, semblables
e Lune, accompagnent
& Saturne avec le sin-
Anneau dont celui-ci est
né: phénomènes qui
un grand jour sur le vrai
e de l'Univers. La Terre
urée avec une exactitude
périeure à celle des An-
& sa vraie forme est re-
e. Ce que les Observa-
avoient appris à Kepler
montré, à l'aide d'une
tion profonde de la Géo-

» mètrie & de la Méchanique aux
» mouvements des corps céleſtes.
» Les Comètes ſont miſes au rang
» des Planètes, & leur cours eſt
» ſoumis au calcul, malgré la ra-
» reté de leurs apparitions. La
» Lune, cette Planète ſi long-
» temps rebelle à tous les efforts
» des Aſtronomes, reçoit des fers,
» & la cauſe de ſes irrégularités
» eſt dévoilée. On voit enfin
» ſortir des mains de l'immortel
» Newton un ſyſtême Phyſico-
» Aſtronomique, chef-d'œuvre
» de la Géomètrie & de la Mé-
» chanique, & qui reçoit, de
» jour à autre, une nouvelle con-
» firmation, des travaux réunis des
» Géomètres & des Obſervateurs.
» Tel eſt le Tableau général des
» Mathématiques durant le der-
» nier ſiècle. «

Nous avons voulu tranſcrire ce grand morceau, parce qu'il explique auſſi tout le plan du

[le] Volume de M. Montucla. [Ce V]olume est distribué en IX [Livres] que nous suivrons, obser[vant t]oujours de nous attacher à [ce qu']il y a de plus historique, [sans ten]ir compte des particula[rités de] Bibliographie. L'Auteur [a évi]té, avec raison, dans son [ouvra]ge, la nomenclature des [Livres] de Mathématiques. Nous [devon]s lui savoir gré de cette [attent]ion, & ne pas négliger les [petits] défauts qui se sont glissés [dans] les détails.

[Le] premier Livre fait voir les [progrè]s de la Géomètrie & des [Math]ématiques pures, traitées à [la ma]nière des Anciens, c'est-à-[dire] sans calcul Algébrique. On [voit p]aroître dès les premiéres [année]s du XVII[e] siècle la belle [inven]tion des Logarithmes, de [ces n]ombres qui réduisent à l'ad[ditio]n & à la multiplication les [procé]dés longs & compliqués de

rie & de la Méchanique aux
vements des corps céleſtes.
Comètes ſont miſes au rang
Planètes, & leur cours eſt
is au calcul, malgré la ra-
de leurs apparitions. La
, cette Planète ſi long-
rebelle à tous les efforts
ronomes, reçoit des fers,
auſe de ſes irrégularités
voilée. On voit enfin
es mains de l'immortel
un ſyſtême Phyſico-
nique, chef-d'œuvre
éomètrie & de la Mé-
, & qui reçoit, de
tre, une nouvelle con-
des travaux réunis des
s & des Obſervateurs.
Tableau général des
ques durant le der-
«

ns voulu tranſcrire
orceau, parce qu'il
i tout le plan du

ond Volume de M. Montucla.
Volume est distribué en IX
res que nous suivrons, obser-
t toujours de nous attacher à
qu'il y a de plus historique,
à tenir compte des particula-
s de Bibliographie. L'Auteur
entrer, avec raison, dans son
vrage, la nomenclature des
res de Mathématiques. Nous
ons lui savoir gré de cette
ntion, & ne pas négliger les
its défauts qui se sont glissés
s les détails.

Le premier Livre fait voir les
grès de la Géométrie & des
thématiques pures, traitées à
manière des Anciens, c'est-à-
e sans calcul Algébrique. On
it paroître dès les premiéres
nées du XVII^e siècle la belle
vention des Logarithmes, de
nombres qui réduisent à l'ad-
ion & à la multiplication les
océdés longs & compliqués de

la multiplication & de la di
sion. Notre Auteur explique
vamment l'artifice & les usa
des Tables de Logarithmes.
Baron de Neper, Ecossois, qui
fut l'Inventeur, ne jouit pas lo
temps de sa découverte ; mai
eut des successeurs qui l'accré
terent fort, & qui la perfectio
nerent. Dès l'an 1624, Kep
publia, sur les Logarithmes,
Livre dont il y eut même d
Editions tout-à-la-fois, s'il
vrai que M. Montucla en ait
une de *Lintz*, comme il le m
que ; car nous en avons
une de *Marpurg*, aussi datée
1624.

La méthode des *Indivisibl*
inventée par Cavalleri de l'Or
des Hiéronymites, ne s'établit
sans contradiction. On fut d'ab
révolté de ce terme d'*Indiv*
bles, lequel n'exprime rien
réel & d'existant dans la Natu

: simplement les élements
ures, éléments qu'on sup-
arvenus à la dernière di-
qui peut en être faite. On
l'utilité de cette méthode,
our comparer les figures
elles, soit pour résoudre les
mes d'une manière expé-
Enfin la naissance de cette
ne a été regardée comme
ne des grands progrès de
ométrie durant le cours du
siècle.

ndis que Cavalleri éclairoit
de nouvelles lumières, la
tentoit aussi des décou-
M. de Fermat considéra

cacher son secret, fut préjudiciable à sa gloire. Le Géomètre Italien » publia ses Indivisibles, » & frustra Roberval de l'hon» neur que lui auroit fait sa mé» thode s'il l'eût publiée : juste » punition de ceux qui, par des » motifs aussi peu dignes d'un » Philosophe, font un mystère de » leurs inventions! «

L'Histoire de la Cycloïde se rapporte au même temps, & attire toutes les attentions de M. Montucla, parce que cette courbe ou plutôt la détermination de son aire a fait naître une assez grande controverse entre les Italiens & les François, entre Descartes & Roberval : controverse où sont entrés Galilée, Toricelli, Pascal, Fermat, le P. Mersenne &c. * les uns comme

* M. Montucla cite l'*Harmonie universelle* de ce savant Minime, comme ayant été donnée en 1637. Nous l'avons vue de 1636.

Acteurs, les autres comme témoins ou comme amis. Il faudroit ſuivre tout ce démêlé dans le récit de notre Hiſtorien qui traite la choſe avec beaucoup d'exactitude & d'impartialité. Il paroît que Roberval détermina bien l'aire de cette courbe, mais qu'il échoua au problême de ſes tangentes : problême qui fut réſolu par Deſcartes & par Fermat, avec une facilité & une élégance dont l'amour propre de Roberval & de ſes partiſans fut bleſſé.

Deſcartes éprouva encore la jalouſie de Roberval au ſujet de ſa Géomètrie & de la manière toute analytique & toute algèbrique dont elle eſt traitée. On voit au ſecond Livre de M. Montucla cette querelle avec toute l'Hiſtoire des belles découvertes de Deſcartes dans l'Analyſe & dans l'uſage des Equations. Roberval prétendit que notre illuſtre Philo-

sophe avoit pillé Harriot, Analyste Anglois, mort en 1621, & connu par un Livre qui ne fut imprimé que dix ans après sa mort. Wallis, aussi Anglois, fit bien plus de bruit dans la suite sur ce prétendu plagiat. Notre Historien réprime ces clameurs en appréciant au juste le travail de Harriot & celui de Descartes. Que celui-ci eût vu le Livre du premier, cela paroît vraisemblable; mais la marche qu'il observe fait bien voir qu'il a aussi composé de génie. Harriot lui-même n'a rien avancé d'essentiel en fait d'Analyse & d'Equations qui ne fût connu de ses Devanciers, & sur-tout de notre célèbre Viète.

M. Montucla met tous ces points dans le plus grand jour; & il n'oublie pas de relever les autres chicanes de Roberval sur les prétendues erreurs qu'il reprochoit à la Géomètrie de Des-

cartes. Mais celui-ci s'emporta
ussi mal-à-propos contre M. de
ermat, à l'occasion des métho-
es de ce dernier sur les ques-
ons *de maximis & minimis*. Un
omme tel que Descartes auroit
û donner l'exemple de la mo-
ration, ou plutôt de l'insensi-
ité la plus philosophique ; mais
oit tout le contraire : *Il s'ai-
Toit aisément contre ceux qui
loient trop à se rendre à son
iment*. Et voilà un très-grand
dale donné par le Père de la
osophie moderne. Que seroit-
cet Esprit de querelle, de
ur, de prétentions devoit se
tuer d'âge en âge avec la
ode, d'ailleurs excellente,
escartes ? Il vaudroit mieux
point Philosophe que de
orer ainsi sa profession &
noissances. M. Montucla
lieu de faire ces observa-
tant il montre de sagesse,

de sang-froid & de justice dans son Histoire des Mathématiques. Son second Livre, qui roule en très-grande partie sur la Géométrie de Descartes, est instructif: on y voit l'Histoire de divers Géomètres qui ont cultivé l'Analyse Cartésienne, entr'autres de Schoten, de Witt, de Hudde, de Huyghens, de Sluse, avec un état des principaux Ouvrages où l'Analyse est développée : les uns comprennent l'Algèbre pure, les autres l'Algèbre mixte ou appliquée à la Géomètrie. Cette instruction Bibliographique est tout-à-fait utile aux Lecteurs de cette Histoire.

Le troisième Livre traite de l'Optique jusques vers le milieu du XVII^e siecle : car ici & dans les Livres suivants, notre Auteur partage sa matière. L'abondance des découvertes & des hommes savants qui les ont faites, l'oblige

à couper, pour ainſi dire, le ſiècle en deux. Il parle ici de l'Optique, & y il revient dans ſon IX^e Livre, parce qu'il achève de conſidérer les progrès de cette Science dans le reſte de ce ſiècle. Ce troiſième Livre commence par l'explication des principaux phénomènes de la viſion. Enſuite vient l'invention du Téleſcope: machine admirable qui doit ſon origine à un Hollandois ou plutôt Zélandois; car on ne peut guères placer le lieu de cette découverte qu'à Middelbourg. On diſpute après cela ſi ce fut Jacques Metius, ou Zacharie Jans, ou Jean Lapprey qui rencontra une ſi belle choſe. M. Montucla débrouille fort bien la partie hiſtorique de cette invention, à quoi il ajoûte les diverſes eſpèces & les progrès merveilleux du Téleſcope. Il rend juſtice à tous ceux qui ont eu part ou comme

Inventeurs, ou comme Protecteurs, ou comme Coopérateurs dans cette merveille Optique & Astronomique. L'Histoire du Microscope n'est pas moins curieuse, & ce qui acheve de rendre tout ce Livre intéressant, c'est le détail des usages & des effets admirables de ces instruments ; avec la Notice claire & exacte des loix de la réfraction & de la réflexion.

Le Télescope servit infiniment à perfectionner l'Astronomie ; & Kepler se signala dans ce genre d'études. On nous donne ici en abrégé la vie de cet excellent homme né dans le Wirtemberg en 1571, & mort en 1630 comme le marque son Epitaphe. Notre Auteur dit *1631*, & à la page 238 de ce Volume, on lit que cette mort arriva l'avant-veille du passage de Mercure sur le Soleil : passage qui se fit l

7. Novembre 1631. Cette dernière date eſt juſte, mais Kepler étoit mort un an & deux jours avant ce phénomène. On nous préſente une liſte des Ouvrages du même Aſtronome, & l'on nous dit que ſa Dioptrique, qui eſt un des plus eſtimés, parut à Prague en 1611. Il faudroit ſavoir s'il n'y a point d'erreur dans le nom de la Ville : nous avons ſous les yeux cette Dioptrique imprimée à Auſbourg dans la même année 1611. Mais quoiqu'il en ſoit, le quatrième Livre de notre Auteur eſt, en grande partie, utilement employé à décrire les travaux, les conjectures & les découvertes de Kepler.

On ſait qu'il y en a deux principales, la premiére eſt que les Planètes parcourent des Orbites elliptiques, dont l'un des foyers eſt occupé par le Soleil ou par la Planète principale, & qu'elles

s'y meuvent de telle manière que les aires décrites par la ligne tirée du foyer, où est la Planète centrale, sont proportionnelles aux temps. La seconde decouverte, qu'on appelle aussi la seconde loi de Kepler, est que les quarrés des temps qu'emploient les Planètes dans leurs révolutions, sont comme les cubes de leurs distances au centre, ou, ce qui est la même chose, que ce distances sont comme les quarré des racines cubiques des temp périodiques. Ces deux loix son aujourd'hui comme des axiome en Astronomie, & ceux-mêm qui tentent l'invention d'un sys tême physique du monde, pen sent toujours à sauver l'existence & à expliquer les rapports d ces régles. On a aussi, dans l quatrième Livre de notre Auteu l'Histoire de Galilée & de se découvertes, tant par rapport

Lune & aux Fixes, qu'en ce
i concerne les Satellites de Ju-
er & les taches du Soleil.
iutres Astronomes célèbres en-
iutres Scheiner, Riccioli, Gri-
ldi, Horoccius, Bouillaud &c.
roissent à leur tour, & nul
est frustré, par M. Montucla,
la part qu'il a droit de pré-
idre aux progrès de l'Astro-
mie.

Il s'est peut-être glissé quel-
es méprises dans ce long dé-
l d'Astronomes & de leurs
ivrages. On dit que le jeune
nglois *Horoccius* ou *Horrox*
ourut le 15. Janvier 1641. Wal-
, qui a publié ses Ouvrages,
iarque le 3. de ce même mois;
 l'Edition desdits Ouvrages
'Horrox est de l'an 1673, non
578, comme l'a cru M. Mon-
cla: sur quoi on peut voir l'Ar-
:le *Horrox*, dans le Dictionn-
iire de M. de Chauffepié. Si
Janv. 1760. I. vol.

celui-ci cependant s'étoit trompé, il faudroit dire que notre Auteur a raison : nous n'avons pu voir l'Edition d'Horrox par Wallis. Mais en trouvant à la page 250 de ce Volume, l'*Astronomia Danica* de Longomontan datée de 1621, nous avons opposé la date de 1622, qui est la véritable, comme le prouve l'Exemplaire que nous avons vu ; & à la page 253, où l'*Arithmétique de l'Infini* par Bouillaud est rapportée à l'an 1683, nous avons reconnu, par l'Exemplaire qui est sous nos yeux, que ce Livre est de 1682.

M. Montucla en use pour la Méchanique comme pour l'Optique & pour l'Astronomie. Il ne considère d'abord ses progrès que relativement à la premiére Partie du XVII^e siècle, & c'est le sujet de son cinquième Livre. Il y expose les découvertes méchaniques de Galilée ; le principe de

ſa Statique ; la loi qu'il établit pour l'accélération des corps dans leur chute ; la courbe qu'il déſigna pour exprimer la projection oblique des corps ; enfin les conſéquences que tirerent les Diſciples de Galilée des Obſervations de leur Maître ; & là ſe trouve l'heureuſe & belle découverte de *la peſanteur de l'air* : évènement qu'avoit preſſenti M. Deſcartes, puiſque dès l'année 1631 *il expliqua le phénomène de la ſuſpenſion du Mercure dans un tuyau fermé par le haut, en l'attribuant au poids de la colonne d'air élevée juſqu'au-delà des nues*. Mais ſi Deſcartes prévint, en quelque ſorte, Toricelli ſur l'action & les effets de l'air, il avança de grandes fauſſetés dans ſa Théorie des Loix du mouvement : c'eſt ce que notre Auteur explique aſſez au-long & avec beaucoup de netteté. Dans ce

même Livre, il est souvent fait mention du P. Mersenne, l'ami & le conseil de presque tous les Mathématiciens & Astronomes de cette premiére Partie du XVII^e siècle. La figure qu'il fait dans cette Histoire des Sciences, est aussi digne d'un honnête-homme que d'un vrai Connoisseur en ce genre. Notre Auteur indique quelques époques de sa vie & de ses Ouvrages. Il place son entrée dans l'Ordre des Minimes à l'année 1612, c'est 1611, comme le marquent tous les Historiens de sa vie.

Les progrès de la Géomètrie & sur-tout ceux des nouveaux calculs, reparoissent au sixième Livre, qui entame à ce sujet la seconde moitié du dernier siècle. On y voit les découvertes de Wallis; les travaux du Docteur Barrow; l'Analyse de la vie & des Ouvrages de M. Newton; l'Histoire

e de sa dispute avec
nitz au sujet des décou-
nalytiques ; le progrès du
ifférentiel ; les contradic-
'il a essuyées, & les avan-
u'il a eus sur toutes les
ns ; enfin la naissance du
ntégral entre les mains de
bnitz & de M. Jacques
li. Le morceau qui con-
ı querelle de Leibnitz &
ton est curieux, & notre
y fait paroître une grande
ılité. Voici son résumé.
ncontestable que M. New-
st le premier Inventeur
ılcul des fluxions. Quant
. Leibnitz, il nous paroît
es pièces qu'on peut prou-
lui avoir été communi-
, ne contiennent rien qui
donner lieu de le regar-
omme ayant emprunté ce
l de Newton, mais seu-
nt comme l'ayant deviné

» sur la description que Newton
» lui faisoit de ses avantages. «
Nous remarquons quelques méprises dans ce Livre. En donnant l'Histoire abrégée du Docteur Barrow, on dit qu'il mourut en 1678. Nous avons vu son Epitaphe, qui porte le 4. Mai 1677. On place la premiére Edition des Principes de Newton à Cambridge (1687:) c'est à Londres qu'elle parut. On marque l'année 1668, comme étant la date du Traité de Leibnitz *de Arte combinatorsâ:* c'est l'année 1666 qu'il faut marquer.

Le septième Livre traite, dans l'étendue de plus de cent pages, des progrès de la Méchanique pendant la derniére moitié du XVII^e^ siècle. On expose la découverte des loix du mouvement, les principes & les conséquences de ces Loix; les travaux de M. Huyghens dans la Mécha-

, ſur-tout en ce qui con-
la théorie des centres d'oſ-
on : on appelle ainſi le
moyen d'une verge infléxi-
où devroient être attachés
ɔids d'un Pendule, pour faire
oſcillations dans le même
; qu'ils emploient à les faire,
; comme ils ſont à des diſ-
; inégales du point de ſuſ-
ɔn. Cette théorie eſt très-
nde & très-utile. Nous
ɔns que tout l'endroit où
Iontucla la diſcute, & où il
compte des conteſtations
e fit naître, mérite d'être
relu ; parce qu'il ſeroit
ile de trouver ailleurs plus
éveloppements ſur cette ma-
Il y a auſſi, dans ce Livre,
nſtruction hiſtorique des plus
ıſes ſur la réſiſtance des ıni-
: objet qui a mérité les at-
ıns de Wallis, de Newton,
eibnitz, de Varignon, & de

quelques autres dont notre
teur ne laisse point ignorer
succès.

Son huitième Livre roule
l'Astronomie des dernières c
quante années du siècle. Dur
ce temps-là, on vit naître la
ciété Royale de Londres, & l'A
démie Royale des Sciences
Paris, les Observatoires de P
& de Greenwich, l'applicatio
Télescope au quart de cer
l'application du Pendule à l'H
loge, la Théorie de la propa
tion successive & de la vît
de la lumière, la Théorie
Comètes, enfin le fameux L
des Principes de M. Newton.
donne ici un Abrégé du syst
physique de la gravitation
verselle. Cet Article est
développé dans l'Ouvrage
M. Montucla. Il nous parle
de tous les Astronomes célè
qui parurent en ce temps-là,

que Mrs Caſſini, Richer, Roëmer, Picard, Hook, Wren, Halley, Flamſteed &c. Il s'eſt gliſſé une faute dans la date de la mort du dernier. C'eſt le 31. & non le 30. Décembre 1719 qu'elle arriva. On peut revoir ce qui en eſt dit à la tête du grand Ouvrage intitulé : *Hiſtoria Cœleſtis Britannica*, qui parut en 1725, ſix ans après la mort de l'Auteur.

Il y a auſſi deux ou trois mépriſes dans le neuvième & dernier Livre de M. Montucla. Il place en 1674 l'Edition des Leçons Optiques du Docteur Barrow. Elles parurent dès l'an 1672. Il dit que le P. Grimaldi annonça aux *Savants*, en 1666, dans ſon Livre *de Lumine &c.* le phénomène de la *diffraction* des rayons de la lumière. Or 1° le Livre du P. Grimaldi fut donné en 1665. 2° Cet Auteur étoit mort

dès le 28. Décembre 1663. Ce fut le P. Riccioli qui publia le Traité *de Lumine &c.* Au reste, ce neuvième & dernier Livre de M. Montucla a pour objet l'état de l'Optique dans le reste du XVII^e^ siècle, & contient aussi beaucoup de recherches. Nous conseillons fort la lecture de cette Histoire, qui a été faite avec beaucoup de soin & de connoissances : on pourroit même lui reprocher d'être un peu trop savante ; ce qui l'éloigne quelquefois du genre historique. Mais ce défaut est compensé par mille avantages ; & après tout, il devient si rare, dans les compositions modernes, qu'on ne doit pas en craindre les suites ou la contagion.

ARTICLE VII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. LII. jusques & compris l'année M. DCC. LIV. *Tome XXV.* (in-4°.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LIX.

Le XXV[e] Volume de l'Académie Royale des Belles-Lettres est un de ceux qui sont partagés en *Histoire* & en *Mémoires*, selon l'ordre alternatif régulièrement suivi dans l'Edition de ce savant Recueil. L'Histoire est sur-

tout formée des Extraits
moires non-imprimés
entier, & des Eloges d'
ciens qui n'existent pl
indiquerons ici quelque
ces morceaux, & les
entiers nous occuperon
suite.

Parmi les Extraits, no
guons d'abord celui où
compte des Observations
Bougainville sur un p
Plutarque. Il s'agit de
(dans la vie d'Alexandr
Auteur célèbre raconte
de Statira, épouse de
dit qu'elle *mourut en co*
pendant voici des chos
nes : 1° Elle avoit été
bataille d'Issus, qui f
dans le courant du moi
bre de l'année 333 a
Chrétienne. 2° Cette R
rut six ou sept jours av
taille d'Arbelle, dont l

: au second * d'Octobre de
331 avant la même Ere.
.'intervalle entre la prise de
ira & sa mort est de près de
ε ans, ou de plus de 23 mois.
nment se pourroit-il donc
elle fût *morte en couche*, sans
ir manqué de fidélité au Roi
:ius son Epoux ? Or l'Histoire
d une pleine justice à sa vertu;
l n'est point permis de ha-
ler des soupçons qui lui soient
ıvantageux en ce point. D'où
de Bougainville conclut que
tarque s'est trompé.
l reconnoît que Justin *paroît*
ɔoser, à-peu-près, la même
se : mais ce témoignage n'est

Le P. Pétau dit le premier d'Octo-
; mais la différence ne vient peut-
que de la manière de compter
ommencement du jour où arriva
.ipse de Lune antérieure de onze
:s à la bataille d'Arbelle.

que Statira étant ...
elle fut prise, fit quelque temps après une fausse-couche, & que cet accident lui laissa des infirmités qui la conduisirent au tombeau peu de jours avant la bataille d'Arbelle. Enfin M. de Bougainville croit qu'il faut s'en rapporter sur ce fait particulier au récit de Quint-Curce qui n'attribue la mort de la Reine de Perse qu'au chagrin & à la fatigue causée par les longues marches.

Cette Critique de l'Académicien étoit ornée de réflexions judicieuses: 1° Sur le caractère des Ouvrages de Plutarque *qu'on ne ... qu'avec réserve.* &

devoit faire beaucoup
pas se borner à plain-
augustes captives, à les
avec respect; mais il
rompre leurs fers, ren-
le mère à son fils, une
à son époux, de jeunes
sses à un père déja trop
reux d'avoir perdu la
de ses Etats, & de trem-
ur le reste. « M. de Bou-
croit pouvoir deviner
engagea le Conquérant
rse à ne pousser pas aussi
agnanimité en cette occa-
que ses sentimens nobles
ques sembloient l'exiger.
oit soumettre à ses loix
domination de Darius,
mptoit tirer parti de la
des Princesses pour le
le ses entreprises. En un
étoit Politique & Conqué-
eux caractères qui nuisent
à la générosité...

Pourroit-on ajoûter un mot sur l'énoncé de Plutarque ? Il dit, en parlant de Statira, qu'elle mourut ἐν ὠδῖνι. Quint-Curce assûre que cette Reine mourut, *itineris continuo labore, animique ægritudine fatigata* ; & il faut bien remarquer que cet Auteur, plus ancien que Plutarque, fournit à celui-ci toutes les particularités de cet évènement, c'est-à-dire la manière dont Darius en fut instruit, & les discours qu'il tint à ce sujet. Il n'y a que le genre, ou, si l'on veut, la cause de cette mort qui divise les deux Historiens. Or, si cette différence ne venoit que d'un mot altéré dans le Grec : si, au-lieu de ὠδῖνι, on lisoit ὀδύναις, qui rend positivement le *chagrin* (ægritudine animi) dont parle Quint-Curce, la conjecture devroit-elle paroître absurde ? A quoi on peut ajoûter qu'il n'est pas sans exemple que

ὀδῖνι soit pris pour ὀδύνας, & signifie simplement *une grande douleur*, sans qu'il s'agisse des *douleurs* précises & absolues *de l'enfantement.* On jugera de ces pensées qui ne font qu'appuyer de plus en plus la bonne Critique de M. de Bougainville.

Homère & Virgile ont cela de particulier & de très-remarquable, qu'on a cru voir dans leurs Poëmes les principes & souvent même les détails de tous les Arts. On a loué la Philosophie d'Homère, la Physique de Virgile, la Géographie de l'un & de l'autre. Il n'y a pas jusqu'à leurs connoissances dans l'Astronomie, dans la Méchanique, dans l'Anatomie, dont on n'ait fait l'éloge. M. de Sigrais, Capitaine de Cavalerie, & Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, suit l'instinct & les vues que lui donne sa profession. Il consi-

dère dans Virgile la Science militaire ; il regarde l'Enéïde comme un chef-d'œuvre de Tactique.

Tout Auteur qui travaille sur un sujet, se met en état de le connoître parfaitement : il prend toutes les mesures convenables pour en bien parler. Virgile voulant faire un Poëme, dont le fond est tout militaire, a dû se munir des idées & du langage propres de ceux qui vivent dans la profession des armes. S'il n'y avoit eu que cette observation à faire sur l'Enéïde, le Mémoire de M. de Sigrais pourroit paroître un hors-d'œuvre, ou quelque chose de fort commun. Mais l'Académicien observe de plus près la marche de Virgile : il voit que ce grand Poëte traite l'Art militaire, tantôt à la façon des Romains, & tantôt d'après les idées héroïques d'Homère. Dans le premier cas, il a voulu flatter

ses Concitoyens, & il montre que leur Tactique lui étoit fort connue. Dans le second cas, il s'est picqué de bien rendre les mœurs du temps d'Homère ; & nul détail de cette ancienne Milice ne lui échappe. Il se permet cependant, à cet égard, des *modifications très-ingénieuses* ; il embellit même Homère son modèle. M. de Sigrais trouve Virgile si savant dans la Théorie des armes, qu'il soupçonne Varus & Pollion d'avoir donné des secours & communiqué des lumières pour cette belle & grande partie du Poëme. Virgile *parle Guerre* dans l'Enéide, comme *Xénophon dans son beau Roman de Cyrus, & (la vérité historique à part) comme César dans ses Commentaires.* Mais Xénophon & César étoient deux Généraux d'armée ; & il a fallu des hommes de ce

rang pour diriger la plume de Virgile.

En 1751, M. Trudaine, Intendant des Finances, fit présenter à l'Académie sept épées de cuivre jaune, avec une roue creuse dans son contour; une espèce de fer de lance & quelques petites pièces du même métal : le tout déterré à Gensac, près de Gannat en Bourbonnois, tandis qu'on réparoît les chemins. Aussi-tôt les Antiquaires de l'Académie produisirent leurs conjectures sur cette découverte. M. le Comte de Caylus soûtint que les épées étoient antiques & de fabrique Romaine; les armes de cuivre ayant été, selon lui, en usage chez les Anciens, tant pour attaquer que pour se défendre. Il prétendit même que le cuivre presque seul avoit fourni autrefois la matière des armes, & que le fer avoit été employé très-rare-

ment pour le Service militaire. Il étoit rare dans beaucoup de contrées de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique; il n'étoit pas aussi aisé à fabriquer que le cuivre. Enfin il est remarquable que, dans cette multitude presque infinie de Cabinets qui sont connus de M. le Comte de Caylus, il n'y ait que celui des Jésuites de Lyon où l'on voie deux lames d'épées de fer qu'on puisse regarder comme Romaines.

M. Lévêque de la Ravallière crut, au contraire, devoir assûrer que chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, les Francs & les autres Barbares, le cuivre n'étoit point d'usage pour les armes offensives, & que le fer seul entroit dans la composition de ces pièces. Le détail de cette assertion est assez étendu, même dans l'Extrait. Il resteroit, ce semble, à expliquer pourquoi les armes

de fer ne se trouvent presque plus dans les Cabinets, si elles ont été si communes chez tous les Peuples. Est-ce que la rouille aura détruit tous ces restes d'Antiquité ?. Mais on a d'autres ustensiles de fer qui ont bravé la rouille & les temps. Quoi qu'il en soit, M. de la Ravallière ne jugea pourtant pas que les monuments découverts à Gensac pussent regarder une époque bien ancienne. Ces débris lui parurent annoncer des fêtes & des exercices de Chevalerie, tels que les Tournois & les Joûtes du XII[e] & du XIII[e] siècles. Comme ces actions n'étoient que l'image de la guerre, les Combattants pouvoient y employer des armes de cuivre pour faire parade de magnificence ou de singularité.

M. l'Abbé Barthelemy dit aussi sa pensée sur la découverte faite à Gensac. Il convint assez que

ces armes étoient antiques, & qu'elles pouvoient avoir été à l'usage des Romains ; mais, en même temps, il parut plus disposé à croire qu'elles avoient appartenu à des Francs vers le temps de Childeric I. Il montra, dans un Mémoire suivi, 1° Que les premiéres armes des Grecs ont été de cuivre. 2° Que les armes de fer ont été introduites avant le siècle d'Hésiode & d'Homère. 3° Que, dans les siècles suivants, les Auteurs Grecs & les Auteurs Latins ne parlent point d'armes de cuivre, (on entend toujours *armes offensives*) comme étant actuellement en usage dans leurs Nations, quoique quelques Nations étrangères s'en servissent. Voilà trois Points ou Articles qui forment toute la Dissertation du savant Académicien. On en trouve ici l'Extrait que nous ne pourrions plus abréger sans altérer le

fond de l'Ouvrage. Ainſi nous en laiſſons la lecture pleine & entière aux Amateurs de l'Antiquité.

Sur ce même objet (des monuments de cuivre trouvés en Bourbonnois) un homme de Lettres, mais qu'on ne nomme pas, adreſſa auſſi à l'Académie des conjectures fort plauſibles. Il prétendoit que la Roue de cuivre étoit le reſte d'un Char qui avoit ſervi, dans les combats, à quelque Guerrier Gaulois; que les épées étoient ſes armes, & qu'on les avoit multipliées juſqu'au nombre de ſept, parce qu'elles étoient ſujettes à ſe rompre; que ces dépouilles militaires avoient été enterrées avec le Guerrier, ſuivant une coûtume très-familière à ces Peuples & à pluſieurs autres. On croyoit honorer & même conſoler le mort, en joignant à ſon cadavre les armes dont il s'étoit

rvi, & tout ce qu'il avoit le
lus aimé en ce monde.

On a, dans le cours de cette
listoire de l'Académie, l'Extrait
e deux Mémoires fort curieux;
un & l'autre donnés par M. le
aron de Zurlauben, qui a le
lent de faire des recherches
istoriques, comme s'il n'étoit
u'homme de Lettres, & non un
Militaire très-attentif à soûtenir
a gloire du Nom Helvétique par-
mi nous. Le premier de ses Mé-
moires contient la suite des actions
du fameux Arnaud de Cervole,
dit *l'Archiprêtre*, si connu par les
rigandages des Compagnies dont
il commandoit un grand corps.
Toutes les Histoires du XIV^{e} siè-
cle parlent de lui, & nulle ne
rassemble tous ses exploits. On
les trouve réunis dans ce Mé-
moire, & même dans l'Extrait
qu'en donne le Secrétaire de
l'Académie. Le second Mémoire

concerne Enguerrand VII. du nom, Sire de Couci : perſonnage célèbre ſous les Regnes de Charles V. & de Charles VI. juſqu'à la funeſte bataille de Nicopoli en 1396, où il fut pris avec tant d'autres François qui moururent, comme lui, dans les fers. M. de Zurlauben ne laiſſe rien ignorer de ce qui peut intéreſſer dans la vie de ce Seigneur.

Nous ne dirons rien des autres Analyſes, parce qu'elles roulent preſque toutes ſur des Antiquités géographiques, ou ſur des Inſcriptions : matières peu ſuſceptibles d'un ſecond Abrégé. Nous renvoyons au Volume de l'Académie.

On y trouve (page 190) des *Conjectures ſur l'origine de la Fable de l'Olympe* : Ouvrage très-ingénieux de M. de Mairan. Mais ces conjectures forment un Mémoire entier, & ne ſont point

données ici par forme d'Extrait. Ainsi nous réservons ce morceau pour commencer l'Article des Mémoires. En finissant celui-ci, nous dirons quelque chose des Eloges.

Il y en a cinq, tous de la façon de M. de Bougainville ; & le premier, qui est d'une beauté rare, a pour objet M. Turgot, ancien Prévôt des Marchands. Cet Eloge, dans l'étendue de 25 pages *in*-4°, rassemble tout ce qui pouvoit concourir à peindre le grand Magistrat, l'excellent Citoyen, l'Ami & le Père du Peuple, l'Esprit le plus fait pour connoître les belles choses & pour les entreprendre, l'Ame la plus ferme & en même temps la plus sensible. Le portrait de M. Turgot est un composé de grandeur, de simplicité, de vérité, de beautés directes & accessoires, de traits où semblent contraster la force & la douceur, la naïveté

& l'élévation ; où les détails d
ministration municipale n'ofi
quent point les vues sublimes
l'Homme d'Etat ; où la cand
de l'homme de bien relève
accrédite les droits de l'autori
Nous ne pouvons dire combie
M. de Bougainville a fait entre
d'obsservations fines & recherchées sur les diverses fonctions qu'a remplies M. Turgot. Nous ne citerons qu'un morceau, qui est comme le point de vuë général du portrait de ce Magistrat d'immortelle mémoire.

» Notre siècle a vu peu d'hom» mes aussi vertueux que M. Tur» got. Sa vertu avoit la simplicité » d'un instinct naturel & la soli» dité des principes. Cette vertu » simple & solide eut en lui pour » ressort une extrême sensibilité : » mobile puissant, mais qui ne » s'ébranloit qu'à la vuë d'ob» jets capables d'exciter son zèle,

» ou

» ou d'émouvoir sa bienfaisance:
» C'est à cette cause qu'il faut
» rapporter la ponctualité rigou-
» reuse & l'inquiétude pénétrante
» que M. Turgot a montrées dans
» l'exercice de ses diverses fonc-
» tions. Jamais il n'a remis au
» lendemain l'affaire du jour ; il
» auroit plutôt devancé l'instant
» d'agir, que de s'exposer à le
» perdre par un léger délai : ja-
» mais il ne s'est épargné des dé-
» marches ou des pas qui lui sem-
» bloient nécessaires, & il les ju-
» geoit tels aisément. L'œil sans
» cesse ouvert sur toute la sphère
» de son administration, il en
» suivoit les moindres détails ; il
pressentoit tous les accidents
possibles. A la premiére appa-
rence de disette ou de quelque
autre calamité, il cherchoit des
ressources, & se fioit à peine
à la bonté de ses mesures,
» même en convenant avec le

» Public qu'elles étoient suffi-
» santes. La réflexion, le calcul
» & la sécurité générale rassû-
» roient alors son esprit : mais
» son cœur n'étoit pas tranquille.
» Cependant on le sait, il por-
» toit, dans les dangers person-
» nels, le courage jusqu'à l'intré-
» pidité la plus héroïque ; & na-
» turellement ami du repos, il s'y
» seroit peut-être livré s'il n'avoit
» pas combattu son penchant. A le
» voir dans les occasions où rien
» ne l'attachoit à une sorte de
» mélancholie douce, propre à
» son caractère, on ne l'auroit
» pas cru capable de cette ardeur
» & de cette vivacité de senti-
» ment qui l'ont rendu si cher
» aux siens, & si utile à tous ceux
» à qui il a pu faire du bien &c. «
Ceci n'est que le commencement
de ce beau caractère qu'il faut
suivre en détail, ainsi que toutes
les particularités de l'Eloge.

M. l'Abbé Geinoz est le second Académicien que M. de Bougainville loue, dans ce Volume. Les Gens de Lettres, qui entendirent son Eloge dans l'Assemblée du 14 Novembre 1751, se ressouviennent encore de l'impression qu'il fit sur tous les Auditeurs. M. l'Abbé Geinoz étoit un Ecclésiastique, né en *Suisse*, Aumônier dans le Régiment des Gardes de cette Nation, savant en Grec, en Hébreu, en Antiquités Ecclésiastiques & Profanes, grand Admirateur d'Hérodote, & un des plus honnêtes hommes que la Littérature ait produits dans ce siècle. Tel est le plan sur lequel M. de Bougainville éleve un édifice de louanges comparable à ce qu'on a de plus exquis en ce genre. Les moindres choses acquierent de la grandeur dans l'ordonnance totale de cette composition. Le Panégyriste ajoûte

même aux succès ordinaires d
Eloge Académique. Il fait ai
celui qu'il loue, en même te
qu'il inspire de l'admiration p
ses travaux & pour ses ve
Nous sommes fâchés que la
cessité de terminer cet Ar
nous empêche de transcrire
traits principaux de cette I
très-attrayante. Voici du m
une sorte de résultat du carac
de M. l'Abbé Geinoz. » Né
» connoissant, vrai, sensibl
» l'amitié, il portoit, dans
» commerce du monde, d
» gaieté douce qui naît de la
» gesse des desirs. Sa poli
» simple & sans art étoit l'exp
» sion naïve de la bonté de
» cœur. Il donnoit sans exige
» retour, & malgré la médio
» de sa fortune, les siens ont
» vent reçu des preuves réelle
» son souvenir. Ses connoissa
» étoient extrêmement variées

» être superficielles « &c. Cet Eloge occupe 20 pages du Volume de l'Académie.

Celui de M. de Bôze, qui suit, est de la même longueur. Quand M. de Bougainville n'auroit pas mis, dans les autres Eloges de sa façon, beaucoup d'esprit, de soin, d'art, d'élégance & de sentiment, il ne pouvoit se dispenser d'embellir de tous ces traits la vie littéraire de M. de Boze. C'étoit l'ancien & comme le premier Secrétaire de l'Académie. Il avoit aimé cette Compagnie savante, comme un Romain aimoit sa Patrie. Il avoit rendu des services infinis au Cabinet des Médailles du Roi. Il s'étoit distingué par un goût rare & unique de Bibliographie. Enfin il avoit été lié avec tous les Savants de son siècle, & son commerce leur étoit cher, sa personne respectable, son affabilité précieuse. Il faut lire cet

Eloge, pour avoir l'idée d'un Homme de Lettres laborieux aimable, rangé, considéré, bien faisant, utile à tout le monde, & sans ennemis : ce qui est peut-être une sorte de prodige, & une chose qu'il n'est pas possible de recommander aux autres. Il faut pour cela le bienfait de la Nature & des circonstances. Tout ce qu'on doit proposer aux Hommes de Lettres, c'est de n'avoir pas plus de faste, de prétentions & de jalousie que n'en eut M. de Boze. Nous renvoyons à cet Eloge qu'on reverra plus d'une fois : l'on aime les Tableaux bien dessinés & bien peints.

eur. L'Eloge ne surfait point valeur de ce Savant. L'Abbé nel dût être ce qu'on appelle *Helluo librorum*, voltigeant sur utes les Sciences, les approfonissant même jusqu'à un certain oint, partageant trop son esprit, es goûts, ses projets, commenant mille choses & ne finissant resque rien, courant après toutes es espèces de gloire littéraire, c n'obtenant que celle d'*être né pour le Grand*, & d'avoir pû *se faire admirer* du Public; tandis qu'on se contenta de regarder on travail, ses entreprises & toues ses idées avec étonnement. D'après le portrait que trace M. de Bougainville, on auroit dû être flatté d'avoir part à l'amitié de l'Abbé Fénel, parce que la chose étoit rare & dans le rang même des phénomènes. Cet Académicien n'avoit ni l'esprit de société, ni les manières du monde, ni les

vuës analogues à celles des autres. Il ne put être heureux, & les Sciences qu'il avoit toutes cultivées, ne le payerent point de l'affection dont il s'étoit senti pénétré pour elles. Il vécut avec le Savoir, & dans les Livres, sans goûter la douceur de ce commerce. Ce petit Eloge réduit à dix pages dans le Recueil est picquant, agréable & instructif.

M. Secousse fournit la matiere du dernier Eloge. Nous avons parlé souvent de cet Académicien, à l'occasion de son grand Recueil des Ordonnances. Nous avons cité les Eloges qu'on a publiés de sa personne & de ses travaux. Il suffit donc d'annoncer le Morceau Académique que nous donne M. de Bougainville. Il peint sagement & convenablement l'illustre Jurisconsulte à qui notre Histoire aura des obligations éternelles. M. Secousse étoit fait pour défri-

tiquités : c'est un grand
celui de vaincre par le
par le goût naturel ; les
qui veillent à la garde
es d'une Nation : ces
la barbarie, l'ignor
preté des monumens,
bles des Chroni-
Cette occupation a
jours de M. Secousse.
ouroit à son bonheur,
Bougainville, *des tra-
à son goût, une Bi-
nombreuse, fruit de
de recherches & de
reproche honnête & qui
modération de ses
confiance des Magis
me des Gens de Let-
tour des siens ; le plaisir
voir des amis ; & la sa-
plus rare encore de trou-
dans soi-même.*
*prendrons ce Volume à
des Mémoires.*

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

VITA del veenerabil Padre Giovanni Leonardi, Fondatore della Congregazione dei Cherici Regolari della Madre di Dio, &c. *La Vie du vénérable Père Jean Léonardi, Fondateur des Clers Réguliers de la Mère de Dieu.* Par le P. Charles-Antoine Erra, Milanois, de la même Congrégation. (Volume *in*-8°. pages 235.)

Joan. Caroli Boſſii à S. Fran-co Xaverio ex Clericis Regu-ibus Scholarum Piarum inſti-iones Theologicæ. In Tomos , diſtributæ. *Inſtitutions Théo-giques du P. Boſſi, Clerc Régu-r des Ecoles Pies.* (Quatre umes *in*-4°.) C'eſt l'Abrégé u Cours entier de Théologie à ſage des jeunes gens qui ſe deſ-ent à l'état Eccléſiaſtique.

D E M I L A N.

Lettera del Abate Giovanni tonio Battarra di Rimino pu-co Profeſſore di Filoſofia in ella Città, ſcritta al Sig. Conte ov. Maria Mazzuchelli di Bre-a, in cui ſi da ragguaglio dell' ertura degli Avelli che ſono ntro e fuori della Chieſa di Franceſco di Rimino ſpettanti a famiglia de' Malateſti già droni di quella Citta. *Lettre de Jany.* 1760. I. vol.

M. l'Abbé Battarra sur les Tombeaux de l'Eglise de S. François de Rimini, &c. Il s'agit principalement des Tombeaux de la Maison Malatesta, Seigneurs de Rimini. On remarque, dans cet Ouvrage, un bon goût d'Antiquité : aussi est-il dédié à M. Mazzuchelli, un des plus célèbres Antiquaires d'Italie.

On a publié, dans cette Ville, trois Dissertations du P. Charles Melzi, Jésuite & Professeur de Philosophie dans le Collège des Nobles. La premiére est intitulée *du son ;* la seconde, *de la lumière ;* la troisième, *de l'ame ;* & l'on traite, dans cette dernière, *de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame, & de l'union de l'ame avec le corps.* La seconde est un Recueil de ce qu'on a écrit de plus curieux sur la Catoptrique, la Dioptrique, les

Couleurs, les Météores colorés &c. La premiére compend toute la théorie du *son*, de *l'ouie*, &c. Le tout est en Latin, & a été soûtenu publiquement par le Marquis Paravicini, en présence du Comte de Firmian, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice-Reine en Lombardie.

Lodi a Maria dall' Abate Pellegrino Salandri Reggiano Dottor di S. T. (*in-4°.*) *Les louanges de la sainte Vierge*, (en Sonnets) *par l'Abbé Salandri.*

De Pise.

Joan. Caroli Barsanti de Balneis, Oratio inauguralis ad Academiam Pisanam. C'est un Discours d'inauguration ou de réception Académique *sur les Bains*, c'est-à-dire sur les avantages des Bains pour la santé. L'Auteur a mis des

Notes au-bas des pages, & a dédié son Ouvrage au Cardinal Jean-François Albani.

Saggio di Parafrasi di vario genere. *Essai de Paraphrases sur diverses matières* : on paraphrase, en effet, dans ce petit Livre, *le Cantique de Judith ; la Prière d'Habacuc ; l'Ode de Waller sur la mort de Cromwel, & l'Ode de Cowley contre Cromwel & la Tyrannie.*

De Sienne.

Le Satire di Q. Orazio Flacco, tradotte in Verso Italiano da Oresbio Agieo Pastore Arcade, &c. *Les Satyres d'Horace, traduites en Vers* (libres) *Italiens.* (In-8°.) Le Traducteur est M. Corsetti, qui prend ici le nom d'*Oresbio Agieo*, qu'on lui donne dans l'Académie des Arcades. Sa Tra-

tion est en forme de Para-
afe, d'un style simple, fami-
, approchant de la Prose, pour
ter mieux Horace qui écrivoit :
mone pedestri. Il y a des No-
au-bas des pages, & M. Cor-
i ne traduit point ce qui pour-
préjudicier aux bonnes mœurs.

DE VENISE.

Pierre Valvasense, Libraire de
e Ville, a mis au jour le troi-
ne Tome du *Droit de la Nature*
es Gens, du Baron de Pufen-
f; rectifié, augmenté & éclair-
r M. Jean-Baptiste Almici de
a; le titre est : *Il Diretto*
Natura e delle Genti, o sia
a generale de' Principi li
portanti di Morale, Giuris-
zia e Politica di Samuele
di Pufendorff; rettificato,
iuto e illustrato da Gio-
ista Almici Bresciano, &c.
1760. I. vol.

L'Ouvrage est *in*-4°. & ce troisième Tome contient le 5e & le Livre de Pufendorff, avec des Notes très-savantes & très-étendues, dont plusieurs sont destinées à corriger ou réfuter des sentiments peu sûrs en matière de Droit & de Morale. M. Almici ne passe à son Auteur aucun principe répréhensible ; & cette attention lui attire les éloges de tous les Lecteurs amis de la vérité, de l'équité, de la modération & de la Religion. Il y aura encore un Volume pour les deux derniers Livres de Pufendorff.

On a traduit en Italien & imprimé en cette Ville chez Antoine Zatta (*in*-8°.) le bel Ouvrage de S. Bernard, intitulé : *De la Considération au Pape Eugène III.* On voit à la tête le portrait de ce Pape, qui reçoit le Livre des mains de S. Bernard. On fait, au

ste, que cette composition est chef-d'œuvre de la sagesse, de franchise & de la grande capacité du S. Abbé de Clairvaux. Quantité de Papes & d'Evêques ont puisé les maximes de leur Gouvernement, & le saint Pape Pie V. le faisoit lire habituellement à sa Table.

Bassaglia, Libraire de cette même Ville, publie le troisième Tome (*in*-4°.) de l'Histoire des Opérations militaires, exécutées dans la présente guerre. *Storia delle Operazioni militari eseguite dalle Armate delle potenze belligeranti, &c.* Ce Volume comprend la suite des évènements depuis le commencement de 1758 jusqu'à la fin d'Avril de cette même année.

Vita di Aldo Manuzio insigne restauratore delle Lettere Greche e Latine in Venezia scritta da Do-

menico Maria Manni, &c. *Vie d'Alde Manuce, par M. Manni, &c.* (In-8°. pag. 72.) On fait cas de cette Vie à Florence & à Venise. Quelqu'un de nos François devroit la traduire, pour rappeller aux Imprimeurs de ce temps le zèle, l'habileté, la diligence & la gloire de l'immortel Manuce. Quel Imprimeur, qui avoit le talent d'améliorer les Ouvrages des autres, & l'attention de les donner au Public sans fautes Typographiques!

Il faut que la *Vie de Manuce* ait déja opéré de grandes choses dans la Librairie de Venise: car on vient d'y former & d'y exécuter une entreprise magnifique c'est le Recueil des *Œuvres de notre excellent Jurisconsulte Cujas*, en XI Volumes *in fol.* beau Papier, beaux Caractères, grande correction d'Exemplaires. L'Imprimeur est Gaspar Storti, & le premier Volume a déja paru.

Antoine Zatta, célèbre & riche Imprimeur, distribue, depuis quelques mois, le premier Tome de la grande Edition des Conciles, dont le P. Jean-Dominique Mansi, de la Congrégation de la Mère de Dieu, prend soin. Ce premier Tome s'étend depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'à l'année 304.

DE PESARO.

Le Comte Ginanni a fait imprimer, en cette Ville, un Ouvrage *in*-4°. sur les maladies des grains en herbe. *Sopra le malattie del grano in erba.* Livre très-utile pour le progrès de l'Agriculture. On le distribue aussi à Rome, à Naples, à Ravenne, à Venise, à Florence, à Bologne, à Milan & à Turin.

DE TRENTE.

I sette Salmi Penitenziali trasportati alla volgar Poesia da Lacri-

nio Goreatide P. A. e trà gli Agiati Ansidemio. (*In-8°.*) *Les sept Pseaumes de la Pénitence, en Vers Italiens, &c.* L'Auteur est M. Jean-Baptiste Chiaramonti de Brescia, déja connu par d'autres Ouvrages. Celui-ci est en Vers libres, & rend avec sentiment les affections du Roi Prophète.

DE FLORENCE.

Ant. Francisci Gorii Basilicæ Baptisterii Florentini Præpositi Thesaurus veterum Dypticorum Consularium & Ecclesiasticorum tum ejusdem Auctoris, cùm aliorum lucubrationibus illustratus, ac in tres Tomos divisus. Opus Posthumum. Accessere Joan. Bapt. Passerii Pisaurensis, nobilis Eugubini, in postremum additamenta & in Tomos singulos præfationes. (*In-folio.*) *Trésor des anciens Dyptiques tant Consulaires qu'Ecclésiastiques, &c.* C'est la collec-

tion la plus ample qu'on ait sur cette matière. Feu M. Gori s'étoit proposé de la traiter en quatre Tomes *in-fol.* il n'a pû en préparer que trois, encore manque-t-il quelque chose au troisième. M. Passeri s'est chargé de finir l'Edition : il donne actuellement les trois Volumes, & promet le quatrième qui paroîtra bientôt.

Economia della vita umana. *Méthode pour se conduire selon les devoirs de la vie humaine.* (In-8°.) C'est la Traduction Italienne d'un très-bon Livre, écrit originairement en Anglois, & fort célèbre dans la Grande-Bretagne.

Lettere Poetiche di Gioseffo Pozzi a Caterina sua figlivola con l'aggiunta di alcuni capitoli sopra le virtu Teologali, ed un atto di contrizione : operetta utilissima a tutte quelle vergini, le quali

pensano di vestire l'abito Monacale. *Lettres Poëtiques d'un père à sa fille, touchant quelques matières de piété.* (In-8°.) Ce petit Recueil de Poësies ne contient que 56 pages, mais on assûre que tout y respire la vraie piété. L'Auteur, M. Pozzi, est mort en 1752, & c'est M. Zanotti, son ami intime, qui a donné cette élégante & édifiante composition. *Bell' esempio*, disent les Journalistes d'Italie, *à Cristiani Poete.*

Les Nouvelles - Littéraires de France seront dans le II. Volume de Janvier.

TABLE
DES ARTICLES
De Janvier 1760. I. vol.

ARTICLE I. La quarta Egloga di Virgilio ſpiegata, &c. *Explication de la quatrième Eglogue de Virgile, &c.* 5
ART. II. *Première Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur Ste Sophie de Conſtantinople.* 36
ART. III. Meleagri Gadareni in ver Idyllium. *Idylle de Méléagre de Gadare ſur le Printemps, &c.* 61
ART. IV. *Introduction à l'Hiſtoire moderne de l'Univers, &c.* 71
ART. V. *Diſſertations ſur différents ſujets de l'Hiſtoire de France, &c.* 93
ART. VI. *Hiſtoire des Mathématiques, &c.* Dernier Extrait. 122
ART. VII. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Bel-*

pensano di vestire l'abito Mo
cale. *Lettres Poëtiques d'un*
à sa fille, touchant quelques
tières de piété. (In-8°.) Ce
Recueil de Poësies ne con
que 56 pages, mais on assûre
tout y respire la vraie piété. L'
teur, M. Pozzi, est mort en 1
& c'est M. Zanotti, son ami
time, qui a donné cette élég
& édifiante composition.
esempio, disent les Journal
d'Italie, *à Cristiani Poete.*

Les Nouvelles-Littéraires
France seront dans le II. Vol
de Janvier.

T A B L E

s A R T I C L E S

De Janvier 1760. I. vol.

Rticle I. La quarta Egloga . di Virgilio ſpiegata, &c. *Ex-ication de la quatrième Eglo-ue de Virgile, &c.* 5

. II. *Première Lettre aux Au-urs de ces Mémoires ſur Ste ophie de Conſtantinople.* 36

. III. Meleagri Gadareni in er Idyllium. *Idylle de Méléa-re de Gadare ſur le Prin-emps, &c.* 61

r. IV. *Introduction à l'Hiſtoire moderne de l'Univers, &c.* 71

r. V. *Diſſertations ſur diffé-rents ſujets de l'Hiſtoire de France, &c.* 93

r. VI. *Hiſtoire des Mathéma-tiques, &c.* Dernier Extrait. 122

r. VII. *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Bel-*

les-Lettres, &c. Tome XXV. 151
ART. VIII. Nouvelles Littéraires. 178

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Déc. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1760. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les treize premiers Volumes, reliés en veau, 32 liv. 10 ſ.

On publiera dans le mois Décembre 1759, le XIV. Vol. relié en veau, 2 liv. 10 ſ. les XV. XVI. XVII. en 1760. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1760. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 758 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	2.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	2.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1760. II. vol.

ARTICLE IX.

LE GOUVERNEMENT ou la République des Abeilles, & les moyens d'en tirer une grande utilité. Par M. J. Simon, Avocat en Parlement &

CES MEMOIRES COMME
en Janvier 1701, forment (con
celui-ci) 758 volumes: Sçavoi

Années.	Vol.	Années.
1701.	2.	1731.
1702.	12.	1732.
1703.	12.	1733.
1704.	13.	1734.
1705.	12.	1735.
1706.	12.	1736.
1707.	12.	1737.
1708.	12.	1738.
1709.	12.	1739.
1710.	12.	1740.
1711.	12.	1741.
1712.	12.	1742.
1713.	12.	1743.
1714.	12	1744.
1715.	12.	1745.
1716.	12.	1746.
1717.	12.	1747.
1718.	12.	1748.
1719.	12.	1749.
1720.	5.	1750.
1721.	12.	1751.
1722.	12.	1752.
1723.	12.	1753.
1724.	12.	1754.
1725.	12.	1755.
1726.	13.	1756.
1727.	12.	1757.
1728.	12.	1758.
1729.	12.	1759.
1730.	12.	1760.

Chacun de ces volumes se vend r
en feuilles & 16 *sols* broché

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1760. II. vol.

ARTICLE IX.

LE GOUVERNEMENT ou la République des Abeilles, & les moyens d'en tirer une grande utilité. Par M. J. Simon, Avocat en Parlement &

Censeur Royal. (Troisième Edition.) A Paris, chez Nyon Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion. M. DCC. LVIII. (Pages 405, avec plusieurs Planches & Figures en Taille-douce.)

VIRGILE & son Imitateur le P. Vanière Jésuite * ont chanté les Abeilles : mais ces deux Auteurs, semblables aux insectes industrieux, dont ils célèbrent les travaux dans des Vers immortels, n'ont pris, pour ainsi dire, que la fleur du sujet qu'ils ont traité. Ils ne l'ont envisagé que du côté le plus favorable à la Poësie. Voilà pourquoi leurs Ouvrages remplis d'images riantes, & de Descriptions agréables, présentent assez peu d'instructions utiles & pratiques.

* Voyez le quatorzième Livre du Poëme intitulé : *Prædium Rusticum*.

Mrs Swammerdam, Maraldi, Pluche, & sur-tout M. de Réaumur nous ont donné d'excellents Mémoires sur les Abeilles; mais leurs Observations très-importantes pour la perfection de l'Histoire Naturelle, ne sont que d'un secours médiocre pour l'amélioration de cette branche de commerce, que peut fournir la culture des Abeilles. Il faut pourtant en excepter le 9e Mémoire de M. de Réaumur, dans lequel cet habile Naturaliste examine les moyens de conserver, de multiplier les Abeilles, & de les rendre encore plus utiles qu'elles ne le sont. Peut-être cependant trouvera-t-on que ce Mémoire même, quoique suffisant pour des esprits éclairés, n'est point encore assez proportionné à la portée de cette classe d'hommes qui sont employés à gouverner les Ruches d'Abeilles.

Ce ſoin regarde communément les gens de la campagne, pour leſquels on ne ſauroit ſuivre une méthode trop ſimple. Les préceptes & les inſtructions qu'on leur adreſſe, doivent entrer dans le plus grand détail, au riſque même de tomber dans des redites. L'élégance & la correction du ſtyle, l'ordre & l'enchaînement des idées, la préciſion & la fineſſe des réflexions; tous ces différents mérites qui ſont à leur place dans un Mémoire Académique, ſont en pure perte lorſqu'il s'agit d'inſtruire des hommes groſſiers. Le ſeul objet qu'on doive avoir en vuë, c'eſt de s'en faire entendre; & pour y réuſſir, il faut s'abaiſſer juſqu'à eux, parler leur langage, prendre ce ton de *bon-hommie*, qui caractériſe leur façon de penſer & leurs mœurs.

C'eſt ce qu'a fait M. Simon dans l'Ouvrage dont nous allons

endre compte. Il semble qu'il 'ait jamais vécu qu'au milieu 'eux. Son style, sans art & sans pprêt, a toute la simplicité de la ie champêtre, & il n'en sera ue plus utile : aussi l'Auteur déclare-t-il qu'il n'a composé ce ivre *que pour l'intelligence des ens de campagne*. Il se propose e leur enseigner les moyens de multiplier, de soigner, de gouverner les Abeilles, & de les mettre à profit. Que n'a pas dû lui pprendre sur tous ces objets un demi-siècle d'expériences & d'observations ? Car il assûre qu'il a étudié cette matière pendant cinquante ans, & qu'il a possédé jusqu'à cinq cents Ruches à la fois.

La premiére attention doit être de se procurer de bonnes Abeilles. Il est une espèce d'Abeilles fort voraces qui amassent à peine pendant l'Eté des provisions suf-

fisantes pour passer l'Hyver. D'autres sont si paresseuses, qu'elles ne font presque d'aucun profit.
» Les meilleures, *dit M. Simon*,
» sont celles qui sont petites, lon-
» guettes, nettes & non-velues,
» dorées, reluisantes, mouche-
» tées par-dessus, douces, point
» ou peu farouches : celles qui
» sont d'un brun clair, luisant,
» sont ordinairement jeunes &
» bonnes ouvrières : on voit d'ail-
» leurs celles qui sont actives &
» semillantes... car ce sont des
» marques qu'elles sont bien sai-
» nes & de bonne compléxion. «

Le temps le plus convenable pour acheter des Abeilles, c'est ou la fin du mois de Février, ou le commencement de Mars : on peut alors les transporter sans risque ; on n'a plus à craindre pour elles les rigueurs de l'Hyver.

On fait des Ruches d'osier, de troncs d'arbres, de planches &c.

Notre Auteur préfère celles de paille. Les Abeilles s'y plaisent beaucoup plus que dans les autres. Les Ruches de paille ont le double avantage d'être chaudes durant l'Hyver, & de conserver un air tempéré durant l'Eté. Le froid & le chaud, portés à un certain degré, sont également contraires aux Abeilles.

> . . . . Nam frigore mella
> Cogit hiems, eademque calor liquefacta remittit :
> Utraque vis apibus pariter metuenda.
>
> *Virg. Georg. L.* 4.

D'ailleurs les Ruches de paille coûtent moins, & sont plus durables. Quant aux Ruches vitrées, elles ne peuvent convenir qu'aux gens riches, & qui veulent s'amuser à voir les Abeilles travailler.

M. Simon prescrit aussi la
nière de construire ces Ru
de paille, & la forme qu'i
à propos de leur donner. Il
avoir des Ruches de différe
grandeurs. Vous mettrez dans
plus grandes les premiers Essai
du mois de Mai. Si vous logi
de gros essains dans de petit
Ruches, elles seroient bient
remplies, & les Abeilles en de
viendroient paresseuses. Les pe-
tites Ruches sont destinées aux
Essains tardifs, & qui n'éclosent
qu'à la fin de Juillet : ils sont
ordinairement moins nombreux :
ils n'auroient pas le temps de
remplir une grande Ruche.

9. Le choix de l'emplacement
pour le Ruchier demande une
attention particulière. Toutes les
expositions ne conviennent pas
aux Abeilles. La meilleure est
celle qui met les Ruches à l'abri
des vents les plus impétueux ;

tels que ceux de Nord & de Sud.

Principio sedes apibus statioque petenda
Quo neque sit ventis aditus. (Nam pabula venti
Ferre domum prohibent.)

On les garantira de ces deux vents en adossant le Ruchier à un mur placé entre l'Orient d'Hyver & le Midi. Notre Auteur recommande, d'après Virgile, d'arracher les ifs qui pourroient se trouver aux environs du Ruchier, d'éloigner les Abeilles de toute eau bourbeuse & de mauvaise odeur, des chemins trop fréquentés & des lieux trop bruyants : le grand bruit les épouvante & les effarouche.

M. Simon conseille encore de faire regner un petit toît le long du mur auquel on adossera le Ruchier. Ce toît sauvera les

Abeilles des incon
pluie & des arde
Mais il faudra qu
tenir propre ce toi
ral tout le Ruchie
toiles d'araignées
former. On ne lai
tre de longues he
Ruches, &c.

Outre le froid
depuis l'arrière-
retour du Printen
beaucoup d'Abeil
sont sujets à de
dépeuplent les Ru
sent. La plus dan
espèce de dyssen
sont attaquées par
temps de la fleu
qu'elles aiment é
notre Auteur, &
mortelle si l'on
promptement. O
remèdes les plus
la dyssenterie &

tres maladies des Abeilles. (Voyez pag. 170, & suiv.)

Différents ennemis semblent conjurer la ruine de ces petites Républiques. Les Abeilles sont exposées à devenir la proie des oiseaux, lorsqu'elles vont à la picorée ou qu'elles en reviennent. Leurs habitations sont infestées par des Lézards, des Souris & des Mulots. Les Guêpes & les Frêlons leur font une guerre cruelle. D'autres Insectes, tels que les Cloportes, les Araignées, les Chenilles désolent les Ruches. Les Fourmis y causent les plus grands désordres, & par la consommation du Miel dont elles sont très-friandes, & par leur odeur que les Abeilles ne peuvent souffrir. Le Limaçon nuit aussi aux Abeilles; mais elles savent bien s'en venger. Elles le poursuivent, & fondent dessus avec leurs aiguillons. Lorsque le

Limaçon se sentant picqué, rentre dans sa coquille. Elles l'acculent dans un coin de la Ruche, & l'ensevelissent sous une voûte de cire qu'elles élevent tout-au-tour. C'est ce que le P. Vanière décrit si agréablement dans ces beaux Vers.

Cum semel intrasset Limax cornutus, eosque *
Turparet fluidæ crasso lentore salivæ,
Obstupuere domigerulum, stimulisque frequentes
Invasere fero retrahentem corpus ab ictu,
Seque suæ vallo testæ spumis que tegentem:
Irrita jam cùm tela forent, apis advocat artes
Ingeniosa suas, & ceræ prodiga totam
Incrustat cochleam, monstrum fatale recondens
Hoc veluti in tumulo, &c.

Præd. Rust. Lib. XIV.

* Penates.

ſouvent des Vers de Vir-

ıelque funeſtes cependant que t aux Abeilles les ennemis nous venons de parler, elles ncore beaucoup plus à crain- la pratique reçue dans cer- pays. On ſait qu'aux en- ıs même de Paris, on a coû- de perdre un grand nom- e Ruches, pour avoir le Miel Cire, (& c'eſt ce qu'on ap- *tailler les Abeilles.*) On ſait d'autre ſecret que faire toutes les Mouches, qui ont ces abondantes récoltes de

ple de M. de Réaumur
avec beaucoup de forc
cette pratique aussi barb
mal-entendue. Il réclam
cours de l'autorité publiq
tre ces impitoyables dest
d'Abeilles. Alexandre de
fort, dans son Printem
Abeilles, cite une Loi fa
un Grand-Duc de Toscane
défend de faire ainsi mou
Abeilles, sous peine de pu
arbitraire. Une pareille Lo
à cette occasion M. de Réau
devroit être établie dans to
pays policés ; & si elle l'eû
en France, nous y aurions a
remment beaucoup plus
beilles.

M. Simon ne se contente
de déclamer contre cette métho
très-préjudiciable, il propose d
férents moyens de recueillir
Cire & le Miel, sans qu'il
coute la vie aux Abeilles. C

peut voir ce qu'il dit sur cela, pag. 336, & suiv.)

Il voudroit aussi que le Gouvernement encourageât par des récompenses cette branche de commerce, & tirât les gens de la campagne de l'indolence où ils sont sur cet article. On pourroit, par exemple, leur donner les assûrances que leur Taille ne seroit point augmentée à cause du produit qui leur pourroit revenir des Abeilles : on pourroit même accorder quelques priviléges, quelques immunités, quelques distinctions à ceux qui auroient un certain nombre de Ruches. L'Etat y gagneroit beaucoup, s'il est vrai, comme le dit notre Auteur, que la récolte qu'on t en France n'est pas la dixième partie de la Cire qu'on y consume. On est obligé d'en tirer les ans une grande quantité pays étrangers : on épargne-

roit donc des sommes considérables au Royaume, si l'on venoit à bout d'y multiplier les Ruches d'Abeilles. Ce n'est point la matière première qui nous manque, *dit ingénieusement l'Académicien célèbre que nous avons déja nommé plusieurs fois*, ce ne sont que les ouvrières nécessaires pour la mettre en œuvre. Quelle immense quantité de Cire & de Miel perdue sur les fleurs, dans nos forêts & dans nos campagnes ; parce que nous manquons d'Abeilles qui aillent la ramasser ?

On trouvera, dans l'Ouvrage de M. Simon, des détails très-instructifs sur la manière de conserver les Abeilles pendant l'Hyver ; sur la nécessité & le temps de changer les Abeilles de Ruches ; sur les moyens d'obliger les essains paresseux à se séparer de leur mère-ruche, & d'empêcher un essain d'y rentrer après

qu'il s'en est séparé ; sur la manière d'amasser & de recevoir les essains, d'en loger deux ou trois dans la même Ruche lorsqu'ils sont foibles & peu nombreux ; de séparer deux essains sortis en même temps, qui se sont joints en l'air ou qui se sont attachés à la même place, &c.

L'Auteur enseigne aussi les moyens de fortifier les essains dans leurs mères-ruches ou dans leurs habitations nouvelles, d'empêcher une mère-ruche *d'essainer* * trop souvent, d'empêcher les Abeilles de se piller les unes les autres &c. Tous ces Articles traités avec l'étendue convenable, ne laissent rien à desirer sur

* On dit *essaimer* & *essainer*, comme on dit *essains* & *essaims*. M. de Réaumur se sert du mot *essaimer*. M. Simon préfère *essainer*, qui est d'usage parmi les gens de la campagne.

l'art de gouverner les Ruches d'Abeilles. On nous donne encore différentes recettes pour accommoder le Miel & le blanchir, pour en faire de l'Hidromel, que l'Auteur prétend devoir être aussi bon que le Vin d'Espagne. M. Simon ne s'en est pas tenu aux détails œconomiques & rustiques, il propose un nouveau systême sur la génération des Abeilles. Nous ne croyons pas que l'opinion qu'il veut établir, fasse jamais fortune auprès de ceux qui ont lu les Mémoires de M. de Réaumur. Nous renvoyons à ces Mémoires les Lecteurs qui seront curieux d'avoir une connoissance parfaite de ce point d'Histoire Naturelle.

Comme on est assez souvent exposé à être picqué par les Abeilles, & que cette picquure cause des douleurs vives & cuisantes, nous croyons devoir indiquer ici

le la plaie l'aiguillon que le a laissé, ensuite à laver de l'eau fraîche l'endroit é, à y appliquer une com- trempée dans de l'eau qu'il nir quelque temps sur la re. (Voyez la page 127.)

est permis à un Auteur de l'éloge du sujet qu'il traite. droit être de bien mauvaise ur pour y trouver à redire. mon, rempli de tendresse & me pour les Abeilles, ne ta- is sur leurs louanges. Il re- nte les Abeilles comme le le de toutes les vertus: leur

» perfection, que les Chrétie
» plus attachés à leur devoi
» peuvent s'en qualifier à fi
» titre, (page 83.) « Ces pro
fitions demanderoient des ad
ciffements. S'agit-il des tale
des Abeilles & de leur induftr.
M. Simon ne parle que le la
gage de l'admiration, & que
quefois même d'un ftyle qui fem
ble excéder les bornes de la rai
fon ; comme quand il les lou
fur la prudence & l'attention à
remarquer fi bien leur route
*qu'elles n'ont pas befoin de gui-
des pour retrouver leurs habita-
tions, & qu'elles n'en demandent
le chemin à perfonne*, (p. 74.)
La conduite uniforme des Abeil-
les eft encore pour M. Simon un
nouveau fujet d'étonnement. On
ne les a jamais vuës, *dit-il*,
s'écarter des mêmes principes, des
mêmes régles, de la même prati-
que : enfin elles font aujourd'hui
les

les mêmes qu'elles étoient du temps de Virgile, (p. 57.) Mais qu'y a-t-il, après tout, de si merveilleux dans cette conduite uniforme, & que doit-on en conclure? N'est-ce pas uniquement que bornées à l'instinct, comme tous les autres animaux, les Abeilles suivent aveuglément les loix qui leur ont été prescrites par le Maître de l'Univers? Ce qui devroit étonner, ce seroit de les voir changer de systême dans le gouvernement de leur petite République, de méthode dans la construction de leurs alvéoles, & dans la formation de leurs rayons de miel. Un pareil changement supposeroit de la réflexion, des vuës & des idées de comparaison. Sans doute que notre Auteur ne veut point accorder ces avantages aux Abeilles.

Avec tant de vertus, on peut bien avoir quelques défauts. M. Si-

mon en reconnoît deux dans les Abeilles ; & c'est 1° *leur dureté envers les Bourdons, qu'elles ne détruisent cependant pas*, dit-il, *sans de bonnes considérations*; 2° *leur cruauté envers celles d'entre elles qui ne sont plus en état de travailler*. Mais il a grand soin d'ajoûter que ces maximes barbares elles ont les puisées chez ces peuples cruels & inhumains, qui, pour délivrer leurs pères & mères des infirmités de la vieillesse, les envoient promptement en l'autre monde par un excès d'amitié & de tendresse pour eux. (p. 83.)

Nous croyons en avoir dit assez pour faire connoître cet Ouvrage. Si l'Auteur n'est pas un Ecrivain élégant, on ne peut du moins lui refuser les titres de zelé Citoyen, & d'Œconome judicieux. Ces deux espèces de mérite, beaucoup plus rares que

l'autre, lui sont aussi-bien préférables. On a toujours réussi, quand on a su se rendre utile.

ARTICLE X.

DISSERTATION *qui a remporté le Prix en 1757, au jugement de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Bordeaux, sur la question proposée par cette Académie :* QUELLE EST L'INFLUENCE DE L'AIR SUR LES VÉGÉTAUX ? Par M. Robert de Limbourg, Etudiant en Médecine à Montpellier. (*In*-4°. 48 pag.) *A Bordeaux, chez la Veuve de Pierre Brun, Imprimeur aggrégé de l'Académie Royale ... & se trouve à Paris chez Briasson Libraire, rue S. Jacques 1758.*

On sait assez que l'Air influe sur les Végétaux : il n'est question que de saisir les détails,

& de déterminer les loix de cette influence. C'eſt un ſervice que la Botanique attend des Phyſiciens. Et ne ſeroit-il pas à ſouhaiter, qu'au-lieu de s'occuper de théories, ſouvent plus curieuſes qu'utiles, ils s'appliquaſſent à réſoudre un problême ſi intéreſſant même pour leur propre gloire? Les découvertes qu'ils feroient, tourneroient au profit de la Société : la culture des Plantes ſeroit moins abandonnée à la marche incertaine d'une routine preſque toujours en défaut : les productions de la terre ſe reſſentiroient moins de l'inégalité des ſaiſons : peut-être même viendroit-on à bout de rendre plus communes parmi nous les Plantes des pays les plus éloignés.

Pluſieurs Phyſiciens célèbres ont déja tracé la route. Sur leurs pas, l'Auteur de la préſente Diſſertation eſt entré dans la car-

rière ; il profite des découvertes faites avant lui ; il y joint ſes propres obſervations : & quoique les lumières qu'il répand ſur une matière ſi obſcure, ne donnent point une théorie complette, on doit lui ſavoir gré de ſon zèle, & applaudir au ſuffrage de l'Académie ſavante qui l'a couronné.

Pour donner une idée juſte de l'Ouvrage, nous obſervons d'abord que l'on n'y regarde pas ſimplement l'Air comme un élément particulier composé de ſes molécules propres, qui le diſtinguent de tout autre élément ; on l'enviſage auſſi comme fluide atmoſphérique, toujours chargé de parties hétérogènes, preſſant continuellement les corps ſoumis à ſon action, éprouvant ſans ceſſe les alternatives d'une température inégale &c. C'eſt ſous tous ces points de vuë que l'Auteur examine l'influence de l'Air ſur les

Végétaux. Après avoir établi ses principes, tels que l'expérience lui a paru les donner, il en fait l'application à certains phénomènes dont il développe heureusement le Méchanisme, & finit par donner quelques régles d'Agriculture. Voilà le précis des six Articles qui composent la Dissertation. Entrons dans quelque détail.

La simple inspection anatomique des Plantes, les épreuves réïtérées auxquelles on les a soumises dans le vuide de la Machine Pneumatique, nous apprennent qu'il n'est point de Plante qui n'ait sa portion d'Air. Reçu seul dans des canaux qui font l'office de trachée artère, ou mêlé avec les fluides des autres vaisseaux de la Plante, l'Air y exerce continuellement son ressort. On voit déja que ce ressort, plus ou moins libre dans son jeu, doit influer

le Méchanisme de la Végé-
ı : il contre-balance la pres-
variable de l'atmosphère, il
ve les diverses impressions
· température également in-
ante. De-là cette alternative
ions & de réactions dans les
s & les fluides de la Plante :
native non moins nécessaire
le mouvement & l'élabora-
le la sève, que pour la trans-
on des parties corruptibles
utiles.

ais outre l'Air élastique, dont
venons de constater l'exis-
& d'insinuer les effets, il
disent des Physiciens mo-
es après M. Hales, & notre
ur ne se permet pas d'en
er; il est dans chaque Plante

leur volume, dans ce nou
peut être quarante-huit f
considérable que le volum
les avoient auparavant. M
s'en est assûré par des ex
ces délicates, dont il a co
qué le procédé & le résul
sa Statique des Végétaux.
augmentation prodigieuse
lume on conclut assez u
ment que le ressort de ce
cules, avant leur dégag
étoit un ressort ou force
que l'élasticité qui a su

Quoi qu'il en ſoit de cette concluſion qui ſeroit moins litigieuſe s'il étoit plus prouvé que le volume qui y a donné lieu, n'eſt point, même en partie, un amas de vapeurs extraites par la fermentation, il faut toujours reconnoître, dans les Plantes, un air qui a plus de peine à ſe dégager, parce qu'il eſt mêlé plus intimement : ce qui ſuffit au but de l'Auteur, & nous met en état de procéder avec lui.

L'Air atmoſphérique le plus ſerein n'eſt jamais ſans mélange. Il tient toujours en diſſolution une quantité de vapeurs proportionnelle au degré actuel de chaleur & à la combinaiſon de différentes cauſes dont il eſt impoſſible d'évaluer l'action préciſe. Ces vapeurs ſortent continuellement de la terre, accompagnées de pluſieurs exhalaiſons terreſtres, ſalines, ſulphureuſes, &c. On

conçoit aisément qu'elles doivent se précipiter, dès que l'air qui les soûtient, a perdu de son poids relatif, ou que la chaleur n'est plus sensiblement la même. De-là les Météores connus sous le nom de pluie, de neige, de grêle, de brouillard, dont l'eau fait comme la base, & qui different entre eux par le plus ou le moins de chaleur, par la dose & la qualité des exhalaisons. L'eau de pluie est un suc nourricier des Plantes qui lui doivent principalement leurs huiles & leurs acides. Elles en tirent par toute leur surface; & on voit des branches coupées subsister quelque temps dans l'eau, y pousser même des racines. Cependant ce suc nourricier que fournit l'eau de pluie, seroit très-maigre sans celui qui vient immédiatement de la terre; mais la pluie, sur-tout lorsqu'elle tombe en rosée fine, pénètre len-

ent la terre sans fermer les
rstices de l'air, dissout ses par-
, travaille & dégage les sucs,
prépare ainsi la nourriture qui
entretenir la végétation de
lante. C'est donc par cette
ble influence que la pluie
tribue à la fertilité des Végé-
, soit en fournissant immé-
ement à leur substance, soit
fertilisant la terre, & par les
ies qu'elle y dépose, & par
principes qu'elle y dissout.
a neige, qui n'est qu'un com-
de vapeurs légérement gla-
& de sels nitreux, préserve
semences des atteintes d'une
e gêlée & d'un vent de Nord
les dessécheroit dans le temps
la terre glacée ne donne
nt de sucs nourriciers. Elle est
ne moins nuisible que les
ies froides qui noient la terre,
abreuvent les Plantes d'un suc
p aqueux. Pour la grêle, on

ſait qu'elle ne fait tort
meurtriſſant les productio
la terre. Les brouillards au
traire, par la qualité & l
dance de leurs exhalaiſons,
quent la poudre ſeminale
chirent les fibres des fleurs
arrêtent ainſi les progrès
végétation.

Cette végétation eſt d
partie à l'action mutuelle
tagoniſte de l'air intérieur
l'air de l'atmoſphère. En
l'atmoſphère, en augmen
preſſion, comprime & réſe
vaiſſeaux ſéveux qui ſont à
face des Plantes. La sève
vaiſſeaux eſt condenſée ave
qu'elle contient, ou pouſſé
des vaiſſeaux internes don
céde à ſon affluence : ce qu
met au ſuc nourricier ſur
agit l'air de l'atmoſphère,
trer par les vaiſſeaux abſor
& détermine la sève à s'in

:orce vers les endroits où t moins de résistance. Par chanique renversée, si la de l'atmosphère diminue, céde à la réaction de l'air, comprimant par son élas-:s vaisseaux environnants : porte vers les vaisseaux de la surface ; & il s'en rs une espèce de transpi-]ui contribue au bon état ntes, tant qu'elle se borne lélivrer d'un superflu in-de.

luence de l'Air sur les Vé-, par sa température, est nt trop connu, pour que uteur se dispense de l'exa-Voici l'idée qu'il en donne.

dans certains réservoirs, tels que chaque Plante en contient plusieurs. Lorsque le froid vient à condenser ces mêmes liquides, ils occupent moins de terrein ; & l'espace qu'ils abandonnent, est rempli d'un nouveau fluide, déterminé par la pression continuelle de l'atmosphère à se porter partout où l'on lui résiste moins. Ce nouveau suc joint au premier se gonfle, pousse la sève vers les branches & les racines, & rétablit la vigueur des Plantes épuisées par la transpiration. C'est ainsi que le froid de la nuit répare les pertes que la chaleur du jour avoit occasionnées. Nous ne nous permettrons pas un plus grand détail sur cet article, il faut consulter la Dissertation même. On y verra comment l'influence du chaud & du froid de l'atmosphère est assujettie à la structure des organes; la dépen-

te où elle est de mille cir-
stances qu'il n'est point aisé
saisir, & qu'il est plus diffi-
de déterminer. On y appren-
combien les feuilles sont né-
aires aux Plantes, pour profi-
des alternatives de la chaleur
osphérique ; que les feuilles
certaines Plantes portent, sur
surface, des canaux excrétoi-
, pris pour des poils ou des
s, avant que le Microscope
appris à M. Guettard qu'il
suintoit une liqueur ; que ces
aux communiquent avec des
ides d'où les feuilles pompent
nouveau liquide, à mesure que
ii des canaux se fige par le
d ; que la chaleur au contraire
e le liquide de sortir à l'air
il prend la consistence du
l ou d'un duvet cotonneux.
On voit les arbres plus forts
mieux nourris dans des ter-
s enfoncés & bien exposés,

que sur des hauteurs ; dans
terres légères, sabloneuses ou m
neuses, que dans une terre ar
leuse ou marécageuse. Ils réuf
sent mieux sur les collines ex
sées au Midi, que dans des
reins panchés à l'Occident &
le Nord. Ils produisent plus
en espalier qu'en plein vent,
puyés à un mur qu'attachés
échalas, à un mur peint en
qu'à un mur peint en blanc. I
les épaisses Forêts, le sommet
arbres pousse plutôt que le
tandis que le contraire s'obs
dans les grands arbres is
Quelle est la raison physique
tous ces phénomènes? Notre
teur la cherche dans l'action
ou moins uniforme de la cha
atmosphérique ; & ce qu'il
là-dessus, est satisfaisant.
aussi par ce principe qu'il e
que la direction des plantes
pendiculaire à l'horison, l'

nouïssement des feuilles & des fleurs pendant le jour, le phénomène des Belles-de-nuit qui se resserrent à la même chaleur qui fait épanouir les autres fleurs, & qui s'épanouissent durant le froid de la nuit. Il nous suffit d'avoir indiqué le principe. Pourquoi envier au Lecteur intelligent le mérite de l'application?

Il entroit dans le plan de l'Auteur de donner des régles d'Agriculture. Ces régles sont en petit nombre, & trop connues dans la pratique pour trouver place dans cet Extrait. Remarquons seulement que l'Auteur déclame un peu en pure perte contre l'Observation superstitieuse des Phases de la Lune. Ceux qui liront sa Dissertation, ne tiennent point à ce préjugé : il n'est plus répandu que parmi les gens d'un certain étage, sur qui la routine & une tradition de pratique auront

toujours plus de pouvoir
les raisonnements de la F
la plus éclairée.

ARTICLE X

PROSPECT
du nouveau Journal E
(Broch. de XL pages.)
chez Lambert, rue de la
die. M. DCC. LX.

LE Journal Etranger
mencé au mois d'Avri
& a été continué jusqu'à
de 1758. Il s'y trouve néa
une lacune qu'il ne tint
nous qu'on ne remplît
temps. Le Journal de Dé
1754 n'a point été donné
passé de Novembre à
1755. Mais le grand vi
celui de 1759. Toute cett
sera toujours nulle dans

du Journal Etranger. En
enant, on date de Janvier
, & c'est le *Prospectus* de
ouvelle entreprise que nous
ons.

'Abbé Arnaud, qui en est
r, observe d'abord que, s'il
glissé quelque abus dans
tiplication des Journaux,
on qu'il ne décide pas, &
Public seul est juge) au
les reproches ne pour-
regarder le Journal Etran-
Tout le monde convient
Ouvrage périodique qui
ndroit, chaque mois, toute
érature Etrangère, forme-
la longue, un Recueil très-
ux. Celui-ci a de plus
tage d'être unique dans sa
, puisque nul autre Journal
is n'embrasse singulière-
& par préférence le même

le Langue n'est plus propre

que la nôtre à faire conno
pensées & les écrits des
Peuples. » Ce que la Lati
» tint des conquêtes de ce
» immortel qui, moins jal
» subjuguer les hommes
» commander à l'esprit h
» mit ses loix dans le cœur
» langage dans la bouche d
» les Nations de la terre ;
» gue Françoise ne l'a-t-
» obtenu du consentemen
» versel de l'Europe ? « C'
relever le mérite de cette L
que M. l'Abbé Arnaud r
jusqu'aux origines des
qu'il trace le caractère
cune ; qu'il disserte su
beautés & sur leurs imper
respectives. On conçoit
Auteur qui va désormais
ses jours dans un comme
time avec tous les idiôn
l'Europe, a dû les appréci
& qu'il lui importoit d

ir qu'il les connoît. Il ne fau-
oit donc pas comparer ce mor-
au du *Prospectus* au *Lambeau*
pourpre, dont parle Horace.
e morceau annonce bien le Jour-
al Etranger, & donne une idée
ès-favorable du Chef de l'en-
eprise. Nous en citerons quel-
ues traits qui nous ont paru
eureusement pensés & noble-
ent présentés.

L'Auteur s'éleve jusqu'à la
angue Grecque. » Elle ne fut
pas, *dit-il*, l'ouvrage des Dieux,
mais elle le fut incontestable-
ment des hommes les plus sen-
sibles & le plus heureusement
organisés qui fussent jamais. On
» diroit que la Nature, à laquelle
» il semble qu'ils tenoient de plus
» près, s'étoit offerte à eux par
» ses côtés les plus frappants &
» les plus riches; qu'avant d'avoir
» rien nommé, ils avoient par-
» couru l'universalité des choses,

» & en avoient ſaiſi les rapports;
» les différences, l'enchaînement,
» en un mot toutes les propriétés:
» tant cette Langue eſt l'image fi-
» dèle de l'action des objets ſur
» les ſens, & de l'action de l'ame
» ſur elle-même. Des mots qui,
» par le mêlange heureux des
» éléments qui les compoſent,
» forment ou plutôt deviennent
» des tableaux; qui s'étendent,
» ſe nuancent & ſe ramifient con-
» formément à la nature des ſen-
» ſations ou des idées, dont ils
» ſont, je ne dis pas l'inſtrument,
» mais la plus vive image; qui
» de leur aptitude à s'unir & à
» ne former qu'un corps avec
» une infinité d'autres mots, ob-
» tiennent le double avantage de
» rapprocher & de multiplier les
» idées, & de devenir en même
» temps plus majeſtueux & plus
» ſonores; qui, par la tranſpoſi-
» tion à laquelle ils ſe prêtent,

» tantôt procédent comme la rai-
» ſon tranquille, tantôt s'élan-
» cent, ſe troublent & ſe déſor-
» donnent comme les paſſions.
» Des ſyſtêmes entiers renfermés,
» ſi j'oſe m'exprimer ainſi, dans
» leur ſein : des combinaiſons va-
» riées à l'infini, d'où réſulte une
» harmonie enchantereſſe, mais
» dont la partie la plus ſenſible
» (les accents) a péri : une mar-
» che pleine de mouvements, dont
» toutes les propriétés ſont con-
» nues, & toujours heureuſement
» employées..... Tel eſt le carac-
» tère de cette Langue, qui, pour
» me ſervir de l'expreſſion de
» Laſcaris, eſt aux Sciences &
» aux Arts ce que la lumière eſt aux
» couleurs, & paroît avoir été
» formée moins par le beſoin &
» par la convention, que par la
» Nature même. «

Cette belle Deſcription de la Langue Grecque nous fait regret-

ter qu'il n'y ait présentement aucune Nation qui la parle ou qui l'écrive. Le Journal Etranger s'enrichiroit de ce qu'il y auroit de mieux en ce genre ; d'autant plus qu'apparemment l'ancienne analogie qui fut trouvée par Henri Etienne entre le Grec & le François, n'est pas détruite, quoiqu'elle soit peut-être diminuée depuis qu'on s'est lassé du jargon de Ronsard qui mêloit & frelatoit les deux Langues. Notre Auteur parle de ce mêlange, & de l'espèce de réputation qu'eut Ronsard, jusqu'à ce qu'on se fût apperçu qu'il faisoit *grimacer* notre Langue, en voulant lui communiquer *ces formes hardies & singulières qui donnent tant de fierté & d'élévation* au Grec sur-tout, sans en excepter pourtant le Latin, *où se réfléchit encore l'éclat & la majesté de la République Romaine.*

L'histoire & les caractères de nos Langues modernes forment la suite du *Prospectus*. » La Langue Italienne a conservé presque tous les procédés, toutes les couleurs ; en un mot, toutes les libertés des Langues Grecque & Latine. Elle trouble & rompt à son gré l'ordre grammatical & naturel, pour y substituer l'ordre *musical* ; je veux dire ce désordre harmonieux de paroles, à qui seul il appartient de rendre les Langues susceptibles de ces figures hardies, impétueuses & robustes, qui semblent moins naître de l'art que de la vivacité du sentiment & de la véhémence des passions. «

La Langue Espagnole née du ...n, parmi les invasions des ...oths, des Vandales & des ...res, a pourtant conservé de ...*blesse & de l'élévation* : ce

qui prouve que *la longue servitude sous laquelle l'Espagnol a gémi, n'a point atteint son ame.* Cette Observation est noble, belle & véritable. C'est la fermeté & la grandeur d'ame de l'Espagnol, qui l'ont rendu supérieur aux révolutions. Cent autres Peuples eussent été submergés, si les mêmes orages étoient venus les assaillir. Senèque, Lucain, Martial, transplantés d'Espagne à Rome, y conserverent le caractère national, c'est-à-dire les beautés & les défauts de ce génie presque toujours dans le grand. Faut-il s'étonner que l'Espagnol borné à sa patrie n'abandonne point les *excès* magnifiques de sa Nation ? M. l'Abbé Arnaud raisonne de ces choses avec une vérité, une impartialité mêlée de force, d'énergie & d'une sorte d'enthousiasme qui ne peut qu'intéresser le Lecteur.

Vient le tour de notre Langue, qui a passé par des déserts immenses avant que d'arriver au terme où nous la voyons. Elle est enfin *claire, nette, méthodique : elle procède comme la pensée & l'observation* ; & l'on lui fait l'honneur de la chérir, de l'adopter, de la parler dans presque toutes les contrées de l'Europe. M. l'Abbé Arnaud s'est fort restreint dans l'exposition de cette belle Langue : il ne touche pas même la question philosophique proposée tant de fois ; pourquoi & comment la Nation du monde, qui passe pour la plus légère & la plus curieuse de tout ce qui flatte l'imagination, a néanmoins créé & cultivé une Langue prude, circonspecte, modeste, raisonnable, tranquille, telle, en un mot, que les sept Sages de la Grèce présidés par Minos & par Rhadamanthe, dont

le caractère est de rire peu & de
moraliser beaucoup, auroient pû
l'imaginer, la définir & l'insi-
tuer ?

L'Anglois pense encore trop
pour limer sa Langue. L'Alle-
mand est assez sublime, assez poë-
tique, assez riche dans son lan-
gage; mais les Savants cultivent
encore trop peu cet idiôme. On
y remarque une qualité dont la
Nation ne doit pas se plaindre
c'est que la Langue Allemand
ne *sait pas peindre les ridicule*
Heureuse ignorance ou incapac
qui sert la Morale, conserve
paix, épargne au Public qu
tiré de mauvaises productions

Après le Tableau des Lang
l'Auteur rend compte de la
che du *Journal Etranger*.
promesses, quant à l'exécu
sont assez celles de tout Ir
teur de Journal. Imparti
équité, réserve dans les

s, attention à ne critiquer
propos, à louer plus volon-
, quoique sobrement ; fidélité
les Extraits ; recherche des
veautés les plus intéressantes :
sont les engagements, qu'il
are qu'on ne contracte pas
le premier moment d'une
ation littéraire aussi publique
l'est un Journal. Ce qu'il
de bien remarquable, c'est
a véritablement les idées
es volontés qu'on énonce.
se fit jamais Journaliste pour
er une *Boutique de scandale*,
me dit Rousseau ? Lisez toutes
réfaces de Journaux : leurs
urs furent les plus honnêtes
, & les plus aimables Litté-
urs du monde. Comment
e-t-il qu'on se plaint d'eux
t même la fin de leur pre-
semestre ? Beaucoup de cau-
indépendamment des révo-
ns imprévuës, & des *frotte-*

ments de la matière, comme on dit en Méchanique, contribuent à ces cataſtrophes. On ne raiſonne point ſur les penſées des autres, ſans révolter leur amour propre, ſi l'on ne les approuve pas en tout ; ſans paroître un fade Adulateur, ſi l'on paroît d'accord avec eux ; enfin, ſans ennuyer le Public, ſi l'on ſe contente de la fonction de Rapporteur. On ne lit guères les Journaux pour s'inſtruire ; on a en vuë de s'amuſer, de s'égayer : les petites choſes & ſur-tout celles qui ſont malignes, picquent & intéreſſent par préférence. Cette inclination eſt née il y a près de ſix mille ans, & durera juſqu'à la fin du monde. Comptez ſur cela en poſant la baſe d'un Journal. Cependant la conſtruction de cet édifice ſuppoſe autant le Moral que le Littéraire. Le *Moral* eſt la probité, la ſageſſe, le déſintéreſſement, le

zèle du bien public : le *Littéraire* est un savoir fort étendu, une logique supérieure, un style éloigné de l'enflure & de la bassesse, plus approchant de la Dissertation que du genre oratoire, plus proportionné aux manières de la conversation qu'au ton de l'enseignement.

Le Journal Etranger se renouvelle sous la direction d'un bon écrivain, & avec la coopération de plusieurs Hommes d'esprit que comme le *Prospectus*. Il ne reste-it plus qu'à prier le Public de [l]sser à l'édifice le temps de se [per]fectionner, de parvenir aux do-es & aux bas-reliefs. Il seroit [fa]it très-à-propos de concevoir un Journal tracé sur ce plan, être savant, & non simple-t agréable; qu'il ne sera beau quand il nous rendra tout le de l'Allemagne, toutes les uités de l'Italie, tous les

calculs de l'Angleterre, tous les systêmes Botaniques de la Suède, toutes les doctes tentatives de la Russie &c. Notre France doit mettre la couleur à tout, mais sans rien dénaturer : elle fait ici la fonction du Copiste de Raphaël, de Jules Romain, de Paul Véronèse &c. Il faut rendre le fond des choses, sans en excepter les petites imperfections, les défauts de *Costume*, les bisarreries nationales : & ce qu'il est bien nécessaire de dire aux Journalistes, c'est de faire tout avec soin, de remplir leur tâche au temps marqué, de ne point mettre de lacunes dans l'Ouvrage, d'intéresser l'Etranger, d'instruire le Compatriote, de penser peu aux avantages pécuniaires ; & de n'être point les esclaves d'un succès plus brillant que solide.

ARTICLE XII.

SUITE DU SPECTATEUR, ou Socrate moderne. Ouvrage traduit de l'Anglois du Livre intitulé : LE MONDE. *Par Adam Fitz-Adam*, où l'on voit un portrait naïf des Mœurs de ce siècle. (Deux Tomes *in*-12. premier, pages 372.) A Leyde, chez Elie Luzac, fils. M. DCC. LVIII. Et se trouve à Paris chez Didot le jeune. (*Cinq liv. reliés en veau.*)

S'ENGAGER à suivre le SPECTATEUR, & à continuer la carrière qu'il a ouverte, c'est un projet si hardi, qu'il n'y a que le succès de l'exécution qui puisse justifier l'entreprise. De son côté, le nouveau *Socrate Anglois* ne paroît guères moins riche que

l'ancien ; & les correspondances qu'il entretient, le servent, à-peu-près, aussi-bien que le célèbre Adisson étoit servi par les siennes. Son génie est fécond en ironies fines : la plûpart de ses allégories sont également heureuses & sensibles : il y a presque toujours quelque chose de neuf & de picquant dans le tour qu'il sait donner aux réflexions les plus communes. Ainsi, sans avoir la même variété, la même abondance & la même plénitude que l'ancien *Spectateur*, le nouveau ne laisse pas d'être plein de sel & d'agrément naturel : nous en jugeons par la Traduction qui se présente ici, & nous la croyons bonne, sans l'avoir cependant comparée avec l'Original Anglois qui nous manque.

Tout l'Ouvrage est en *Discours*, dont plusieurs ont la forme de *Lettres* assez courtes ; & l'un

avertit que ces morceaux se distribuent toutes les semaines. M. Fitz-Adam (c'est le nom que prend ce nouveau Socrate) déclare, dès son premier Discours, *qu'il n'y a que deux sujets auxquels il évitera absolument de toucher*: » La Religion & la Poli-» tique. La première, *dit-il*, paroît » si universellement pratiquée, & la » dernière si généralement enten-» due, que prétendre rendre l'une » plus efficace ou éclaircir l'autre, » ce seroit blesser tout le corps de » mes Lecteurs. « Ce n'est pas que ces deux objets lui soient indifférens. » Comme j'ai dé-» claré, *dit-il ailleurs*, (XXXIII[e] » Discours) que je ne me mêlerois » point de Religion, quelques » Messieurs ont tenu pour décidé » que je suis un Incrédule. Dans » cette supposition, ils ont bien » voulu faire pleuvoir sur moi ce » qu'ils appellent *leurs pensées*

» *libres* (pour les publier;) mais
» comme jusqu'ici je ne suis point
» convenu de mon incrédulité,
» ces pensées me paroissent pres-
» que trop *libres* pour cette feuille.
» D'ailleurs, comme j'ai toujours
» tâché d'être neuf, je ne puis me
» résoudre, à publier des choses
» aussi communes que le sont des
» injures contre la Religion. «
Il n'est pas moins ferme contre
les assauts des Politiques, qui lui
adressent leurs remontrances pour
les communiquer au Public. » J'ai
» toujours été, *leur dit-il au même*
» *endroit*, dans l'idée qu'il y a
» plus de grandeur à sauver qu'à
» détruire; & par cette raison je
» veux laisser subsister la présente
» administration encore quelque
» temps « &c. Voilà ce qu'il ré-
pond à ceux qui ne se conten-
toient pas de ce qu'il leur avoit
d'abord fait remarquer; savoir,
que le ministère n'étoit pas en-

ssez parfaitement instruit
capacité pour lui confier les
s de l'Etat.
ns ces endroits & dans
coup d'autres, il n'est pas
:ile de reconnoître un sage
ivain qui se plaît à laisser
:cer, au travers des voiles de
onie, l'amour & le respect qu'il
voir sa Patrie & pour sa Reli-
on. Quoique ses peintures & ses
servations morales soient desti-
ées pour Londres & pour l'An-
leterre, il ne laisse pas d'y en
avoir un bon nombre dont Paris
& la France pourroient faire leur
profit. Nous nous contenterons
d'en saisir au hazard quelques-
unes, pour faire connoître à nos
Lecteurs le génie & le ton qui
caractèrisent ces feuilles périodi-
ques & morales.

Le VI[e] Discours est une Lettre
écrite à M. Fitz-Adam, au sujet
des Spectacles. On y plaisante

sur les bisarreries qui s'introduisent au Théâtre Anglois, entr'autres sur le *systême* d'en bannir l'illusion que l'Art y fait aux yeux en imitant la belle Nature. On prétend substituer cette même Nature toute nue & toute brute, en transportant sur la scène des cascades naturelles, des murs de brique, de vrais animaux &c. L'Auteur de la Lettre saisit cette occasion pour faire une digression satyrique sur d'autres usages qui, en Angleterre, se mettent fort à la mode, & dont on s'autorise pour refuser à la Nature tantôt la parure qui doit la couvrir, tantôt l'élégance qui doit l'embellir. » De ces abus la Lettre » passe à une autre *branche de* » *modes*, où cette étroite imita» tion de la Nature a été intro» duite : ce sont, *dit l'Auteur*, » nos Desserts que je considère » comme une sorte de Panto-

mime. Les Gelées, les Biscuits, les Dragées & les Crêmes ont depuis long-temps cedé la place aux Arlequins, aux Gondoliers, aux Turcs, aux Chinois & aux Bergères de Porcelaine de Saxe. » Mais on a bientôt reconnu que » ces figures sans liaison, & qui » sembleint s'égarer dans des grot- » tes de papier récoquillé & par- » mi des fleurs artificielles, étoient » quelque chose d'insipide & qui » ne signifioit rien. Peu à peu des » prairies entières couvertes de » bestiaux, de la même matière » brillante, couvrirent toute la » table. Il s'y éleva des cabanes » de sucre-blanc & des temples » de sucre-d'orge. De petits Nep- » tunes dans des chars de coquil- » les triompherent sur un Océan » de glaces de miroir, ou sur des » mers d'argent. Enfin tout le » systême des Métamorphoses » d'Ovide succèda à toutes les

» transformations que de grands
» Professeurs avoient introduites
» dans la science du manger
hiéroglyphique. Les Confitu-
» riers trouverent que leur com-
» merce tomboit, pendant que les
» Bijoutiers & les Marchands de
» Porcelaine étoient les seuls Pour-
» voyeurs à la mode du dernier
» acte d'un régal élégant. Enfin
» ces étalages puériles de pou-
» pées commencent à n'être plus
» de mode ; & l'on voit s'établir
» des manières plus mâles de ter-
» miner nos repas. Des figures gi-
» gantesques succèdent aux pig-
» mées ; & si le goût présent se
» soûtient ; *Rysbrack* & d'autres
» Statuaires négligés, qui auroient
» pû orner les Salons de la Grèce,
» quoiqu'inutiles à des Desserts
» Grecs, pourront bien revenir
» en vogue « &c. Il faut saisir
ce goût d'ironie un peu éloigné
de nos mœurs & plus appro-

ié à celles de l'Angleterre.
Dans le VII[e] Discours, on dé-
it les impatiences que le jeu
it naître même dans les Dames:
 en cite quelques traits échap-
s à deux entr'autres qu'on as-
ire néanmoins être à tout autre
gard d'*excellentes personnes*,
& si distinguées par leur pa-
tience & leur bonne humeur,
que l'une d'elles a perdu son
mari, & toutes deux leur répu-
tation sans donner la moindre
marque de douleur. « Au reste,
joûte l'Auteur, après *de judi-
euses réflexions sur ceux qui
rondent au jeu & se dépitent*,
je ne condamne pas la coûtume
de jouer aux Cartes pour de pe-
tites sommes, dans ceux dont
l'humeur & la fortune ne sont
point dérangées par ce qu'ils
perdent.* Au contraire, je re-

* Cette phrase manque de clarté.

» garde le jeu de Cartes comme
» un amusement propre à inter-
» rompre des conversations de
» compliments & des cabales par-
» ticulières dans les compagnies
» nombreuses, & à donner quel-
» que chose à faire à un homme
» qui n'a rien à dire, &c. «

Dans le IX^e Discours, M. Fitz-Adam introduit sur la scène un Moraliste qui débite les plus belles maximes sur la manière d'obliger. » Il ne devroit, *dit-il*,
» y avoir, dans nos bienfaits, au-
» cun mêlange de dureté ou de
» reproche. Si même ils fournis-
» soient l'occasion de donner les
» avis les plus doux, il faudroit
» renvoyer ces avis à un autre
» temps : car les hommes sont
» beaucoup plus portés à se rap-
» peller les offenses que les bien-
» faits ; & c'est beaucoup s'ils
» nous pardonnent une obligation
» qui ressemble à une injure « &c.

On ne devineroit pas, si l'Auteur ne nous l'apprenoit, que ce Senèque est un *vieux garçon* » qui a » trois mille pièces de rente, & » cinquante mille en argent comptant, & qui de sa vie n'a prêté » une guinée, sans rendre l'Emprunteur plus malheureux par » le bienfait, qu'il ne l'étoit auparavant par son besoin. «

La Lettre qui fait le XII^e Discours, est pleine de sages observations sur un mot dont on se sert continuellement, sans y attacher aucune idée. Ce mot, *dit la Lettre*, est *le pauvre monosyllabe*, Gout. *Qui ne l'a pas entendu prononcer mille fois par les plus jolies bouches du monde, dans lesquelles il est évident qu'il ne signifioit rien? Sous prétexte de Goût, nous retournons à notre ignorance primitive.* Si l'on a si long-temps négligé d'allier, comme les Grecs, les Colonnes soli-

des de l'Ordre Dorique avec l'élégant Ordre Corinthien, afin que le bas de l'Edifice fût *tout force*, & le haut *tout grace* : si aujourd'hui, dans les bâtiments & dans les meubles, le Goût Chinois est dominant : si la Langue & les modes des François se répandent si généralement, ce sont là, *selon cet Anglois qui écrit à M. Fitz-Adam*, autant de ravages dont le terme de *Goût* est seul coupable. Les allarmes qu'on en conçoit ici, & qu'on communique au nouveau Spectateur, sont de fines satyres qui vengent les droits du bon sens toujours trop foible pour résister au torrent de la mode & à ses caprices ridicules.

Le Discours XV. rentre dans le même sujet. M. Fitz-Adam y remarque que les Anglois sont aussi inconstants & aussi esclaves de la *mode*, dans la forme qu'ils

lonnent à leurs Jardins que dans
celle qu'ils donnent à leurs habits. En ce genre, les Métamorphoses sont si fréquentes & les évolutions si brusques, que le Goût regnant dans le siècle qui finit, est à coup sûr un ridicule dans le siècle qui commence. » La
» triste famille des Ifs, *dit notre*
» *Auteur*, passa la Mer avec la
» Maison d'Orange. Le Goût som-
» bre des Hollandois devint à la
» mode : on ne vit plus que des
» canaux tirés au cordeau, des
» promenades en lignes droites,
» & des allées d'arbres toujours
» verds & tondus avec soin.
» L'Angleterre fit sa cour à son
» nouveau Souverain, en portant
» l'habit des Marais Bataves... La
» bisarrerie Hollandoise, comme
» toutes les autres folies, eut son
» cours & sa fin... Le grand Kent*

* Célèbre Constructeur de Jardins d'agrément.

» parut en faveur de la Nature...
» Il mit la coignée à la racine
» de ces arbres artistement con-
» tournés...... Les Jardins ne furent
» plus remplis..... de toute cette
» race de monstres à racines qui
» avoient regné si long-temps &
» jetté des regards si terribles au-
» tour de chaque petit morceau
» de verdure..... Le grand Maî-
» tre que j'ai nommé, vrai Dis-
» ciple de la Nature, imita le
» sauvage gracieux & la belle
» irrégularité de ses plans... Mais
» nous avons le malheur de fran-
» chir toujours les bornes, & de
» ne savoir jamais nous arrêter
» au point où la perfection finit,
» & où l'excessif & l'absurde com-
» mencent. Ainsi les Artistes de
» nos jours, en matière de Jar-
» dins, vont beaucoup au-delà
» du sauvage de la Nature; &
» prétendant perfectionner les
» plans de Kent, ils estropient

leur terrein par les irrégularités les plus choquantes qu'il soit possible d'imaginer .... Leurs terreins, leurs eaux doivent être en forme de serpents : & parce que la régularité du dernier âge couroit trop après les lignes droites & parallèles, un esprit d'opposition nous entraîne généralement aujourd'hui dans les courbes & les labyrinthes &c. «

Ces Descriptions sont suivies d'un Tableau qui n'est pas moins soigné : c'est le portrait d'un Riche de fraîche date, qui avoit eu l'*ambition de s'introduire dans le monde comme un homme de goût & de plaisir*. Près du lieu obscur de sa naissance, il acheta une *vieille Ferme*, qui *poussa tout de suite des Pyramides Gothiques, & fut recouverte de stuc; on taillada les murs pour y faire des crénaux, &c.* Quand l'ouvrage fut avancé, » il découvrit

» fort à propos que ſa maiſon
» n'étoit pas logeable : ce qui
» l'obligea d'y ajoûter deux cham-
» bres entièrement neuves , &
» qui n'avoient abſolument aucun
» rapport avec le reſte du bâti-
» ment. Ainſi pendant qu'une
» moitié étoit deſtinée à vous don-
» ner l'idée d'un vieux Edifice
» Gothique , l'autre moitié pré-
» ſentoit à votre vuë des fenê-
» tres à la Vénitienne , des tran-
» ches de Pilaſtres , des Baluſtra-
» des & les autres parties de l'Ar-
» chitecture Italienne... Je finirai ;
» *ajoûte M. Fitz-Adam* , en di-
» ſant que , ſi l'on veut voir un
» fat s'afficher lui-même de la
» façon la plus remarquable , il
» n'y a qu'à lui conſeiller de bâ-
» tir une maiſon de campagne :
» c'eſt le chef-d'œuvre de
» l'impertinence moderne , &
» le théâtre le mieux exposé
» où puiſſe monter la folie pour

» ſe

se manifester au monde. «

Dans le XVIII^e Discours, l'Au-
ur publie une Lettre qui lui a
é adressée, & dont le début
xprime heureusement l'objet de
s feuilles. Monsieur, *lui dit-on*,
» je vous considère comme un
» supplément aux Loix du pays.
» Je compte que votre autorité
commence là où le pouvoir
des Loix finit. La Loi se pro-
pose d'arrêter les progrès du
crime, en le punissant ; votre
feuille semble destinée à ral-
» lentir le cours de la folie, en
» l'exposant au grand jour. Puis-
» siez-vous avoir plus de succès
» au dernier égard, que la Loi
» n'en a au premier !

Cette Lettre contient l'histoire
& les suites d'un voyage que
l'Anglois, qui l'écrit, avoit fait
à Paris avec sa femme & sa fille.
Il n'avoit consenti à ce voyage
qu'après bien des délais, & qu'a-

près avoir résisté aux assauts redoublés & concertés entre la mère & sa fille. Il demande qu'on publie sa Lettre comme une recette contre *la maladie des voyages*. » Depuis quelque temps, » *dit-il*, cette maladie est épidé» mique dans ce Royaume, & » emporte chaque année plusieurs » de nos familles à Paris, pour les » exposer au ridicule, là comme » Anglois, & ici à leur retour » comme François. « Arrivées à Paris, ces Angloises n'eurent ni paix ni repos, jusqu'à ce qu'elles eussent fait l'acquisition de toute la parure Françoise, qui est nécessaire à des Etrangères, pour paroître avec honneur à l'Opér » Dès ce moment, *dit le mar* » jusqu'à notre retour en Ang » terre, chaque jour produ » quelque nouvelle & brill » folie, & quelques dépenses l » de saison. Plût à Dieu qu'

portées avec nous. Je n'entends plus rien, & je ne suis pas entendu dans ma famille; je n'entends dire que *le bon ton*. Un Valet-de-chambre François... nous a suivis pour coëffer ma femme & ma fille, *monter un dessert*, comme ils disent, *& annoncer les visites.* Une fille (on dit une femme) de chambre Françoise fort négligente & fort salope... est attachée à ma fille. Ma table n'est pas moins déguisée par un Cuisinier François, que ne le sont ma femme & ma fille, par leur rouge, leurs pompons

» ragouin François, qui, confon-
» dus ensemble, forment leur pré-
» sent langage. Mes Domestiques
» Anglois & François se querel-
» lent tous les jours & se battent,
» faute de mots pour se dire des
» injures..... Mes dépenses, & par
» conséquent mes dettes, s'accroif-
» sent; & je suis devenu plus mal-
» heureux par des folies que bien
» d'autres gens par des crimes. «
Notre Spectateur est fort prévenu contre ces sortes de voyages au-delà de la Mer. Il ne se lasse point de proposer des raisons pour en arrêter la contagion, & des remèdes pour la dissiper. Il n'est pas plus favorable à la passion qu'on a dans les Provinces, de voir Londres : il ne se paye pas aisément des raisons de santé, de famille, d'affaires, & même de dévotion qu'on allégue pour prouver la nécessité ou l'utilité de ces voyages. Il est si peu touché de tous ces puissants motifs, qu'il se

croit obligé de » dire que le mo-
» tif le plus général (des voyages
» qu'on fait dans cette Capitale,)
» c'eſt, pour les hommes, d'acheter
» quelque choſe dont ils ont be-
» ſoin ; & pour les femmes, d'a-
» cheter quelque choſe dont elles
» n'ont point beſoin. «

Dans le XIX^e^ Diſcours, M. Fitz-Adam eſt fortement exhorté par un de ſes Correſpondants, à ſévir de tout ſon pouvoir contre les nouveaux Romans. L'Auteur de cette Lettre obſerve que, dans les anciens Romans, les Acteurs ſont toujours *au-deſſus de la Nature ;* & que, dans les Modernes, ils ſont toujours *au-deſſous :* ce qui rend les *derniers* beaucoup plus dangereux & plus mépriſables que les *premiers.* Il échappe à ce Correſpondant un trait qui ſeroit bien humiliant pour la France, s'il étoit auſſi juſte qu'o-dieux ; c'eſt qu'il réclame l'auto-

rité du Spectateur spécialement contre *ce déluge d'obscénités que la France verse tous les jours en Angleterre*, & *qui ne sont que trop soûtenues par l'esprit & le sel* des Auteurs François. » Nos » Messieurs, *ajoûte-t-il*, qui ne » lisent autre chose, ne sauront » pas trop, je l'avoue, comment » s'amuser, & ils seront bien em- » barrassés d'une demi-heure dans » la matinée. Mais sûrement, » M. Fitz-Adam, s'ils ont égard » au bien de leur patrie, (& ils » l'ont tous fort à cœur) ils vou- » dront bien se résoudre à se » mettre un peu plutôt au jeu, » ou à tuer ce temps ennuyeux, » en méditant sur quelque nou- » veau coup. «

Le XX^e Discours est une Epître ironique, où l'on démontre à M. Fitz-Adam que *le savoir & la vertu sont cause & effet*; que l'accueil distingué qu'on fait aujourd'hui aux Auteurs dans les

vins & *grossiers*, ces *vins*
prosaïques, dont l'usage
qu'à épaissir ou ap-
e sang, & qu'à glacer
: de leurs talents; que le
fond d'Ecrivains si fêtés
a contribué à la perfection
r & de la *nouvelle cui-*
ur l'article du manger,
sir si sublime, qui est-ce,
-t-on à M. Fitz Adam,
ut donner d'aussi bons
s, qu'un homme qui est
de la cuisine d'Apicius ou
ogabale? Les amusements
du siècle (on y com-
& on nomme ici les

» l'honneur d'avoir pour patrons
» les *gens à la mode.*«

C'est aux *Savants* encouragés par les bonnes graces & par la bonne-chère des Grands & des Opulents du siècle, que notre Ecrivain attribue la découverte de *beaucoup de plaisirs*, dont *ces Messieurs* se seroient *privés* s'ils eussent *fermé leurs portes à ces Savants*. C'est d'eux, *dit-il encore*, que les *Dames du bel air apprendront à connoître* l'usage le plus avantageux de ces bijoux inestimables dont se chargeoient les *Dames Romaines*. C'est par les *gens du beau monde* & par les Savants qu'ils accueillent, qu'*il a été clairement prouvé qu'aller à l'Eglise* le Dimanche, est *la chose la plus fatiguante du monde*, *& que par conséquent* c'est *renverser la destination d'un jour consacré uniquement au repos*. Il faut avouer que M. Fitz-

tous ſes Correſpondants
iſſables ſur le Chapitre
& des Savants *à la*
s Meſſieurs & des Dames
ton, du *bel air & du*
de. Ce Chapitre entre
as n'eſt jamais ni ſtérile,
ux : c'eſt une mine qui,
voir s'épuiſer, enrichit
lement leurs feuilles de
matières.

qui ignorent juſqu'où
ngleterre, la fureur des
ents à la mode, trouve-
s le XXXVIII^e Diſcours,
t d'une Dame curieuſe
nre. Son mari y rend
e fidèle des leçons qu'il
nes, & dont il ſe ſou-
utant mieux qu'il les a
rt cher. Le XXXVII^e
préſente un tableau d'une
encore plus touchante.
ſort malheureux d'une
i étant tombée, par un

accident de fortune, dans une indigence absolue, se trouve réduite à devenir la complaisante d'une amie chez qui elle vivoit agréablement, & dont elle faisoit les délices avant la perte de tous ses biens. C'est elle-même qui peint le changement de son état, aussi prompt que celui de sa fortune. » Dès ce moment, *dit elle*, » je fus obligée de renoncer au » nom & au caractère d'amie, » que j'avois soûtenu jusqu'*alors* » avec quelque dignité, & d'être » ce que les François appellent » *une complaisante*, & les Anglois » *une humble compagne*. Mais on » ne s'en tint pas là. Au bout » d'une semaine je fus réduite à » avaler autant de couleuvres, que » si j'avois été une vraie *servante* » dans le sens propre de ce mot, » avec cette différence que j'avois » l'honneur de dîner avec Ma» dame, & le malheur de ne

ir tirer de gages . . . « Ces
ais traitements allerent tou-
en croissant : le progrès en
écrit ici avec tant de senti-
& de vérité, qu'il y a peu
pièces de théâtre dont la
re excite d'un côté tant d'in-
ation, & de l'autre tant de
passion. La dureté est ici por-
aux excès les plus inouis &
lus réfléchis, & la patience
ire aux extrémités les plus
tes & les plus amères.

lous finirons cet Extrait par
ques - unes de ces obser-
ns ou réflexions heureuses,
M. Fitz-Adam fait assai-
er ses Discours. Nous devons
tir qu'en les détachant pour les
re ici, elles perdent beaucoup
le transport.

Le grand nombre de lor-
ettes qu'emploient les gens
qualité aux Spectacles &
x autres endroits publics,

» prouvent qu'ils ont naturelle-
» ment la vuë courte. C'est par
» ce défaut de vuë qu'un Grand
» est sujet à prendre la fortune
» pour l'honneur, un service de
» vaisselle d'argent pour une bonne
» réputation &c.

» Il y a, dans les Petits, un
» penchant à parler mal de ceux
» qui sont constitués en dignité:
» là où il manque des défauts
» réels, ils s'attaquent à des dé-
» faut naturels : ils accusent les
» Grands d'oublier les bienfaits
» qu'ils reçoivent, les dettes qu'ils
» contractent, les connoissances
» qu'ils ont faites &c. *C'est se*
» *plaindre* d'un sourd qui ne les
» entend pas, & d'un aveugle qui
» ne les voit pas.

» Un Gentilhomme, terme au-
» jourd'hui synonyme à celui
» d'*homme d'honneur*, doit, com-
» me les Goths & ses Ancêtres,
» être toujours prêt à se battre

ett que plus jaloux de
›nneur, & plus Gentil-
e. Il peut mentir impu-
t, pourvu qu'on ne l'y
, & qu'on ne l'en ac-
mais. Mais ce n'eſt pas
ſonge qu'il dit, c'eſt celui
l'accuſe d'avoir dit, qui
onore. En ce cas il mon-
ſincérité par ſon épée ou
tolet; & il tue, ou il eſt
ec tout l'honneur imagi-

Gentilhomme eſt celui
ivec un habit honnête,
ée au côté, une montre
tabatière en poche, aſ-

» Les vices, aussi-bien que les » vertus, sont polis & adoucis » par les manières; & quoiqu'ils » existent toujours comme par » le passé, cependant il y a » moins de férocité dans ceux- » là, & moins de rudesse dans » celles-ci. «

Ce premier Volume ne contient que les Discours de l'année 1753 : nous ne tarderons pas à rendre compte du second Tome, qui contient les Discours de l'année 1754.

Parmi les mauvais exemples, où les aventures fâcheuses que M. Fitz-Adam cite pour appuyer les bonnes leçons qu'il donne à son Monde, il y en a quelquesunes qu'il eût été à propos de taire absolument, ou d'effleurer simplement. Bien des Lecteurs sont tentés de laisser le but où tend la leçon pour l'écueil que l'exemple découvre. Le Monde que notre

s le cas de l'exception.
ıſant, ce monde reſte,
ns égards, toujours auſſi
auſſi ſimple, & par conſé-
auſſi ſujet à s'abuſer que
it encore à ſa première
e. C'eſt ce qui a fait dire
e nos plus ingénieux Ecri-
que les ſottiſes des ſiècles
ont preſque toutes *perdues*
es ſiècles à venir.

ropos des *nouvelles lu-*
que l'*arrogance écarte*,
tz-Adam cite ceux que
ſition a perſécutés, parce
ſoûtenoient qu'il y avoit
tipodes. 1° Perſonne n'a
été perſécuté préciſément
ıvoir ſoûtenu qu'il y avoit
ıtipodes. 2° L'Inquiſition
ſtérieure de pluſieurs ſiè-

cles à la contestation mue sur l'existence, ou plutôt sur l'état des Antipodes.

ARTICLE XIII.

ESSAIS PHYSIOLOGIQUES, contenant I. des recherches sur les causes du mouvement des fluides dans les très-petits vaisseaux des Animaux. II. Des observations sur la sensibilité & sur l'irritabilité des parties du corps animal, à l'occasion du Mémoire de M. Haller sur ce sujet. (Volume *in*-12.) Par M. Robert Whytt, Docteur en Médecine, de la Société Royale de Londres, &c. *Traduits de l'Anglois par M. Thébault, Docteur en Médecine, & Professeur de l'Ecole de Mathématique, établie à Rennes par les Etats de Bretagne.* A Pa-

ıvrage comprend deux
ies, dont la premiére a
ée dans nos Mémoires
bre 1759. Il nous reste
compte ici de la se-
est-à-dire des *Observa-*
M. Whytt *sur la sensi-*
ır l'irritabilité des par-
rps animal.
ur réduit d'abord toute
e de M. Haller *sur la*
, à trois chefs qu'il ré-
ite. Le premier est que
ns, les ligaments, les
articulaires, la dure-
. pleure, & les autres
es sont tout-à-fait in-
Contre ce premier Ar-
. Whytt observe que
iences, rapportées par
:, ne prouvent rien. Les

animaux qui ont servi de sujet à ces épreuves, étoient par l'épreuve même dans un état qui affectoit trop vivement leurs autres parties, pour qu'ils ne parussent pas insensibles aux affections beaucoup moindres qu'on excitoit dans celles dont on vouloit éprouver la sensibilité. Ainsi, sans avoir prouvé sa thèse, M. Haller n'a fait que vérifier l'aphorisme d'Hyppocrate, savoir qu'*une douleur plus forte & plus aigue détruit en grande partie le sentiment* d'une autre douleur moins forte & moins aigue. Les animaux, dont parle M. Haller, avoient souffert la section de leurs parties les plus sensibles; faut-il donc s'étonner, *demande M. Whytt*, qu'ils n'aient donné aucun signe de douleur, quand on les *blessoit dans des parties moins sensibles ?* Un animal dont on vient d'ouvrir la poitrine, se laisse pic-

.e bleſſer le cœur,
e en ſouffrir davan-
uit-il de-là que le
vé de ſentiment? La
ſion qu'on en puiſſe
que cette picqûre ou
eſt trop foible pour
ſion ſur un animal
à demi-inſenſible.
tranſporte cet argu-
coup d'autres expé-
s par M. Haller, &
r pour arrêter les
que ce Médecin cé-
pour accréditer ſon

d chef ſur lequel on
loctrine de M. Hal-
e de l'inſenſibilité des
mées dans ſon pre-
, & de la difficulté
aucun nerf pour la
ce Docteur conclut
ies n'ont aucun nerf,
uent aucun ſentiment.

M. Whytt insiste fort sur le vice de cette conclusion, & soûtient qu'il est plus que probable qu'en beaucoup de membranes les nerfs ont une petitesse, qui échappe à tous les organes & à tous les instruments des plus habiles Anatomistes ; que ces parties ont d'autant moins de sensibilité, que les nerfs qui les traversent, sont plus déliés ; mais qu'enfin la sensibilité s'y montre très-clairement, quand il leur arrive quelque tension, quelque irritation, ou quelque inflammation. Cependant l'Anatomie n'a jamais pu découvrir, dans ces membranes, aucun filament nerveux. Donc en cette matière, quand le témoignage de l'Anatomie est purement négatif, on n'en peut rien conclure contre l'existence des nerfs qu'elle n'a pu découvrir.

D'ailleurs, une partie peut être

rveux , sans
ité dans son
;. en sont un
que les mem-
:llulaire de la
survient à ces
:ure ou quel-
es acquierent
& cette sen-
ence de nerfs
x recherches
la plûpart des
de , ce n'est
:tat de santé
maladie, que
nous rendre
avertir, pour
: se hâte d'y
idre la réfle-
uelquefois être
l'état de san-
›eut donc être
it ; mais dans
, son cri doit
; il est l'or-
vol.

gane dont la Nature se sert pour demander les secours dont elle a besoin. Ainsi quand les parties sont dans leur état naturel, si l'on ne leur trouve point de nerfs, il ne s'ensuit point qu'elles soient insensibles ; & si elles sont insensibles, il ne s'ensuit pas non plus qu'elles soient dépourvuës de filets nerveux. Voilà comment M. Whytt arrête, comme au passage, presque toutes les conclusions dont M. Haller compose son système sur la sensibilité des parties du corps animal.

Le troisième chef de ce système n'est guères qu'un corollaire des deux premiers ; puisque l'insensibilité absolue des parties dont parle M. Haller, ne peut être supposée, sans qu'il reste évident, que ce parties ne sauroient être le siég des douleurs qu'on éprouve d certaines maladies. Ainsi la do leur, l'enflure & l'inflammati

ıelquefois la ſaignée
: viendront point de
de l'aponevroſe ou
; la migraine & la
ſeront jamais logées
:-mère ; les douleurs
a goute n'aſſiègent
ıments & les capſules
& la pleure ne ſera
;e des douleurs qu'on
pleuréſie, &c.
:s aſſertions, M. Whytt
lammations des glan-
ériofte, les mouve-
ıureux des articula-
es rhumatiſmes : en-
ent aux Articles par-
'eſt attaché M. Haller,
:ce juſques dans ſes
anchements, ſans ſe
'er ni ſubjuguer par
ences qu'on tire des
es autres tumeurs in-
elle eſt la voie qu'il
rendre le ſentiment
;o. II. vol.

gane dont la Nat
demander les sec
a besoin. Ainsi
ties sont dans leu
si l'on ne leur r
nerfs, il ne s'ens
les soient insensib
sont insensibles,
pas non plus qu'
pourvuës de filets
comment M. Whyt
au passage, pres
conclusions dont
pose son systême
des parties du cor

Le troisième ch
n'est guères qu'u
deux premiers; p
bilité absolue des p
M. Haller, ne pe
sans qu'il reste év
parties ne sauroie
des douleurs qu'
certaines maladies
leur, l'enflure &

ıelquefois la saignée
e viendront point de
e de l'aponevrose ou
ɲns ; la migraine & la
ne seront jamais logées
, dure-mère ; les douleurs
de la goute n'assiègent
es ligaments & les capsules
ıires, & la pleure ne sera
le siège des douleurs qu'on
ns la pleurésie, &c.
ıtes ces assertions, M. Whytt
les inflammations des glan-
; du périoste, les mouve-
douloureux des articula-
lans les rhumatismes : en-
l revient aux Articles par-
:s où s'est attaché M. Haller,
le force jusques dans ses
rs retranchements, sans se
effrayer ni subjuguer par
nséquences qu'on tire des
; & des autres tumeurs in-
es. Telle est la voie qu'il
pour rendre le sentiment

gane [illegible] Haller en [illegible]
dem[illegible] [illegible]nd, dans le
a [illegible] [illegible] les filaments nerve
tie [illegible]dent susceptibles
s [illegible] douloureuses, & par-
[illegible]lit la plûpart des malad
[illegible] le même siège, où l'*acco*
[illegible]ime des Médecins les a ju
[illegible]'à présent fixées; en un mo
il reprouve toutes les nouveau
de M. Haller, comme destitué
de preuves suffisantes, & comm
entraînant *des suites funestes da*
la pratique de la Médecine. P
sons aux *Observations* sur l'ir
tabilité.

M. Haller fait consister l'*ir*
tabilité dans le pouvoir qu'o
les muscles de se contracter qua
on les irrite. Il refuse ce pouv
aux reins, aux uretères, & pr
que entièrement aux artères, a
veines & aux conduits excréto
res des glandes.

M. Whytt assûre à tous [illegible]
orga

ies la propriété qu'on leur
re : il prétend que ces par-
étant aussi musculaires que
s à qui M. Haller accorde
abilité, elles ont le même
d'en jouir. Ensuite il entre
des faits & dans des dé-
pathologiques, qui présen-
à ses yeux & à ses raison-
ents l'irritabilité dans tous
endroits d'où elle avoit sem-
s'enfuir quand M. Haller l'y
t cherchée.

elon M. Haller, l'irritabilité
une propriété qui n'appartient
rellement qu'aux fibres mus-
ires, qui est indépendante des
s, & qui n'a aucune conné-
avec la sensibilité. Ses rai-
sont : 1° Que la peau & les
s, qui sont les parties les plus
ibles, ne sont pas irritables :
Que l'irritabilité de nos or-
es ne répond point à leur sen-

ſibilité : 3° Que des parties inſenſibles ſont irritables.

M. Whytt s'éleve contre toutes ces raiſons.

1°. La non-irritabilité des nerfs ne lui paroît qu'une ſuite de leur ſtructure. La contractibilité ne dépend pas de la ſeule ſenſibilité : elle exige de plus, dans l'organe, une certaine conſtruction. Ainſi toute partie irritable eſt ſenſible ; mais toute partie ſenſible n'eſt pas irritable. Aucune partie n'eſt proprement irritable qu'*autant* qu'elle participe de la nature muſculaire. Sans y participer, elle peut s'irriter, mais dans un autre ſens que les muſcles : il ſuffit pour cela qu'elle ſoit ſenſible à l'impreſſion d'un *ſtimulus*, comme la peau l'eſt à celle de l'eau froide.

2°. L'irritabilité de nos organes eſt ordinairement proportionnée à leur ſenſibilité : une partie s'enflamme & s'irrite d'autant plus,

; fensible. Ici M. W.
conjecture qui lui
vantageufe, fi l'on
:ifier ; c'eft que la
ne du cœur & des
n'être pas fi fenfi-
furface interne. Or
urface interne qu'a-
des ftimulans. Ainfi
s à un ton ou à un
le fenfibilité, l'une
's pourroit n'être pas
impreffion dont l'au-
:hée.

er qu'il y a des par-
, qui font naturelle-
les, & qui ne re-
de nerfs, fans en
ne, ce feroit, dans
, apporter en preuve
befoin. D'ailleurs,
, après cette obfer-
nerfs n'influent point
lité, pourquoi un *fti-
ué aux nerfs ou à la*

moëlle allongée, produit-il des convulsions violentes? Dans cet Article, l'Observateur se livre à des conjectures & à des idées philosophiques, qui pourroient donner un grand avantage à son Adversaire. Ce seroit un violent préjugé contre la cause de M. Whytt, si elle ne pouvoit se défendre qu'en supposant l'ame répandue également dans tout le corps, & cependant privée, dans un organe, des facultés dont elle jouit dans l'autre, &c. Sans ces opinions si fausses & si surannées, il peut pousser, contre M. Haller, la controverse sur l'irritabilité aussi loin qu'elle peut aller.

M. Haller conjecture que l'irritabilité réside dans la matière glutineuse, qui unit les éléments terrestres dont les fibres musculaires sont composées; & il pense que cette irritabilité est une propriété du *gluten* musculaire. Selon M. Whytt, cette conjecture ne

ar une erreur qui
qu'on confond l'élas-
gluten avec la force
des muscles. Pour
illusion, il observe
s animaux qui vien-
re, on voit des mus-
s & irritables perdre
lité & leur irritabi-
sure qu'ils se durcis-
rmissent, c'est-à-dire
l'ils approchent de la
ndons. Or, dans cet
e encore beaucoup de
ulaire.

ateur avance encore
& par le chemin qu'il
onte au point où l'ir-
la sensibilité se tou-
nblent presque s'iden-
; les enfants, *dit-il*,
sont plus irritables
es adultes. Pourquoi ?
s sont plus sensibles.
ente point la sensibi-

moëlle allongée, produit-il convulsions violentes ? Dans Article, l'Observateur se liv des conjectures & à des idées losophiques, qui pourroient c ner un grand avantage à son versaire. Ce seroit un violent jugé contre la cause de M. Wh si elle ne pouvoit se défe qu'en supposant l'ame répan également dans tout le corps cependant privée, dans un gane, des facultés dont elle dans l'autre, &c. Sans ces tions si fausses & si surant il peut pousser, contre M. Ha la controverse sur l'irrital aussi loin qu'elle peut aller.

M. Haller conjecture que ritabilité réside dans la ma glutineuse, qui unit les élé

une erreur qui
n confond l'élas-
en avec la force
muscles. Pour
sion, il observe
imaux qui vien-
on voit des mus-
irritables perdre
& leur irritabi-
qu'ils se durcis-
ssent, c'est-à-dire
approchent de la
ns. Or, dans cet
core beaucoup de
e.

r avance encore
r le chemin qu'il
au point où l'ir-
ensibilité se tou-
nt presque s'iden-
enfants, *dit-il*,
t plus irritables
dultes. Pourquoi?
nt plus sensibles.
point la sensibi-

lité d'aucun organe moteur, sans augmenter son irritabilité. De-là vient que toute tension, toute inflammation qui rend un muscle plus sensible, le rend en même temps plus irritable ; & qu'entre les organes sympathiques, ces mêmes affections se communiquent de l'un à l'autre dans la même proportion. De-là vient encore que, dans les animaux, l'irritabilité des muscles s'affoiblit & s'éteint dans la même proportion que leur sensibilité. Exposés long-temps à un froid très-vif, les doigts deviennent insensibles & même paralytiques ; mais la chaleur ressuscite l'irritabilité & la sensibilité que le froid avoit éteintes.

C'est ainsi qu'en détruisant les nouvelles idées de M. Haller sur la sensibilité & l'irritabilité des parties du corps animal, en restituant à leur domaine toute l'or-

ganiſation humaine, en les retrouvant plus ou moins vivantes dans quelques organes, mais jamais mortes dans aucun, M. W. brise les lignes de ſéparation que M. H. tire entre ces deux propriétés. C'eſt ainſi que le premier rétablit entr'elles l'ancienne correſpondance & l'eſpèce d'harmonie ſympathique que le ſecond prétendoit détruire. Nous n'eſpérons pas voir ſitôt la fin d'une diſpute ſi importante. En la ſoûtenant, nos deux célèbres Athlètes ſe traitent avec tous les égards que les grands hommes ſe doivent, & dont ils n'acquittent pas toujours la dette. Tous deux étant animés par le zèle de l'humanité, & ardents pour la perfection de leur Art, cette diſpute ne peut jamais tourner qu'au profit de la Médecine, & au bien du genre humain. Juſqu'ici nous croyons en avoir rendu compte avec l'im-

partialité convenable à des Spectateurs qui ne sauroient être les Juges d'un pareil combat. En lisant ces Essais, nous ne nous sommes point apperçus que ce n'étoit pas le Texte original, mais une simple Traduction qu'on nous avoit remise.

ARTICLE XIV.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE d'un Ouvrage qui aura pour titre : Loix Coutumières du Royaume, mises dans un nouvel ordre. (Pag. 22, *in-folio.*)

L'Auteur de ce Discours est M. Pesselier, qui nous donna, vers le commencement de l'année dernière, le beau *Prospectus* ayant pour titre : *Idées générales des Finances.* Quand il ne résul-

eroit des travaux de cet homme l'esprit que ces sortes de points de vuë généraux sur les diverses parties de l'administration publique, il faudroit toujours reconnoître son zèle, accueillir ses principes, profiter de ses méthodes, & dire de lui qu'il a étendu, rectifié, ennobli nos connoissances.

Que l'esprit philosophique, bien conçu & bien apprécié, répande la lumière sur ces objets des sciences auxquels il ne manquoit que de la précision & de l'ordre pour être de belles choses; que cet esprit serve à purifier le Langage, à éclairer l'Histoire, à régler l'Eloquence, à diriger la Poësie, à développer la Morale, à fortifier la Politique, à établir la Législation, ou à en saisir les rapports; voilà des fonctions dignes de la Philosophie. Mais que les dispositions souvent bizarres de nos

Loix Coutumières, occupent un Philosophe qui procède comme Bacon, c'est ce qu'il faut admirer dans le plan de M. Pesselier. Le texte de nos Coûtumes a été compilé par un de ces hommes qui bornent leur labeur à copier des Livres & à rassembler des lambeaux de Jurisprudence. On a même voulu *conférer* ces Loix Coûtumières; mais toute cette entreprise n'a donné qu'un Recueil de Titres semblables. On a mis ensemble ceux qui traitoient des *Fiefs*, des *Testaments*, des *Donations*, &c. sans distinguer les cas particuliers, & sans tenir compte des divers rapports qui pouvoient se présenter dans chaque matière. En un mot tout ce qu'on a fait jusqu'ici sur nos Coûtumes, est un travail sans génie, & presque sans considération.

Il se présente aujourd'hui un homme qui envisage sous un point

de vuë d'utilité générale, ce Code immense né dans le cours des siècles, fruit de l'indépendance, peut-être de la barbarie, & très-incontestablement la preuve & le monument des attentions bienfaisantes de nos Rois. Car comment pourroit-on oublier que, dans une Monarchie comme la nôtre, où toute la législation dépend d'un seul, les Coûtumes presque aussi multipliées que les Provinces & même les Villes, n'ont pu acquérir force de loi qu'en conséquence de l'aveu formel ou implicite du Monarque? Mais quelle considération a pû plier ainsi l'Autorité suprême à tant de dispositions particulières & locales, sinon le desir de gouverner les Peuples d'après leurs propres idées, & en respectant, pour ainsi dire, leurs préjugés? Un seul homme se propose donc toute cette masse de Loix Coûtumières, & forme le

projet de les réduire dans un plan général, c'est-à-dire de ranger tous les textes de ces Loix sous des classes convenablement distinguées. . . . . .

Et d'abord M. Pesselier énonce une grande division en cinq parties principales, qui sont les *Personnes*, les *Biens*, les *Contrats*, les *Actions*, l'*Administration*. Car il est évident que les *Hommes* qui sont le fondement de tout, ne peuvent subsister sans *Biens*; que le cours des choses humaines entraîne nécessairement des *Conventions*; qu'on ne traite pas longtemps ensemble, sans en venir à quelque partage d'intérêt, d'où naissent les contestations, les procédures, les *Actions*; & qu'enfin, pour prononcer entre les Contendants, il faut des Magistrats chargés d'une partie de l'*Administration* publique.

Mais ceci n'est que le crayon

l, que le premier trait qui
e la manière de dégroſſir ce
norme : c'eſt la comparai-
ort naturelle dont ſe ſert
ſelier. Quand on veut for-
ne Statuë de marbre, la
e fournit une maſſe infor-
ſur laquelle l'Artiſte trace
d les lignes générales qui
ent la figure d'un homme.
e enſuite aux traits particu-
il couvre tout le bloc de
propres à conduire la main
ciseau du Statuaire dans
les plus petites diviſions ou
iviſions de l'Ouvrage.

eſt, ſi l'on peut s'exprimer
le plan d'une Statuë : &
voyons ici quelque choſe
ochant.

ns une grande feuille divi-
ſous-diviſée en claſſes plus
oins ſubalternes, on a tout
bleau des *Loix Coutumières.*
xemple, ſous l'Article des

Personnes, on considère l'Etat *Naturel*, *Civil* & *Politique* de chaque Citoyen ; & ces sous-divisions sont partagées en branches inférieures. Ainsi, dit l'Auteur, *la Nature, & non les Loix, fait que nous sommes ici-bas peres, meres ou enfants, d'un sexe ou de l'autre, aînés ou cadets* : ce qui constitue nécessairement des différences essentielles quant au *partage des Biens*, à *la forme des Contrats*, à *la suite des Actions*, à *la nature des Administrations*. L'Etat *Civil* & *Politique* des *Personnes* entraîne pareillement des divisions & sous-divisions. Il est en de même de la classe des *Biens*, de celle des *Contrats*, de celle des *Actions*, de celle de l'*Administration* : tout est partagé, coupé, découpé, analysé jusqu'aux dernières fibres ; & de-là résulte l'*idée générale des Loix Coûtumières*. M. Pesselier en don-

ne le Tableau non-seulement dans sa feuille construite en forme d'Arbre généalogique, mais encore dans un Discours développé & raisonné, dont il seroit difficile de retrancher un seul mot.

Cet Auteur a donc intention de former un tout parfait des textes de nos Coûtumes, en les rapportant aux objets que nous venons d'indiquer. Ce tout sera dans l'ordre *Alphabétique*, & l'on aura égard en même temps à la *Topographie*, c'est-à-dire, au ressort de chaque Parlement, sous lequel telles ou telles Coûtumes locales sont établies & gardées. M. Pesselier y ajoûtera la partie historique, qui doit contenir » non-seulement » les dates des Rédactions & des » Réformations des Coûtumes anciennes & nouvelles, générales » & particulières ou locales, mais » encore la connoissance des cir- » constances qui, dans le même

» temps, ont pu influer sur les Loix » de chaque Province........ C'est » en constatant historiquement » l'Etat de chaque Province, lorsque les Loix Coûtumières ont été » redigées, qu'on découvre les motifs de celles qui paroissent les » plus singulières & dont la singularité disparoît dès qu'on rapproche la Loi, des circonstances dans lesquelles on l'a donnée. » La solution de ces Problêmes » de Législation se trouve encore » dans les Réflexions Morales & » Politiques, qu'on peut faire sur » les différents caractères, les » différents intérêts, les différents » pouvoirs de ceux qui, dans la » rédaction des Coûtumes, stipuloient les droits, interprétoient » les vuës, & rédigeoient en Loix » les Usages de chaque Canton: » ce qui devoit nécessairement » apporter dans ces Loix des dif- » férences fort considérables. «

morceau, que nous citons
', promet au Lecteur ce qu'il
ra probablement de plus
ble, de plus vif, de plus
même dans tout ce grand
de Législation Coûtumière.
oit être picquant pour des
ts solides & curieux de con-
e l'origine de nos Coûtumes,
rconstances de leur établisse-
; la trempe d'esprit des Ins-
urs, le motif qui les dirigea
cette institution, les passions
être, & les causes vicieuses
nt influé dans quelques parties
ette Jurisprudence. M. Pesse-
onnera, sans doute, des Dis-
ions sur tous ces objets. Il
nce aussi le Didactique de son
; c'est-à-dire, ce qui con-
e les rapports des Loix Coû-
ères avec les simples lumières
raison & de l'équité: d'où
aisé de conclure qu'il fera
fforts pour justifier ces Loix

nv. 1760. II. vol.

au moins par les circonstances de leur institution ; & voilà certainement une entreprise fort délicate. Nous pourrions produire ici des exemples de Coûtumes, où la raison & l'équité ne se présentent pas à la simple vuë ; mais nous nous abstenons de toute citation pour ne pas prévenir les opérations de l'Auteur.

Cet homme très-estimable dit un mot du célèbre Président de Montesquieu, auquel il cede avec beaucuup de modestie, la supériorité du rang dans la Philosophie des Loix. » L'Auteur de l'Esprit » des Loix, *ajoûte-t-il*, a parcouru d'un pas fier & rapide la » Législation du monde entier ; » & moi, je n'ai pris pour objet de » mon travail que la portion de » nos Loix qu'on nomme Coûtumes, parce qu'elles tirent leur » origine d'Usages que le Souve- » rain a bien voulu laisser passer

» en force de Loix. « Le respect que témoigne M. Pesselier pour l'Auteur & le Livre de l'Esprit des Loix, ne doit pourtant pas l'empêcher de nous dire quelque chose sur les deux Chapitres, où M. de Montesquieu parle de nos Coûtumes. (Voyez L. XXVIII. Chap. 12. & 45.) Il n'est guères possible que les idées contenues dans ces deux Chapitres ne fournissent pas quelques traits de Critique.

Jusqu'ici nous n'avons parlé du grand projet de notre Auteur que relativement aux Loix Coûtumières prises en général. Cependant M. Pesselier ne se donne pas pour *Jurisconsulte* : le plan de ses études l'attache aux Finances, & c'est par rapport aux Finances qu'il envisage les Loix Coutumières. Aussi, dans son *Prospectus*, donne-t-il un Tableau particulier, quoique très-fort en grand, sous le titre de *Rapports des Loix Cou-*

tumières avec les Finances. Et il explique ce Tableau par un développement semblable à celui qu'il donne pour les Finances en général. Nous avons cité de ce morceau, ce qui regarde la partie historique de l'Ouvrage, & le mot sur M. de Montesquieu est aussi tiré de ce développement. Du reste on imagine assez qu'il y a, pour les Loix Coutumiéres considérées par rapport aux Finances, des classes, des divisions, des sous-divisions, des branches principales & subalternes, comme on en trouve dans le premier Tableau pour les Loix Coutumières prises en général. Nous n'insisterons pas sur les détails qu'il faut voir dans le *Prospectus* même.

Voici donc la promesse totale & sommaire de M. Pesselier. Il se propose de donner le Traité, l'Histoire, le Dictionnaire des Coutumes. Il y ajoûtera une Table

phabétique & raisonnée, propre
faciliter la recherche & l'usage
tout le reste : il ornera l'Ou-
ge d'une Carte Topographique
it les divisions & les enlumi-
es démontreront aux yeux ce
e le texte du Livre doit faire
ir à l'esprit ; savoir, le partage
Royaume en Pays de Droit écrit
en Pays Coûtumier, &c.
La méthode de tout ce Plan
néral est grande & belle, &
xpression en est fort claire. Si
pendant l'Auteur avoit voulu
onner quelques exemples pro-
es à mettre sous les yeux du
ecteur les détails de l'exécution,
auroit soulagé l'intelligence des
ibles, & rempli les vuës des
rts. Mais il faut convenir, sans
éserve ni exception, que tout
ensemble du Projet est d'un
sprit excellent, d'un Logicien
ır, d'un homme consommé dans
Jurisprudence des Coûtumes,

& dans les rapports très-compliqués des Finances.

ARTICLE XV.

ANTONII-MARIÆ GRATIANI ad Cardinalem Joannem Franciscum Commendonum de Julio Pogiano atque ejus Latinis Litteris Epistola, ab Hieronymo Lagomarsino è *Societate* JESU annotationibus illustrata. Romæ apud Generosum Salomonium &c. 1756. *Lettre d'Antoine-Marie Gratiani au Cardinal Jean-François Commendon, touchant Jules Pogiani, & ses Lettres Latines; avec des Notes du P. Jérôme Lagomarsini Jésuite.* A Rome, chez Généreux Salomoni. (Grand *in-4°.* pages 70.)

AVANT que de rendre compte de cette Lettre nous croyons devoir parler de son Auteur. Nous

onnerons le précis de ſa vie, d'a-
ès ce qu'en rapporte l'illuſtre
vêque de Nîmes M. Flechier. *
Gratiani naquit en 1537. dans
ne petite ville de Toſcane, nom-
ée *Borgo ſan Sepolcro*. Sa jeu-
eſſe fut totalement négligée; parce
ue ſon pere, quoique d'une maiſon
oble & ancienne, n'avoit laiſſé
que très-peu de biens. Gratiani
ne commença d'étudier qu'à l'âge
de vingt & un ans. Mais il rega-
gna par ſes ſoins, par ſon appli-
cation & par la vivacité de ſon
eſprit, le temps qu'il avoit perdu:
il fit en peu de mois les progrès
qu'on ne fait ordinairement qu'en
pluſieurs années. Après qu'il eut
achevé ſes premiéres études avec
tant de ſuccès, Commendon, depuis
Cardinal, ſe chargea lui-même
de ſon éducation: il voulut ache-

* Voyez la Préface de ſon Hiſtoire du Cardinal Commendon.

ver de former l'esprit de ce jeune homme, qui se portoit avec tant d'ardeur aux sciences & à la vertu, & qui pouvoit lui être utile dans la suite de ses Emplois. Enfin Commendon eut pour Gratiani tous les soins d'un Maître, & toute la tendresse d'un Pere. Par ses conseils, par ses instructions & par ses exemples, il le rendit capable d'écrire * ses grandes actions, & d'en faire lui-même de semblables.

La reconnoissance attacha irrévocablement Gratiani au service de son bienfaiteur : il l'accompagna dans tous ses voyages : il l'assista dans toutes ses négociations : il fut le confident & l'ami de son Maître. Rien ne fut capable d'é-

* Gratiani a écrit, en Latin, la vie du Cardinal Commendon : M. Fléchier nous en a donné une belle Traduction imprimée chez Cramoisy en 1671.

branler.

ébranler son attachement pour lui. Lorsque le Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, alla prendre possession de ses nouveaux Etats, il eut occasion d'y connoître les talents & le mérite de Gratiani, il lui proposa des conditions très-avantageuses pour l'engager à son service. Gratiani fut très-sensible à l'honneur que lui faisoit un aussi grand Monarque; mais sans se laisser éblouir par ses offres, il répondit qu'il ne quitteroit jamais le Cardinal Commendon. Pour récompenser la fidélité de ce serviteur zélé, le Cardinal se démit en sa faveur d'un Abbaye de deux mille écus de revenu, & le força de la recevoir, quelque résistance qu'il pût faire.

Après la mort de Commendon, Gratiani fut un des Secrétaires de Sixte V. Il s'attacha dans la suite au Cardinal Aléxandre de Montalte, & le servit très-utilement

dans quatre Conclaves consécutifs. Le Pape Clément VIII. disoit qu'il devoit son exaltation aux soins & à la prudence de Gratiani. Aussi lui donna-t-il des Charges, & des Bénéfices considérables. Il le fit d'abord Evêque d'Amelia; il l'envoya ensuite vers tous les Princes Chrétiens, pour les exhorter à faire une Ligue contre le Turc; & peu de temps après il lui donna la Nonciature de Venise. Gratiani s'acquita de cet emploi avec beaucoup de succès : il rendit d'importans services au S. Siége; & par son adresse à manier ces esprits politiques & déliés, il fit voir qu'il joignoit aux talents de l'homme de Lettres le mérite qui fait l'homme d'Etat. Un * Auteur assure que le Pape Clément VIII. à toutes les Promotions qu'il fit, avoit résolu d'envoyer le chapeau à l'Evêque d'Amélia;

* Janus Nicius Erithræus dans son Ouvrage intitulé : *Pinacotheca*.

nais qu'il en fût toujours détour-
é par le Cardinal Pierre Aldo-
randin son neveu, qui avoit eu
le grands démêlés avec les Mé-
dicis, & qui ne vouloit pas qu'on
levât un Sujet que sa qualité de
Florentin lui rendoit suspect. L'E-
vêque d'Amélia mourut dans son
Diocèse en 1611. âgé de 75 ans,
dont il en avoit passé plusieurs
dans l'exercice continuel des ver-
tus Chrétiennes & Episcopales.

Outre la vie du Cardinal Com-
mendon, Gratiani a composé dif-
férents Ouvrages estimés. On a
de lui l'Histoire de la guerre de
Chypre; un Livre des malheurs
arrivés aux hommes illustres de
son temps; des Ordonnances Syno-
dales publiées pour l'Eglise d'A-
mélia &c. Voilà quel fut l'Auteur
de la Lettre dont nous avons à
rendre compte. Cette Lettre n'est,
à proprement parler, qu'un éloge
historique de la personne & des

l'occupation à son Secrétair
me il connoissoit son esprit
lents, il aimoit à les exercer
des correspondances par-
Poggiani s'en plaignoit en
mes à un de ses amis : La
m'accable ; je succombe
poids du travail : car
l'ambition de l'homme a
me suis attaché, qu'il
écrire une infinité de Lett
pour répondre que pour
Opprimor negotiis magni
nam quâ is est ambitio
operam locavi meam, &
tis Litteris necesse habeo
dere, & multos prætereà

re à l'y suivre : il ne put y
issir. Le Poggiani lui déclara
'il ne vouloit point quitter Ro-
: il étoit si dégoûté de la dé-
ndance dans laquelle il avoit
cu jusqu'alors, qu'il étoit résolu
n'y plus rentrer ; mais il ne lui
t pas possible d'exécuter le pro-
t qu'il avoit formé de n'être plus
'à lui seul. Des ordres absolus
Pape Pie IV. l'arracherent à
liberté qu'il se flattoit d'avoir
fin trouvée, & le fixerent, en
alité de Secrétaire, auprès du
rdinal Charles Borromée : Il
ut obéir. Le mérite personnel
Cardinal Borromée, & la fa-
du Pape dont il étoit neveu,
oient dans sa maison tout ce
y avoit de gens distingués
Rome, par la naissance, par
gnités, par l'esprit & les
. Le Cardinal, qui dès-lors
ençoit à jetter les fonde-
de la haute sainteté à la-

Dandini & Thruschés. Celui-ci qui étoit Allemand, & qu'on nommoit le Cardinal d'Ausbourg, du nom de son Siège, donnoit bien de l'occupation à son Secrétaire. Comme il connoissoit son esprit & ses talens, il aimoit à les exercer. Il avoit des correspondances par-tout. Le Poggiani s'en plaignoit en ces termes à un de ses amis : La besogne m'accable ; je succombe sous le poids du travail : car telle est l'ambition de l'homme auquel je me suis attaché, qu'il me fait écrire une infinité de Lettres, tant pour répondre que pour attaquer. *Opprimor negotii magnitudine ; nam quâ is est ambitione, cui operam locavi meam, & sexcentis Litteris necesse habeo respondere, & multos prætereà lacessere Epistolis.*

Le Cardinal Thruschés, partant pour l'Allemagne, fit tous ses efforts pour engager son Secré-

e à l'y suivre : il ne put y
sir. Le Poggiani lui déclara
l ne vouloit point quitter Ro-
; il étoit si dégoûté de la dé-
dance dans laquelle il avoit
u jusqu'alors, qu'il étoit résolu
n'y plus rentrer ; mais il ne lui
pas possible d'exécuter le pro-
qu'il avoit formé de n'être plus
à lui seul. Des ordres absolus
Pape Pie IV. l'arracherent à
liberté qu'il se flattoit d'avoir
in trouvée, & le fixerent, en
ilité de Secrétaire, auprès du
rdinal Charles Borromée : Il
ut obéir. Le mérite personnel
Cardinal Borromée, & la fa-
ur du Pape dont il étoit neveu,
roient dans sa maison tout ce
il y avoit de gens distingués
s Rome, par la naissance, par
dignités, par l'esprit & les
urs. Le Cardinal, qui dès-lors
mmençoit à jetter les fonde-
es de la haute sainteté à la-

Dandini & Th... ...puis, profita de qui étoit All... ; où il étoit, pour ... moit le C... ...ux qui venoient chez nom de ... ...ur de l'étude & de la l'occu... ...il savoit que c'étoit avoir mei... ...eaucoup gagné pour les bon... ...mœurs, que d'avoir affoibl... ...goût des amusements frivoles ...& l'empire de l'oisiveté. Il établi... chez lui une espèce d'Académie dans laquelle chacun briguo... l'honneur d'être admis. On comp... toit parmi les Académiciens le... plus illustres Cardinaux de c... temps-là. Cette Compagnie avo... un Président qu'on élisoit à la plu... ralité des suffrages. Les séance... se tenoient dans une salle du Va... tican. On y discutoit, dans l... premiéres années, des points d... Littérature, de Philosophie ... d'Histoire Naturelle. Mais, apr... la mort de son frère, le Com... Frédéric Borromée, le saint Ca... dinal exclut pour toujours les m...

tières profanes ou purement littéraires : on n'y traita plus que des sujets tirés de l'Evangile, ou qui avoient un rapport direct à la Religion. En 1750, on nous a donné le Recueil de ces Dissertations, sous le titre suivant : *Noctes Vaticanæ, seu Sermones habiti in Academiâ à S. Carolo Borromæo Romæ in Palatio Vaticano institutâ.* Ce Livre est imprimé à Venise chez André *Poletti.*

Gratiani dit que le Poggiani fut Membre de cette Académie, & qu'il y brilla plus que personne par l'étenduë & par la variété de ses connoissances. Mais ce témoignage est expressément contredit par le Poggiani lui-même, qui déclare, dans une de ses Lettres, que, quand on lui proposa de l'associer à l'Académie, il répondit qu'il ne pouvoit accepter l'honneur qu'on lui faisoit, qu'à condition que les Aca-

démiciens promettroient de parler sur le champ & sans préparation, ajoûtant qu'il falloit réserver, pour les actions d'appareil, sa mémoire & les discours étudiés. La condition n'ayant pas été goûtée, je me suis, *disoit-il*, garanti de cet embarras & de cette peine. *Mecum omnes egerunt vehementer, ut adscriberer in eorum numerum. Quod ego me eâ tantum conditione facturum dixi, si vellent loqui ex tempore, laborem memoriæ mandandi orationes, reservari veris actionibus... Quare eâ molestiâ careo.* (Voyez la Note de la page VIII.)

Le Poggiani trouvoit qu'il n'avoit pas besoin de ce nouveau travail : il étoit assez occupé d'ailleurs. En effet, outre la multitude de Lettres qu'il avoit à faire au nom du Cardinal Borromée il servoit de Secrétaire à la C[illegible]

gation des onze Cardinaux
nmés par le Pape pour expli-
er & interpréter la doctrine du
ncile de Trente : il étoit de
s chargé du style ou de la
tion du Catéchisme dressé dans
même Concile par plusieurs
vants Théologiens. Nous n'igno-
ns pas que le P. Graveson * Do-
nicain, & après lui Apostolo
no **, font honneur de cet
vrage à Paul Manuce; mais le
Lagomarsini, Editeur de cette
ttre, prouve très-bien, par le
moignage de quelques Auteurs
ntemporains & par des Lettres
Poggiani lui-même, que Paul

* Graveson, Tome VII. p. 146. Edit.
Venise en 1740.
** Apostolo Zeno dans ses Annota-
ns sur la Bibliothèque de l'Elo-
nce Italienne, Tome II. p. 231.
it. de Venise en 1753.

Manuce n'eut aucune part à ce travail, & que le Poggiani seul y fut employé. Nous renvoyons les Lecteurs à l'Ouvrage. Ils y trouveront la discussion de ce point de Critique dans une grande Note, qui forme sur cela une Dissertation curieuse & pleine de recherches. Elle commence à la page XIX. & finit à la page XXXVI.

On doit encore au Poggiani le Bréviaire Romain, tel qu'il parut sous le Pontificat de Pie V. Il retoucha le style des Légendes, ou plutôt il les refondit entièrement : il en supprima quelques-unes, en ajoûta d'autres, & les mit dans un nouvel ordre. Le P. Lagomarsini rapporte une longue liste des Légendes réformées par le Poggiani, & les différences qui se trouvent entre le Bréviaire composé par cet Auteur, & celui qui avoit été fait quel-

:s auparavant par le
rdinal Quignonès. Le
ui eſt aujourd'hui d'u-
l'Egliſe Romaine, eſt
plus étendu que ceux
al Quignonès & du
il a été refait & au-
r les ordres des Papes
III. & Urbain VIII.
S. Charles Borromée
résolution de quitter
r ſe livrer tout entier
ſtration de ſon Dio-
faire obſerver la diſ-
Concile de Trente, il
e Poggiani à Milan;
u'il ne devoit pas ſe
lumières & des ſe-
n homme qu'il con-
bien. Il le conſultoit
ce qu'il entreprenoit
uction de ſon Clergé,
réformation du trou-
la Providence avoit

confié à ses soins. Ce fut le Poggiani qui mit en Latin les Actes du premier Concile de Milan. Il mourut peu de temps après à l'âge de 46 ans, au moment que la fortune ouvroit devant lui une carrière qui devoit le conduire aux plus grands honneurs : car le Pape Pie V. venoit de le choisir pour son Secrétaire.

Si les Eloges que l'Auteur & l'Editeur de cette Lettre donnent au Poggiani, ne sont point exagérés, ses Ouvrages sont comparables à tout ce que nous avons de mieux dans le genre épistolaire. Ses Lettres paroîtront dans les Bibliothèques, à côté de celles des Bembe, des Sadolet & des Manuce. On nous dit que personne n'approcha plus de Cicéron : il l'imite & le suit, non en Copiste servile, mais en homme de génie. Sa marche n'a rien de gêné, rien de contraint ; il n'est

: lui-même : il dit tout
eux, & le dit comme
; parce qu'il sait s'ar-
opos. La matière ne lui
mais, & il n'est jamais
de sa matière. Toujours
urs élégant, il sait don-
style de l'éclat & de
quand le sujet le de-
ec. *Imitatur ac sequi-*
nem, ut quisque Cice-
imus, non tamen ut
giis penitùs insistat.....
usque incedit ; suus, non
Quidquid vult, quantum
e vult, explicat. Non
non ille rebus unquam
dus semper, mundusque,
postulat, splendidus, &
. (p. LX.)

ouhaitons que les Let-
ggiani, quand elles pa-
sa déja elles n'ont paru)
et Eloge, & répondent
760. II. vol.

à l'idée qu'on nous en présente ici. Il est peut-être étonnant qu'elles paroissent aujourd'hui pour la premiére fois, c'est-à-dire environ deux siécles après la mort de leur Auteur. Cette Edition, qui sera faite avec le plus grand soin, vengera le Poggiani de l'oubli dans lequel sa mémoire & ses écrits ont été ensevelis jusqu'ici.

Il nous reste à dire quelque chose des Notes qui accompagnent cette Lettre de Gratiani. Le style en est communément clair & facile : beaucoup de ces Notes sont utiles, il y en a même de nécessaires ; mais on en trouve aussi dont on auroit pu se passer : elles paroissent trop multipliées & trop longues. Ce genre de Littérature ne feroit pas fortune en France. Nous n'y sommes pas faits à voir des Ouvrages dont les Notes occupent les

& demi. Nous ne
ıt tant de ſavoir dans
& nous tenons les
:tes de leur tâche à
ır marché. Au reſte,
s'empêcher de re-
dans l'Auteur de ces
coup de lecture, d'é-
de bonne critique.
ns ſeroient capables
dans le défaut que
crû remarquer dans
).

ARTICLE XVI.

SECONDE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur Ste Sophie de Constantinople.

MM. RR. PP.

CE que je vous ai dit dans ma dernière Lettre de Ste Sophie de Constantinople, pourroit suffire pour fixer l'idée qu'on doit avoir de ce fameux Temple. Je dois cependant y ajoûter quelques nouvelles observations, propres à justifier le jugement peu favorable, que j'ai osé porter d'un Edifice qu'on est accoûtumé à regarder comme un chef-d'œuvre. Deux sources du préjugé où l'on est sur sa perfection: il a été construit par des Grecs:

x qui en ont écrit, van-
a structure. Voyons donc,
u; de mots, de quel poids
ici, & le nom des Architectes,
témoignage des Auteurs.

°. Dans la Grèce devenue
ince de l'Empire Romain,
y eut que les Arts, dont l'é-
étoit attaché à la liberté de
Nation, qui éprouverent une
dence bien sensible. Tels fu-
l'Art de l'Eloquence, de la
rre, des Négociations &c.
Arts qui fleurissent par l'opu-
e & par le repos, l'Archi-
ure, la Peinture, la Sculpture
soutinrent dans toute leur ex-
ence, tandis que l'Empire des
aqueurs se soutint lui-même.
ien y trouva encore des Ar-
s dignes des plus beaux jours
thènes & de Corinthe, & ca-
les d'immortaliser sa magni-
ice par leurs chef-d'œuvres.
s deux cents ans après, tout

y avoit changé de face ; & il n'en faut pas d'autre preuve, que la révolution qui s'étoit faite dans les Arts à Rome même. Cette Ville étoit toute Grecque dès le Regne de Domitien, c'est-à-dire, que les Grecs y exerçoient toutes les professions ; & c'est à leurs mains que sont dus les plus beaux Monuments antiques qu'on y voit aujourd'hui. Il n'est pas douteux qu'ils n'aient continué d'y travailler, pendant tout le temps qui s'écoula jusqu'au Regne de Constantin. Or, sous ce Prince, quel étoit, à Rome, l'état de l'Architecture & de la Sculpture ? Tout le monde le sait. Mais peut-on croire que Bysance fût riche en Artistes, tandis que la Capitale du monde en étoit si dépourvue ; elle qui, depuis près de cinq siècles, tiroit de la Grèce ses meilleurs Architectes, pour ne parler que de cet Ordre d'Artistes?

ransportant à Bysance le
: l'Empire, Constantin s'y
s doute, suivre par-tout ce-
ur rassembler, à Rome &
, d'Artistes habiles. Une
e Ville à bâtir étoit la
tance la plus favorable au
ement des Arts, sur-tout
grande Architecture. Ce-
t tous les Edifices publics
onstantin & ses premiers
eurs y firent construire, ne
qu'une imitation assez gros-
le ceux de Rome : c'est ce
rouvent leurs ruines. Cons-
voyant à Rome le *Forum*
num, témoigna cette espèce
iration qu'excite la nou-
: des objets. Il avoit vu à
antinople des *Forum*, des
nes, un Hippodrome &c.
, dans ces Monuments, il
it remarqué ni cette ma-
ni cette richesse, ni ce goût
découvroit dans ceux de

Rome. En élévant, dans la suite, la Colonne Théodosiène, on prétendit apparemment égaler les Colonnes Trajane & Antonine: on n'y réussit pas. Ces deux dernières sont admirables, la première n'a aucune sorte de mérite.

L'Architecture déchue au point où nous la montrent les plus beaux monuments du régne de Constantin, en quel état devoit-elle donc être sous le regne de Justinien, même dans la Grèce? Pour en juger, je ne voudrois que ce seul trait: c'est que dans la pompeuse description de Ste Sophie que nous a laissée Procope qui l'avoit vu construire, on ne trouve aucun des termes d'Architecture en usage dans le bon temps, & qui peignent chaque partie d'une Ordonnance Grecque: à la place de ces termes consacrés, on en trouve de barbares qui ont exercé

us d'un Commentateur, & qui
ont aucune analogie avec ce
'on leur fait signifier. Une pa-
lle corruption dans le langage
l'Art, en suppose une très-
ande dans l'Art même. Procope,
les Auteurs qui l'ont suivi, ne
ous parlent ni de Corinthien,
d'Ionique, ni de Dorique, ni
aucun des ornements propres de
s Ordres : c'est qu'on ne voit
en de tout cela dans Ste Sophie.
r 1° un Edifice où l'on ne voit
n de tout cela, n'est point un
ifice à la Grecque. 2° Un grand
ifice où l'on n'a point employé
lqu'un des Ordres Grecs aura
cilement cette élégance qui
épend ; & il aura presque né-
rement tous les défauts qui
nt de l'inobservation des
s règles, auxquelles on subs-
e caprice. Or il s'agit de
r, en ajoûtant le raisonne-
u fait, que Ste Sophie n'est

point un Temple à la Grécq
que par conséquent, en g
d'Architecture, cette Eglise
peut entrer en parallèle qu'a
le Gothique, vu la date d
construction; & qu'elle n'a dr
la préférence que sur le Gothiq

2°. Si tous les Auteurs qui
ont donné des descriptions de
Sophie, avoient été Archite
ou avoient eu une bonne con
sance de l'Architecture, leurs
criptions seroient plus préci
& il faudroit s'en rapporter à
jugement. Mais quelle confi
méritent la plûpart de ceux qui
lent de ce Temple? Parmi
Anciens, ce sont des Grecs,
turellement vains, flatteurs à
ges, enthousiastes ridicules qu
parlent que par hyperboles,
n'ont pas honte de faire interv
dans la construction de Ste
phie des espèces de Fées,
Revenants, &c.

Pro

Procope commence par nous représenter Anthémius comme le plus fameux Architecte, le plus habile Méchanicien de l'univers; & pour faire honneur à l'Empereur Justinien d'un conseil dont on n'apperçoit ni la justesse, ni la solidité, il fait de ce même Anthemius un parfait ignorant. Voici le fait. On travailloit à la grande Arcàde du côté de l'Orient, destinée à soûtenir une partie de la Coupole, lorsqu'on s'apperçut qu'un des Piliers qui portoient ladite Arcade, s'ouvroit & menaçoit ruine. A cette vue Anthémius se désespère, & ne trouve dans sa tête aucune ressource pour empêcher l'écroulement de l'Edifice. Justinien se porte sur les lieux, & tout d'un coup inspiré d'en-haut il dit: *Qu'on achève l'Arcade, elle n'aura plus besoin de Piliers*. Les Architectes apprécieront la valeur de cet oracle: pour moi,

je n'y trouve qu'un trait de la flatterie de Procope : & voilà où en sont à peu près tous les anciens Historiens de Ste Sophie, lesquels d'ailleurs n'énoncent que les choses les plus vagues. Parmi les Modernes, ce sont des voyageurs, communément peu instruits, & qui, dans leurs Livres, se contentent de nous dire : *que Ste Sophie est un Temple magnifique ; qu'on voit de belles Colonnes dans Ste Sophie* &c. J'excepte Grelot qui a véritablement examiné ce Monument en Connoisseur. Voilà pourquoi il ne s'enthousiasme pas, & qu'il nous donne des lumières.

Au risque de trop allonger cette Lettre, je vais, MM. RR. PP., vous citer encore un petit trait de ce que peut le préjugé en matière d'anciens Edifices, quand on n'a point une connoissance assez exacte de l'Architecture & de son Histoire. On feroit un juste

i Dissertations publiées
our prouver que l'E-
nt Jean de Florence
mple de Mars, érigé
e d'Auguste. Sa forme
disoit-on; on y voit
s comme dans le Pan-
ome; il étoit consacré
es; ce fut Auguste qui
après la bataille d'Ac-
Et qu'elle profusion de
ur démontrer tout ce-
 sieur Clément Nelli,
 toutes les Archives
e Romain, se contente
 les Colonnes, les
 les Entablements, les
c. la correspondance
l de toutes les parties
 Temple; & en deux
ontre que le Temple
l'Auguste n'est qu'une
 VI^e siècle.
e donc enfin que Ste
in Edifice qui, selon

tous les rapports, a beaucoup
majesté, qu'il tire sans doute
sa belle forme; où la richesse
Marbres, des Métaux, des P
res précieuses suppléoit, dans
temps de barbarie, au bon g
de l'exécution; où de toutes
parties d'un Ordre Grec, on
voit que des fûts de Colonn
d'une belle proportion, si les
lonnes ont été tirées de Rom
des anciens Monuments, n
très-peu exacte, si les Colon
ont été façonnées sous Justini
un Edifice enfin qui, avec
pieds de long d'une part,
de l'autre, avec sa Coupole de
pieds de haut, avec ses Salle
ses Portiques, s'emboîteroit d
saint Pierre de Rome.

J'ai dit que *Ste Sophie* ti
sa majesté de sa belle forme:
c'est sur quoi vous me permet
de faire quelques réflexions,
fût-ce que pour compenser un

j'ai dit du reste: An-
des Anciens l'idée
ole, parce que les
ériques étoient très-
hez les Anciens. Mais
à lui l'idée d'élever
e dans les airs, de lui
r base immédiate, au
erre, quatre Arcades,
r dans le même Edi-
ne quarrée & la forme
L'usage des Chrétiens
poser leurs Temples en
chémius avoit à choisir
Croix à quatre bran-
longueur égale, ap-
nous Croix Grecque,
ix dont une des bran-
ucoup plus longue que
& que nous nommons
e. L'Architecte se dé-
la première, peut-être
elle étoit usitée dans
Mais je veux lui faire
de son choix, & dire

qu'il se détermina pour la Croi
Grecque, parce qu'il vit qu'el
le convenoit incomparablement
mieux à sa Coupole, que la Croi
Latine. La raison, à ce qu'il m
semble, est que la première for
me met dans l'Edifice un accord
que ne lui donne pas la second

En élevant une Coupole d
l'air, on ne fait qu'étendre u
peu l'idée d'une Coupole porté
immédiatement sur la terre. Ce
Coupole doit donc être toujou
censée la partie principale de l'E
difice: les branches de la Cro
dont elle fait le centre, ne do
vent donc passer que pour la ba
sur laquelle elle porte: les cô
de cette base doivent donc êt
tellement exacts, qu'ils puisse
être inscrits dans une figure régu
lière, équilaterale; qu'ils donner
par exemple, un quarré parfai
& non pas un quarré long: fa
quoi la base est irrégulière tel

vement à la Coupole, & dérange les rapports des autres parties. Des exemples rendront plus sensible ce que je veux vous dire.

Nous avons dans notre Capitale deux Edifices dignes de figurer en quelque ville d'Italie que ce soit, le Val-de-Grace, & le Dôme des Invalides. Je n'examine point lequel l'emporte sur l'autre par la forme extérieure & par la richesse des ornemens, je n'envisage que le dessein de l'un & de l'autre; & j'en juge par l'effet qu'ils produisent, quand on y entre. Il est sûr qu'un Etranger qui ne seroit pas prévenu que l'Eglise du Val-de-Grace a une Coupole, ne s'attendroit pas, en y mettant le pied, à en trouver une; puisque placé à la porte d'entrée, il ne l'apperçoit point assez pour n'être pas surpris quand il y est arrivé. Cette Coupole ne paroît donc entrer pour rien d'essentiel dans la cons-

truction du Temple, ne donne par elle-même aucune majesté à l'ensemble, & n'est, à la rigueur, qu'une pièce d'ornement pour le Sanctuaire; puisque les autres parties ne s'y rapportent pas.

Passons au Dôme des Invalides, qui est en Croix Grecque, & entrons-y par la porte Royale. La première chose qui se présente à l'œil, c'est la Coupole même: à quelque point qu'on se place, on la voit toujours: pour l'effet, il n'est pas nécessaire que la porte soit où elle est; elle seroit aussi-bien dans quelqu'une des trois autres branches. Retranchez la Nef du Val-de-Grace, la Coupole n'y perdra rien: une branche de moins à la Croix du Dôme des Invalides dérangeroit absolument l'harmonie de tout l'Edifice. Pourquoi? C'est que dans celui-ci l'Architecte a tout rapporté à la Coupole, dont il a fait, non pas

n ornement pour le Temple, nais le corps même du Temple uquel toutes les autres parties evoient conduire l'œil. De-là et air de noblesse, de grandeur, e légéreté qui saisit lorsqu'on ntre dans ce beau Monument, c qu'assurément il n'auroit pas, 'il étoit joint à l'Eglise, & si, our y arriver, il falloit traverser ine longue Nef.

Il ne faut pas dire que les bran-hes d'une Croix Grecque, pro-ongées à un certain point, au-oient un effet aussi peu avanta-geux pour la Coupole, que la Nef d'une Croix Latine. On sup-ose que l'Architecte posséde bien on Art, & qu'il a du goût. Avec es qualités, il verra qu'il faut tendre le diamètre de sa Cou-ole, à proportion qu'il prolonge es branches de la Croix. La Coupole de saint Pierre est im-mense; mais elle seroit encore

trop étroite, si changeant le Tem-
ple en Croix Grecque, on d
noit à toutes les branches la l
gueur de celle qui forme auj
d'hui la Nef. Aussi Michel-A
n'avoit-il fait qu'une Croix G
que. Dans la suite il parut né
saire d'étendre son plan, on
longea la Nef. Il arriva d
qu'en entrant dans la Basiliq
on n'apperçoit qu'un peu d
Corniche; que la naissance
tambour de la Coupole; au
que cette Coupole se dévelo
en grande partie, lorsqu'on
au point de la Nef où devoit
la porte dans le dessein de Mic
Ange. Au moins l'œil saisit,
cet endroit, l'idée de l'Archite
& la liaison qu'ont avec la C
pole toutes les parties qui la
tiennent & l'accompagnent.

Un autre avantage de la C
Grecque avec une Coupole; t
que le Temple, en conservant l

ses graces & sa légéreté, de-
t très-vaste dans l'intérieur,
le paroître, & présente à l'ex-
ur les proportions les plus
ables. Je vous renvoie encore,
: ce dernier point, au Dôme
Invalides séparé de l'Eglise.
n'a point admiré la Coupole
Saint Pierre vue par dehors du
du Midi, de l'Occident, &
Nord? Est-il rien de compa-
e à la majesté de cette masse,
le rond-point, & les bran-
s du Temple paroissent n'être
la base, ne cachent aucune
beauté, concourent à don-
à l'ensemble une forme py-
idale qui n'a rien d'affilé, ni
pesant? La Gravûre embellit
inairement les objets qu'elle
re; ici elle est au-dessous de
éalité. Mais elle reprend ses
, en représentant la même
upole du côté de l'Orient,
-à-dire du côté du Portique

tres points de vuë que j'a
qués. La cauſe de cette diff
eſt que la Nef, en s'allon
laiſſe tellement en arriére l
pole, qu'une partie du ta
eſt néceſſairement maſqué
le Portique, quoique celui-
beaucoup trop bas pour ſa la
Qu'un Etranger s'étonne q
Portique ne ſoit pas plus
on lui dit ſur le champ, q
plus d'élévation il auroit
ché de voir la Coupole ; &
eſt vrai. Mais qu'on jette le
ſur les deſſeins de Michel-
& l'on verra que ſon Port
la hauteur qui lui convien

le Ste Sophie, j'ai cru devoir en ouer le dessein, parce qu'il m'a paru être la cause de cette maesté, que toutes les relations donent à l'Edifice.

Qu'eût donc fait Anthémius, i avec le génie qu'il avoit reçu le la nature, il avoit trouvé la bonne Architecture florissante à Constantinople ? Par combien de beautés n'auroit-il pas relevé l'idée déja si belle de son Temple ? Il en auroit fait disparoître out ce qui sent la Maçonnerie : le huit Piliers, il n'en auroit conservé que quatre, ceux sur lesquels devoit porter la Coupole; & il leur auroit donné une forme susceptible d'ornements réguliers, la triangulaire par exemple. Parmi les Ordonnances Grecques en usage dans le bon temps, l auroit choisi la plus délicate & a plus riche, la Corinthienne : dans l'intérieur il auroit adopté

pour sa Croix un seul ordre de Colonnes régnant tout autour du Temple, isolé, & formant un Portique continu. Quel effet n'auroit point eu une pareille distribution! Dans quelque branche de la Croix qu'on se fût placé, l'œil ne trouvant point d'obstacle, auroit percé, à travers les entrecolonnemens, dans les branches de la droite & de la gauche; y auroit erré au milieu d'une forêt de Colonnes fiérement plantées, & faisant une espèce de confusion aussi noble que pittoresque. Le Spectateur auroit pareillement apperçu les riches plafonds qui couvroient les Portiques, & dont l'inclinaison apparente auroit formé une douce perspective. A mesure qu'on se seroit avancé vers la Coupole, ces Colonnes, qui un moment auparavant paroissoient confuses, se seroient développées, dégagées l'une de l'autre, & n'auroient

plus présenté qu'un Peristyle exact & libre. J'ai dit qu'Anthémius n'auroit employé dans tout son Temple d'autres Piliers, que ceux qui étoient destinés à porter la Coupole; mais son goût puisé dans les Ouvrages des plus grands Maîtres lui auroit fourni des ressources, pour décorer ce qu'avoit d'ignoble une Maçonnerie absolument nécessaire. Pensez-vous qu'il y eût employé des Pilastres? ... ces Pilastres auroient dé... tout le reste, & rompu l'harmonie du Peristyle. Des Colonnes de la même proportion que les autres, placées sur la même ligne aux angles des Piliers, mais un peu engagées, auroient augmenté la richesse de la Coupole & établi un parfait accord dans l'Ordonnance générale.

Supposons à présent qu'Anthémius eût imaginé d'élever ses Colonnes sur un escalier de cinq

pour sa Croix un seul ordr
Colonnes régnant tout autou
Temple, isolé, & formant un
tique continu. Quel effet n'a
point eu une pareille distribu
Dans quelque branche de la C
qu'on se fût placé, l'œil ne
vant point d'obstacle, auroit p
à travers les entrecolonnem
dans les branches de la droi
de-la gauche ; y auroit err
milieu d'une forêt de Colo
fièrement plantées, & faisan
espèce de confusion aussi nob
pittoresque. Le Spectateur a
pareillement apperçu les
plafonds qui couvroient les
tiques, & dont l'inclinaison
parente auroit formé une d
perspective. A mesure qu'o
seroit avancé vers la Coupole
Colonnes, qui un moment a
ravant paroissoient confuses
seroient développées, déga
l'une de l'autre, & n'aur

plus présenté qu'un Peristyle exact & libre. J'ai dit qu'Anthémius n'auroit employé dans tout son Temple d'autres Piliers, que ceux qui étoient destinés à porter la Coupole ; mais son goût puisé dans les Ouvrages des plus grands Maîtres lui auroit fourni des ressources, pour décorer ce qu'avoit d'ignoble une Maçonnerie absolument nécessaire. Pensez-vous qu'il y eût employé des Pilastres ? Non, ces Pilastres auroient déparé tout le reste, & rompu l'harmonie du Peristyle. Des Colonnes de la même proportion que toutes les autres, placées sur la même ligne aux angles des Piliers, mais un peu engagées, auroient augmenté la richesse de la Coupole & établi un parfait accord dans l'Ordonnance générale.

Supposons à présent qu'Anthémius eût imaginé d'élever ses Colonnes sur un escalier de cinq

marches, lequel auroit suivi tous les contours du Temple ; afin que le Prince s'y rendant avec sa Cour pour adorer l'Eternel, & le remercier de ses bienfaits, trouvât un libre passage, les Portiques étant destinés à recevoir la foule du Peuple : outre la commodité de cette espèce d'Amphithéâtre dans les Cérémonies publiques, quelle noblesse n'auroit-il pas donnée aux Colonnes mêmes & aux Portiques ? Je ne pousserai pas plus loin mes conjectures sur les divers genres de beautés qu'Anthémius eût répandues dans l'intérieur & l'extérieur de son Temple. Assurément il est à croire, qu'à l'entrée il eût construit, non pas une façade, ou trop plate, en ne lui donnant que des Pilastres, ou peu naturelle, en plaçant plusieurs Ordres l'un sur l'autre, mais un Portique Exastyle ou Octostyle. Pour deviner à peu près ce qu'auroit fait ce célèbre

Architecte, il nous suffit de savoir qu'il avoit du génie. Nous le supposons né dans les beaux jours de l'Architecture : il auroit eu du goût ; en travaillant pour un Prince religieux & magnifique, pour la Capitale d'un grand Empire, pour des Citoyens souvent favorisés des plus signalés bienfaits de la Providence. Pieux lui-même, & honorant son Art par sa probité, Anthémius auroit déployé tous ses talents, & construit à Constantinople un Monument digne de Rome. Je suis, &c.

15. Décembre 1759.

ARTICLE XVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

PANÉGYRIQUE de S. Louis, Roi de France. (In-12. pages 105.) Ce Discours paroît avoir été prononcé devant les Académies des Sciences & Belles-Lettres; mais nous ignorons en quel temps, avec quel succès, pourquoi il n'a pas été imprimé plutôt: & enfin l'Auteur ne se nomme point. Voilà bien des titres pour nous engager à dire la vérité toute simple, sans par-

..., & sans respect humain ;
...rd ce Panégyrique est trop
... ; on pourroit en retrancher
...ers, sans faire tort ni à l'é-
... de S. Louis, ni aux talents
... prédicateur. Ensuite il s'y
... des choses trop commu-
... des expressions trop peu ana-
... à la dignité du sujet, des
...thèses trop étendues ou trop
...entes ; & en général l'Au-
... quel qu'il soit, s'élève ou
...ausse difficilement. Il prend
... des mesures avant que d'en
... aux grands traits d'élo-
...ce : mais nous remarquons
... plaisir que, quand il est
...nu à se dégager des préli-
...ires, & à se livrer au pathé-
..., il met véritablement beau-
... de feu & d'intérêt dans sa
...ère.

...n dessein est que S. Louis
fidèle à ses devoirs envers
..., & fidèle à ses devoirs en-

vers les hommes : division simpl
& assez suivie dans les détai
La vie du saint Roi est rend
presque en grand : c'est une so
de mérite, puisque le sujet
est mieux traité. Mais, dans u
matière comme celle-ci, on
prétend point s'instruire de l'H
roire de S. Louis en assistan
son éloge. Il est réservé, ce se
ble, aux beautés accessoires
ménager le succès. L'Orat
anonyme n'ignore pas cette
pèce de principe : car il répa
aussi de temps en temps des m
ximes générales, des critiq
assez vives, des comparaisons br
lantes, des apostrophes subi
& animées. Il faudroit citer be
coup, pour justifier toutes les p
ticularités de ce jugement. M
les Curieux rechercheront le D
cours, le liront avec soin, e
meront l'Auteur, trouveront, d
sa manière, quelque chose

, & à bien des égards le goût vraie éloquence. *On trouve Panégyrique chez Didot le , Quai des Augustins, près pont S. Michel.*

Le même Libraire distribue *Nouveaux Eléments de l'Histoire de France*, depuis l'origine la Monarchie jusqu'à l'an , *composés pour l'instruction la jeunesse.* (Un Volume , prix 2 liv. 10 s. relié.)

Catalogue des pièces d'Anatomie, instruments, machines &c. composent l'Arsenal de Chirurgie formé à Paris pour la Chancelerie de Médecine de Petersbourg, sous la direction de Morand, Ecuyer, Chevalier S. Michel, Chirurgien du College de Paris, Docteur en Médecine, Membre des Académies de , Rouen, Petersbourg, Lon-

Janv. 1760. II. vol.

dres, Stockolm, Bologne, Florence & Cortone; Secrétaire perpétuel de Chirurgie, &c. (Brochure *in*-12. de 44 pages, imprimée à l'Imprimerie Royale.) Ce Catalogue n'est point raisonné, le plus grand nombre des instruments qu'on y expose étant décrits, & même gravés dans les Institutions de Heister & dans le Livre de M. Garengeot. On se contente de citer les Ouvrages (sur-tout les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie) où se trouvent quelques instruments particuliers.

Le premier Article énonce la belle *Anatomie artificielle*, construite sous la direction de M. Morand, par Mademoiselle Biheron; nous en avons dit quelque chose dans nos Mémoires de Septembre 1759. Le rapport de M. Morand à l'Académie Royale des Sciences se trouve ici dans son entier.

On y voit toutes les particularités de cette admirable machine qui rend le corps humain avec la plus grande vérité qu'il soit possible. Il est comme à regretter qu'elle ait passé si promptement à Petersbourg, & que ce Nord de l'Europe, cette terre encore toute neuve pour les Arts, possède un chef-d'œuvre d'imitation anatomique, & que Paris n'en puisse montrer une semblable. Il seroit bien du zèle de M. Morand & de Mademoiselle Biheron de faire le même présent à leur patrie. On lira tout ce Catalogue pour admirer le nombre, la variété & l'élégance des instrumens qui forment aujourd'hui l'*Arsenal de Chirurgie* des Russes. Ce Peuple & cette Cour commencent, pour ainsi dire, par où les autres Nations de l'Europe finissent. Ils se mettent tout-d'un-

coup au point de la perfection cherchée si long-temps, & à peine trouvée parmi nous.

Les Traits de l'Histoire Universelle sacrée & profane, d'après les plus grandes Peintres & les meilleurs Ecrivains. Ouvrage destiné principalement à l'éducation des jeunes gens, propre aussi pour l'instruction & l'amusement des personnes de tout âge & de tout sexe qui veulent avoir des notions de l'Histoire; & offrant en outre aux jeunes Artistes d'excellens modèles de composition & de dessein. *Par les Srs le Maire & l'Abbé Aubert.* On distribue actuellement le commencement de l'Histoire sacrée, c'est-à-dire 80 planches comprenant autant de sujets de la Genèse. On continuera cette suite, puis on passera aux sujets de l'Histoire profane. Au reste, pour chaque Trait historique,

rique, on a ici une Estampe
viron deux pouces & demi
rois pouces de large : le bas
a Planche est occupé par le
.te Latin & François, qui con-
.nt l'explication de chaque Gra-
ure. Cette Nouveauté se trouve
iez le S[r] le Maire ; rue Saint-
ean de Beauvais, vis-à-vis l'E-
'ise ; chez Desaint & Saillant,
.ême rue ; chez les FF. Estienne,
rue S. Jacques ; chez Joullain ;
Marchand d'Estampes, Quai de
la Mégisserie. Le prix des 80
Planches actuelles est de 6 liv.
Tous les mois on donnera 20 nou-
velles Planches pour 1 liv. 10 s.

Briasson, rue S. Jacques, pu-
blie le quatrième Volume des
*Essais sur divers sujets de Lit-
térature & de Morale.* Par M. l'Ab-
bé Trublet, Chanoine & Archi-
diacre de S. Mâlo. C'est la suite
d'un Ouvrage très-estimé, & tra-

duit dans presque toutes les Langues d'Europe. Nous parlerons de ce Volume dans le Journal prochain.

Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, ont mis en vente les Volumes 3e & 4e de *l'Histoire du Bas-Empire. Par M. le* Beau, Professeur Emérite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, Secrétaire ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Nous rendrons compte aussi incessamment de ce bon Ouvrage.

Nouvelle construction de Cheminées, qui garantit du feu & de la fumée, à l'épreuve des vents, du soleil, de la pluie, & des autres causes qui font fumer les Cheminées ordinaires. *Par M. Gen-*

emier Physicien & Mé-
e S. M. Impériale ;
gement de l'Académie
s Sciences de Paris
s-12.) Chez Lambert,
omédie, &c. On pro-
le choses dans cet Ou-
'il faut en parler plus
: au Public.

ribue ici un Recueil
en Vers & en Prose
esforges-Maillard, ce
s si long-temps amusé
sous le nom de Made-
Malcrais de la Vigne.
à la tête du Recueil,
e, où tout ce petit ma-
xpliqué. M. de la Ro-
teur du Mercure, ne
nt admettre, dans son
un Poëme que M. Def-
illard avoit composé,
ourir au Prix de l'Aca-
ançoise., & qui ne fut

point couronné. Cette espèce d'affront littéraire picqua le Poëte du Croisic : il imagina d'envoyer au Mercure d'autres Vers de sa façon, sous la signature de *Mademoiselle Malcrais de la Vigne*, nom supposé, mais qui attira bien des égards, des politesses, des compliments à l'Auteur. Il soutint ce jeu périodique pendant plusieurs années ; & les Mercures retentissoient des éloges de ladite Demoiselle prétendue, pour qui le Public témoignoit un intérêt très-vif. Enfin le voile fut levé : M. Desforges-Maillard se fit connoître à M. Titon du Tillet, l'ami très-tendre & très-généreux de tous les Hommes de Lettres. Un voyage de Paris acheva de dévoiler le mystère. Tout le monde voulut voir le Chantre du Croisic, & éprouver si ses Chants se soûtiendroient depuis que la Métamorphose avoit cessé.

rges-Maillard est vé-
t. né Poëte. Tout son
fait foi. On y trouve
es Odes sacrées & pro-
; Elégies, des Idylles,
nmes, des Fables, des
s Traductions, des mê-
Vers & de Prose &c.
: des traits de génie,
eur, de la littérature,
té, avec le témoignage
nnoissance & d'une es-
érable pour M. Titon
qui mérite toute l'éten-
s sentiments.
se de M. Desforges-
st légère, agréable, fa-
ne, sur-tout dans ses
& dans ses Discours de
aux Académies de Châ-
Nancy, de Caën. Nous
qu'il se trouvât moins
ries dans ce Recueil:
a qui n'influe pourtant
eligion, ni sur l'honnê-

reté de l'Auteur, puisqu'en plusieurs endroits il se déclare pour les vrais principes. Mais les Poëtes, dans leurs jeunes ans, hazardent quantité de choses qu'ils condamnent sur le retour de l'âge, sans avoir la force d'en faire le sacrifice à une raison plus mûre & plus sevère. Nous ne citerons rien de cette collection en deux Volumes. Les Lecteurs choisiront *quid pulchrum atque decens, quid utile*, & ils trouveront abondamment de quoi satisfaire leur goût. On a fait l'édition (en deux petits Volumes *in*-12.) à Amsterdam : elle est assez gracieuse, mais peu correcte : ce qui est inévitable en pays étranger, où les François cultivés & attentifs deviennent rares de jour en jour.

Duchesne publie le *Supplément à la France Littéraire de l'année 1758, pour les Années 1759.*

... France Littéraire est, ... fait, une Nomencla- ... tous les Auteurs vivans, ... e, dans ce Supplément, les ... s Anonymes, & les Au- ... i n'existent plus, avec un ... Académies & des Jour- ... nouvelle création.

... Littérature périodique se ... tellement, qu'il faudra ... Livre pour indiquer seu- ... les Journaux qui paroif- ... aque mois & chaque se- ... Nous connoissons en par- ... comme fruits nouveaux ... année 1760. 1° Le *nou-* ... *urnal Etranger*, dont nous ... s le *Prospectus* dans ce ... de nos Mémoires. 2° *Les* ... *Typographiques* dans une ... nouvelle. Elles ont paru ... at *in-4°.* & chaque semai- ... n les donnera dorénavant ... mois chez Vincent, rue ... in, dans un Volume *in-8°.*

Moniteur François, en 4 *feuill*
in-12. Chez Desaint & Saillan
Il y en aura au moins quin
Exemplaires chaque année, &
l'objet de ce Journal est princi
palement de recueillir ce qui con
cerne les Mœurs & la Politiqu
Le premier cahier est écrit ave
chaleur & intérêt. 4° *Le Conse
vateur*, ou *Collection de Morceau
rares*, & *d'Ouvrages anciens* &
modernes, *imprimés ou manu
scrits*, *élagués*, *traduits* & *refai
en partie*. C'est un Journal rep
cette année, après avoir été inte
rompu en 1759, *chez Duchesn
rue S. Jacques*. 5° *Le génie*
la Littérature Italienne, che
Chaubert & Hérissant. On vo
bien que c'est un Journal to
destiné à rendre compte de l'É
des Lettres en Italie.

ie, sous le titre d'Avi-
Lettre d'un Ingénieur
…e à un Inspecteur des
…haussées, pour servir
… l'AMI DES HOMMES.
… de 72 pages.) Ce sont
…triotiques, pour dimi-
…ug des corvées, sans
… à l'amélioration des
Ces sortes d'observa-
…multipliées aujourd'hui,
…u'il y a de grands abus
…ministration des subal-
…x qui les relevent, sont
…ent de bons Citoyens
…êtes gens. Le plaisir
… console en partie; &
… un bien. On doit
… cette Brochure aux
… de l'*Ami des Hom-*
…le ceux qui lui ressem-
…s attendre & demander
…dence le retour de la
… la terre.

Autre Lettre relative au bien public. *M. DUPAIN TRIEL, Maître de Géométrie & de Fortifications*, examine la méthode actuelle d'enseigner les Mathématiques aux jeunes gens qu'on destine au Service. Il montre qu'on emploie beaucoup de temps à leur apprendre des choses inutiles ou superflues, tandis qu'on néglige les plus importantes. Qu'est-ce, *dit-il*, qu'un Militaire doit savoir ? N'est-ce pas 1° La Tactique pour l'exercice des Troupes, & les évolutions militaires. 2° La Trigonométrie pour lever les Plans d'un Camp, d'une Ville, d'un champ de bataille &c. 3° La Fortification pour l'art d'attaquer & de défendre les Places de Guerre. 4° La Méchanique & l'Hydraulique, pour l'usage des machines qu'on emploie dans les sièges, pour jetter des ponts sur les rivières,

r une fossé, élever des éclu-
:. 5° Le Dessein, qui est
mens général dont on ne
e passer dans la pratique ?
ès ce prélude, on ne peut
s'empêcher de souscrire
ritiques que fait l'Auteur
Méthode reçue dans l'édu-
ordinaire des jeunes Mi-
s. On leur apprend beau-
de Calculs, d'Algèbre, de
Géométrie ; & au bout de
rs années d'instruction, ils
ent pas lever un Plan, ni
une Fortification. Les dé-
e la Lettre font sentir les
uences de ces abus ; &
r expose une Méthode
ction toute analogue au
de la guerre. C'est ce
verra volontiers dans ce
Ecrit qui a été imprimé
Desprez, rue S. Jacques.

Autre Lettre relative au bien public. *M. DUPAIN TRIEL, Maître de Géomètrie & de Fortifications*, examine la méthode actuelle d'enſeigner les Mathématiques aux jeunes gens qu'on deſtine au Service. Il trouve qu'on emploie beaucoup de temps à leur apprendre des choſes inutiles ou ſuperflues, tandis qu'on néglige les plus importantes. Qu'eſt-ce, *dit-il*, qu'un Militaire doit ſavoir ? N'eſt-ce pas 1° La Tactique pour l'exercice des Troupes, & les évolutions militaires. 2° La Trigonomètrie, pour lever les Plans d'un Camp, d'une Ville, d'un champ de bataille &c. 3° La Fortification, pour l'art d'attaquer & de défen-

r une fossé, élever des éclu-
:. 5° Le Dessein, qui est
ment général dont on ne
e passer dans la pratique ?
ès ce prélude, on ne peut
s'empêcher de souscrire
ritiques que fait l'Auteur
Méthode reçue dans l'édu-
ordinaire des jeunes Mi-
. On leur apprend beau-
de Calculs, d'Algèbre, de
Géométrie ; & au bout de
rs années d'instruction, ils
ent pas lever un Plan, ni
une Fortification. Les dé-
e la Lettre font sentir les
uences de ces abus ; &
r expose une Méthode
ction toute analogue au
de la guerre. C'est ce
verra volontiers dans ce
Ecrit qui a été imprimé
Desprez, rue S. Jacques.

Précis historique de la vie de Jesus-Christ, de sa doctrine, de ses miracles & de l'établissement de son Eglise; accompagné de réflexions & de pensées choisies sur la Religion & sur l'Incrédulité. Ouvrage destiné à affermir les Fidèles dans leur croyance & à les préserver de la contagion de l'Incrédulité. (Volume in-12. de 200 pages.) *Chez Lottin, Libraire-Imprimeur, rue St. Jacques, au Coq, &c.* Voici encore ce que le zèle inspire à un homme de bien pour prévenir les funestes effets de l'Incrédulité.

1°. Il transcrit le bel endroit de l'Histoire Universelle de M. Bossuet, où se trouve le Tableau général de la Religion Chrétienne, à commencer par les caractères de Jesus-Christ son Fondateur. On sait quelle est la noblesse, la force, la clarté, la précision

morceau. Il occupe ici 45

p.

P. Notre Auteur présente des aits de S. Chrysostôme & de Augustin, toujours sur le même , & dans l'intention de faire noître que la foi, qui est projourd'hui, ne differe pas celle des premiers siècles de lise; qu'elle a les mêmes prin, les mêmes fondemens, les mes dogmes, les mêmes preu&c. Ces Extraits sont courts bien choisis.

. On ajoûte des réflexions contiennent 1° le résultat des ves du Christianisme. 2° Les séquences qu'on en doit tirer la conduite; c'est-à-dire s'établir irrévocablement la profession & dans la prae de l'Evangile.

. On donne un Recueil de ées tirées de divers Auteurs ont écrit en faveur de la *ntv.* 1760. II. vol.

Religion, & contre l'Incrédulité.
On ne néglige pas même de rapporter plusieurs morceaux de Poësie qui ont rapport au même objet. Tous les Auteurs sont cités en marge avec le sommaire ou l'idée principale de ce qu'on en tire ; & tout l'Ouvrage est terminé par un morceau de 27 ou 28 pages, tiré des Ecrits de M. de Fénelon. Il faut lire toutes les Parties de ce Livre fort bien digéré, & très-propre à remplir le dessein très-louable que l'Auteur s'est proposé. Le Volume est fort portatif, d'un prix modique, bien imprimé. On n'y trouve que du vrai, & une très-bonne manière de le dire.

Lettres de Miledi Goods & du Chevalier Hyng rys & du Chevalier ... traduites de l'Anglois, ou ... flexions différentes de celles ... Moralistes du temps, adress...

qui voudront les lire. (Vo- in-12. de 324 pages.) Se vend à Paris chez Cellot Li-braire, au Palais. Il y a beau-coup de bonnes choses dans ces Lettres, sur-tout en matière de Morale & de Religion. On s'y élève hautement contre les mauvais Livres, contre les ri-dicules de la mode, contre la fausse Philosophie &c. Mais la manière de l'Auteur a quelque chose de triste, d'obscur, de peu naturel. Les Lettres assez courtes qui composent le Vo-lume, paroissent presque tou-jours trop longues au Lecteur. En un mot, c'est dommage que la sagesse, qui semble avoir pré-sidé à cette composition, n'ait pas été un peu plus habile à y répandre de l'intérêt.

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur un ancien Ecrivain, nommé communément Adhémar de CHABANNOIS.

Permettez-moi, MM. RR. PP. de vous communiquer quelques réflexions sur l'origine & la patrie d'Adhémar, Moine de S. Cybar d'Angoulême, & surnommé communément de *Chabannois*. Ce qui m'a donné lieu de les faire, c'est ce que j'ai lu touchant cet Historien dans vos Mémoires du mois de Juin dernier, à l'occasion d'un Ouvrage concernant la maison de Chabannes.

Adhémar étoit un savant, & en même temps un homme de qualité. A ces deux titres il n'est point de maison, qui ne se tînt honorée de l'avoir produit. Mais il me paroît trop étranger à la maison de Chabannes, pour qu'on puisse

hercher à lui en faire honneur. éconde depuis plusieurs siècles n grands hommes, dont les oms, les charges & les exploits ont consignés dans les Annales e la Monarchie, elle peut bien, u reste; se passer de cet Ecrivain, ans rien perdre de son ancienneté & de son illustration.

Je dis donc qu'Adhémar me aroît étranger à la maison de Chabannes, même en supposant 'identité de Chabannes & de Chabannois. Il me paroît de plus, que c'est mal-à-propos qu'on l'a usqu'ici surnommé de Chabannois, n'étant originaire ni de la maison ni du lieu de Chabannois. Si je me trompe, c'est Adhémar ui-même qui m'induit en erreur: ar ce n'est que d'après son propre témoignage que je pense & que je parle ainsi.

Je sais que dans sa Chronique ubliée par le P. Labbe au Tom. 2.

de la nouvelle Bibliothéque des Manuſcrits, pag. 174. ſon pere eſt nommé *Raimundus Cabannenſis*: ce qui dénote un Seigneur ou au moins un Habitant du lieu de Chabannois. Mais je me perſuade que *Cabannenſis* eſt ici une faute de Copiſte, qu'il faut corriger par ce qui eſt dit dans la Notice des Abbés de S. Martial de Limoges, imprimée au même Recueil, & qui eſt conſtamment l'Ouvrage d'Adhémar, quoique le P. le Long l'attribue à un autre Auteur du même nom.

Or voici comment il s'exprime dans ce dernier Ouvrage, p. 272. *Ex cujus (Turpionis Lemovicenſis Epiſcopi) nepte, Officia nomine, nati ſunt Adalbertus Deca-*

ermanus extitit amborum, cujus go Adhemarus filius fui, matre ildegarde sive Aldearde.

Il n'y a pas là à se méprendre, semble, sur les Auteurs d'Adémar. Raimond son père & oucher son ayeul étoient Seineurs, non de Chabannois, qui oujours a été dit en Latin *Cabasium*; mais d'un autre lieu appellé *Campanense*, Seigneurie galement considérable dans ces emps-là. Et comme de *Campaense* à *Cabannense* il n'y a pas bsolument bien loin, est-il étonant que les Copistes aient mis, ans l'endroit de la Chronique ue j'ai cité plus haut, *Raimunus Cabannensis* pour *Campaensis*?

Voilà aussi la patrie d'Adhémar ien clairement désignée. Le lieu *ampanense*, où étoit sa maison aternelle, étoit situé *juxta Castellum Potenciam*, ou *Potencia-*

cum, comme porte un très-ancien Manuscrit de la même Pièce conservé à Limoges par M. de Lépine. Ce *Castellum Potenciam* ou *Potenciacum* est évidemment *Château Poinsac*, petite ville du Limosin à huit lieues & au Nord de la Capitale. Au moins ne trouve-t-on ni dans cette Province, ni dans les Provinces limitrophes, aucun autre endroit qui puisse rendre, d'une manière même tant soit peu approchante, ces deux mots Latins. Par conséquent le *Campanense* patrie d'Adhémar est non pas encore une fois Chabannois, distant de Château Poinsac d'une bonne journée au moins, mais très-vraisemblablement Champagnac, qui est aujourd'hui un simple hameau au voisinage de cette petite ville, & où l'on apperçoit encore quelques vestiges de Château ou habitation Seigneuriale, peu sensibles à la vérité

rce que les gens du Pays en
t ſans doute employé les pier-
s à bâtir leurs granges & leurs
aiſons.

Adhémar me confirme dans
tre idée ſur ſon origine, par un
tre fait qu'il rapporte, & dont
n'eſt guères poſſible de concilier
utrement toutes les circonſtances
vec la vérité. Dans une de ſes
ettres imprimée au Tome 4. des
nnales Bénédictines du P. Ma-
illon pag. 720, il nous apprend
ue s'étant rendu d'Angoulême à
uſſiere, Prieuré de Bénédictins
i Diocèſe de Limoges, pour y
emniſer la Fête de la Nativité
la ſainte Vierge, il y trouva
parens qui y étoient venus *de*
& l'y attendoient : *qui ad*
ivitatem de longinquo vene-
, ac pro mea utilitate ibi
cpectabant. En les faiſant par-
Champagnac près de Châ-
Poinſac, il eſt vrai qu'ils

étoient venus de loin: mais ce
est très-faux, en les supposa
Seigneurs de Chabannois, do
la demeure n'étoit qu'à une di
tance fort légere de Bussiére.

Telles sont, MM. RR. PP. m
réflexions sur ce point d'Histoi
littéraire. Tant d'habiles gens
sont accordés jusqu'ici à croi
Adhémar du lieu & de la ma
son de Chabannois; & à ne le cit
qu'avec ce surnom: serai-je req
à réclamer contre un suffrage
unanime & si respectacle? J
suis votre, &c.

Versailles, 1. Déc.
1759.

Orou

TABLE
DES ARTICLES
De Janvier 1760. II. vol.

ARTICLE IX. *Le Gouvernement ou la République des Abeilles, &c.* 197

ART. X. *Dissertation couronnée par l'Académie de Bordeaux.* 219

ART. XI. PROSPECTUS du nouveau Journal Etranger. 234

ART. XII. *Suite du Spectateur, ou Socrate moderne, &c.* 249

ART. XIII. *Essais Physiologiques, contenant des observations sur l'irritabilité des parties du corps animal, &c.* 280

.T. XIV. *Discours préliminaire d'un Ouvrage qui aura pour titre : Loix Coûtumières du Royaume, &c.* 296

T. XV. Antonii-Mariæ Gratiani de Julio Poggiano, &c. *Lettre*

de Gratiani au Cardinal Com-
mendon, touchant Jules Po-
giani. 310
ART. XVI. Seconde Lettre au
Auteurs de ces Mémoires su
Ste Sophie de Constantinopl
3
ART. XVII. Nouvelles Littérair

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseign
Chancelier, ce présent Journal
il m'a paru que l'impression pouv
permise. A Paris, ce 1. Janv. 17

SALMON, *Docteur de la*
& Société de Sorbonn

De l'Impr. d'HERISSANT, ru
Ce Journal se distribue à L
J. DEVILLE.

IEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

IENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1760.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces l
pour l'année 1760, rendus
Abonnés le premier de chaque
le 15. des mois de Janvier, A
& Octobre, 12 liv. 16 ſ. P
port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Relig*
année 1760, rendus de mê
9 liv. Par la Poſte port-fra

La Spiritualité & l'Im
l'Ame &c. in-12. trois Vo
vrage analogue à la Religi
qui doit lui ſervir de ſupp
en veau, 7 liv. 10 ſ. broché
port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou
futation de divers Ecrits
tre la Religion, in-12.
Gauchat, Docteur en T
de S. André, Abbé Co
S. Jean de Falaiſe & d
Villefranche. On reço
les treize premiers Vo
veau, 32 liv. 10 ſ.

On publiera dans l
1759, le XIV. Vol.
2 liv. 10 ſ. les XV. X
reliés en veau, 7 liv.

Les ſuivants, don
Volumes par année
l'Ouvrage, ſeront d
qui ne ſe ſeront poin
tout l'Ouvrage 3 liv.

[M]EMOIRES
POUR
[L]'HISTOIRE
DES
[SCIE]NCES ET BEAUX-ARTS.

[F]ÉVRIER, 1760.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 759 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	11.
1703.	12.	1733.	11.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13
1708.	12.	1738.	13
1709.	12.	1739.	1
1710.	12.	1740.	1
1711.	12.	1741	1
1712.	12.	1742.	
1713.	12.	1743.	
1714.	12.	1744.	
1715.	12.	1745.	
1716.	12.	1746.	
1717.	12.	1747.	
1718.	12.	1748.	
1719.	12.	1749.	
1720.	5.	1750.	
1721.	12.	1751.	
1722.	12.	1752.	
1723.	12.	1753.	
1724	12.	1754.	
1725.	12.	1755.	
1726.	13.	1756.	
1727.	12.	1757.	
1728.	12.	1758.	
1729.	12.	1759.	
1730.	12.	1760.	

Chacun de ces volumes se ven[d] ... en feuilles & 16 sols br[oché]

.ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
ENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1760.

.RTICLE XVIII.

LA SAISIE DES BATI-
IENTS NEUTRES, *ou du*
Droit qu'ont les Nations bel-
gérantes, *d'arrêter les Navi-*
s des Peuples amis. Par

de la Société Royale de Lo
dres, & de l'Académie d
Inscriptions & Belles-Lett
de Paris. Tome I. *in*-12. pag
266, non-compris l'Epître d
dicatoire, le Discours pré
minaire & la Table. Tome I
311 pages, sans la Table. A
Haye. M. DCC. LIX.

UN Traité sur la saisie d
Bâtiments neutres, s'il
bien exécuté, ne peut qu'être vr
ment intéressant pour quiconq
suit l'Histoire de notre siéc
Combien de Bâtiments neut
saisis, détenus, confisqués dura
le cours de la guerre présen
Les Papiers publics en font f
D'un côté les Propriétaires, do
ces voies de fait troubloient
Commerce, les ont représenté

nme autant d'entreprises sur
s Droits de la Neutralité ; &
urs représentations n'étoient pas
is fondement. De l'autre, les
mateurs qui s'étoient emparés
ces Vaisseaux, ont réclamé les
roits de la Guerre, & ces Droits
ue l'avidité se permet si souvent
interpréter, que la force fait
loir avec tant de hauteur, ne
méprisent point impunément.
Antérieurement à toute con-
ntion positive, il y a sans doute
s principes fixes sur lesquels la
son peut établir une décision
partiale : mais ces principes ont
jusqu'à présent ou perdus dans
nasse des vérités ignorées, ou
tués de cette évidence qui
ie les préjugés & qui réunit
ffrages. Pour saisir le vrai
tte matière & le présenter
on jour, il faut discuter sé-
ent ce qu'autorise la Guerre,
qu'interdit la Neutralité.

Il faut ensuite rapprocher leurs Droits respectifs, les modifier les uns par les autres, les combiner dans ce juste tempérament qui concilie les intérêts opposés, sans les confondre ou les détruire. Si l'on manque cette conciliation qui doit être ménagée avec la droiture d'un esprit vrai & avec la délicatesse d'un cœur sensible, ce qu'on prononcera sur la saisie des Bâtiments neutres, ne sera point suffisamment appuyé : les principes vagues ou arbitraires se démentiront dans l'application : on ne saisira point ce milieu juste qui seul ici, comme par-tout ailleurs, doit donner le point précis de la vérité.

Ces réflexions n'ont point échappé à M. Hubner. Abandonné à lui-même dans une carrière que les Grotius & les Pufendorff n'avoient point parcourue, il a su se tracer une route

ire à travers les préjugés & les
nébres. Guidé par une raison
vère, il a remonté jusqu'aux
roits réclamés de part & d'au-
e, c'est-à-dire jusqu'aux Droits
rimitifs de la Guerre & de la
Neutralité. Ces Droits éclaircis,
xés, combinés, ont fait la base
ommune de ses décisions ; & il
eu le plaisir de voir que les
érités de détail naissoient en
oule du principe qu'il avoit eu
'attention de consulter. Donnons
aintenant une idée abrégée de
Ouvrage. Estimable pour le fond,
fait honneur au caractère & à
sprit de son Auteur. Ajoûtons
me qu'il est écrit avec une
esse & une pureté de style
'on releveroit comme un mé-
dans M. Hubner, si son His-
e du Droit Naturel ne nous
t appris que le génie de notre
gue ne lui est point étran-

pour tout corps po...
il ébranle plus ou moins la consti-
tution, n'est jamais un fléau uni-
versel. Tandis que des Peuples
rivaux cherchent à se vaincre, &
ne réussissent que trop à s'épui-
ser, leurs voisins tranquilles sont
simples Spectateurs des combats.
Loin de partager le différend, il
offrent quelquefois leur média-
tion pour le terminer. Jaloux de
conserver les avantages de la
paix, ils se renferment dans les
bornes d'une Neutralité plus ou
moins rigoureuse. Cette Neutra-
lité peut être ou stipulée par des
Traités exprès, ou simplement
... convention tacite

é, manifestée par les faits à *ard des Puissances belligé-* *res* : impartialité néanmoins n'a essentiellement lieu que r *la guerre & les moyens di-* *ts & immédiats de la faire.* e Puissance remplit-elle ces x obligations ? Elle est censée faitement Neutre. On doit lui épargner toutes les hor- rs de la guerre, & les Puis- ces belligérantes ne peuvent permettre vis-à-vis d'elle que que les Loix de la *sociabilité* orisent. Ainsi la Neutralité dont fait profession, demande que Places soient ménagées, ses ets à couvert de toute insulte, Pavillon respecté, sa Naviga- n paisible, son Commerce libre indépendant.

Il est cependant des circons- ces, où ce Commerce paroît voir être gêné en vertu des x de la Guerre. La même

justice qui seule me donne l
droit de poursuivre un ennemi
m'autorise à lui enlever des re
sources qu'il tourneroit cont
moi. Ces ressources qu'il ne trouv
point toujours en lui-même, n
peut-il pas les emprunter d'u
Peuple neutre ? Dans le cas o
il les emprunteroit, ne suis-j
point reçu à intercepter la com
munication ? Une Puissance be
ligérante a donc le *pouvoir mo*
ral de saisir les Bâtiments neu
tres. Voilà donc un Commerce
dont la Neutralité assûroit d'abor
l'entière indépendance, restrain
par des modifications que l
Guerre y appose essentiellemen
& qu'il est obligé de respecte
Mais ce pouvoir de *saisie*, qu'o
ne sauroit contester aux Puissance
belligérantes, sur quoi porte-t-il
M. Hubner n'en découvre le fon
dement ni dans l'Empire de l
Mer : à ne consulter que la rai

n, la pleine Mer est un de
s domaines, dont la propriété
ppartient à personne ; ni dans
utorité souveraine d'un Peuple
el qu'il soit : tous les Etats sont
s personnes morales indépen-
antes les unes des autres ; ni
ans la Guerre ou dans ses Droits :
n Peuple neutre n'est pas un
nemi ; ni dans les bornes de
Navigation ou du Commerce :
nt qu'il n'existe point de conven-
on qui les modifie, les droits
e Navigation ou de Commerce
une Nation sont illimités ; ni
ans la nature des marchandises
omprises sous le nom de *pro-*
bé de guerre : ce Commerce
est point défendu par lui-
ême, puisqu'il peut s'exercer
rement entre des Peuples neu-
s. Il ne reste plus que la Neu-
lité même, sur laquelle on
isse fonder *le Droit de saisie* ;
est-à-dire que toute Puissance

belligérante n'est autorisée à s'emparer des Navires neutres, que lorsque ces Navires s'écartent des Loix que la Neutralité prescrit. Principe fondamental qui, en établissant le Droit que donne la Guerre de limiter le Commerce des Neutres, fait disparoître la prétendue mésintelligence de ce Droit avec les Droits toujours respectables de la Neutralité.

Le principe une fois reconnu, M. Hubner entre dans le détail des différentes démarches que la Neutralité interdit comme incompatibles avec l'inaction & l'impartialité qui font son caractère. Assister volontairement un des deux partis dans ses entreprises militaires; s'insinuer dans les Rades ou Ports ennemis pour servir d'Espions; apporter des munitions, soit de guerre, soit de bouche, aux Places actuellement assiégées ou bloquées; entretenir

elles toute communication
mement suspecte ; fournir
qu'une des Puissances belli-
ires de ces marchandises qui
d'un usage direct & immé-
à la guerre, ce sont-là, sui-
notre Auteur, autant de pro-
s que la Neutralité désavoue,
soumettent conséquemment
Navire au Droit rigoureux de
. Ce Droit a lieu vis-à-vis
Vaisseau de Guerre, dès qu'on
re qu'il a été construit pour
mpte ou le service des en-
s. On peut même arrêter
Bâtiment dont les papiers ne
point foi de la Neutralité du
ion.

a pu voir, par ce qui pré-
, qu'il y a une *Contrebande*
uerre. Pour en donner une
exacte, le Traité que nous
sons, commence d'abord par
r en trois classes les effets
euvent composer la Cargai-

La ſeconde contient les marchandiſes, qui ſervent dans la paix comme dans la guerre. Ce qui, à proprement parler, n'a lieu que dans la paix, conſtitue la troiſième. Revenant enſuite ſur cette diviſion, qui donne d'abord en gros ce qu'on doit regarder comme *Contrebande de guerre*, il en diſtingue de deux ſortes. L'une *au premier chef* indiquée par le premier devoir de la Neutralité, par l'inaction entière relativement à la guerre : devoir de rigueur, & que la Neutralité ne peut enfreindre ſans ceſſer d'être. L'autre *au ſecond chef* re-

itre. Il nous suffit d'avoir an-
cé les divisions : les bornes
1 Extrait ne nous permettent
it d'autre détail.

.e Pavillon couvre-t-il la Car-
on ; ou, pour parler plus clai-
ient, un Bâtiment qui n'est
iellement chargé d'aucune
itrebande, & dont les papiers
stent suffisamment la Neutra-
, doit-il être à l'abri de toute
e, quoique les effets appar-
nent à l'ennemi, ou soient
rgés pour son compte ? L'Au-
: qui s'est proposé la question,
lécide pour l'affirmative ; &
raisons doivent paroître soli-
à quiconque n'est point pré-
u. La Neutralité ne défend
it à un Peuple de se charger
Commerce d'un autre : c'est
bénéfice que les circonstances
présentent. En l'acceptant, il
t point censé sortir de l'inac-
qu'il s'étoit imposée, il use

précisément du Droit légitime qu'il a d'exercer son industrie & d'employer ses Vaisseaux. On objectera peut-être que le Peuple, dont une Nation neutre fait le Commerce, trouve dans cette ressource de quoi prolonger la guerre; mais cette ressource plus onéreuse au fond qu'on ne pense, est-elle l'objet direct & immédiat du Commerce? A-t-elle une liaison étroite & essentielle avec la guerre? Voilà, suivant M. Hubner, ce qu'on ne démontrera jamais à la raison. Il faudroit cependant le démontrer, pour interdire aux Neutres un Commerce où ils ne voient, ou du moins o ils ne sont censés voir & che cher qu'un profit légitime & p mis par la Neutralité la F exacte.

Du Droit de saisir les Bâtim neutres résulte celui de les ter. Ce second Droit, do

est de constater si le Pavil-
est véritablement neutre, pour
épargner les maux de la
:re, devient naturellement
jet d'une discussion. On mon-
d'abord qu'il se borne à exa-
ier si les papiers sont en régle,
; jamais autoriser l'effraction
le pillage. On établit ensuite
à ne suivre que la raison, ceux
visitent doivent se rendre à
d· du Bâtiment à visiter; &
le procédé contraire, dont la
:e a produit plus d'un exem-
, n'est point dans l'ordre. On
: par déterminer les endroits,
fixer les temps où l'exercice
ce Droit est légitime. Il est
lent, par exemple, qu'il faut
: déclaration de guerre suffi-
iment réconnue, & actuelle-
nt subsistante, pour autoriser
Vaisseau de Guerre, ou un
nateur, à visiter les Bâtiments
itres qui se rencontrent dans

d'une trève, ou après que la paix a été notifiée, il paſſe ſa commiſſion, il agit en pirate.

Un Bâtiment ſaiſi eſt quelquefois réclamé. Il n'eſt pas impoſſible que la confiſcation n'ait point lieu dans des circonſtances même où la ſaiſie étoit juſte. D'ailleurs la confiſcation auroit-elle lieu : on la fait précéder quelquefois d'un procès en forme, qui ſe termine par une *Déclaration de bonne priſe*. M. Hubner en prend occaſion de traiter des Tribunaux auxquels il appartient de prononcer ; du procès des priſes neutres ; de la *Déclaration de bonne*

es commissions qu'on établit or-
naireinent pour prononcer sur
s prises neutres ; & voici sur
oi il s'appuie. Ces commissions
euvent bien juger l'Armateur ou
Vaisseau de Guerre qui a saisi,
arce qu'il est soumis aux Loix
u Prince ou de l'Etat qui a au-
orisé sa course ; mais le Bâtiment
étenu appartenoit dans le temps
e la saisie à un Etat neutre, &
e dépendoit que de lui. L'état
assager de contrainte qui est sur-
enu, ne suffit pas pour le sou-
nettre aux Loix du Port où on
a forcé de relâcher. On ne doit
onc pas le juger sur ces Loix.
l semble donc que, pour lui con-
erver un Droit qu'il seroit si
ur de lui disputer, il faudroit
Tribunal mi-parti, composé
e membres des deux Nations;
écaution que nous indiquons ici
ns la regarder comme exclu-
e de toute autre, dont les Puis-

ſances intéreſſées pourront toujours convenir entre elles dès qu'elles le voudront.

Mais le Tribunal autoriſé à juger, ſur quoi jugera-t-il ? D'abord ſur la ſaiſie : a-t-elle été légitime, ou non ? Si les papiers ne ſont pas en régle, il n'y a point à délibérer, le Vaiſſeau méritoit d'être ſaiſi : s'il n'y a aucun défaut dans les papiers, on ne peut inſiſter que ſur des ſoupçons plus ou moins fondés d'atteinte aux Droits de la Neutralité ; & c'eſt au Vaiſſeau de Guerre ou à l'Armateur à conſtater la légitimité de ſes ſoupçons, parce que l'obligation de prouver eſt ſur ſon compte. Ce premier point éclairci, on paſſe à celui de la confiſcation : car, comme nous l'avons déja obſervé, le Droit de confiſcation eſt moins étendu que celui de ſaiſie. Indépendamment de toute autre preuve, bornons-nous

celle-ci. Un Bâtiment arrêté, parce qu'il n'étoit pas en régle, peut, dans le cours du procès, faire venir des papiers qui le mettent en régle ; & des Juges arbitres doivent y avoir égard, & faire en conséquence restituer les effets saisis. Nous passons tout ce qui regarde la Déclaration *de bonne prise*. Cette Déclaration peut avoir plus ou moins d'étendue : on pourra voir dans le Livre même toutes les Loix que la Justice la plus attentive & la plus impartiale lui prescrit.

Dans une matière si compliquée & si délicate, c'est un grand préjugé pour un Auteur, lorsque les conventions des Peuples viennent à l'appui des réflexions qu'il a puisées dans sa raison. Ce préjugé parle en faveur de M. Hubner. Il consacre sa dernière Section à parcourir les Traités de Commerce qu'ont faits entre elles,

dans ces derniers temps,
sances de l'Europe. Il y
comme la substance & l
de ses décisions, dans
dispositions de ces Traité
sant ce qu'ils établissent
Contrebandes de Guerre
Droits de saisie & de vi
les Déclarations de bonne
on croit être encore aux
res Sections de l'Ouvrage.
ques points particuliers p
s'écarter des principes
teur, on voit que ce sont
sances même qui se sont re
en ces points, d'une partie
Droits. Mais il est temps
un Extrait, dont les Lect
donneront la sécheresse,
qu'ils fassent attention qu'
perdu, du côté de la p
ce qu'il auroit pu regag
côté de l'agrément : c'e
cas de sacrifier l'agréable

AR

ARTICLE XIX.

DISSERTATION sur la grande année de 600 ans dans Josephe. Par le P. G. D. L. *

SI je prends la plume, ce n'est pas que j'aie un ami à défendre, ou un adversaire à combattre. L'intérêt seul de la vérité & un goût décidé pour les recherches chronologiques m'engagent à entrer en lice avec des personnes savantes, que je n'ai pas l'honneur de connoître autrement

* On nous adresse cette savante Dissertation. Si quelqu'un jugeoit à propos d'y répondre, il pourroit prendre la voie de nos Mémoires, sans néanmoins entamer une controverse qui aille au-delà de ces deux Pièces.

que par leurs Ouvrages. La matière dont elles se sont occupées, & sur laquelle elles se sont partagées, a dû paroître importante à un Amateur de la Science des temps.

Il s'agit de la grande année de 600 ans, connue des Patriarches avant le Déluge, s'il en faut croire Josephe, calculée par l'illustre Jean-Dominique Cassini sur le pied d'une période luni-solaire, représentée par M. de Mairan comme un monument de la plus haute Antiquité perdu dans le lointain pendant bien des siècles, & retrouvé je ne sais comment; prise enfin par M. Goguet & par un savant Académicien de ses amis, pour le *Neros*, cycle de 600 années solaires, selon eux, anciennement en usage dans la Babylonie. Je me propose de faire voir que M. Cassini a eu raison de la traiter comme une période

i-solaire, & que M. de Mai-
n'a pas eu tort de la croire
érente du *Neros*.

Rapportons le passage de Jo-
he où il est fait mention de
cycle, & deux conséquences
le découlent naturellement de
ce Texte. » Dieu prolongeoit la
vie des Patriarches avant le Dé-
luge, *dit-il*, tant à cause de
leur vertu, que pour les mettre
en état de perfectionner les
Arts qu'ils avoient inventés, la
Géométrie entr'autres & l'Astro-
nomie. Car ils n'auroient pû
prédire (*les mouvements du
Ciel*) sans craindre de se trom-
per, s'ils avoient vécu moins
de 600 ans; puisque c'est dans
cet espace de temps que la
grande année s'accomplit.« Ces
dernières paroles ont donné lieu
aux deux conséquences qui sui-
vent. La première est avouée de
MM. Cassini, de Mairan, Goguet,

& de son Ami fidèle qui l'exprime ainsi : » Il s'ensuit, & il n'est pas » possible d'en disconvenir, que » Josephe connoissoit une grande » année de 600 ans ; c'est-à-dire, » savoit qu'il y avoit chez un » Peuple quelconque une période » de 600 ans, dont il jugeoit la » révolution nécessaire pour por- » ter l'Astronomie à un certain » point de perfection, & en éta- » blir solidement les principes. « Cette première conséquence ne fait point de difficulté.

La seconde n'en devroit pas souffrir davantage. On a pensé qu'une période, citée en preuve des progrès de l'Astronomie, devoit être une combinaison des mouvements du Soleil & de la Lune. Ce n'est là qu'une hypothèse, *me direz-vous*. J'en conviens. Mais la probabilité d'une hypothèse dépend de son accord avec les vérités physiques qui

vent lui servir de pierre de
che: Or M. Cassini partant de
ypothèse déja vrai-semblable,
: la période de 600 ans étoit
i-solaire, fut étonné, après
' calculs, de la trouver une
s plus belles qu'on eût en-
re inventées. Car, *supposant*,
t-il, les mois lunaires de 29
urs, 12 heures, 44 minutes
3 secondes, on trouve que
9146 jours & demi font 7421
ois lunaires; & ce même nom-
e de 219146 jours & demi
nne 600 années solaires, cha-
ne de 365 jours, 5 heures,
' minutes & 36 secondes. Si
tte année, reprend-il, *est celle*
i étoit en usage avant le Dé-
ge, comme il y a beaucoup
apparence, il faut avouer que
s anciens Patriarches connois-
ient déja avec beaucoup de pré-
ion le mouvement des Astres.
r ce mois lunaire s'accorde, à

une seconde près, avec celui des Astronomes modernes; & l'année solaire est plus juste que celle d'Hipparque & de Ptolomée, qui donnent à l'année 365 jours, 5 heures, 55 minutes & 12 secondes. *

L'Auteur de la réfutation d'un endroit des Lettres de M. de Mairan au P. Parrenin taxe M. Cassini de *faire dire ici à Joséphe ce qu'il n'a point dit, ou de l'avoir mal entendu.* ** Qu'est-ce donc que M. Cassini fait dire à Joséphe? Cet Astronome profond lisant le premier Livre des Antiquités des Juifs, y trouve une grande année inventée pour la perfection de l'Astronomie : il en conclut qu'une pareille révolu

* Mém. de l'Acad. des Sciences Tome VIII. p. 5 & 288.

** An. Litt. 1759, Tome VII. Lettre XIV. p. 330.

on contient quelque propriété stronomique : il y soupçonne ne comparaison des mouvemens de la Lune avec ceux du oleil : il calcule & découvre ne très-belle période. Sa sagaité meritoit-elle le reproche de *'avoir pas entendu* son Auteur? u-lieu d'une censure plus que évère, on auroit bien mieux fait e dire avec l'énergie de M. de Mairan : *Il suffit qu'une semblae période ait été nommée : elle a existé.* * On auroit bien fait l'ajoûter : Il suffit que Josephe qui l'avoit prise quelque part, y uppose des propriétés Astronomiques, pour que celle que M. Casini y a trouvée ne soit pas reardée comme un effet du hasard. On n'eût pas été surpris e trouver cet habile Astronome

* Lettre de M. de Mairan au P. Parnin, p. 166.

persuadé, sur la foi de Josephe; que les Patriarches, avant le Déluge, connoissoient déja une période luni-solaire très-exacte. M. Cassini, en le disant, se prête à son Auteur, & ne lui prête qu'une conséquence qui sort nécessairement de son récit.

Faisons voir à-présent que cette *grande année de 600 ans*, citée par l'Historien Juif, ne doit point être confondue avec le *Neros*, qui étoit un Cycle Chaldéen, non pas de 600 années solaires, comme le prétend M. Goguet, mais de 600 mois lunaires ou luni-solaires. C'est-ce que je vais montrer tout-à-l'heure.

On ne trouve dans aucun Ouvrage des Anciens qui soit parvenu jusqu'à nous, les noms du *Neros* & du *Sosos*, excepté dans deux passages rapides du Syncelle, où ce Chronographe citant Bérose, Polyhistor, Abydène, Apol-

dore, nous apprend *que le* Saros *un cycle de 3600 ans ; qu'il mprend six* Neros *de 600 an-es chacun ; que le* Neros *vaut* Sosos, *dont chacun est de 60 nées.*.* Tout ce qu'on sait de s trois Cycles, & sur-tout des eux derniers, est compris dans peu de lignes. Reste à examiner si, par années, on doit entdre ici des révolutions solaires, naires ou diurnes. De-là naissent nq questions d'une discussion aucoup plus simple & plus sée, qu'on n'auroit osé l'espéer. Il s'agit de savoir si les anées des trois Cycles Chaldéens nt des années solaires ou lunaires, si ce sont des mois lunilaires ou des lunaisons, enfin si on doit les prendre simplement our des jours. Je résous chacune

* Syncell. p. 17 A. 30 A. 38 C.

de ces questions en particuli
en tout il n'y a que le déta
& un détail discuté qui prou
solidement. Après avoir mon
que les révolutions auxquel
Polyhistor donne le nom d'a
nées, ne sont ni des années
laires, ni des années lunaires,
des jours, ni des lunaisons; il
resulte qu'il faut s'en tenir à
mois luni-solaires, qui nous d
nent moyen d'expliquer par qu
degrés les Chaldéens sont p
venus à connoître une péri
luni-solaire de 600 ans. S
vons chaque question l'une ap
l'autre.

Sont-ce des jours? Deux M
nes Egyptiens, Anianus & Pan
dore, l'ont prétendu, sans fa
attention que de pareils Cyc
ne s'accordant ni avec le co
de la Lune, ni avec celui du S
leil, ne sont guères propres
devenir une mesure des tem
dans l'ordre civil.

Sont-ce des années solaires ? olyhistor, que le Syncelle nous présente comme très-au-fait des onumens de la Chaldée, dont avoit en effet composé une listoire, *cessoit d'y faire usage u Saros, du Neros & du Sosos, commençoit à compter par anées solaires, dès que les Chaleens commencerent à regner dans Babylonie**, *quatorze générations avant Ninus.*** Preuve décisive, à mon avis, & elle n'est as la seule, que les années du aros & de ses subdivisions n'étoient pas des années solaires.

Etoient-elles des années lunaies ? Car le mot *Saros* est un djectif qui signifie *Lunaire.* † La

* Syncell. p. 78 C.

** Eustath. sur le 768 vers de Denys e Géog. p. 101.

† Fourmont Réflex. Crit. sur les Hist. es anciens Peuples, Liv. III. p. 475.

Lune régloit l'année des Chal
d'où les Israëlites emprunte
noms de leurs mois qui étoi
naires.* Mais de pareilles
prises pour celles des trois
Chaldéens sont inconciliabl
les hypothèses historiques
lyhistor. *Son Livre présent*
suite de 86 Rois Mèdes
étoit rapporté qu'ils avoien
pendant l'espace de 9
2 Neros, *6* Sosos, *c'est-*
pendant 34080 années. **
ce pied-là les 86 Rois a
tenu le sceptre chacun 3
l'un portant l'autre : dur
cessive, s'il s'agit d'ann
12 mois lunaires; durée d
tie par Bérose que Polyhist
pioit. On sait que le prem
ces Historiens bornoit la pl

* Scalig. de Emend. temp. p. 99.
** Syncell. p. 78.

e : vie des hommes depuis le
luge à 117 ans, ou à 122 tout-
-plus.* Il devoit donc être bien
igné d'admettre, pour les trois
cles Chaldéens, une évaluation
i auroit donné 395 ans au
urs ordinaire des Regnes, &
là pendant l'espace de 34 mille
s. Mais s'agit-il, dans Poly-
tor, de mois lunaires ou luni-
aires ? Les 34 mille ans de-
nnent 28 siècles. Dès-lors la
rée moyenne des 86 Rois Mè-
s, réduite à 33 ans, ne contre-
plus Bérose : elle ne s'écarte
us du cours de la nature : elle
a plus rien que d'analogue avec
Regnes des 54 Rois Chal-
ens, Arabes & Assyriens leurs
ccesseurs immédiats, qui ayant
cupé le Trône près de 1800

* Censorin. de Die na ali. C. 17.
in. L. VII. C. 29.

ans, y sont demeurés 53 ans l'un portant l'autre. Enfin le *Saros* devenu, par cette évaluation, un Cycle de 300 années, a des subdivisions d'usage dans la Société, puisque le *Sosos* alors n'a que 5 ans, & que le *Neros* n'en a que 50.

La question se resserre, se simplifie & se réduit à une simple alternative. Les années des trois Cycles Chaldéens sont-elles des mois lunaires ou des mois luni-solaires? Car il n'y a plus de milieu maintenant; il faut qu'elles soient l'un ou l'autre. Pour me tirer de mon doute sur ce point, j'ai recours à un principe qui me paroît dicté par le bon sens. Il me semble qu'un Cycle lunaire à l'usage de la Société, doit se rapporter au cours annuel du Soleil qui est la grande régle des affaires civiles, & sur-tout des travaux de la campagne. Un pareil Cycle doit

donc être un résultat des mouvements combinés du Soleil & de la Lune, & contenir des années complettes. Sur ce principe, je dis que le *Sosos* ne sauroit être de 60 lunaisons, parce qu'elles ne font que quatre ans dix mois. Le *Neros* ne peut être de 600 lunaisons, parce qu'elles ne composent que quarante-huit ans & demi. Mais si vous supposez le *Sosos* de 60 mois luni-solaires, vous aurez 5 ans dans 62 lunaisons. Supposez le *Neros* de 600 mois luni-solaires, vous aurez 50 ans dans le cours de 619 lunaisons : deux mesures de temps où le cours du Soleil se concilie avec celui de la Lune.

Je pense donc que le *Sosos* étoit un lustre de 5 ans, de 60 mois luni-solaires composés de 30 & de 31 jours alternativement, & qu'on y comptoit 62 lunaisons. Ce cycle ayant conti-

é pendant 50 ans, on retran-
ıoit une lunaison la 50e année;
ıouvelle division qui donnoit 619
ıunaisons, 50 ans, & 600 mois
luni-solaires : c'étoit le *Neros*.
Dans cette hypothèse, le *Saros*
Civil très-différent du *Saros* As-
tronomique, & selon les appa-
rences beaucoup plus ancien, d
être regardé comme un Cycle
300 ans, qui n'a été réputé C
de 3600 années par les Géné
ques qu'à cause des 3600
luni-solaires qu'on y compt
est vrai-semblable que, po
mettre d'accord les révo
solaires avec les révoluti
naires à la fin de ce gran
on en retranchoit trois l
Ainsi le *Saros* devoit
révolution de 300 anné
& de 3711 mois lunai
s'agissoit pas d'observ
délicates, pour se m
de faire de pareille

falloit que la grande atten-
qu'avoient les Anciens de
arer le Lever & le Coucher
Astres. Enfin deux *Saros*,
à-dire 7422, ou plutôt 7421
sons, (car il est à croire
n'en supprimoit une,) fai-
t les 600 ans que l'Histo-
Josephe appelle *la grande*
des Patriarches. Ils la con-
oient comme venus origi-
ment de la Chaldée.
arrive à cette grande année
y penser : elle est venue se
nter d'elle-même. En pro-
it une ouverture nouvelle,
déterminer la juste étendue
quatre Cycles Chaldéens luni-
res & liés ensemble, je sens
que je bâtis sur une supposition
ne va pas au-delà de la vrai-
lance. Aussi n'ai-je pas pré-
u donner une démonstration
ureuse sur des objets si loin
ous, obscurcis & défigurés
Février, 1760.

par les fables des Astrologues qui étoient bien aises d'enfler la temps, & de nous faire prendre des mois pour des années. Mon but a été de faire voir que celles du *Neros* ne sont rien moins que des années solaires ; & je crois l'avoir assez bien prouvé par les hypothèses historiques des anciens Historiens de la Chal

J'ose me flatter que le Académicien, qui a soûtenu tité du *Neros* avec la gran née de 600 ans, ne m'e pas mauvais gré. Il est d'avoir défendu vivemen nion d'un ami, dont la n'est pas moins chère à que précieuse aux Sc aux Arts. J'aime à vo leur de l'amitié qui se le style de l'Apologis donne de la facilité & malgré la sécheresse tière.

'est parce qu'on fait cas de
talents, qu'on est fâché qu'il
t pas rendu plus de justice
génie de M. de Mairan, qui
produit, en quelque sorte, un
nde ancien avec le seul cours
ne période de 600 années,
onnue aux Astronomes qui
olent, il y en a deux mille;
ce qu'elle avoit été oubliée
un très-long laps de temps.
Logique adroite & clair-
ante a su tirer parti de l'oubli
ne, où une période si exacte
t ensevelie, pour faire repa-
e plusieurs siècles effacés,
faire entrevoir ou soupçon-
u moins leur existence pas-
S'il n'a pas adopté la con-
e de M. Goguet sur l'iden-
étendue de la grande année
) ans avec le *Neros*, c'est
tombe d'elle-même.
oit-il pas naturel de com-
une hypothèse manquée,
ier, 1760.

plus attribuer à celle
la même valeur qui l'
voyé plus d'un milli
au-dessus du temps o
le Déluge. C'est pour
là ce dernier Cycle ;
l'existence des trois C
déens & leur rapport
toient pas fondés su
témoignage indivisibl
ou rejetter ou recevo
tier.

Je finis en avertiss
de la réfutation, d'un
excusable, s'il eut s
une toute pareille da
dans Mrs d'Andilly

L'Auteur de la réfutation prétend que l'Original porte la *Seriadique* ; que la *Syrie est une bévue* de Gelenius, *Traducteur Latin de Josephe que* M. d'Andilly *a copiée, & que* M. de Mairan *a transcrite.* Le fait est qu'il ne faut lire ni la *Seriadique*, ni la *Syrie*, mais la *Syriade.* Le Texte Grec, que j'ai actuellement sous les yeux collationné sur les Manuscrits de la Bibliothèque Palatine, porte κατὰ τὴν συριάδα. On ne sait où est cette contrée, ni même si elle a jamais existé. *Gelenius* a cru qu'il étoit là question de la *Syrie*, à cause de la ressemblance du nom. Mrs d'Andilly & de Mairan en ont jugé de même. A l'égard de la *Seriadique*, elle étoit en Egypte, & vrai-semblablement sur les bords du Nil, près de la Statuë de Memnon. Les Egyptiens disoient que Thoth, le premier Mercure,

y avoit érigé des Colonnes, &
que prévoyant un Déluge, il y
avoit gravé des Inscriptions en
lettres hiéroglyphiques, afin de
conserver le souvenir des prati-
ques de la Religion.

ARTICLE XX.

MÉMOIRES DE M. DE***

pour servir à l'Histoire du dix-septième siècle; publiés pour la première fois. (Trois Volumes *in*-12.) A Amsterdam, chez Arkstée & Merkus, M. DCC. LX. *Et se trouvent à Paris chez le Prieur, Imprimeur-Libraire.*

C'Est à la vanité, c'est à l'envie de parler & de fair parler de soi, que nous devo la plûpart des Mémoires histor ques qui ont paru jusqu'ici. Le

Auteurs semblent n'avoir entrepris de raconter ce qui s'est passé de leur temps, que pour avoir un prétexte d'occuper d'eux-mêmes le Public : ils sont tou-ours le centre de la sphère qu'ils mbrassent, & qu'ils tâchent d'agrandir pour se donner plus de onsidération. Il n'en est pas ainsi e l'Auteur des Mémoires dont us allons rendre compte : il st si fort oublié lui-même, 'on ignore jusqu'à son nom, que l'on ne sait encore à qui attribuer. S'il fait mention de , c'est moins pour dire ce qu'il it, que ce qu'il a vu. Nulle il ne se représente comme it joué le principal rôle dans évènements qu'il raconte ; ut-être dès-lors n'en mérite-ue plus de créance.

oi qu'il en soit, ces Més contiennent près d'un siècle du beau Regne de

Louis XIV. Ils commencent à son avènement au Trône en 1643, & finissent en 1690. Ils ne sont point uniquement bornés à ce qui s'est passé en France ; ils servent à faire connoître la plûpart des Cours étrangères où l'on fit voyager l'Auteur. On ne doit pas, au reste, s'étonner du grand nombre de Monuments historiques & d'Ouvrages que nous avons sur le Regne de Louis XIV. L'Histoire de ce grand Roi appartient à tous les pays de l'Europe ; elle est essentiellement liée avec celle de tous les Souverains qui ont vécu de son temps,

Le premier Volume de ces Mémoires s'ouvre par le tableau des premiéres années de la Régence d'Anne d'Autriche. L'Auteur qui dit avoir vécu avec les principaux personnages de ces temps-là, les peint tels que nous les trouvons représentés par les

ciens les plus exacts. Témoin
ire de ces évènemens, il
conte avec impartialité. Il
le nœud des intrigues, &
oppe les vrais motifs des
is qui se formerent à la
: Il fait voir que les Princes
mêmes, qui sembloient faits
maîtriser tous les partis & ne
r être entraînés que par de
s objets, furent dominés par
mpressions étrangères, &
rits par des intérêts subal-
i.

ston avoit une grande viva-
l'esprit : il parloit bien ; il
loit l'Histoire, & se connois-
n Médailles ; mais il avoit
faut que les plus belles qua-
ne sauroient compenser : il
it point de caractère à lui ;
enoit la façon de penser de
ceux qui s'emparoient de sa
ance. L'Abbé de la Rivière
elui qui le gouverna plus

long-temps, & qui le trahit plus souvent. Gaston s'apperçut enfin qu'il étoit trompé par son Favori, il le disgracia : ce fut à cette occasion qu'il dit : *L'Abbé de la Rivière doit bien savoir ce que je veux, parce qu'il m'a vendu plusieurs fois.* Ce Prince entra, *disoit le Cardinal de Retz*, dans toutes les cabales, parce qu'il n'avoit pas la force de résister à ceux qui l'y entraînoient ; & il en sortit toujours avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soûtenir.

Le grand Condé, que ses services & ses victoires avoient rendu l'idole de la Nation, fut l'ennemi du Cardinal Mazarin, après en avoir été le Protecteur & l'appui. Il devint rebelle à force de prétentions, *dit un Auteur célèbre*, (Abrégé Chronol. de l'Hist. de France, p. 621.) mais ces prétentions, ce n'étoit

... lui qu'il les formoit, pour ses amis. Leurs intérêts étoient plus chers que ses propres. *S'il avoit de l'ambition, dit l'Auteur de ces Mémoires*, c'étoit plutôt par rapport aux autres que par rapport à lui-même; & il ne desiroit de s'élever que pour être plus en état de faire du bien aux personnes qu'il aimoit. Sa complaisance pour ses amis, & des considérations qui lui étoient étrangeres, le précipiterent dans la guerre civile qu'il auroit voulu éviter. Il ne la fit qu'à regret: il ne tarda pas à se repentir de son entreprise, & de n'avoir pas suivi le penchant qui le portoit à la paix. Il faut voir, dans l'ouvrage de notre Auteur, le détail & l'exposition des véritables sentiments du Prince de Condé; les démarches qu'il fit à différentes reprises pour se ré-

conciliier avec la Cour, & comment ses dispositions pacifiques furent traversées par ceux-mêmes qu'il chargeoit de la négociation, & qui, pour leurs intérêts particuliers, vouloient prolonger la durée de ces divisions fatales. Ce qu'il y eut de plus étonnant dans cette guerre de la Fronde, c'est qu'elle fut moins l'effet de l'ambition des hommes que de la jalousie & de la rivalité des femmes. Si l'on en excepte le Cardinal de Retz, cet homme singulier, dont le goût pour l'intrigue & la rébellion sembloit faire la passion dominante, les principaux Chefs des Frondeurs ne prirent les armes que pour plaire aux Duchesses de Longueville, de Chevreuse & de Châtillon, qui furent les Héroïnes de ce parti. On relira volontiers ici ce morceau de notre Histoire qui nous a paru traité d'une manière intéressante.

L'Auteur de ces Mémoires étoit à Rome, où la curiosité l'avoit attiré, lorsque les Napolitains révoltés contre le Gouvernement Espagnol députerent au Duc de Guise pour le prier d'être le Défenseur de leur liberté. L'Auteur résolut d'accompagner ce Prince & de s'attacher à sa fortune : il le suivit à Naples. Il prend de-là occasion de remonter aux causes qui produisirent les premiers troubles de cet Etat; il en décrit la suite & le dénouement jusqu'à la disgrace du Duc de Guise, qui tomba, près de Capoue, entre les mains des Espagnols. Nous remarquerons, en passant, qu'il est échappé une faute à l'Editeur de ces Mémoires. Dans l'Avertissement, qui est à la tête du premier Volume, il dit (page 8) *que notre Historien, qui avoit accompagné le Duc de Guise jusqu'au moment*

où ce Prince fut pris, *revint en France en 1647.* Il y a ici une erreur de date : il est certain que le Duc de Guise ne fut fait prisonnier que le 6. Avril 1648, ainsi qu'il le raconte lui-même dans ses Mémoires. Notre Historien n'étoit donc pas revenu en *France en 1647*, s'il n'a quitté le Duc de Guise *qu'au moment où ce Prince fut pris*. L'Editeur auroit dû se souvenir que l'Auteur de ces Mémoires (Tome I. p. 49 & suiv.) dit que le Duc de Guise n'entra dans le Port de Naples que le 15. de Novembre 1647 ; que le 17. il prêta serment de fidélité au Peuple entre les mains de l'Archevêque ; qu'en suite il fut proclamé Généralissime ; que le 22. Décembre il eut un combat naval entre la Flotte de France & celle d'Espagne : après quoi le cours des évènements fait voir que le D

maintint encore plusieurs mois
s la dignité qu'on lui avoit
érée.

Quelque temps après son re-
r en France, notre Historien
envoyé en Angleterre par le
dinal Mazarin. Il n'avoit
de caractère public ; afin
passant pour un simple Voya-
r, on se défiât moins de lui.
étoit chargé, par ses Instruc-
ns, de découvrir & de savoir
les Espagnols prenoient des me-
es avec le nouveau Gouver-
nent d'Angleterre, pour faire
ligue contre la France. On
gnit à ses Instructions une Let-
de créance pour Cromwel. Il
quelques conférences avec cet
ureux Usurpateur, dont il fait
portrait curieux. Avant que
raconter les troubles funestes
i finirent par la mort tragique
un des meilleurs Rois qu'ait
s l'Angleterre, notre Auteur

donne une Notice de l'Histoire de ce Royaume. On trouvera, sans doute, qu'il reprend les choses de trop haut ; il tombe dans le même défaut par rapport à la Suède, au Portugal, à la Pologne & à la Hongrie, dont il parle dans la suite de son Ouvrage. Il prodigue sur ces objets une érudition assez inutile, & qui n'est pas toujours à l'abri de la Critique. Par exemple, en rapportant les traditions des vieilles Chroniques, qui placent la fondation de Londres *à l'an du monde 2945*, il ajoûte de lui-même les mots suivants : *C'est-à-dire 1108 ans avant la venuë de Jesus-Christ, la même année que Salomon commença de faire travailler au Temple de Jérusalem, pendant la vie du Prophète Samuel.* (Tome I. p. 162.) Sur quoi il convient d'observer 1° Que ce calcul suppose l'opinion assez peu

...me de ceux qui comptent
avant l'Ere Chrétienne :
...it du moins en avertir.
e, dans cette hypothèse-là
, on place, ce semble, la
...ion du Temple à l'an 3023,
945 du monde. (Voyez les
... de Muzantius.) 3° Que,
...tout système Chronologi-
Samuel ne vivoit plus au
de la fondation du Tem-
...uisqu'il mourut avant Saül,
avant que David eût épousé
...bée qui fut mère de Sa-
...

...lit aussi à la page 160 du
premier Volume, que le
...nent d'Angleterre fut insti-
...n 1226, par Henri II. Ce
peut-être ici qu'une faute
...ression. Henri II. mourut en
: il faut donc lire Henri III.
...ellement regnoit en 1226.
la proposition de l'Auteur
...roit pas encore fort exacte;

car les Anglois donnent à leur Parlement une origine plus ancienne. Jean Sans-Terre fut forcé d'accorder aux Barons, en 1215, les deux fameuses Chartes, qui font l'époque ou plutôt le renouvellement de la liberté Anglicane : la premiére est nommée *la grande Charte*, & la seconde *la Charte des Forêts*. Tout ce que fit Henri III. c'est qu'il consentit à l'entrée des Communes au Parlement : ce qui arriva pour la première fois vers l'an 1264.

Nous avons remarqué de plus, que l'Auteur suit tantôt le *vieux style* *, & tantôt le *nouveau* ** dans

* On nous dit, page 218, que Charles I. fut décapité le 30. Janvier 1649, il falloit ajoûter *vieux style*.

** A la page 202, on lit que la Ville d'York se rendit aux Vainqueurs le 16. Juillet 1644. Cette date n'est exacte que dans le nouveau style.

poques qu'il assigne aux évè-
nts de la guerre civile d'An-
rre sous Charles I. Or il
semble que, pour la per-
on de cet Ouvrage, l'Editeur
it dû rappeller toutes les da-
à nouveau style, ou avertir
ne fois du style que l'Auteur
vi.

rès avoir rempli l'objet de
ssion, notre Auteur revint
ance. La Reine Régente lui
a ordre d'aller trouver à
n le Cardinal Mazarin, pour
ndre compte de son voyage,
éclaircissements qu'il avoit
s sur la situation actuelle de
leterre, & de tout ce que lui
dit le Protecteur qui dès-lors
oit à former une ligue avec la
e contre l'Espagne.

Cour & Paris étoient dans
mps-là plus animés & plus
gés que jamais au sujet du
ier Ministre; qui s'étoit vu

car les Anglois donnent à leur Parlement une origine plus ancienne. Jean Sans-Terre fut forcé d'accorder aux Barons, en 1215 les deux fameuses Chartes, qui sont l'époque ou plutôt le renouvellement de la liberté Angloise : la première est nommée *la grande Charte*, & la seconde *la Charte des Forêts*. Tout ce que fit Henri III. c'est qu'il consentit à l'entrée des Communes au Parlement : ce qui arriva pour la première fois vers l'an 1264.

Nous avons remarqué de plus, que l'Auteur suit tantôt le *vieux style* *, & tantôt le *nouveau* ** dans

---

* On nous dit, page 218, que Charles I. fut décapité le 30. Janvier 1649, il falloit ajoûter *vieux style*.

** A la page 202, on lit que la Ville d'York se rendit aux Vainqueurs le 16. Juillet 1644. Cette date n'est exacte que dans le nouveau style.

époques qu'il assigne aux évè-
ments de la guerre civile d'An-
terre sous Charles I. Or il
s semble que, pour la per-
ion de cet Ouvrage, l'Editeur
oit dû rappeller toutes les da-
au nouveau style, ou avertir
que fois du style que l'Auteur
uivi.

Après avoir rempli l'objet de
mission, notre Auteur revint
France. La Reine Régente lui
na ordre d'aller trouver à
ain le Cardinal Mazarin, pour
rendre compte de son voyage,
éclaircissements qu'il avoit
uis sur la situation actuelle de
gleterre, & de tout ce que lui
it dit le Protecteur qui dès-lors
geoit à former une ligue avec la
nce contre l'Espagne.

La Cour & Paris étoient dans
temps-là plus animés & plus
tagés que jamais au sujet du
mier Ministre; qui s'étoit vu

contraint de céder à l'orage &
de se retirer hors du Royaume
Notre Historien reprend la suite
des affaires de France jusqu'e
1655. Il y a répandu des lumi
res & des anecdotes qui
se trouvent pas dans les a
ters Relations de ces temps
troubles & de divisions.
1656, il fut choisi par le Card
nal Mazarin, pour aller observ
les dispositions des Suèdois,
étoient alors mécontents du Go
vernement de la Reine Christi
Ce Ministre vouloit être infor
de la véritable cause de ce m
contentement, & savoir quel ét
le Prince que les Suèdois avoie
résolu de placer sur le Trô
Notre Auteur accepte la com
mission ; il prend sa route p
Vienne, & mettant à profit s
séjour en cette Ville, il nous tra
le tableau de la Cour de l'Emp
reur Ferdinand III.

Arrivé en Suède, il fait la description de ce Royaume, & cette Relation est modélée sur celle d'Angleterre, qu'il a donnée dans le premier Volume. Il raconte sommairement les révolutions que la Religion & le Gouvernement ont essuyées dans la Suède, les guerres, les victoires & la mort de Gustave-Adolphe, les négociations qui précéderent le Traité d'Osnabrug, les avantages que ce Traité valut à la Suède. Quand on apprit, dans ce Royaume, la mort du grand Gustave, *dit notre Auteur*, le Chancelier cria par trois fois au milieu des Etats assemblés : *Gustave-Adolphe notre Roi est mort*, ce qui fit fondre en larmes toute l'Assemblée. Il dit ensuite aux Assistants : *Ne voulez-vous pas recevoir pour votre Reine, Christine, fille du Monarque que vous pleurez si amèrement?* Alors un paysan,

nommé Laurent, s'avança & dit: *Quelle est donc cette fille de notre Roi ? nous ne la connoissons pas, & nous ne l'avons jamais vue.* Vous l'allez voir à l'instant, reprit le Chancelier ; & en même temps il présenta la Princesse. Laurent, après l'avoir considérée, poursuivit avec une ingénuité merveilleuse : *Elle a les yeux, le nez & le front de Gustave, qu'elle soit donc notre Reine.* Ce discours fut suivi d'un applaudissement général, & Christine fut proclamée Reine, (pages 35 & 36, Tome second.)

Lorsque cette Princesse eut abdiqué, notre Auteur l'accompagna dans le voyage qu'elle fit à Rome. Alexandre VII. occupoit alors la Chaire de S. Pierre. Notre Historien fidèle à la méthode qu'il s'étoit tracée, ne manque point l'occasion de peindre la Cour Romaine. Il fait le portrait

de tous les Cardinaux & des personnes qui tenoient un rang distingué dans Rome : c'est ici un des morceaux les plus agréables de tout l'Ouvrage. L'Auteur étoit encore à la suite de Christine, lorsqu'elle fit assassiner Monaldesqui, son Grand-Ecuyer, dans la Galerie des Cerfs à Fontainebleau. Cet exemple de sévérité lui fit peur ; il ne voulut plus demeurer auprès d'une Princesse qui se faisoit elle-même une si prompte justice. Il prétend que la Reine, pour justifier cette action, envoya dire au Cardinal Mazarin que Monaldesqui s'étant querellé avec Santinelli, ils s'étoient battus, & que Monaldesqui avoit été tué. Sur quoi nous croyons, avec l'Editeur, qu'il y a tout lieu de douter que Christine, qui avoit de la fierté, se fût abbaissée jusqu'à recourir à un mensonge si indigne d'elle. Quoi

qu'il en soit, *poursuit l'Editeur*, le crime de Monaldesqui est encore aujourd'hui pour nous un de ces mystères de Cabinet, qu'on ne découvrira probablement avec certitude qu'au jour de la révélation générale; (page 89, Tome second.)

Le Cardinal Mazarin ayant proposé à notre Historien de retourner en Angleterre, en 1658, il y fit un second voyage. Son séjour, tant à Londres qu'à la Haye, à la suite de Charles II, dure jusqu'en 1662. Ce qui lui donne lieu de rapporter les événements d'Angleterre depuis le Protectorat de Richard Cromwel, fils de l'Usurpateur, jusqu'au rétablissement de Charles II. dont il fait bien connoître, & la personne & la Cour. Avec un peu plus d'attention, il auroit évité des fautes de Chronologie qui déparent cet Article de ses Mé-

moires. On lit (page 129, T. II.) que *Guillaume II.* (Prince d'Orange) *mari de la Princesse Royale* (d'Angleterre) *étoit mort fort jeune en 1656, & n'avoit laissé qu'un fils posthume, qui n'étoit alors* (en 1660) *âgé que de quinze ans.* Il est difficile de concevoir comment le fils posthume d'un homme mort en 1656, se trouve, en 1660, âgé de quinze ans. Il y a plus : Guillaume II. mourut le 6. Novembre 1650, & non pas en 1656 : & *son fils posthume* qui depuis fut Roi d'Angleterre, n'avoit, en 1660, qu'environ dix ans, puisqu'il naquit le 14. Novembre 1650. Il est dit dans la même page, que *le savant Grotius, également versé dans la Politique & dans la Jurisprudence, étoit une des personnes les plus considérables qu'il y eut alors en Hollande.* Cet éloge ne peut désigner que Grotius le père qui

fut un des plus savants hommes de son siècle. Mais malheureusement Grotius étant mort à Rostock le 28. Août 1645, il ne pouvoit être *une des personnes les plus considérables qu'il y eût en Hollande* en 1660.

Louis XIV. donna ordre à notre Auteur de passer de Londres à Lisbonne en 1662, pour traverser la paix que le Comte de Sandwich étoit allé négocier entre cette Couronne & celle d'Espagne, & pour tâcher d'engager Sa Majesté Portugaise dans une ligue offensive & défensive avec la France contre la Maison d'Autriche. Notre Historien Négociateur, que l'on trouvera peut-être trop uniforme dans ses Relations, trace l'Histoire des deux révolutions de Portugal, dont l'une fit monter le Duc de Bragance sur le Trône de ses pères, & l'autre força le Roi Alphonse VI. à céder

Couronne & sa femme à son frère Dom Pedre.

L'Auteur reçut ordre, en 1668, de se rendre en Pologne, où la cour de Marie de Gonzague, femme du Roi Casimir, venoit de causer des agitations. On parloit de déposer le Roi, & notre Historien étoit chargé, par ses instructions, de concerter avec ce Prince les mesures qui pouvoient le maintenir sur le Trône, ou bien, en cas qu'il fût résolu d'abdiquer, de lui offrir un établissement *raisonnable* en France, à condition qu'il fît agir ses amis à la Diète, pour l'élection d'un Prince agréable à Sa Majesté Très-Chrétienne. Le reste de ce second Volume contient tout ce qu'il y avoit alors d'intéressant à savoir sur la Pologne, & les évènements dont l'Auteur fut témoin jusqu'en 1672.

Le troisième Tome de ces Mé-

moires présente de nouvelles négociations & de nouveaux voyages. L'Auteur se disposoit à quitter la Pologne, pour revenir en France, lorsqu'on lui manda de se rendre auprès du Comte de Tekeli, Chef des Mécontents de Hongrie. Il fait aussi à ce sujet la description de la Transylvanie & de la Hongrie, qu'il termine par l'Histoire abrégée de ces deux Etats. Ce morceau, qui occupe plus de deux cents pages, comprend la Relation des troubles & des guerres de Hongrie jusqu'en 1685. On sait la part que le Turc prit à ces troubles, & comment il sut en profiter contre l'Empereur. Notre Auteur entre sur tous ces évènements dans le plus grand détail : & l'Editeur a bien raison de dire qu'on voit dans ce morceau *bien des choses qui ne se trouvent point ailleurs.* En effet, les Ecrivains

nt assez négligé cette partie de
'Histoire du dernier siècle, &
e n'est guères que par les Gazettes que l'on en est instruit. On
eut dire la même chose de ce
qui concerne la Pologne & la
Suède. L'Auteur nous donne des
connoissances très-circonstanciées
sur ces différents Royaumes de
l'Europe; & cela seul, indépendamment des autres choses qui
s'y trouvent, doit faire estimer &
rechercher son Ouvrage.

Le Bacha du grand Waradin
ayant fait arrêter, par une lâche
trahison, le Comte de Tekéli,
qui l'étoit venu trouver sur la foi
des serments; la Comtesse pria
notre Historien de se transporter
à Constantinople pour travailler
à la liberté du Comte son mari.
Elle lui remit des pierreries avec
des lettres de change, afin qu'il
fût en état de gagner les principaux Ministres du Divan; & il y

réussir. Ce voyage que la Cour de France approuva dans la suite, amene une Description de Constantinople, & le détail des révolutions que le mauvais succès du siège de Vienne & de la guerre de Hongrie occasionna dans le Ministère & sur le Trône des Sultans. L'Auteur profitant d'un Vaisseau Marchand Anglois, s'embarque à Constantinople en 1687, & se rend en Angleterre pour la troisième fois. Il reprend encore la suite des affaires de ce Royaume sous Charles II. & Jacques II. son frère, jusqu'à l'invasion du Prince d'Orange Guillaume III. Il finit par le tableau de la situation de l'Europe avant la guerre de 1688, & pendant les deux premières campagnes de cette longue guerre, où la France seule soûtint avec tant d'éclat & de gloire les efforts réunis de tant de Puissances liguées contre elle.

On voit, par cette Analyse, combien ces Mémoires sont remplis : peu d'hommes ont plus voyagé que notre Auteur, & se sont trouvés chargés d'un aussi grand nombre de commissions importantes. Mais enfin quel est-il cet Auteur ? Nous avons déja dit qu'on en ignoroit encore le nom : l'Editeur soupçonne que ces Mémoires sont d'un Comte de Brégy ; telle étoit du moins, dit-on, l'opinion d'un vieux Docteur de Sorbonne, qu'on ne nomme pas non plus. On assûre que ce Docteur avoit acheté ces Mémoires manuscrits à une vente de Livres, dont il ne se rappelloit plus exactement le temps ni le lieu ; il est mort sans avoir pu donner aucunes lumières sur cela.

Nous seroit-il permis de hasarder une conjecture ? Nous pencherions à croire que ces Mémoires sont supposés, & qu'ils sont

d'une date moins ancienne que celle qu'on leur assigne. Nous penserions volontiers qu'ils sont l'Ouvrage d'un homme très-au fait de l'Histoire du dernier siècle, qui aura réuni & rassemblé, pour son instruction particulière, les différents morceaux qui composent ces trois Volumes, & qui, pour en assûrer le succès, aura voulu les faire passer dans le Public, sous le nom vague de *Mémoires faits par un habile Négociateur*. Pour justifier notre conjecture, nous ne dirons pas qu'il se trouve, dans ces Mémoires, des expressions d'une origine très-moderne, & qui certainement n'étoient point d'usage il y a soixante ans, telles que les mots de *Puissances belligérantes*, (page 294, Tome III.). L'Editeur semble prévenir cette objection, lorsqu'il avertit qu'il a été obligé de *retoucher le style de ces Mémoires*. Mais

… qui doit paroître éton-
… c'est que le nom de ce Né-
…ur soit encore une énigme
…ier. En effet, comment
…r qu'un homme qui, pen-
… demi-siècle, a parcouru
…cipales Cours de l'Europe,
…résidé, en qualité d'Agent
…nce, à Londres, à Lis-
… à la Haye, à Varsovie,
…, à Stokolm, & dans la
…e, toujours chargé de Né-
…ons importantes; comment,
… imaginer qu'un tel homme
…garder l'*incognito* dans tous
…rs, au point de nous lais-
…ncore incertains sur son

…i qu'il en soit d'une con-
… que nous proposons sim-
…nt, & sans dessein de la faire
…r, nous nous croyons du
… autorisés à douter que ces
…ires soient d'un Comte de

Brégy : & voici sur quoi nous appuyons le doute que nous formons. L'Auteur dit (page 65, Tome I.) qu'il étoit avec le Duc de Guise au moment que ce Prince fut fait prisonnier, & qu'il eut le bonheur de se sauver. Or le Duc de Guise, qui nomme dans ses Mémoires tous les François qui l'avoient accompagné dans son expédition de Naples, n'y fait nulle part mention d'un Comte de Brégy : il dit même expressément, que de tous ceux qui étoient avec lui au moment qu'il fut pris, le *seul Chevalier de la Vissecle* trouva *moyen de se sauver*, & que *trois autres qui tenterent la même chose, furent assommés par des paysans.* (Mémoires de M. de Guise, Liv. V. page 706, de l'Edit. *in*-4°. chez Edme Martin à Paris.) Il n'est pas vraisemblable que ce Prince, qui nomme jusqu'à des domestiques

ſt oublié le Comte de Brégy. u reſte, le nom de l'Auteur e fait rien à la bonté de l'Ouvage ; & quel que puiſſe être t Ecrivain, ſes Mémoires n'en ont ni moins curieux, ni moins ſtructifs. Il ſeroit ſeulement à ouhaiter, pour leur perfection, u'il y eût plus d'exactitude dans s dates, plus de variété dans s deſcriptions, & moins de lonueur dans les récits.

ARTICLE XXI.

ESSAIS SUR DIVERS Sujets de Littérature & de Morale. (Volume *in*-12.) Par M. l'Abbé TRUBLET, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, Archidiacre de S. Malo. *Tome quatrieme.* A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. M. DCC. LX.

ON connoît depuis long-temps ces *Essais*, on les estime, on est bien aise d'en acquérir la suite; & l'Auteur peut croire, sans s'exposer à l'illusion, que le Public verra aussi volontiers un 5ᵉ & un 6ᵉ Volume, qu'il a vu les précédens. Plusieurs sujets se présentent ici; savoir, *la Composition des Ouvrages d'esprit*, avec

x ce qui eſt du reſſort de cette atière ; *la Morale en général, & Homme en particulier ; l'Eſprit Société ; la Poëſie & les Poëtes ; Converſation ; la Comparaiſon Homère & de Virgile ; la Bonté ; Tragédie & la Comédie ; la roſe & les Vers par rapport à Tragédie ; l'Ambition.*

Voilà ce qu'embraſſe ce quaième Volume dans l'étenduë de 50 pages. C'eſt comme le Texte un ou de pluſieurs *in-folio* de nſées : car il faut bien ſe reſuvenir que le propre de ces *ſſais* eſt de faire penſer, de ider ceux qui ont le talent de nſer, de mettre en voie bien penſer : & obſervons en ême temps un caractère encore us particulier de cet Ouvrage.

Il n'eſt point trop ſurprenant 'un homme d'eſprit ait des nſées ſur tous les objets de la lorale & de la Littérature. Mais

M. l'Abbé Trublet est presque le seul qui ait l'avantage d'analyser, par la pensée, la plûpart des questions philosophiques & littéraires : & quelle analyse qui comprend autant de pensées que de mots ! Il en eût moins coûté pour former des Discours suivis : l'Art Oratoire couvre quantité de pensées identiques : en ornant une vérité, on amuse l'esprit, sans lui offrir rien de nouveau : en paroissant développer un principe, on ne fait souvent que le proposer sous divers points de vuë. Le goût de ces *Essais* est bien différent. Il impose, en quelque sorte, la loi de ne jamais se répèter, d'accumuler idées sur idées, d'instruire sans interruption, d'intéresser sans verbiage. Nous citerons quelques exemples.

Dans l'Article de la *Composition des Ouvrages d'esprit*, on observe ce qui suit. » La

» plûpart de ceux qui ſont dans
» l'habitude d'écrire, n'aiment
» pas à lire : cela ne les occupe
» pas aſſez vivement ; & il faut
» qu'une lecture ſoit très-picquante
» pour ne leur paroître pas inſi-
» pide, en comparaiſon de la
» compoſition. Indépendamment
» de l'amour propre, on s'amuſe
» bien davantage avec ſon pro-
» pre eſprit qu'avec celui d'au-
» trui. « Ce petit morceau énonce un fait véritable : les Ecrivains de profeſſion n'aiment point à lire, ſur-tout s'il faut de l'attention & de la ſuite dans une lecture. Leur façon de lire eſt de parcourir les Titres & les Sommaires : ſi le Livre eſt nouveau & en brochure, ils ſe contentent de l'effleurer en coupant les feuilles. Ce qu'ils [illegible]eltent ſur-tout, c'eſt d'entendre lire : ne fût-ce que la Gazette ou un Roman, cela les fait périr d'ennui. Enfin ils ne tiennent pas

contre un Manuscrit qu'on les force de lire : c'est pour eux une épreuve qui déconcerte toute leur Philosophie. Or M. l'Abbé Trublet dit fort bien que tout cela vient d'*amour propre*, de l'intérêt très-vif qu'on prend à ses propres compositions, tandis qu'on est peu affecté de celles des autres. On *s'amuse* volontiers *avec son propre esprit* ; on le caresse, on l'admire, on lui trouve mille gentillesses que n'a point l'esprit des autres. Voilà les misères d'Auteur, sans compter tous les ridicules qui déshonorent si souvent ce métier.

Sous ce même Article, M. l'Abbé Trublet fait bien sentir que la gloire littéraire ne vaut pas ce qu'il en coûte pour l'acquérir. Il y a bien de la Philosophie dans cette Observation : *Socrate qui sûrement étoit plus heureux qu'Alexandre, vrai-semblablement*

l'étoit aussi plus qu'Aristote. Il n'avoit rien écrit. Cependant, selon notre Auteur, l'action même de composer, d'écrire, est accompagnée d'un grand plaisir : » On » peut dire de la composition, » comme de la vertu, qu'elle est » à elle-même sa récompense, » par le plaisir qui l'accompagne.« Cela peut se dire, en effet, dans un certain sens, qui n'indique que la satisfaction d'un Auteur à qui son amour propre fait illusion. Car les plaisirs de la vertu sont bien plus purs, plus durables, plus honnêtes que ceux de l'enthousiasme littéraire. L'Auteur cesse très-souvent d'être heureux, quand il passe de la composition au grand jour de l'impression : au-lieu que l'homme vertueux ne peut que gagner à être connu, il ne peut rien perdre à ne l'être pas.

Celui qui publie ces *Essais*,

pourroit bien, sans le vouloir, avoir peint son Ouvrage, en disant qu'il y a des Livres *qui donnent de l'esprit à leurs Lecteurs*; que les Livres dignes de cet éloge sont ceux qui donnent de la lumière, qui éclairent sur des objets peu connus, qui développent des idées jusqu'alors confuses dans la plûpart des hommes, qui sont pleins d'idées précises & distinctes &c. Remarquons que, pour mériter cet éloge, il n'est pas nécessaire de dire toujours des choses incontestables. Quand ces *Essais* contiendroient des pensées sujettes à controverse, ils n'en seroient encore que meilleurs; parce qu'ils fourniroient un moyen de plus pour picquer l'attention, & pour exercer la sagacité du Lecteur. Voici, par exemple, (page 17) une proposition sur laquelle on disputera: » Dire d'un Auteur » que, quoiqu'il n'ait écrit que

» sur des sujets communs, & avec
» beaucoup de vérité, de justesse,
» de netteté, il n'est pourtant pas
» à la portée de tout le monde,
» c'est un grand éloge.« On pré-
tendra que les *sujets communs*
étant *à la portée de tout le
monde*; la manière de les traiter
doit être analogue, & qu'ainsi
on ne peut paroître digne d'*éloge*,
si, en les traitant, on n'est point
entendu *de tout le monde*. Mais
nous sentons aussi que, pour ter-
miner la dispute, il faudra définir
exactement tous les termes de la
proposition; qu'il faudra dire sur-
tout, si l'expression *tout le monde*
comprend les personnes même
qui n'ont aucunes connoissances
littéraires. Il semble, à en juger
par ce qui précède, que l'Auteur
veut parler de ceux qui n'ont
point d'esprit, qui sont des *aveu-
gles*. Véritablement un Ouvrage
pourra être très-bon, quoiqu'il

ne soit pas *à la portée* de ces sortes de Lecteurs : cependant il restera encore à expliquer comment *c'est un grand éloge* que de surpasser l'intelligence de ces personnes. Mais il est vrai aussi que notre Auteur suppose d'ailleurs un Ouvrage écrit *avec beaucoup de vérité, de justesse & de netteté* : ce qui, en toute hypothèse, mérite toujours de *grands éloges*.

Il y a, dans ce Volume, un Article particulier sur *les Ouvrages d'agrément* ; & l'on y trouve, comme dans le précédent, quantité de choses bien vues & bien dites. » Par exemple, l'utilité & » l'agrément sont les deux carac- » tères d'un bon Ouvrage : mais » l'utilité fait elle-même partie » de l'agrément ; car c'en est un » que d'être utile. Cet agrément » & cette utilité sont les deux » aîles, si l'on peut s'exprimer

les sur lesquelles un bon Ou-
ge est porté au-delà des
ps. « Après cette observa-
, il étoit naturel d'ajouter
-ci : » Combien de Livres
tôt faits pour remplir les Bi-
othèques que pour être lus ! «
-à-dire, *combien de Livres*
utilité & sans agrément !
ce qui suit, est bien humi-
pour les grandes collections
Livres. » Les Bibliothèques
t l'image du monde, où le
mbre des fripons & des sots
mporte de beaucoup sur celui
s honnêtes gens & des gens
esprit. « Ce mot est très-
uant & très-vrai. En allant
le monde, il faut s'attendre
ouver bien des *fripons & des*
; en entrant dans une grande
iothèque, on doit compter
la même chose ; avec cette
érence, que les *fripons* & les
littéraires ne sont point de

mal, si l'on se con... les j...
mépriser; au-lieu que les
& les *sots* du monde font dan-
gereux ou importuns. Il ne suffit
pas de ne les point rechercher,
il faut fuir leur commerce, ou s...
garantir des mauvais effets qu...
peut avoir.

Voici encore une compar...
bien faite, & qu'il est bo...
retenir. » On lit certains I...
» comme on fait des vis...
» cérémonie aux Grands...
» ceux-ci ce ne sont que ...
» compliments, éloges ; ...
» s'ennuye, & la visite ...
» On veut avoir vu c...
» ... fût-ce que pou...
... voir vus.

i les compositions savantes :
ı les visiter ; on ne lie point
ommerce intime avec ces
ifiques Ouvrages. Cepen-
la regle n'est pas générale :
les Lecteurs de gros Livres
ssemblent point à ceux qui
rendre des respects & des
nages aux Grands. On voit
ens faire leurs délices de ce
y a de plus long, de plus
t, de plus épineux, de plus
digérer dans les Bibliothè-
Les du Cange, les Mura-
les Frèret, & beaucoup d'au-
toient de ce nombre. Mais
:essieurs, après tout, n'ont
; fait la multitude.

la composition des Ouvra-
'esprit, M. l'Abbé Trublet
à la Morale. Il traite de
ıme assez au-long. *L'Homme*,
, peut être étudié dans de
s ou de mauvaises vuës ;
ı'être point trompé, ou pour
vrier, 1760.

tromper ; pour n'être point dupe, *ou pour être fripon.* Le nombre des fripons étant si grand, il semble que tout honnête homme devroit être misanthrope. Cependant voici une très-belle & très-bonne pensée. » Une demi-connoissance » des hommes dégoûte de vivre » avec eux ; une connoissance plus » étendue fait cesser ce dégoût, » ou du moins le diminue beau» coup : 1° En donnant de l'in» dulgence : 2° En apprenant les » moyens de tirer parti des hom» mes, malgré leurs défauts & » leurs vices. « En général l'Auteur de ces *Essais* est humain, ennemi de la misanthropie, tranquille & patient sur les abus & les défauts, point enthousiaste contre les vices ou les ridicules. Cependant il remarque très-bien les écarts des Philosophes, les excès de ce qu'on appelle Beaux-Esprits, les sottises du monde,

...toutes les non-valeurs de ...èce humaine. Le siècle pré... fournit, en particulier, beau... de traits à son pinceau. » J'ai ..., *dit-il*, (page 133) dans ...elques Livres nouveaux, que ... Morale a fait de nos jours ... grands progrès ; mais j'y ai ...ensuite, du moins en termes ...uivalents ; qu'il n'y a point ... Morale : plaisants progrès ... un sens, mais bien tristes ... un autre ! « Plaisante Logi... aussi, qui rassemble les deux ...tradictoires ! Mais ce n'est pas ... seul exemple des révolutions ... se sont faites dans les façons ... penser. On s'est picqué de ...losophie, & l'on a sappé les ...dements des Mœurs, des Loix, ... la Raison. On n'a parlé que ...umanité, & l'on est devenu ...iquement attentif à l'intérêt ...pre, qui est si souvent dur, ...humain, despotique & injuste.

Cet Article de l'intérêt n'est point oublié par notre Auteur. En moralisant contre l'intérêt déraisonnable & passionné, il montre à l'homme ce qui doit l'intéresser sans remors & sans scrupule. » Le désintéressement n'est, » *dit-il*, qu'un intérêt plus noble » & plus délicat : mais c'est intérêt est la vertu même, *& la* » vertu la plus pure ; puisque la » suivre, la pratiquer par goût & » par le seul attrait qui l'accompagne, cet l'aimer pour elle-» même..... La Morale se réduit » à montrer aux hommes leurs » véritables intérêts, par consé-» quent leurs intérêts éternels, & » à les y rendre sensibles. «

L'*Esprit de Société* met dans ce Volume plus de 60 pages ; & l'Auteur estime que toutes les Régles qu'il prescrit à ce sujet *sont de la vérité la plus évidente.* De ces Régles cependant nous

...rons celles qui recomman-
... la douceur, la charité, la
...faisance, à celles qui ensei-
...t l'art de plaire; quoique cet
...uisse aussi être exercé en beau,
...grand, & par d'excellens
...tes, qui sont toujours, en cette
...ière, les plus honnêtes gens.
... l'Abbé Trublet n'expose pas
...urs la raison ultérieure de
...axiomes: c'est une suite de la
...tion dont il s'acquite si bien,
...donner à penser. » Il peut y
...oir, *dit-il*, de la grandeur &
... la Philosophie à braver le
...épris des autres lorsqu'il est
...juste, & à n'en être point tou-
...ché: mais il n'y a que du mau-
...is cœur à braver leur haine,
...ême injuste, & à y être insen-
...ble. « Cette proposition un peu
...e est pourtant vraie, si l'on
...nd le terme *braver* dans toute
... étendue; parce que ce terme
...nce presque toujours de la

fierté, de la hauteur, de la présomption : défauts qui altérent la vertu même, qui affoiblissent la grandeur d'ame. Cependant on ne désapprouve pas celui qui *brave le mépris*, & l'on traite de *mauvais cœur* celui qui *brave la haine :* ce qui montre qu'on regarde l'homme, qui est en butte à la haine, comme étant toujours un peu en faute, quelques preuves qu'il y ait d'ailleurs que ses ennemis sont coupables à son égard. Les *Penseurs*, comme s'exprime quelquefois M. l'Abbé Trublet, jugeront de la chose & de la manière dont nous l'interprétons. Il faut lire aussi tout cet Article sur l'*Esprit de Société*, & dire à la fin, comme l'Auteur. *Qui est-ce qui pratique toutes ces Régles ?* Mais qui est-ce qui n'exige pas qu'on les observe à son égard ? *Folie par conséquent, honte & injustice de les violer si souvent*

C'est la conclusion &
résultat de cette lec-

concerne la Poësie &
dans ce Volume, est
ittéraire, de Moral &
. Exemple de ce der-
» On fait consister le
la Poësie dans quel-
se, qui diminue tous
dans toute Nation à
u'elle se perfectionne,
raison y fait plus de
(c'est-à-dire, dans
tion.) C'est un préjugé
contre la Poësie. Les
Ecrivains, dans toutes
ons, ont été des Poëtes;
st que long-temps après
ont eu des Historiens,
osophes &c. Autre pré-
-fort contre les Poëtes,
nt motif pour eux de
:. Plus leur origine est
e, moins ils doivent en

sensé, de la ... comme ils
sompti... ...cé, ils fini
vers ... long temps q
g... ...es Poëtes sont fous
... ...eilleurs sur-tout. Quelq
... appliquant ce Proverbe, c
» qu'ils l'étoient doublement
» le choix du métier, & par l
» d'esprit que demande la Poë
En général l'Auteur de ces I
ne cherche point à flatter les
tes: il préfére la bonne Prose
bons Vers; parce qu'il trouve
la Prose plus de raison, de n
rel, d'esprit, de variété, que
nos Poësies Françoises.

Voici un trait de Morale &
Critique tout-à-la-fois: » Ce
» a le plus contribué a décrie
» Poëtes du côté du cœur,
» que de tout temps plusi
» d'entr'eux ont été ou flatte
» ou satyriques, ou impies
» obscènes. Mais quelque ta
» qu'eût d'ailleurs un Poëte,

... de lui, s'il réunissoit tous
caractères? « Cette obser-
... est fondée sur l'Histoire,
... bonnes Moeurs, & ne fera
...rtie de personne. Mais nous
...ons ensuite une décision lit-
... qui sera peut-être attaquée.
... pensées, *dit l'Auteur*, font
...nt au-dessus des images, que
...ui apprend & prouve quel-
... chose, est au-dessus de ce
...n'apprend & ne prouve rien.
...endant on dit que, dans les
...s, les images valent mieux
... les pensées. Tant pis pour
Vers: car c'est une grande
...ve de leur infériorité à la
...se, &c. « On dira que l'Au-
suppose en Poësie les images
...pensées: ce qui n'est point.
... pourra citer des exemples.
...n Prosateur voulût exprimer
...urse rapide des chevaux at-
... aux Chars des Dieux, il
...t simplement que *ces coursiers*

...évrier, 1760.

franchissent d'un saut l'espace des airs. Mais un Poëte tel qu'Homere dira, comme on lit dans Longin traduit par Despréaux :

> Autant qu'un homme assis au rivage des Mers,
> Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs,
> Autant des Immortels les coursiers intrépides
> En franchissent d'un saut.

Voilà une image très-belle & très-grande qui orne la pensée du Prosateur ; qui *apprend* autant que cette pensée, & qui, de plus, satisfait l'imagination du Lecteur. Mais M. l'Abbé Trublet pourra aussi repliquer que, pour juger cette controverse, il faut prendre tout l'ensemble d'un Poëme comparé à tout l'ensemble d'une Piéce de Prose de même longueur, & sur le même sujet. Or il sera vrai de

dire que, pour réussir dans cette ose, il est nécessaire de faire le plus grande dépense de penes, que pour avoir le même ccès dans la Pièce de Vers. Cette ernière se soûtient par les imaes ; l'autre a besoin de l'appui ontinuel des pensées. Quoi qu'il a soit, cet endroit des Essais ır *la Poësie & les Poëtes* est un e ceux où il y a plus de choses, 'exemples, de goût, de critique, c d'intérêt. L'Auteur revient encore, avant la fin de son Volume, à la Prose & aux Vers François, qu'il compare relativement la Tragédie : on ne séparera oint cette Lecture de celle que ious venons d'indiquer.

Ces *Essais* sont une sorte de Cours de Morale pour les gens lu monde : il n'est donc pas surrenant que l'Auteur y traite, à plusieurs reprises, *de la Conver-*

sation qui est comme l'élément &
la vie de ces sortes de personnes
C'est peut-être la Nature qui don
ne le talent de converser : ma
ce talent est susceptible de pe
fection ; & ce qu'on nous en
ici, produiroit ce bon effet si l
s'appliquoit de jeunesse à m
ter ces régles ; disons plutô
l'on étoit toujours d'assez b
foi pour croire en avoir be
Il y a dans ce morceau (l
Conversation) non-seuleme
la vérité & de l'agrément,
beaucoup de sagesse, de ci
pection, & quantité de po
vuë où l'on se reconnoît, s
bien, soit en mal. Nous s
fâchés de ne pouvoir transc
tout ce qui nous a in
On trouve de suite, en
ou cinq pages, la com
d'Homère & de Virgile,
voit que le premier l'
pour le génie, & l'autre

perfection. Ces choses avoient été déja dites, mais peut-être pas aussi-bien qu'elles le sont ici.

La Bonté fournit son contingent à notre Auteur; & voici une des observations qu'il nous fait faire. » Un homme est bienheu-» reux d'être fait de manière que » sa vuë se porte d'abord sur ce » qu'il y a de bon dans les choses » & dans les personnes, ensorte » que c'est ce qu'il y voit le plutôt » & le mieux. « A coup sûr, un tel homme, s'il converse ou s'il écrit, doit être insipide & ennuyeux à la longue; car le siècle est plus méchant que bon, plus critique qu'admirateur : mais qu'importe ? Cet homme, après tout, sera droit, honnête, vertueux. Le siècle a-t-il quelque chose de meilleur à lui donner? La Bonté est assurément la pre

» miére des qualités : mais souvent
» on ne l'accorde à certaines gens,
» que parce qu'ils n'en ont point
» d'autres, & en quelque sorte;
» pour les récompenser de ce qu'ils
» laissent notre amour-propre à
» l'aise. « Cette pensée très-vraie & très-fine ne releveroit pourtant pas assez le mérite de la bonté; il faut y ajoûter les autres détails qu'on trouve sous cet Articles.

Notre Auteur disserte ou plutôt réfléchit, dans l'étenduë de plus de 40 pages, sur la Tragédie & la Comédie. Quoique la partie littéraire domine dans ce morceau, les Moralités ne laissent pas de s'y trouver aussi, sur-tout dans l'endroit où il est traité des Ridicules. M. l'Abbé Trublet fait bien sentir combien il est à craindre que la Comédie *ne ridiculise la vertu*, & que *par là elle n'en dégoûte*. Or cela, non-seulement

est à craindre, mais arrive très-souvent; & c'est une des principales objections qu'on forme contre les Spectacles. Nous renvoyons à tout cet Article & au suivant, qui roule encore *sur la Morale en général & sur l'Homme.*

Le dernier sujet est l'*Ambition:* matière inépuisable, & qui reviendra probablement dans un & un 6e Volume de ces *Essais.* On lance ici quantité de traits contre l'Ambition & les Ambitieux; *sed canimus surdis:* témoin cette très-courte Moralité: *plaisir de commander est un le dédommagement de la peine gouverner.* Qui est-ce qui sent, sinon celui qui ne gouverne t? L'Ambitieux croit n'exister que depuis le moment où il erne. Fallut-il, pour gouvercourir mille dangers, em- mille travaux, essuyer des

contradictions sans nombre ; le seul plaisir de gouverner dédommage de tout. Telle est l'yvresse & la stupidité de l'ambition.

Nous terminons notre Analyse, qui ne donne que le premier trait de ces *Essais*. On s'en occupera tout autrement, que d'un Article nécessairement superficiel dans un Ouvrage périodique. Nous invitons sur-tout les *Penseurs* pour qui ce Livre est fait, à penser d'après lui & comme lui.

ARTICLE XXII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Inscriptions & Belles-Lettres; avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie; depuis l'année M. DCC. LII. jusques & compris l'année M. DCC. LIV. *Tome XXV*. (in-4°.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale*; M. DCC. LIX.

NOus commençons à rendre compte des Mémoires de cette Académie par les *Conjectures* de M. de Mairan, *sur la Fable de l'Olympe*. C'est un morceau surajoûté aux Ouvrages des Académiciens; mais il ne dépare point le Recueil. L'objet de ces

conjectures est singulier & piquant.

Il n'y a rien de plus célèbre dans les Livres de Mythologie que la Fable de l'Olympe. On suppose qu'en certaines grandes circonstances, Jupiter & les autres Dieux viennent tenir leur Conseil sur cette montagne ; qu'ils y paroissent revêtus de lumière; qu'ils y répandent des traits de feu. La Poësie orne ces idées déja magnifiques ; elle donne à ces Dieux, habitants de l'Olympe, toute la majesté qui convient aux Immortels. On peut consulter, sur cet Article, Homère, Hésiode, & tous les autres Chantres illustres de l'Antiquité. Or, selon M. de Mairan, tous ces pompeux mensonges n'ont pour fondement que l'Aurore Boréale descendue sur les hautes montagnes de la Thessalie, qu'il a plu aux Poëtes d'appeller le *Mont*

'e, à cauſe de la lumière
ı ſort de toutes parts. *
rore Boréale, qui n'eſt ja-
guères élevée à de ſem-
es Latitudes (ſavoir celle
Theſſalie) aura paru im-
atement au-deſſus de ces
agnes, & comme adhé-
à leur ſommet. De-là le
: ou cintre lumineux &
mant du phénomène n'aura
pour le Spectateur étonné,
ı ſigne non-équivoque de
ſence des Dieux; le Seg-
obſcur qu'il y aura quel-
is vu au-deſſous, qu'un
: reſpectable qui cachoit
mmortels aux yeux profa-
& les jets de lumière, cou-
e feu, qui s'en élançoient,
roient-ils pu être qu'au-
de foudres qui partoient

ιπον, οἷον ὁλολαμπῆ, dit Ariſ-

» de la main de Jupiter ? Plus le
» phénomène aura été rare, &
» plus il aura été merveilleux, &
» plus la tradition aura dû s'en
» conserver long-temps sans at-
» teinte. «

La suite du Mémoire est destinée à développer & à justifier cette explication. M. de Mairan compare les Vers d'Homère sur l'Olympe avec les apparences de l'Aurore Boréale : il applique très-ingénieusement le même phénomène & ses variétés aux récits des Poëtes touchant la présence des Dieux sur diverses montagnes, entr'autres sur le mont Ida. Il enrichit sa Dissertation de quelques monuments représentant l'Olympe ; & il rappelle sur-tout à ce sujet le Type d'une belle Cornaline qui est dans le Cabinet du Roi, & dont on voit aussi la Gravure dans le Traité des Pierres gravées de M. Mariette.

Ces Antiquités servent à confirmer les conjectures du savant Académicien, & son système de l'Aurore Boréale : principe & occasion des idées mythologiques sur l'Olympe. Les détails où entre M. de Mairan, pour bien expliquer sa pensée, ne peuvent guères être abrégés.

Il traite au même lieu, mais fort succinctement, un point qui prête à la Critique. En 1726, M. Boivin le cadet, Membre, comme son frère, de l'Académie des Belles-Lettres, donna un Mémoire intitulé : *Système d'Homère sur l'Olympe*. Ce morceau très-bien écrit, & très-insidieux par l'appareil d'érudition qu'il présente, est une sorte de sophisme en matière d'Antiquités fabuleuses. Cet Académicien prétendoit qu'en suivant les Poëmes d'Homère, on devoit admettre que l'Olympe avoit sa base dans

le Ciel, & son sommet tourné vers la Terre : ce qui étoit appuyé (selon le préjugé du même M. Boivin) de plusieurs Textes (d'Homère) qui, au fond, ne prouvent absolument rien. M. de Mairan a très-bien connu ce défaut ; mais nous avons aussi examiné avec beaucoup de soin la Dissertation de 1726, & elle nous a paru singulièrement foible de choses, quoiqu'elle soit (nous le répétons) très-séduisante. Croiroit-on bien qu'après avoir tâché de faire entendre que l'Olympe étoit une montagne renversée, dont le pied répondoit au Ciel, & le sommet descendoit au-dessous & dans le voisinage des nués, tout-à-coup M. Boivin nous assûre qu'*il faut chercher un autre Olympe que celui de Thessalie, sur lesquels les Dieux aient pu établir leur domicile ?* Or ce seul mot nous met hors

de la queſtion. En liſant, dans le Mémoire même de l'Académicien, que l'*Olympe*, ſelon Homère, *avoit ſa baſe dans le Ciel & ſon ſommet vers la Terre*, on entend tout-au-moins le *ſommet* de la montagne de Theſſalie, quelle que ſoit la nature & la poſition de la baſe ; & quand Homère place Jupiter ſur le *ſommet* de l'Olympe, on n'imagine pas d'autre *ſommet* que celui de l'Olympe en Theſſalie ; & s'il y a un autre Olympe où habitent les Dieux, on demande à quoi l'Olympe de Theſſalie pourra donc ſervir chez les Poëtes & dans tout le ſyſtême mythologique ?

M. Boivin ſuppoſe, à ce qu'il paroît, deux Olympes, l'un terreſtre, l'autre céleſte, oppoſés l'un à l'autre par leur ſommet ; le premier quelquefois couvert de neige & battu de tempêtes ; le ſecond toujours radieux & tou-

jours tranquille. C'est, sans doute, à ce dernier que Jupiter attacheroit la chaîne, avec laquelle il se vante, au huitième Livre de l'Iliade, de pouvoir entraîner tous les Dieux, toutes les Déesses, & de plus la Terre, la Mer & le Monde entier. Mais il auroit donc fallu fixer l'autre bout de la chaîne au sommet du véritable Olympe de Thessalie, sans quoi Jupiter n'auroit rien attiré, ou son effort se seroit borné aux Dieux & aux Déesses tous suspendus à la chaîne. Ce systême, en un mot, est hérissé de difficultés & de contradictions : ce qui n'empêche pas qu'on ne prenne beaucoup de plaisir au développement que M. Boivin lui donne. M. de Mairan avoue *que ce n'est pas sans étonnement qu'il a vu un homme d'esprit, & particulièrement distingué par son savoir dans la Littérature Grecque, se prévenir*

à ce point en faveur d'un paradoxe si peu vrai semblable & si infructueux. C'est peut-être un jeu d'esprit, dont l'Auteur a voulu égayer ses doctes recherches sur l'Antiquité.

Le premier Mémoire, dans l'ordre de ceux qui ont été fournis par les Membres de l'Académie des Belles-Lettres, traite des *premiers habitants de la Grèce.* C'est toujours le propre de ces anciens Grecs de picquer la curiosité des Savants. On recherche toutes leurs époques, toutes leurs situations, toutes leurs révolutions; & voilà ce que vaut à un peuple la gloire des Armes, des Lettres & des Loix. Depuis que les Grecs sont tombés dans la servitude & dans l'ignorance, personne n'est attentif aux évènements qui les concernent. La postérité ne dira rien de ce peuple tel que nous le voyons aujour-

d'hui, tandis qu'elle ne perdra point de vuë l'Histoire de ses Ancêtres.

M. Gibert Auteur de ce Mémoire, examine donc les origines des *premiers habitants de la Grèce*. Il paroît qu'on s'accorde à reconnoître deux familles primitives, savoir les descendants d'Inachus & les descendants de Deucalion, comme ayant formé toute la population de l'ancienne Grèce. Les Inachides venoient d'Océan, & les Deucalionides de Japet son frère. On ne peut douter que ce Japet ne soit le *Japhet* des Livres saints, fils de Noé, frère de Sem & de Cham; qu'ainsi l'un de ces deux Patriarches, Sem ou Cham, ne soit l'Océan des Grecs, & l'auteur des Inachides. Ces derniers furent appellés *Pelasges* à cause de *Pelasgus*, un des Illustres de cette famille. Mais il est donc nécessaire que ces *Pelasges* &

nachides aient été Syriens
gyptiens d'origine. On ne
les faire venir de Thessalie
e Péloponèse, comme quel-
Savants, après Saumaise,
écrit & ont voulu le faire
à d'autres. M. Gibert ré-
très-bien cette opinion : il
e aussi des correspondances
uses entre plusieurs noms
mmes & de Villes fort cé-
parmi ces anciens Grecs,
uantité de mots originaire-
Phéniciens ou Hébreux.
pendant, comme il est tout-
vraisemblable que les Deu-
nides descendants de Japet
té les premiers à peupler la
, il faut que les Inachides
lasges descendants d'Océan,
à-dire, de Cham ou de Sem,
t venus ensuite dans ce même
; qu'ils en aient occupé la
grande partie; qu'ils se soient
rés des Deucalionides, en les

chassant des meilleures contrées ; ou qu'ils leur aient imposé le joug d'une nouvelle domination. Ce dernier sentiment a tout l'air d'une vérité. On dit que Phoronée un des principaux d'entre les Inachides civilisa les Grecs, sans doute les premiers & les plus anciens qu'il avoit trouvés vivants en Sauvages & dénués de tous les Arts. Mais ces Grecs primitifs étoient venus de Deucalion, petit fils de Japet qui est le *Japhet* des saintes Ecritures. Telle est sommairement l'Histoire de cette population, très-bien discutée & présentée par M. Gibert.

Voici encore l'Histoire des Grecs qui perce, par un coin, dans une Dissertation dont M. de Guignes est Auteur. Il nous remet au temps des Royaumes formés du démembrement de l'Empire d'Aléxandre. Parmi ces Etats on compta la Bactriane occupée par les Grecs

& gouvernée en forme de Monarchie, depuis environ l'an 255 jusqu'à l'an 144 avant J. C. On en a connu les Rois, mais très-peu, ou point du tout les Destructeurs; & ce qu'il y a de fort singulier & d'incroyable même, si M. de Guignes qui a fait une grande étude de la Langue Chinoise, ne nous l'assuroit, c'est que ce Royaume Grec de la Bactriane a été détruit par les *Su* peuple Chinois. Il faut lire ce Mémoire qu'il est impossible d'abréger. On y voit plusieurs Livres de Chine fort authentiques, qui raisonnent en effet de l'invasion des *Su* dans la Bactriane, & qui nous apprennent par-là que ces Chinois, si hétérogènes par rapport à notre ancien monde, ont pourtant battu les Grecs successeurs d'Alexandre. N'est-ce pas là une découverte digne de toute l'attention des hommes de Lettres?

Février, 1760.

Le troisième Mémoire qui est de M. d'Anville, contient des recherches *sur la Nation des Gètes & sur le Pontife adoré chez cette Nation.* L'Auteur fait voir que les Gètes, si fameux dans les Histoires Grecques & Romaines, sont Scythes d'origine; & que le culte qu'ils rendoient au Chef de leur Religion, avoit beaucoup de ressemblance avec les adorations que reçoit le grand Lama du Thibet. Ce Mémoire est, comme le précédent, très-peu susceptible d'Extrait : il contient des discussions profondes en matière de Géographie, d'Histoire & de Critique. Il fait connoître des lieux ensevelis, pour ainsi dire, dans la nuit des temps; il rapproche, en quelque sorte, le fond de l'Asie des Provinces de l'Europe auxquelles nous touchons. Cette lecture suppose de grandes attentions & un desir ardent de savoir.

iſtoire antique nous paſ-
Philoſophie. M. l'Abbé
, Philoſophe au Collège
eſt auſſi dans l'Académie
-Lettres. Il donne, dans
ire fort diſcuté, ſes *Con-*
ur le ſyſtême des Homéo-
t parties ſimilaires d'A-
. C'eſt d'abord, comme
l'Académicien, un avan-
timable que la Révélation
ijourd'hui *de guide à la*
hie, & qu'elle *l'empêche*
rdre dans cette mer im-
où preſque tous les An-
ont trouvé que des écueils.
iciens ſe demandoient à
èmes quel étoit ce grand
ont chacun d'eux faiſoit
Ils déſiroient ſavoir com-
le quoi, & par qui il avoit
. L'homme inſtruit des
de la Foi, l'enfant même
tenu les premiers éléments
Religion, n'eſt point em-

barrassé de répondre : il énonce tout d'un-coup-le grand fait de la création, après lequel il ne reste plus de question à proposer.

Mais les Philosophes anciens s'épuisoient en systêmes : M. l'Abbé le Batteux expose les principaux, tous plus absurdes les uns que les autres ; & il parvient à celui d'Anaxagore, qui vivoit cinq siècles environ avant J. C. Ce Philosophe n'avoit pas trouvé la vérité, puisqu'il tenoit l'éternité de la matière ; mais il avoit établi son opinion sur deux points d'appui, beaucoup plus solides que toutes les hypothèses des autres Philosophes. Il admettoit un principe matériel & un principe actif; une matière indifférente au mouvement & au repos, & une intelligence, seule capable de mouvoir, de diviser, de décomposer, de réunir, d'arranger, d'orner cette matière.

'ette doctrine ne parut point
: le monde ſans répandre un
ıd éclat : on donna le nom
ſprit à celui qui l'avoit inven-
Enfin Anaxagore paſſa pour
génie : tant il y a toujours de
ré, de ſageſſe, d'avantage en
genre, à s'approcher du vrai,
ì y conduire les autres ! Notre
démicien développe enſuite le
cipe matériel d'Anaxagore. Il
lique les *Homéomeries*, ou
ties ſimilaires qui le compo-
nt. Ces parties ſimilaires n'é-
nt autre choſe que des élé-
ıts primitifs, originaux, in-
tructibles. L'Intelligence en
noit les Etres divers, ſuivant
plan, les deſſeins & les vuës
elle avoit conçus. Elle ne don-
t que du mouvement aux Etres
ı-vivants ; elle mettoit de l'or-
, de la combinaiſon, de la
ondité, de l'activité dans les
es qu'elle deſtinoit à poſſéder

la vie, tels que sont les Végétaux & les Animaux. Ce qu'il y a de bien analysé, de bien expliqué dans ce Mémoire, c'est :

1°. La nature des *parties similaires*. On entend par cette expression les éléments semblables ; par exemple, les particules d'or pour en former des masses ; les particules d'air, d'eau, de feu &c. pour servir à la composition de tous les corps.

2°. La persévérance ou l'indestructibilité de ces *parties similaires*. Sur quoi l'Auteur demande aux Chymistes si, dans leurs analyses, ils viennent jamais à bout de détruire les principes physiques des corps ; si les huiles, les sels, les esprits, l'or, l'argent, le cuivre ont cessé d'être ce qu'ils étoient.

3°. L'image des *parties similaires*, soit pour composer les espèces diverses des Etres ; soit

pour

onstruire les individus ; soit
ontribuer à la nutrition &
production des corps.

a dépendance absolue de la
à l'égard de la suprême
ence, cause unique du mou-
, de l'ordre, de la com-
n des *parties similaires.*

il faut conclure que le syf-
l'Anaxagore eût été très-
loxe, si l'on y eût ajoûté
tion de la matière. Nous
ns que ce systême, tel
l'expose ici, embrasse sim-
it les corps, c'est-à-dire,
es des trois Régnes, Miné-
Végétaux, Animaux : car
fait aucune mention du
e pensant, qui est dans
ne. A cet égard Anaxagore
peut-être pas aussi bon
phe, que dans l'invention
nploi des parties similaires.
it le sujet d'une autre Dis-
Académique.

M. l'Abbé le Batteux donne de suite un autre Mémoire pour expliquer le principe fondamental de la Physique des Anciens : & ce principe est le fameux axiome, *rien ne se fait de rien.* Axiome que notre Académicien prend dans un sens tout autre qu'on ne l'imagine ordinairement. Par-là, *dit-il*, les Anciens n'ont pas prétendu rejetter la création ; ils ne leur venoit pas même en pensée de la croire possible, & quand ils disputoient sur l'*ex nihilo nihil fit*, l'objet de leur dispute étoit de savoir, si tout se faisoit de *principes déterminés* ou de *principes indéterminés* ; si la matière préexistante étoit sans forme, sans qualités ; ou si cette matière étoit revêtue d'attributs, de configurations inamissibles. Voilà ce qui partageoit toutes les Ecoles de la Philosophie ancienne. M. l'Abbé le Batteux développe avec beau-

p de soin cet important Ar-
e: il fait sentir qu'à l'aide de
e clef, on pénétre dans tous les
êmes des Philosophes; qu'avec
il on évite de s'égarer sur leurs
ces. Nous n'avons vu nulle
t une solution de l'axiome
dit, aussi curieuse ni aussi sa-
aisante. Mais il faudroit un Ar-
è entier de ces Mémoires pour
e connoître tous les rapports
cette explication. L'Auteur y
ûre des réponses aux objections
mées par Aristote, par Lucrèce,
ur-tout par Bayle, contre l'opi-
n d'Anaxagore. Nous sommes
igés d'abandonner tout ce dé-
à la curiosité des Lecteurs. Et
s reprendrons la suite du Re-
il de l'Académie à l'endroit
commence le *Traité de la Re-
ion des Perses*, par M. l'Abbé
ucher. C'est un morceau fort
vaillé, & qui occupe près de
pages dans ce Volume.

M. l'Abbé le Batteux donne de suite un autre Mémoire pour expliquer le principe fondamental de la Physique des Anciens : & ce principe est le fameux axiome, *rien ne se fait de rien.* Axiome que notre Académicien prend dans un sens tout autre qu'on ne l'imagine ordinairement. Par-là, *dit-il*, les Anciens n'ont pas prétendu rejetter la création ; il ne leur venoit pas même en pensée de la croire possible, & quand ils disputoient sur l'*ex nihilo nihil fit*, l'objet de leur dispute étoit de savoir, si tout se faisoit de *principes déterminés* ou de *principes indéterminés* ; si la matière préexistante étoit sans forme, sans qualités ; ou si cette matière étoit revêtue d'attributs, de configurations inamissibles. Voilà ce qui partageoit toutes les Ecoles de la Philosophie ancienne. M. l'Abbé le Batteux développe avec beau-

coup de ſoin cet important Article : il fait ſentir qu'à l'aide de cette clef, on pénétre dans tous les ſyſtêmes des Philoſophes ; qu'avec ce fil on évite de s'égarer ſur leurs traces. Nous n'avons vu nulle part une ſolution de l'axiome ſuſdit, auſſi curieuſe ni auſſi ſatisfaiſante. Mais il faudroit un Article entier de ces Mémoires pour faire connoître tous les rapports de cette explication. L'Auteur y ajoûte des réponſes aux objections formées par Ariſtote, par Lucrèce, & ſur-tout par Bayle, contre l'opinion d'Anaxagore. Nous ſommes obligés d'abandonner tout ce détail à la curioſité des Lecteurs. Et nous reprendrons la ſuite du Recueil de l'Académie à l'endroit où commence le *Traité de la Religion des Perſes*, par M. l'Abbé Foucher. C'eſt un morceau fort travaillé, & qui occupe près de 50 pages dans ce Volume.

ARTICLE XXIII.

SUITE DU SPECTATEUR, ou *Socrate moderne*. Ouvrage traduit de l'Anglois du Livre intitulé : LE MONDE. *Par Adam Fitz-Adam*, où l'on voit un portrait naïf des Mœurs de ce ſiècle. (Tome ſecond *in*-12. pag. 364.) A Leyde, chez Elie Luzac, fils. M. DCC. LVIII. Et ſe trouve à Paris chez Didot le jeune.

DANS les Feuilles de l'année 1754, que nous annonçons, & qui forment ce ſecond Volume, le nouveau Spectateur continue de remplir ſes fonctions avec le même zèle & le même ſuccès. Après ce que nous en avons dit, on doit ſavoir que ces Feuilles ſont *deſtinées particulièrement à*

er en ridicule le vice, la
& le mauvais goût. L'Auteur
atte de n'y *montrer aucune*
ité qui puisse leur mériter le
de Satyre. » Je ne me suis
vi, *dit-il*, que de ces rail-
es douces & gaies, qui an-
ıcent plutôt les souhaits d'une
dresse paternelle, que les ar-
; d'une autorité magistrale.«
fin de ce Volume, il fait une
ırque qu'on doit se rappeller
emps en temps dans la lec-
de ses Feuilles. C'est que,
ns des Ouvrages de plaisan-
ies, il arrive souvent que
elques personnes prennent les
oses dans un sens directe-
nt contraire à celui dans le-
el l'Auteur & la plûpart de
Lecteurs les entendent : l'iro-
: la plus innocente paroît
piété ou méchanceté à de
les gens. Mais ce n'est pas tou-
ırs le Lecteur qu'il faut blâ-

» mer, s'il prend mal cette figure.
» Il y a beaucoup d'ironies qui
» paroissent fort claires à un Ecri-
» vain, qui ne sont peut-être
» pas assez bien ménagées pour
» qu'on puisse les concilier avec
» les différentes capacités de toute
» espèce de Lecteurs. En ce cas,
» le Directeur d'une Feuille Heb-
» domadaire s'expose à différen-
» tes sortes de censures, quoique,
» dans le fond, cela ne prouve
» contre lui qu'un défaut de ju-
» gement. «

Quoique le XXI^e Discours de M. Fitz-Adam ne soit point monté sur ce ton ironique, il y a cependant quelques traits, & entr'autres la conclusion qui le termine, dont le Traducteur a été justement blessé. De-là cette Note qu'il s'est cru obligé d'y ajoûter : » On reconnoît, *dit-il*, » dans cette conclusion, comme » dans tout ce qui précède, un

hilosophe Stoïque, pour ne
ien dire de plus, qui, sans
gard pour ce que la Religion
ous enseigne, se plaît à avan-
er & à soûtenir des para-
loxes. « On doit savoir d'au-
ant plus de gré au Traducteur
cette remarque, qu'il ne lui
roit pas été impossible d'adou-
, par une bénigne interpréta-
n, ce que cette conclusion peut
oir de trop hardi & de mal-
nant. Son indulgence auroit
paroître fondée sur ce que,
ns le même Discours, notre So-
ate Anglois ajoûte à l'Epitaphe
pie qu'il rapporte. Le mou-
nt qui l'avoit dictée pour être
avée sur son tombeau, y déclare
s'il n'a jamais pu élever ses es-
rances jusqu'au Ciel; & qu'il
eurt *content de retourner à sa
urce*, & qu'*il ne souhaita plus
vivre, & ne craignit pas de
ourir*. » Je n'ai, *dit M. Fitz-*

» *Adam*, aucune remarque à faire
» au sujet de cette Epitaphe, le
» Lecteur les fera lui-même se-
» lon son goût & sa façon de
» penser, qui ne peut jamais être
» bonne qu'autant qu'elle a pour
» guide les lumières de la foi.«

Après ces observations, nous allons parcourir ce second Tome, & en extraire quelques morceaux pour justifier aux yeux de nos Lecteurs l'idée que nous avons de la plûpart de ces observations morales, & de l'habileté du Traducteur à rendre dans notre Langue tout ce qu'il peut y avoir d'esprit & de sel dans les tours & dans les expressions de son original.

Nous souhaiterions que M. Fitz-Adam fût plus convaincu, qu'il ne paroît l'être, de la *haine profonde & implacable*, qu'il attribue aux Dames Angloises pour tout ce qui blesse l'honneur de leur

.e. » Elles regardent, *dit-il*,
e crime & la criminelle avec
ne égale horreur, & elles laiſ-
ent leurs affaires & leur plaiſir
nême pour le grand devoir de
a médiſance, & pour dévouer
ı une infamie éternelle une
œur qui les a déshonorées.
Cette haine... ne ſauroit être
ıſſez admirée, ſi l'on conſidère
.vec quelle délicateſſe ſont for-
nés les cœurs où elle réſide,
& combien il eſt aiſé de les
ıorter à la compaſſion dans
out autre cas « &c. Il remar-
e qu'une Angloiſe ne relâche
nais rien de ſa rigueur, à cet
ard, que quand ſa vertu s'eſt
mentie. Nous ne rendons ici
e le premier trait des ſaillies
ɪniques, dont le premier Diſ-
urs eſt rempli.

On nous inſtruit, dans le ſe-
nd, d'une révolution ſingulière
ıi eſt arrivée dans les mœurs

Angloises. M. Fitz-Adam l'attribue au passage qui s'est fait de la *Taciturnité* au *Babil*. Nous ne saurions mieux rendre sa pensée qu'en l'écoutant lui-même. » Dans » ces temps, *dit-il*, où la PAROLE » n'étoit que du département du » vulgaire, ou des mercenaires, » on tenoit ordinairement, dans » les grandes maisons, des fous » ou des bouffons. Mais aujour» d'hui, tant les choses ont chan» gé, les voix sont devenues une » drogue de rebut, dont on ne » donneroit pas un sou, excepté » dans le cas unique d'une élec» tion. « Depuis ce changement, *les grandes Terres*, *les Châteaux*, *les Titres* du Royaume sont dévolus à un *babil perpétuel*. » Les » fous & les bouffons, *conclut* » *notre Spectateur*, doivent être » inutiles dans les maisons où le » Maître n'a pas plus de honte » de prostituer son esprit à sa

» table, en présence de ses convi-
» ves & de ses domestiques, que
» de laisser voir son yvrognerie à
» ceux qui l'élisent pour le Par-
» lement. « Ces Seigneurs qui aiment tant à parler, seroient fort à plaindre, s'ils n'avoient personne pour les écouter. Heureusement dans *la plûpart des familles* Angloises *il se trouve un grand nombre de* personnages qui n'ont point d'autres fonctions. On les connoît sous différentes dénominations, comme *de cousin, d'humble compagnon, de parasite, d'avaleur de couleuvres, &c.* Notre Spectateur veut ériger cet emploi en charge sous le titre *d'Ecouteur.* Pour l'exercer avec succès, il exige des qualités dans le Candidat ; il lui prescrit des régles, & lui donne des avis qui sont tellement assaisonnés, qu'il y a, pour le moins, autant à profiter pour les *Parleurs* que pour

les *Ecouteurs*; le tableau des devoirs, tracé pour les uns, présentant pour les autres une image qui est la plus fine censure de leurs ridicules.

Dans le IV^e Discours on trouve une suite d'aventures merveilleusement appropriées au but du second. C'est l'exposition vive des risques fâcheux que court un *Ecouteur*, toutes les fois que, par indiscrétion ou par inadvertance, il péche contre les préceptes qui entrent dans le plan de cette ingénieuse institution.

Notre Socrate Anglois revient quelquefois à des matières qu'il a traitées dans son premier Tome; mais il n'y revient point, sans y être ramené par une suite d'observations & de réflexions, qui lui donnent un surcroît de forces pour porter de nouveaux coups aux défauts qu'il voudroit corriger dans les usages de ses

Compatriotes. Ce qui excuse le soin qu'il prend d'insister sur les mêmes Articles, c'est qu'il *y a à peine une seule coûtume* parmi les Anglois, dont ils ne soient *aussi entêtés & aussi jaloux que d'aucun privilège* national.

Pour faire sentir avec quelle adresse il retouche un même sujet sans fatiguer son Lecteur, nous allons citer cet exemple tiré du VIII^e^ Discours. » Quiconque, » *dit-il*, a le malheur d'aller au-» delà de ses revenus, doit, pour » se rétablir, renoncer à certai-» nes dépenses, qui, dans la liste » de ses déboursements, forment » l'Article le plus formidable. » L'œconome Habitant de la Cité » renonce à sa maison de cam-» pagne, le Gentilhomme se dé-» fait de ses chiens, & moi je » ne tiens plus les domestiques des » autres à mes gages. Mais sou-» haitans véritablement fréquens

» ter des amis que d'innocentes
» liaisons m'ont rendus chers, &
» préférant les heures de société
» que je passe, à leur table, à la
» plûpart des autres de ma vie,
» je ne puis pas toujours refuser
» leur invitation, quand même je
» n'ai rien à donner à leurs do-
» mestiques. Mais, hélas! les in-
» convénients d'une Bourse vuide
» se font sentir ici aussi fortement
» que dans aucun cas que je con-
» noisse, où puisse se trouver un
» débiteur insolvable. Si ... je suis
» assez hardi pour demander un
» verre de vin; après des délais
» qui en ôteroient le goût, s'il
» étoit bon, on me sert les égouts
» de tout le buffet dans un verre
» gras. Si je veux rendre mon
» assiéte, personne ne me voit;
» & je suis forcé de manger du
» mouton avec une sauce de poif-
» son, & la marinade avec ma
» tarte aux pommes. « On voit

ici la satyre de l'usage où l'on est en Angleterre, de faire des libéralités aux domestiques de la maison où l'on mange : ce qui a produit ce mot si usité dans le pays : *Je ne suis pas assez riche pour manger chez les autres.*

M. Fitz-Adam aborde en traits amusants & instructifs sur la culture de l'esprit, sur la manie des Bibliothèques, & spécialement sur ce qu'on appelle *Goût.* » Le goût » du siècle, *dit-il*, est généralement pour ce qui est annuel. » Politique, Livres, Plantages, & » aujourd'hui les Bâtiments, tout » doit être annuel ; & il est à » craindre que, dans peu d'an» nées, on ne trouve plus nulle » part de grands arbres, ni d'édi» fices solides, excepté dans nos » desserts. (Disc. XIII.) L'ambi» tion de passer pour des gens » de goût est aujourd'hui la pas» sion universelle ; mais le mal-

» heur eſt que, comme des Chaſ-
» ſeurs qui ont perdu le lièvre,
» & fait lever un lapin qui les
» mene dans des garennes, où
» leurs chevaux ſe caſſent les jam-
» bes; ainſi, en matière de goût,
» nous voyons ſouvent les hom-
» mes ſuivre quelque fauſſe piſte
» avec la même ardeur avec la-
» quelle ils auroient pourſuivi le
» vrai objet de la chaſſe, & avec
» beaucoup plus d'inconvéniens.«
Sur un *ſujet ſi délicat*, la ſource
des mépriſes, ſelon l'Auteur, ne
vient peut-être que de la *grande
reſſemblance* qu'il y a entre le
vrai & le *faux* goût. Aux yeux
d'un *Obſervateur négligent & pré-
cipité*, l'un & l'autre ſouvent ſe
confondent, & plus ſouvent en-
core aux yeux des perſonnes qui
n'ont pas le ſentiment aſſez ſûr
& aſſez délicat, ni l'eſprit aſſez
droit & aſſez éclairé pour les
diſtinguer. » Pour donner à nos

rs du bel air des idées
tes & plus précises, j'ose
, *dit le nouveau Specta-*
ue la premiére chose né-
à ceux qui veulent ac-
UN GOÛT VRAI, c'est d'y
r leur esprit de bonne
par la poursuite & par
r de l'ordre & de la con-
e morale, & de toutes
utés raisonnables d'une
te juste & bien réglée.
vrai goût, comme les
manières, semble la
a plus aisée à acquérir;
endant par-tout où il ne
s naturellement, c'est de
les plantes la plus diffi-
cultiver. Il faut le semer
e couche de bon sens
pur, & le tenir parfai-
net de toute mauvaise
qui pourroit prévenir ou
r ses progrès.... La folie
e que chacun s'imagine

» qu'il peut atteindre à la perfec-
» tion dans cette divine qualité..
» ..... Arriver au goût dans une
» seule branche des beaux Arts,
» peut-être ne seroit-ce pas une
» ambition tout-à-fait infructueu-
» se; mais il est absurde de préten-
» dre au goût universel. « Ici le
Spectateur contemple une foule
de gens qui s'*égarent* en courant
après le goût. Les uns à force
d'études & de lectures, les autre
à force de courses & de voyage
le poursuivent dans tous les l
vres de l'Univers, & dans t
les Etats de l'Europe. » Après t
» leurs travaux, *dit M. Fitz-Ad*
» nous les avons souvent vus
» brasser ridiculement la pé
» terie & la fatuité avec les t
» ports qui ne sont dûs qu'au
» ..... Si nous voulions érig
» Temple au Goût, chaque s
» devroit y fournir une co
» chaque vertu devroit y a

» Autel, & les trois Graces de» vroient avoir la grande Prêtriſe » en commiſſion. Cependant cette » prétention générale au *Goût* » ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité. » Le grand nombre de gens qui » vont à ſa quête, quand même » ils ne le trouveroient pas, ſer» vent du moins d'autant de ſi» gnaux qui nous empêchent de » nous égarer après eux...... La » juſteſſe du goût en matière de » beaux Arts, & l'extrême déli» cateſſe en fait de mœurs, ne » ſont qu'un ſeul & même ſens » qui s'exerce ſur des ſujets diffé» rents; ce n'eſt que l'amour de » la beauté, de l'ordre, de la con» venance, qui embraſſe tous leurs » objets intellectuels & viſibles. « (Diſc. XV.)

Dans le X. Diſcours, on nous apprend qu'en Angleterre l'uſage aſſez commun eſt de prévenir les gens ſur les viſites qu'on ſe pro-

pose de leur faire : ce qui impose l'obligation de se préparer à les recevoir. Entre la visite annoncée & les préparations convenables, on ne saisit pas toujours les justes proportions ; parce que le terme de *visite* est un mot dont la signification est trop vague & trop indéterminée. Ainsi dans les frais de préparation on péche souvent par excès ou par défaut ; ce qui occasionne des inconvéniens très-désagréables, comme de faire ou de ne pas faire des dépenses qui deviennent inutiles ou nécessaires, selon que la visite doit être plus ou moins longue. Pour obvier à ces contre-temps dont on cite ici des exemples très-sensibles, voici ce qu'a imaginé un Correspondant de M. Fitz-Adam. » Quand une » Dame, *dit-il*, ayant un habit » à la nouvelle mode, ou une » nouvelle médisance à faire cir- » culer, trouve à propos d'aller

chez quarante de ses Connoissances dans un jour, je suis d'avis qu'on abrége le mot, & qu'on appelle simplement cela une VISE. Quand on veut aller dîner familiérement chez un ami à la Campagne, ou prendre une tasse de Thé chez un ami de la Ville, je voudrois que cela s'appellât une VISITE. Mais quand on se propose de passer quelques jours, quelques semaines ou quelques mois dans une maison, j'appellerois cela une VISITATION. « La commodité de ce style seroit de montrer à *l'œil* comment on doit se préparer à recevoir son hôte, si on *doit allumer le feu dans la plus belle Salle, s'il faut signer un Arrêt de mort pour les poules, &c.*

Le XXXI[e] Discours est une Lettre qui nous feroit soupçonner qu'en Angleterre le goût des expériences électriques a dégénéré

dans une manie si forte, que pour la guérir, il faut y appliquer tout ce que le ridicule a de plus caustique. En commençant à traiter cette matière, l'Auteur brûle en l'honneur des Philosophes modernes un encens dont la vapeur pourroit bien n'avoir pour eux que l'odeur d'une satyre. » C'est la » tête du Philosophe, *dit-il*, qui » met en mouvement la main de » l'ouvrier. Les Anciens & un pe- » tit nombre de peuples modernes » ont eu peut-être de bonnes » mains ; & s'ils ont fait si peu » de figure dans le commerce, » c'est sans doute parce qu'il » manquoient de têtes philoso » phiques..... Ils n'entendoie » pas grand'chose à la fabriq » des tonnerres & des éclairs » que nos Compatriotes, grace » la sagacité de nos Philosop » & aux expériences d'électric » sont aujourd'hui en état de f

luire dans une quantité considérable, au grand honneur & u grand profit de ces Royaumes. Je ne crains pas d'assurer u'au moyen de cette seule manufacture, nous pouvons devenir le peuple le plus puissant, e plus riche & le plus heureux le l'Univers.....

» Quand on présenta pour la premiére fois aux yeux des Curieux les expériences d'électricité, je ne me rappelle pas que les Savants en fissent espérer aucun avantage au genre humain, excepté qu'à l'aide de leur curieuse machine ils pouvoient donner un coup assez sec au coude du patient sans employer d'autres armes. Il est vrai qu'un petit bâton auroit pu produire le même effet; mais ç'auroit été par une méthode commune & ordinaire. On a dit à la vérité que la

» machine électrique avoit été
» employée à la guérison de di-
» verses maladies ; mais je ne me
» rappelle pas avoir ouï dire qu'on
» ait eu un grand succès à cet
» égard, excepté que quelques
» personnes du petit peuple sont
» devenues aveugles, que trois
» ou quatre cols ont été disloqués,
» & qu'un enfant de cinq ans en
» a pris des convulsions. Mais ces
» cas n'étant pas suffisamment at-
» testés, & les mêmes opérations
» ayant été exécutées passable-
» ment par plusieurs Chirurgiens
» & Apothicaires... j'ai appris
» avec plaisir que nos Philosophes
» ont réservé toutes leurs expé-
» riences pour la manufacture en
» question. Le procédé est si sim-
» ple & si facile, tous les ingré-
» dients se trouvant d'ailleurs
» dans notre pays, & n'étant su-
» jets à aucun droit, que je ne
» doute pas que nous ne soyions
» en

n état de porter des tonneres
& des éclairs au marché à beau-
oup meilleur prix que la pou-
lre à canon ordinaire. « De
reilles plaisanteries sur des opé-
:ions aussi neuves & aussi mer-
illeuses que celles de nos labo-
:oires électriques, ne sont to-
:ables que dans une région dont
:lectricité est l'idole ou la folie,
point que ses partisans soient
ie secte d'Enthousiastes ou de
natiques. Le badinage de cette
ettre est poussé au-delà du terme
nous nous sommes arrêtés.

Dans le XXXIV^e Discours
n ne traite pas avec plus de
:spect le goût des fleurs & de
Histoire Naturelle. Le ton de
:s Feuilles n'est pas pour les
oûts à la mode ; elles pourront
ien y perdre quelques suffrages
: peut-être une bonne partie
e leur vogue & de la fortune

[illegible] [illegible] apprendre &
[illegible] [illegible] y domine.

Dans [illegible] XXXVe Discours, M. [illegible] nous apprend qu'on [illegible] de Lettres sur le Chapitre des Domestiques. *Le fléau [illegible], dit-il, c'est la [illegible] tout le monde.* Il [illegible] cependant que dès [illegible] famille a *quelque prétention de Noblesse*, elle ne manque point *d'augmenter* ce *fléau* au [illegible] même *de ruiner sa fortune*. [illegible] à toutes ces plaintes, notre Spectateur *prend le parti des Domestiques contre leurs Maîtres*. Il prétend qu'en general on doit juger des maîtres par les Domestiques, & que des Domestiques gais, sages, propres, obligeans, doux & paisibles, annoncent des Maîtres *qui ont le cœur bien placé*. Au contraire des Domestiques [illegible], *méchants*, nonchalans, maussades, & qui se

uerellent, ne font, à ce qu'il roit, que *copier* des Maîtres *qui ont fort désagréables en eux-mêmes, & le fléau de tout ce ui les environne.* Senèque, qui ppelle les Domestiques d'*humbles mis*, remarque que les Maîtres es plus impérieux avec leurs Domestiques, sont les esclaves les lus soumis avec les Domestiques es autres. *Je ne distingue pas*, it ce Philosophe cité par notre ocrate Anglois, *les Domestiques 'avec les Maîtres par leurs onctions, mais par leurs mœurs : s unes sont l'ouvrage de la fortune, les autres celui de la vertu.* J'ai dit, *ajoûte M. Fitz-Adam*, qu'il est plus aisé de porter les gens à la vertu par les louanges, que de les détourner du vice par les injures ; & j'ai toujours trouvé que les louanges données à un Domestique pour

» machine électriq
» employée à la
» verses maladi
» rappelle pas
» ait eu un
» égard ,
» person
» deve
» ou
» & , si vous ne
es le commencement,
. est dans le bon chemin! «

ar ces raisons & pour beaucoup d'autres, M. Fitz-Adam déclare qu'il ne fera aucune attention aux plaintes qu'on lui envoira contre les mauvais Domestiques, à moins qu'il ne soit convaincu qu'elles lui viennent *de la part de bons Maîtres.*

La Lettre qui fait le XXXVIe Discours, est d'un Anglois fort désabusé du monde qu'on voit à Londres. Il conseille au Spectateur *de renoncer au louable dessein de réformer les vices triomphans*

dans la Ville, & de tourner ses efforts à l'affermissement de la vertu militante dans la campagne. » L'yvrognerie, *dit-il*, le jeu, » l'athéisme, & les autres vices » moins criants, qui de temps » immémorial ont plus ou moins » foisonné dans notre Capitale, » ont été attaqués par les Théo- » logiens les plus distingués, par » les Moralistes & les Poëtes, » mais le tout inutilement. Pour » moi, je ne puis m'empêcher de » regarder toutes les espèces de » vices comme une sorte de peste; » & si j'osois donner des conseils » au Gouvernement, je propose- » rois qu'on fit une ligne de cir- » convallation, à la distance de » cinq milles tout autour de la » Ville, & qu'on y plaçât des » Gardes pour empêcher de passer » toute personne qui laisseroit » voir le moindre symptôme de

» quelques-unes de ces maladies » épidémiques. «

L'Auteur de cette Lettre avoue qu'il a vécu long-temps exilé volontairement du beau monde. De-là vient, *dit-il*, que » mes » maximes sont sifflées comme » entièrement hors d'usage. Ma » femme & mes filles m'assûrent » continuellement que je n'imite » point la politesse de nos voisins. » Je ne nierai pas qu'il n'y ait » quelque couleur de vérité dans » cette assertion ; car vous sentez » bien, M. Fitz-Adam, qu'il n'est » pas aisé à quelqu'un, dans sa » grande année climatérique, de » se dépouiller de ses vieux pré- » jugés ; & quoique je fasse » profession d'avoir toute la dé- » férence imaginable pour mes » illustres voisins, ils doivent » excuser la bisarre singularité » que j'ai de payer mes dettes » & de m'obstiner à aller de

» temps en temps à l'Egliſe. «

Un des Correſpondans de M. Fitz-Adam ſoûtient que les Livres ne ſont pas la *nourriture*, mais la *médecine* de l'ame : une des preuves qu'il en donne, c'eſt que la plûpart de ſes camarades d'école & de ſes connoiſſances » ne peuvent encore voir aujour-» d'hui ni toucher aucun Livre, » fut-il même un préſent de l'Au-» teur, à moins qu'il ne ſoit auſſi » bien doré que la plus dégoû-» tante pillule, ou qu'il ne ſoit » rendu ſupportable par le Sirop » d'une Dédicace..... La vraie & » naturelle nourriture de l'eſprit, » *ajoûte-t-il*, c'eſt les Nouvelles. » On en a une preuve incon-» teſtable dans ce grand nombre » d'ames de cette Capitale, qui » ne ſubſiſtent que par cette Diète, » ſans y ajoûter quelqu'autre ali-» ment que ce ſoit. « C'eſt pour

eux *la manne du jour.* (Disc. XVIII.)

Il y a, dans ce second Tome comme dans le premier, une foule d'observations qui, quoique très-fines & très-réfléchies, semblent tomber de la plume du Spectateur. Mais à force de subtiliser & de rafiner en ce genre, l'Auteur aboutit quelquefois à des allégories si outrées ou si affectées qu'elles ressemblent à des puérilités qui frisent de fort près la platitude : comme, par exemple, quand on dit des Dames qui *chancellent dans les promenades publiques sur des talons pointus* : » Certainement rien » n'est si contraire au sens com- » mun que cette invention des » Dames d'affoiblir leur support, » quoiqu'elles n'aient déja que » trop de disposition à tomber. » Si l'on peut rendre quelque » raison d'une conduite si étrange,

» il faut que ce ſoit celle-ci ; » elles auront cru néceſſaire de » diminuer la baſe après avoir » rendu le chapiteau plus lé- » ger. «

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que tout ce qu'on dit ici des François porte la teinture des préjugés Anglois.

Cette Edition, quoique aſſez correcte, pouvoit ſouffrir un petit *Errata* ; on y a mis entre autres choſes *M. le Duc de Virone*, liſez *M. le Duc de Vivone*, (page 120.)

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'AVIGNON.

ANTOINE-IGNACE FEZ, Imprimeur en cette Ville, va mettre au jour un DICTIONNAIRE DE PHYSIQUE, *orné de Planches, dans lequel on met en parallèle le syſtême de Newton avec les syſtêmes de tous les autres Phyſiciens ; on répond à toutes les difficultés des Anti-Newtoniens, & l'on explique d'une manière fort étendue les Notions Géométriques & Algébriques, néceſſaires à ceux qui*

eulent apprendre à fond la Physique moderne, 3. vol. *in*-4°. proposez par souscription, dont le ;ix est de 24 livres en trois termes, & la clôture de ladite souscription doit être au mois de Mars 760 pour la France, & au mois e Mai pour les pays Etrangers. près la souscription fermée chaque Tome coutera 12 livres. On ompte donner le premier Vol. : 1. Novembre de cette année.

Ce Livre important & fort instructif est dédié à Monseigneur e Duc de Bourgogne, par l'Auteur, qui est le P. Paulian Professeur de Physique au Collège les Jésuites d'Avignon. Il avoit lonné ci-devant un *Dictionnaire le Physique portatif*, en un vol. *n*-8°. dont nous avons parlé au mois le Juillet 1759. Ce qu'il annonce aujourd'hui, est tout-à-fait en grand, ce que le vol. portatif étoit en Abrégé.

Le *Prospectus* qu'on publie actuellement donne une idée de l'execution en produisant l'Article *Attraction*, qui est fort étendu bien discuté, & dans une méthode même très-utile pour les Ecoles, puisqu'on répond aux objections. Il y a lieu de croire que les Physiciens feront honneur à ce nouvel Ouvrage, qui sera d'ailleurs plein de Planches, & bien imprimé.

Le même Libraire a ouvert une souscription, pour un *Journal Historique de la Ville d'Avignon, depuis l'an 1177. jusqu'à l'an 1740*. Par un Citoyen de la même ville, 2 vol. *in*-4°. pour la somme de 12 livres : ce qui n'est point cher, vu la beauté du papier & des caractères. Cette Typographie d'Avignon, se distingue aujourd'hui & nous lui rendons ce témoignage public avec plaisir C'est une sorte de compensatio

ou de réparation des négligences typographiques qui déshonorent si souvent les Presses des plus grandes Villes. Au reste, ce *Journal* contiendra le Tableau de ce qui s'est passé de plus célèbre & de plus curieux dans cette Ville singulière par sa situation, par son gouvernement ancien & moderne, par la multitude des personnes illustres qui y ont fait leur séjour, par les révolutions heureuses ou malheureuses qu'elle a éprouvées, par les hommes de Lettres qu'elle a produits, &c. Le premier Volume commencera en 1177. & finira en 1600. Le second continuera depuis 1600. jusqu'en 1740. Aux termes du Prospectus, la souscription devoit être close depuis le premier Janvier dernier; mais l'axiome de droit dit, que *favores ampliantur*: c'est ce qui peut laisser de l'espérance aux acquéreurs de bonne volonté.

Février, 1760.

De Lyon.

On diſtribue, dans cette Ville, le Catalogue des Livres de feu M. André P. (Perrichon.) Le Cabinet de ce Magiſtrat, Homme de Lettres, étoit déja conſidérable & bien entendu pour le choix des Livres. On a joint, pour la vente, quantité de doubles d'une des plus nombreuſes & des plus belles Bibliothèques du Royaume, &, par cette réunion, le Catalogue eſt devenu fort intéreſſant dans preſque toutes ſes branches. La Théologie ſur-tout, la Juriſprudence & la Littérature y ſont fort bien. La vente en détail au plus Offrant & dernier Enchériſſeur, commencera le Lundi 25. de Février 1760, rue Mercière; & le Catalogue, dont le plan fort méthodique eſt en Latin pour l'uſage des Etrangers, ſe vend 1 liv. 16. *Il ſe trouve chez Du-*

plain ; & à Paris chez Martin & Barrois.

Dissertation sur les Vapeurs &c. (In-12.) Par M. Jean Maria, Maître en Chirurgie de la Ville de Lyon. La Préface de ce Livre ne flatte point les personnes sujettes aux *Vapeurs*, puisque, sans façon & sans détour, l'Auteur attribue cette maladie à trois causes, qui sont comme trois pestes publiques & trois sœurs dignes de figurer avec les trois Euménides ; savoir, la MOLLESSE, la VOLUPTÉ, l'INTEMPÉRANCE. Apparemment que les vertus opposées à ces vices sont d'abord les remèdes principaux que les vaporeux & les vaporeuses doivent mettre en œuvre. Mais l'Auteur suggère des remèdes particuliers, & tout son Ouvrage abonde en détails de ce genre. Comme la *Dissertation* embrasse d'autres maux que les vapeurs, &

qu'il nous ſeroit impoſſible de rendre raiſon de tout, nous renvoyons au Livre même qui eſt écrit clairement & qui paroît le fruit d'une longue expérience.

INSTRUCTION FACILE *ſur les Conventions, ou Principes à la portée de toutes ſortes de Perſonnes, ſur les ventes, louages, dettes & ſur les Conventions en général.* Ouvrage utile aux gens d'affaires, Négociants, Financiers & même à tous Chefs de famille, (*in*-12. près de 401 pages.) Chez Bruyſet, Ponthus rue Merciére. Cet Ouvrage eſt plein de définitions courtes, claires, & dans un ordre très-facile. Il a fallu bien de la patience pour faire un Recueil tel que celui-ci. Quiconque contracte, qui vend & achete, qui doit & à qui il eſt du, en un mot qui a des affaires, ou qui craint qu'on ne lui en faſſe, doit acquérir ce Volume. On le trouve

ffi à Paris chez Lottin, rue faint
cques.

Beffier Libraire de cette ville
Duchefne Libraire à Paris, dif-
buent l'AMANACH GEOGRAPHI-
E DU COMMERCE POUR 1760,
ntenant le nom des Places de
Europe les plus commerçantes,
détail de leurs Manufactures;
leur Commerce, tant en mar-
andifes d'importation que d'ex-
rtation; la façon d'y tenir les
ritures; le cours du Change avec
France, les échéances & ufances
s Lettres tirées fur elles, les
ırs de grace, les mefures, les
ires & marchés, &c. (*Ce*
vre a été imprimé à Annecy.
'etit *in*-16.)

D'AMIENS.

Mémoire fur la Tourbe, par
. Bizet de l'Académie des Scien-
Février, 1760.

ces, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, (*in*-12. p. 106) Chez la veuve Godart, &c. *& se trouve à Paris chez Ganeau, rue S. Severin, Chaubert quai des Augustins, Lambert rue de la Comédie.* La Tourbe, ce supplément du Bois, ce composé de matières Végétales, Animales, Pierreuses, Sulphureuses, &c. a déja occupé beaucoup de Naturalistes. Celui qui nous donne le présent Mémoire, traite son sujet avec beaucoup de soin, & disserte même avec intérêt : son Ouvrage est clair, méthodique & bien écrit.

De Nismes.

Les Principes des Rentes constituées, où il est traité de la Nature de leurs intérêts, de ce qui en peut produire de soi-même ou autrement, & de tout ce qui y a rapport, suivant la Jurisprudence

du Royaume. Par M. Charles D. M. C. Avocat au Parlement, (vol. *in*-12.) La matière est traitée en LX. Paragraphes, qui contiennent tout ce qu'on peut désirer de savoir sur l'objet en question. On prend les Rentes à leur origine qui n'est pas fort ancienne. Les premiers siècles du monde n'étoient pas assez fins pour imaginer le moyen de tirer un profit de l'argent, sans contrevenir au précepte du prêt gratuit. Ces sortes d'inventions sont le fruit de la vieillesse du monde; mais la chose une fois trouvée, on a vu naître beaucoup de questions & de dispositions à ce sujet. C'est ce que ce Livre expose. *Il se trouve aussi à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins.*

De Paris.

La veuve Lamesle rue Vieille Bouclerie, distribue des *Lettres*

diverses à un ami de la Nature sur de nouveaux produits tirés des trois Regnes, Minéral, Végétal & Animal; & sur les vrais moyens de jouir d'une parfaite santé. (Broch. *in*-8°. de 32 pag.) Celui qui écrit est M. *l'Hoste*, possesseur & distributeur de plusieurs remèdes, qu'il dit être de la *dernière perfection*, & qu'on se procure en s'adressant à *lui*, *rue des Boulangers, près Saint-Victor à Paris.* Ce *Scrutateur de la Nature*, qualité qu'il se donne à lui-même, s'étend beaucoup sur les avantages de la bonne santé, sur les moyens de la conserver, sur le grand mal que causent les indigestions, sur les recherches & les découvertes qu'il a faites dans les trois Regnes Minéral, Végétal & Animal &c. Cet Auteur exalte très-fort l'étude de la Nature, & il croit que par cette étude *aidée de l'Art*, on

pourroit parvenir *à ne souffrir jamais d'incommodités.* C'est trop promettre : notre machine est trop condamnée aux *souffrances* pour obtenir le bien dont on nous nous parle ici. Bornons-nous à diminuer la somme des maux, & à supporter patiemment ce qu'il nous en restera toujours. Ces Lettres doivent être recherchées non pour les agréments du style, (ils y manquent totalement) mais pour l'étendue des observations & des promesses qu'on y expose. Le Recueil est terminé par une Lettre en Vers, destinée à exalter les travaux & les succès de l'Auteur.

Le bon Jardinier, contenant une idée générale des quatre sortes de Jardins, les régles pour les cultiver & la manière d'élever les plus belles Fleurs. Nouvelle Edition considérablement

augmentée, & dans laquelle la partie des Fleurs a été entièrement refondue par un Amateur. (Petit Volume.) *Chez Guillyn, Quai des Augustins, &c.* C'est un Almanach plein de détails relatifs au Jardinage. Il semble que ces pratiques ont été éprouvées bien des fois, & que c'est ce qui doit leur attirer la confiance du Lecteur.

Mémoire sur l'Air, la Terre, & les Eaux de Boulogne sur Mer, & des Environs. Par M. Desmars, Médecin-Pensionnaire de la Ville. Cette Brochure de 38 pages & imprimée à Amiens est un Abrégé de l'Histoire Naturelle du Boulonois. On y parle de la situation de la Ville & même des deux Villes, haute & basse, de la nature du terrein & de ses qualités, des couches de terre qui le forment, des Fossiles qu'on

uve, des Eaux qui l'arrosent,
: température de l'Air qu'on
pire; & l'on embrasse aussi
ii concerne le caractère des
tants du Pays. Ils sont com-
ément forts, braves, ver-
x; mais peu enclins au tra-
& peu industrieux. On n'ou-
point les maladies qui regnent
le pays, & les remèdes qu'il
employer pour les guérir.
uteur est un Médecin qui
ce, à ce qu'il paroît, fidèle-
t & avec succès sa profession.
omprend, dans son Mémoire,
Poissons qui se pêchent sur
côtes & dans les rivières; les
res, les Légumes, & en gé-
l toutes les productions du
s. Ce Mémoire est instructif,
si l'on en avoit de semblables
chacune de nos Provinces,
n résulteroit une connoissance
ête de notre patrie, tant au
ral qu'au physique. Il ne se-

roit plus queſtion que de tirer les conſéquences pratiques : ce qui eſt toujours le plus difficile.

On a vu, depuis quelques mois, le *Télémaque traveſti*, en *Vers*, jolie Edition exécutée à Senlis chez des Rocques, & diſtribuée à Paris chez Ducheſne, rue S. Jacques. (Trois Volumes *in*-12.) *Le* fond de l'Ouvrage opère l'effet qu'on doit attendre des productions biſarres. On s'en amuſe un moment, on en lit une centaine de Vers, puis on laiſſe le Volume pour y revenir quand on veut ſe dérider le front ou faire trève avec ſon humeur. Celui qui nous donne ce *Télémaque traveſti*, conte agréablement & coulamment, ſon récit s'enfile ſans effort : ſes tirades ſont vives & légères. Il ne faut pas répondre de tout en ce genre. Il eſt néceſſaire qu'on y trouve des chevilles

&

& des idées giganteſques : c'eſt le ton du Poëme burleſque, enfant de la gaieté ou de l'ennui, délire de la raiſon, vraie rapſodie aux yeux des Philoſophes. Nous n'avons pas lu tout ce Poëme, il s'en faut beaucoup : ſi l'honnêteté y étoit bleſſée en quelques endroits, nous le réprouvons. Mais le Cenſeur Royal, qui eſt un Juge ſage & éclairé, ſemble garantir les attentions de l'Auteur.

Deſpilly Libraire, rue S. Jacques, à la vieille Poſte, diſtribue un Diſcours imprimé à Orléans *ſur la Pucelle* libératrice de cette Ville, Diſcours prononcé le 8. de Mai 1759. Cette Pièce, ſingulièrement eſtimable par la chaleur du ſtyle & par la force des penſées, ne nous eſt parvenue que tard ; elle n'a peut-être plus la grace de la nou-

eauté : & l'Histoire de la Pu-
celle est aussi une chose antique :
Mais quand on traite de cette
manière un sujet manié tant de
fois, on mérite d'être toujours
neuf, & de ranimer vivement
l'attention du Public.

Dans sa première Partie, l'Orateur *justifie nos Pères de ce qu'on appelle leur simplicité*, au sujet de la Pucelle d'Orléans. Dans la seconde, *il justifie la Providence de ce qu'on est tenté de nommer ses excessives rigueurs* en ce qui concerne la catastrophe de la Pucelle. Cette prétendue *simplicité* de nos Pères est traitée avec autant d'esprit que de vérité.

» Ils étoient (ces Ancêtres) des
» hommes simples, sans doute ; &
» j'en tombe d'accord, si, par
» cette expression, l'on veut nous
» faire entendre que, dans ces
» siecles plus déclarés pour les
» droits du bon sens que jaloux

» étoit la gloire du bel esprit, on
» ne voyoit point éclore chaque
» jour de nombreux essains de
» Philosophes armés contre des
» vérités incontestables, quoique
» populaires, & contre des prin-
» cipes de conduite respectables,
» quoique peut-être assez peu
» commodes. Je conviens encore
» de la *simplicité* de nos Ayeux,
» prise pour le peu de connois-
» sance qu'ils avoient communé-
» ment des Sciences curieuses,
» mais incertaines, & des Arts
» brillans, mais inutiles. J'ajoûte
» même que leurs manières étoient
» moins agréables que les nôtres;
» leurs parures moins recher-
» chées, leur langage moins poli,
» &, si on le veut encore, leurs
» mœurs plus innocentes, leur
» probité plus nette, leur com-
» merce plus sûr, leurs amitiés
» plus constantes, leurs joies plus
» naïves, leur bonheur plus réel;

» & encore une fois, ce n'est
» point dans tous ces sens que je
» prétends les disculper de la sim-
» *plicité* qu'on leur impute &c. «

L'Histoire de la Pucelle d'Orléans est entremêlée de traits vifs, d'apostrophes véhémentes, de mouvements subits. Quelque chose de militaire, de brusque même dans le fil de la première Partie est un coup de l'Art : il falloit ce ton, ce genre, si l'on ose parler ainsi, pour peindre les actions extraordinaires de l'Héroïne. La seconde Partie est plus dans le pathétique, parce qu'il s'agissoit des malheurs de la Pucelle, de cette espèce d'abandon qu'elle éprouva, de ce procès criminel & injuste dont elle fut l'objet. Il sembleroit que ce Discours a été écrit comme d'un trait de plume, tant le cours des idées, des expressions & des mouvements paroît rapide. Mais c'est

aussi un des chef-d'œuvres de l'Art d'être lent à composer pour avoir l'avantage d'enchaîner du premier coup l'attention & le suffrage des Auditeurs. Il faut lire cette Oraison, digne, après plus de quatre siècles, de servir encore de monument aux exploits de la Pucelle.

Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, publie un Livre important sous le titre de *Devoirs Ecclésiastiques ou Instructions Ecclésiastiques, méthodiques & suivies, tirées de l'Ecriture, des Peres, des Conciles, & des Auteurs Ecclésiastiques sur les saints Ordres, & sur les dispositions pour les bien recevoir, &c.* Par M. Sevoy, Prêtre de la Congrégation des Eudistes, & l'un des Directeurs du Séminaire de Rennes. (vol. *in*-12.) Ce n'est encore que la premiére Partie de ce bon Ou-

rage. On en promet une seconde qui contiendra une *Retraite Ecclésiastique pour les Prêtres.* La premiére que nous annonçons, est distribuée en deux Livres, dont le premier traite *des dispositions générales aux saints Ordres*: ce qui comprend neuf Chapitres, sçavoir: *de la nécessité de la vocation Ecclésiastique; des marques d'une vocation divine; des moyens de connoître cette vocation, & de la fidélité à y répondre; de la rareté des vocations divines, & des moyens d'en réparer le défaut; des causes exclusives de l'Ordination, & de l'épreuve nécessaire pour la recevoir; de la sainteté nécessaire pour recevoir les saints Ordres; de l'Esprit Ecclésiastique; des Séminaires Ecclésiastiques; des dispositions prochaines à l'Ordination.* Le second Livre est une Instruction sur les saints Ordres en particu-

tier : ce qui embrasse aussi neuf objets & neuf Chapitres, savoir : *la Tonsure Cléricale, les Ordres moindres, l'Ordre des Soudiacres, l'Office divin, l'Habit Ecclésiastique, le Diaconat, la sainteté des Prêtres, les effets de l'Ordination, la nécessité de l'Oraison mentale pour tous les Ecclésiastiques.*

Tel est le Tableau général de cet Ouvrage, qui manquoit au Clergé. On avoit beaucoup de morceaux épars sur les *Devoirs Ecclésiastiques*; mais rien de suivi, d'entier, de méthodique, d'élémentaire, s'il est permis de parler ici. Les Ecclésiastiques qui ont fait tant de Livres pour la conduite de tous les états, semblent avoir négligé leurs propres intérêts : ils n'ont point tracé la route des vertus qu'exige leur Profession. On supplée ici à ce défaut. Rien de plus méthodique & de mieux

suivi que cet Ouvrage. Les détails en sont instructifs, les principes sûrs, les autorités qu'on y cite abondantes & bien choisies. Pour qu'on juge du style, nous transcrirons le morceau suivant sur l'*Esprit Ecclésiastique*. C'est la censure de quiconque n'a pas cet Esprit. » Dépourvu de l'esprit de » son état, il représentera dans » le Clergé l'ombre vaine d'un » Ecclésiastique : il sera dans le » Sanctuaire ce que seroit, dans » la nature, un Soleil sans lumiè- » re, un Edifice sans fondement, » un corps sans ame. Véritable » idole dans le Temple de Dieu, » il aura des yeux pour ne rien » appercevoir, des oreilles pour » ne rien entendre, une langue » qui ne pourra se délier, des » mains, des pieds inmobiles & » sans action. Dans toutes ses fa- » cultés, ce sera un engourdisse- » ment général à tout bien, une

» stupide indifférence à tout ce
» qui regarde le culte & le ser-
» vice de Dieu : *Pastor & Idolum.*
» La célébration des SS. Mystères,
» la pompe & l'honneur des Di-
» vins Offices, les Fêtes du Sei-
» gneur, la majesté des cérémo-
» nies qui conc rnent son culte ;
» tout cela sera ou entiérement
» négligé, ou traité avec une dis-
» sipation, une lâcheté qui scan-
» daliseront les peuples, les reti-
» reront des exercices de la Reli-
» gion, attireront sur le Ministère
» & sur les Ministres toutes les
» malédictions du Ciel, &c.

Il faut profiter de ce Livre si utile : c'est la meilleure idée que nous puissions en donner.

On trouve toujours chez Duchesne rue S. Jacques, les *Ephémérides Troyennes*, qui ont commencé en 1757, & qui se perfectionnent d'année en année. L'Au-

teur a trouvé le moyen de mettre dans ce très-petit Livre toute l'Histoire de Troyes sa patrie. Il varie son objet chaque année, c'est-à-dire, qu'il ajoûte des particularités, des ornements, des détails sur les Arts. Car cette ville est singuliérement féconde en Artistes. Elle a produit entr'autres Mignard, Girardon & le célèbre Graveur Thomassin, &c. Ces Ephémérides Troyennes contiennent des curiosités dans tous les genres, des Antiquités, des Inscriptions, des traits historiques & municipaux, des Catalogues d'hommes illustres, des Notices géographiques ou topographiques, des Anecdotes concernant l'Eglise, le Militaire, le Commerce, & un caractère fort circonstancié des habitants de cette ville. On y a joint pour cette année 1760. la Carte très-bien gravée des environs de Troyes. Ajou-

au tout le goût de la Littéra-
; & les agréments du style,
us aurez une idée de cette
iouveauté annuelle & littérai-
e.

: Duchesne distribue aussi le *Supplément à la France Littéraire*, pour *les années* 1759 & 1760. C'est l'Etat de la Littérature & des Gens de Lettres ; Ouvrage mobile, comme les vicissitudes du monde, & les révolutions des vies humaines. La liste des *Auteurs & Académiciens morts depuis quelques années* ne seroit pas la partie la moins philosophique de notre Littérature, si nous savions nous en occuper. *Mors sola fatetur quantula sint hominum corpuscula.* Mais les hommes viennent & s'en vont sans penser ; & les Livres se multiplient, sans faire attention que les Bibliothéques

sont des Archives de mortalité & de destruction.

M. l'Abbé Valart vient de publier en petit format son élégante & très-bonne Edition de l'Imitation de J. C. (en Latin,) chez Barbou rue S. Jacques. On voit à la tête une jolie Planche représentant la Religion, qui donne ce Livre au Chrétien fidèle & empressé d'en profiter, avec cette Epigraphe; *Hæc est doctrina de cœlo descendens.*

On a vu du même Abbé une *Lettre au R. P. D. Gillot Prieur de Corbie, au sujet de la 8e Edition de la Grammaire Latine* (dudit M. Valart,) *où l'on fait voir combien étoit imparfait ce que nous avions même de meilleur en ce genre de Grammaire.* Il faut suivre les détails, dans cette Lettre de 16 pages *in*-8°. en voici

le résultat : » On voit par cet ex-
» posé que les Rudiments avoient
» grand besoin d'être étudiés ,
» medités , approfondis & cor-
» rigés. Un homme qui n'auroit
» jamais appris que les Régles
» qu'ils renferment , doit nécessai-
» rement regarder Ciceron , Cé-
» sar, Cornelius Nepos, Virgile,
» Horace, &c. comme des igno-
» rants dans les principes de leur
» propre Langue. Aussi leur arri-
» ve-t-il quelquefois de dire , *que*
» *ce sont d'excellents Auteurs* ,
» *mais qu'ils ne savoient pas les*
» *Règles de leur Langue.* Quicon-
» que n'aura lu que les Règles que
» je présente, ne se trouvera point
» étranger avec les Ecrivains de
» l'ancienne Rome : il se trouvera
» toujours en pays de connoissan-
» ce ; de sorte que la Grammaire
» lui facilitera l'intelligence des
» Auteurs, & la lecture des Au-

» teurs l'affermira dans les vrais » principes de la Grammaire «.

M. le Roy fils aîné du célébre Julien le Roy, Horloger du Roi, publie des *Etrennes Chronométriques*, ou un *Calendrier pour l'année 1760, contenant ce qu'on sait de plus intéressant sur la division & la mesure du temps.* La premiére idée de ce petit Livre fut exécutée pour l'an 1758. Mais toute invention nouvelle est comme la Renommée, *Vires acquirit eundo.* Ces *Etrennes Chronométriques* reparoissent pour 1760, augmentées du triple. On avoit cinq parties dans celles de 1758 : on en trouve huit ici, & chacune d'elles enchérit beaucoup sur ce qui avoit été donné précédemment. Toute l'instruction sur-tout qui concerne les divisions du temps & la Chronologie est presque neuve. Il y a sur le Dimanche une Instruction fort bonne pour

tempérer l'idée de l'Abbé de saint Pierre, qui vouloit qu'on accordât une partie considérable de ce saint jour, pour être employée à des travaux utiles. C'est un systême mal-imaginé, même politiquement. Il faut du repos au peuple, & un jour de délassement chaque semaine ne peut être ni un excès ni un abus. Mais M. le Roy s'élève très-vivement contre les Anglois qui observent le Dimanche avec une rigueur extrême. Sur quoi il est permis de dire qu'il seroit à souhaiter, pour les Anglois mêmes & pour leurs voisins, qu'on n'eût pas d'autre grief contre la Nation Britannique.

Tout ce qui concerne l'Art est traité par M. le Roy, avec autant de précision que d'utilité pour les possesseurs de Montres & de Pendules. Il termine l'Ouvrage par l'éloge de feu M. Julien le Roy son pere, qui a été enlevé aux Arts & à la

Patrie le 20^e Septembre 1759.

Cet homme rare dans sa profession, étoit né à Tours le 8 d'Août 1686. » Sa vie extrêmement simple n'offre point de ces évènements tumultueux qu'on lit avec une espèce d'avidité : mais pour les gens qui pensent & qui connoissent le véritable prix des choses & des hommes, celle d'un Patriote qui donne des Citoyens à l'Etat, des découvertes utiles à son Art, qui emporte en mourant l'estime du Public, celle même de son Souverain, est bien aussi intéressante qu'aucune autre. «

Le goût des Méchaniques & de l'Horlogerie en particulier, se décida de bonne heure dans le jeune le Roy. A treize ans il fabriquoit de lui-même de petits Ouvrages d'Horlogerie : à 17 ans il vint à Paris, & en 1715 il fut admis au corps des Horlogers de cette Capitale. En ce temps-là

l'Horlogerie rampoit parmi nous. Les Anglois, nos rivaux perpétuels, étoient alors nos Maîtres; ils aſpiroient en ce genre au Privilège excluſif & à la domination, comme ſi l'Art de régler le temps devoit être auſſi une ſorte de *Mare clauſum* pour les autres peuples. Parut enfin le célèbre le Roy & bientôt les deux Nations ſe virent à forces égales. D'abord cet homme inventif diminua conſidérablement l'uſure & le frottement des pivots de chaque roue & du balancier. Enſuite il s'attacha aux Répétitions : eſpèces de machines qui avertiſſent, comme par enchantement, l'homme du cours rapide des jours & des nuits. Il ſupprima les timbres de ces ſortes de Montres, par conſéquent la multitude des boëtes, par conſéquent encore le volume de la machine, & il augmenta le mouvement & la ſolidité des pièces.

L'Angleterre avoit aussi en ce temps-là un Horloger très-illustre, mais plus âgé que M. le Roy. Quand il vit le progrès de l'Artiste François, il eut la générosité de l'admirer, & il conçut le desir de prendre ses Ouvrages pour modèles. M. le Roy de son côté, profita des travaux de M. Graham: & l'un & l'autre partagerent les éloges des Académies & de tous les Connoisseurs. Notre savant Horloger se distingua aussi par les Pendules. On voit dans l'éloge tracé par son fils tout ce qu'il découvrit & perfectionna en ce genre. Mais un Article bien précieux dans ce détail historique sur la vie d'un homme si estimé, c'est sa bienfaisance, sa générosité à l'égard des Artistes, des Ouvriers, de tous ceux, en un mot, qu'il employoit, ou qui le consultoient. *Après une telle conduite*, ajoûte l'Eloge, *s'étonnera-*

e de ce concours d'Ouvriers
pleurs qui suivoient sa pompe
èbre? Sera-t-on surpris de
avoir entendu proférer, en
oirant, qu'ils avoient perdu leur
tien, leur appui, leur père?
le Roy n'est point mort opu-
t. Il travailloit trop en homme
génie, en Patriote, en Artiste
iéreux pour amasser des riches-
; mais il a laissé une grande ré-
ation, & quatre fils très-bien
vés & dignes de lui.

RIX proposé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1761.

L'Académie Royale de Chirur-
propose pour le prix de l'an-
e 1761, le sujet suivant:
*Etablir la Théorie des contre-
ups dans les lésions de la tête,
es conséquences pratiques qu'on
it en tirer.*

Février, 1760.

Ceux qui envoieront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles. Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, demeure & qualité; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de

la valeur de cinq cents livres, fondée par M. DE LA PEYRONIE, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1760 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1761, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans sur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, *une Médaille d'or de*

Février, 1760.

Médecine ... plus ...
ont concouru ..., des Chi-
rurgiens Etrangers ou Regnicoles,
non Membres de l'Académie, qui
l'aura méritée par un Ouvrage sur
quelque matière de Chirurgie que
ce soit, au choix de l'Auteur; Elle
l'adjugera à celui qui aura envoyé
le meilleur Ouvrage dans le cou-
rant de l'année 1760. Ce Prix
d'émulation sera proclamé le jour
de la Séance publique.

Le même jour, elle distribuera
cinq Médailles d'or de cent francs
chacune à cinq Chirurgiens, soit
Académiciens de la Classe des Li-
bres, soit simplement Regnicoles,
qui auront fourni dans le cours de
l'année précédente un Mémoire
ou trois Observations intéressant

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Février 1760.

ARTICLE XVIII. *De la saisie des Bâtiments Neutres.* 389

ART. XIX. *Dissertation sur la grande Année de 600 ans dans Josephe.* 409

ART. XX. *Mémoires pour servir à l'Histoire du XVII^e siècle, &c.* 430

ART. XXI. *Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale.* 460

ART. XXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* 487

ART. XXIII. *Suite du Spectateur, ou Socrate moderne, &c.* 508

ART. XXIV. Nouvelles Littéraires. 538

Errata & Addition pour Février 1760.

P. 480, *lig.* 9, courfiers, *lif.* courfiers.
p. 484, *lig.* 12, Articles, *lif.* Article.
p. 486, à la fin de l'Extrait des *Effais de Morale & de Littérature*, ajoûtez.

Il faut excepter de cet Eloge un endroit de ce Volume (p. 47) où fe trouve un couplet *de Chanfon* avec fon Commentaire : l'un & l'autre trop conforme au langage de l'Amour profane. Cette citation dépare les bonnes *moralités* répandues dans ces *Effais*.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monfeigneur le Chancelier, ce préfent Journal, dont il m'a paru que l'impreffion pouvoit être permife. A Paris, ce 15. Janv. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maifon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal fe diftribue à Lyon, chez J. DEVILLE.